



Atlas des paysages de Vaucluse



SOMMAIRE

Le mot du Président.....	p. 1
CONTEXTE ET MÉTHODE	
Le paysage, une affaire de point de vue.....	p. 2
De l'usage à la méthode.....	p. 4
De l'inventaire au projet de paysage.....	p. 5
SEPT PAYSAGES EMBLÉMATIQUES	p. 6
Le Mont Ventoux.....	p. 7
Fontaine de Vaucluse.....	p. 8
Les Dentelles de Montmirail.....	p. 9
Le Luberon.....	p. 10
Les ocres.....	p. 11
Le Rhône et Avignon.....	p. 12
La Durance.....	p. 13
LE ROC, L'EAU ET LE VENT	
<i>les fondements des paysages vauclusiens</i>	p. 15
LA MODERNITÉ DES PAYSAGES VAUCLUSIENS	p. 18
La biodiversité, nouvel enjeu paysager.....	p. 23
L'énergie : des paysages de transition.....	p. 24
Les paysages urbains.....	p. 25
LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES PAYSAGES	p. 27
LES 16 UNITÉS PAYSAGÈRES	p. 28
Le bassin de Valréas.....	p. 30
Les collines de Vaison.....	p. 36
La vallée du Toulourenc.....	p. 42
Le massif d'Uchaux.....	p. 48
Les Dentelles de Montmirail.....	p. 54
L'arc Comtadin.....	p. 60
Le plateau de Sault.....	p. 66
Le Plan de Dieu.....	p. 72
La plaine Comtadine.....	p. 78
Le pays des Sorgues.....	p. 84
Le couloir Rhodanien.....	p. 86
La terrasse de Châteauneuf-du-Pape.....	p. 92
Les Monts de Vaucluse.....	p. 98
Le pays du Calavon.....	p. 104
La plaine du Coulon.....	p. 110
Les collines du pays d'Apt.....	p. 111
Le haut Calavon.....	p. 112
Le Luberon intérieur.....	p. 114
Le pays d'Aigues.....	p. 120
La moyenne montagne de Mirabeau.....	p. 126
La vallée de la Durance.....	p. 128
La plaine de la Durance.....	p. 134
La Durance du Luberon.....	p. 135
La Durance de Haute-Provence.....	p. 136
LES STRUCTURES PAYSAGÈRES DE 10 VILLES VAUCLUSIENNES	p. 137
Apt.....	p. 138
Avignon.....	p. 139
Bollène.....	p. 140
Carpentras.....	p. 141
Cavaillon.....	p. 142
L'Isle-sur-la-Sorgue.....	p. 143
Orange.....	p. 144
Pertuis.....	p. 145
Le Pontet.....	p. 146
Sorgue.....	p. 147
GLOSSAIRE, BIBLIOGRAPHIE	p. 148

Des paysages variés au service d'un territoire attractif

Demarquable par la diversité et la beauté de ses paysages, ainsi que par la richesse de son patrimoine historique, le Vaucluse compte nombre de sites de renommée internationale, d'Orange à Avignon, du Mont Ventoux aux Dentelles de Montmirail, des Monts de Vaucluse au Luberon, de la Durance au Rhône, du pays de Sault au gouffre de Fontaine de Vaucluse... Les paysages naturels et ruraux, façonnés par le climat, l'eau, le vent et l'homme, prédominent et contribuent à l'attractivité touristique du département ainsi qu'à la valorisation de ses terroirs.

Les villages de caractère ont été préservés et les paysages urbains et péri-urbains recèlent un patrimoine historique et culturel important. Ainsi, les paysages du Vaucluse contribuent au cadre de vie des vauclusiens et à l'image de marque du département. Tout en caractérisant notre identité, ils constituent une richesse inestimable, en termes de potentialité touristique, d'essor agricole et d'attractivité pour les entreprises et les populations.

La Convention Européenne de Paysage, entrée en vigueur en 2006, a défini le Paysage comme cadre de vie. Ainsi, le citoyen et les élus ont désormais le droit, mais aussi un devoir, de mener des actions de protection, de gestion et d'aménagement des paysages.

Le Département reconnaît le Paysage comme un élément de bien-être individuel et social. Il convient d'appréhender les enjeux

et les menaces pesant sur ces sites pour mieux l'habiter ensemble. Le Conseil départemental l'intègre particulièrement à sa stratégie d'aménagement du territoire, à ses interventions sur les routes, les collèges, les itinéraires de randonnées, le foncier naturel et agricole et le développement économique.

L'Atlas des Paysages de Vaucluse a donc été conçu, sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental de Vaucluse, avec le concours financier de l'Etat et de l'Europe, pour comprendre, décrire et préserver les multiples facettes de notre territoire. Il identifie seize grandes unités paysagères du département, explique leur diversité et réalise la synthèse des grands enjeux définis collectivement.

Outil de connaissance partagée et d'aide à la décision publique, il permet de sensibiliser les citoyens et les acteurs publics à la richesse et à la fragilité de ces paysages exceptionnels. Enfin, en diffusant les contenus de l'Atlas des Paysages sur Internet, le choix a été fait de mettre cet outil pédagogique à la disposition de tous les Vauclusiens et de tous les amateurs de la qualité de vie reconnue dans notre département.

Aussi, cet atlas permet d'affirmer une ambition commune autour des enjeux du paysage, à l'échelle du département, dans un territoire que chacun d'entre nous, contribue à façonner.



MAURICE CHABERT

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

CHRISTIAN MOUNIER

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA COMMISSION AGRICULTURE
EAU ET ENVIRONNEMENT

Le paysage, une affaire de point de vue

“ *Au début,
frappé par cet air
étrangement léger
et par ce spectacle
grandiose,
je suis resté
comme frappé
de stupeur...* ”

PÉTRARQUE, L'ASCENSION DU MONT VENTOUX,
MALAUCÈNE, LE 26 AVRIL 1336



ar ce regard dominateur et chargé d'émotion porté sur le paysage* qui s'offre à ses pieds, Pétrarque ouvre à l'Occident la voie de la modernité en s'autorisant à juger, à porter un point de vue sur la création. À travers cet événement fondateur du paysage (dont le terme ne sera inventé qu'un siècle plus tard par les peintres pour désigner un genre pictural nouveau), il confère à l'individu occidental un rôle central vis-à-vis de la nature et du monde dont il devient le maître. Le paysage est ainsi, par essence, affaire de point de vue, aux deux sens du terme :

- **Une approche sensible** des choses, et, plus particulièrement, à travers le sens de la vue.

- **Un rapport au monde** et à la nature que nous évaluons, apprécions, transformons à notre bon vouloir, dans un rapport dominateur (période moderne) ou dans une attitude plus modeste et plus respectueuse, période qui s'ouvre à nous depuis quelques décennies.

Il revenait à cette terre de Vaucluse, qui a vu l'invention du paysage, de montrer la voie dans cette nouvelle attitude qui consiste à construire le paysage du présent par une démarche sensible et raisonnée, qui respecte le caractère singulier, hérité de l'histoire et de la géographie, des différents paysages vauclusiens.

* voir glossaire p. 148



Si l'utilité des atlas s'en trouve ainsi fondée, reste à en définir la méthode au regard de l'usage que l'on peut en faire. *"Mais je ne veux pas dresser le cadastre de ces contrées, ni rédiger leurs annales : le plus souvent, ces entreprises les dénaturent, nous les rendent étrangères. Sous prétexte d'en fixer les contours, d'en embrasser la totalité, d'en saisir l'essence, on les prive du mouvement et de la vie, oubliant de faire une place à ce qui en elles se dérobe, nous les laissons toutes entières échapper"*

¹. Nous voilà prévenus, la mise en "atlas" du paysage semble une incongruité et il est bon de reposer les attendus de la collectivité pour savoir comment concevoir cet outil et sur quelle définition du mot "paysage", profond et polysémique on s'appuie pour ce faire. Nous retenons la définition (reprise peu ou prou par les différents dictionnaires) du géographe languedocien Vidal de la Blache, pour qui le paysage est la "portion de territoire qui s'offre à la vue d'un observateur"² :

• **La notion de territoire** fait référence à la géographie et à l'histoire. Cette approche géographique du territoire en analyse les fondements, ceux du socle géomorphologique, du climat, des réseaux hydrographiques, et la manière dont chaque société les a transformés et adaptés à son usage.

C'est la partie que nous développons dans les chapitres "le roc, l'eau, le vent" et celui sur "la modernité des paysages", et dans chaque fiche de présentation des unités de paysages : les blocs diagramme* en sont la représentation synthétique.

• **La vue**, c'est la perception sensible de ce territoire, les notions de "points de vues", axes de vue, belvédères, "cônes de vue" en déclinent les rapports au paysage et montrent comment la perception sensible influe sur notre relation à l'espace.

• **L'observateur**, nous fait entrer dans la dimension culturelle du paysage, celle qui fait que nous avons ou non un rapport "paysager" au monde, celle des représentations sociales ou artistiques des lieux. L'évocation des sept paysages emblématiques du Vaucluse aborde cette dimension. Les résultats de l'enquête auprès de la population et des visiteurs en précisent l'actualité.

¹ Philippe Jaccottet, in : M. Steiner, Ph. Jaccottet, dans la lumière de Vaucluse, Ed G.Guerre, 1983

² La convention européenne du paysage du 20 octobre 2000 (ratifiée par la France, le 17 mars 2006), précise de son côté : "Paysage" désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

De l'usage à la méthode : le paysage précède la méthode

Pour une structure publique (ici, le Conseil Général et l'État), un atlas n'est pas une fin en soi : la localisation et la caractérisation des différentes unités paysagères* du département sont les supports qui permettent de concevoir une politique départementale de gestion des paysages. Dans ce sens, l'atlas doit permettre de faire en sorte que chaque action, chaque intervention, qu'elle soit forestière ou routière, qu'elle concerne l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU*) ou la construction d'un bâtiment, soit adaptée à la singularité et à la logique du paysage sur lequel elle s'inscrit.

L'attitude qui a guidé la conception de cet atlas a consisté, dans un premier temps, à laisser la parole au paysage. Une approche sensible, perceptive, permet d'en saisir le sens et le caractère, combinaisons subtiles des données de la géographie, des empreintes de l'histoire et de l'identité des communautés qui le gèrent, le produisent et le transforment chaque jour, et de croiser ces données avec la sensibilité particulière du concepteur. Cette approche sensible donne à saisir les multiples ambiances* paysagères du département. Elle offre également au regard, des indications sur les grandes tendances d'évolution, les mutations en cours, la cohérence ou l'incohérence des actions de chacun, sur les erreurs ou le génie de l'un ou de l'autre.

Cette première approche est alors confrontée aux sciences et à la connaissance. L'histoire, la géographie, la géologie, les données chiffrées permettent de mieux comprendre, d'objectiver, de corriger le cas échéant, les données perçues sur le terrain.

La restitution de ce travail de repérage et de caractérisation des unités paysagères fait l'objet d'un développement exposant les traits principaux de chaque type de paysages, à travers leurs déterminants géographiques (la topographie, la géologie, l'hydrologie, etc.), les modes d'organisation du territoire (par l'agriculture, la forêt, l'urbanisation, le réseau de voies), les éléments de caractérisation particuliers, les grandes tendances d'évolution ainsi que les enjeux paysagers spécifiques.

La carte des paysages localise 16 unités paysagères. Elle pose trois questions méthodologiques :

- Celle de la pertinence même de l'idée de mettre le paysage (perception sensible à trois dimensions) en carte (représentation en deux dimensions). Cette notion "d'unité paysagère" évoque la "partie de territoire" (géographie physique), c'est-à-dire les formes et les caractères physiques que prennent les modes d'organisation d'un territoire (son parcellaire, le type de structures paysagères*, les formes d'organisation du bâti, etc.). Les perceptions sensibles (visuelles) et les représentations sociales et culturelles interviennent peu pour caractériser ces unités.

- La question des "limites" d'un paysage. À partir de quand passe-t-on d'une "unité de paysage" à une autre "unité de paysage" ? En quoi ce paysage de transition ne serait-il pas lui-même un "paysage" ?

Les limites sont parfois franches, offertes par la géographie ou par l'histoire ; le plus souvent, il s'agit de zones de transition, plus ou moins épaisses.



- Celle enfin de la définition même des "unités" au regard de l'utilisation pratique de l'atlas. Pour illustrer cette particularité méthodologique, prenons l'exemple des deux unités paysagères "Vallée du Toulourenc" et "Arc comtadin". Chacune d'elle intègre le flanc nord (pour la Vallée du Toulourenc) ou sud (pour l'Arc comtadin) du Ventoux dans leur délimitation. La montagne dans sa globalité (comme le Luberon pour les mêmes raisons) disparaît ainsi de la carte des unités paysagères. En effet, le massif est éclaté entre plusieurs paysages vécus auxquels il participe en tant que "versant" ou "horizon*". Nous assumons ce choix au regard de l'usage social que doit avoir l'atlas et ses prolongements.

* voir glossaire p. 148

De l'inventaire au projet de paysage

À chaque unité de paysage, une carte des enjeux localise et qualifie les grandes structures paysagères caractéristiques sur lesquelles il convient de prendre position dans les projets de territoires et les outils de planification (SCOT* et PLU).

Cette carte situe également les grands axes de points de vue à enjeux à partir desquels le territoire et ses caractéristiques sont l'objet de perceptions visuelles remarquables, vers une silhouette urbaine, un grand panorama sur de lointains horizons ou un relief majeur.

Les secteurs de fortes et rapides mutations des paysages, sous l'effet de la croissance urbaine ou les phénomènes "d'entrées de villes", sont repérés afin de mieux cibler les mises en projet d'une démarche paysagère permettant d'en assurer la qualité. Les repérages sur le terrain sont complétés par l'étude des cartes statistiques mettant en lumière les évolutions de l'occupation des sols, et le recueil d'informations auprès des acteurs stratégiques et dans les rapports d'étude disponibles.

À l'échelle urbaine, les dix villes les plus peuplées du département font l'objet d'un zoom qui facilitera, pour les collectivités concernées, la détermination de leurs priorités pour leur projet de paysage urbain.

Ces différentes cartes d'enjeux représentent ainsi les fondements d'une politique paysagère à construire.





paysages emblématiques

Par son origine (la première émotion paysagère de Pétrarque au Ventoux puis les peintres au XVI^e siècle qui en inventèrent le nom),

le paysage est d'abord un concept culturel.

Il échappe fréquemment aux considérations scientifiques pour puiser dans l'imaginaire individuel ou collectif, où il prend forme d'emblème : la représentation d'une idée, d'un SENS.

C'est là un phénomène éminemment subjectif lié aux référents, à la sensibilité de chaque individu.

Parmi ces référents, les émotions transmises par nombre d'artistes : peintres, écrivains et toutes sortes d'inspirés du paysage comme les poètes, les paysans, les géographes et beaucoup d'autres, qui nous amènent à voir les choses différemment.

Cela confirme, comme dit Giono : "qu'on ne peut pas connaître un pays par la simple science géographique.

On ne peut, je crois, rien connaître par la science ; c'est un instrument trop exact et trop dur"

(in : L'eau vive, 1943).

Le Mont Ventoux, miroir des hommes



J.J. Xavier BIDAULD, "Vue de l'aqueduc de Carpentras"
(début XIX^e, ©Musée Comtadin, Carpentras), inv. 367 bis pour le tableau de JJX Bidauld.
Comme la Sainte-Victoire dans les représentations du paysage d'Aix, le Mont Ventoux va occuper une place de plus en plus importante dans le paysage comtadin, pour devenir un motif en lui-même.

Mont Ventoux, le géant, le Ventoux serait L'OLYMPE de la Provence. Un refuge des Dieux : l'image est de Pétrarque. Il fut une de ces "sublimes horreurs", ainsi que l'on qualifiait les montagnes lorsque l'on se mit à les REGARDER, avec un début d'attraction et encore beaucoup de répulsion. "N'est pas fou qui y monte, mais est fou qui y retourne" avertissait jadis un dicton du pays. Mont du vent, c'est certain ! Mais la toponymie nous renvoie, plus sûrement, à ce qui fut bien avant l'emblème d'une population, une marque limite, un repère pour les voyageurs qui, déjà, remontaient les vallées. La racine "VIN", qui signifie MONTAGNE, nous a laissé outre LE VENTOUX (Vinturi), sa soeur provençale VICTOIRE (Venturi) et de nombreux cousins éloignés, tel le puissant VETTORE italien des Apennins. Des noms de lieux familiers comme Venasque, Venterol ou Ventabren renvoient aux REPÈRES ÉLÉMENTAIRES que sont, dans le paysage, le refuge, le rocher, la montagne.

Le Ventoux est également le terrain de prédilection des chercheurs et des savants. Les ascensions à caractère scientifique en ont fait, à partir du XVIII^e siècle, un "laboratoire naturel" de réputation internationale. Géographes et physiciens (pour en mesurer l'altitude), botanistes (Juste-Liebig, Fabre) et géologues (Leenhardt, Martel) ont laissé nombre de témoignages. Parmi ceux-là, la prose de Fabre n'est pas la moins captivante : "Une demi-journée de déplacement suivant la verticale fait passer sous les regards la succession des principaux types végétaux que l'on rencontre en un long voyage du sud au nord, suivant le même méridien".

Fabre écrivain, Fabre entomologiste et botaniste, Fabre dessinateur patient et inspiré de planches naturalistes, nous entraîne sur les pas de ceux pour qui le Ventoux va faire l'objet d'une représentation : les peintres, les écrivains. On n'en gardera qu'un ici, François Pétrarque, pour mieux mettre en exergue ce qui est devenu un texte fondateur (pour l'occident) dans le domaine du paysage, le récit de son ascension du 26 avril 1336 :

"Arrivé au sommet, et "surpris par cet air étrangement léger et par ce spectacle grandiose, je suis resté comme frappé de stupeur. Je regarde derrière moi : les nuages sont sous mes pieds, et je commence à croire à la réalité de l'Athos et de l'Olympe en voyant de mes yeux, sur un mont moins fameux, tout ce que j'ai lu et entendu à son sujet"...

... "à droite, très nettement, se découpaient les montagnes de la Lyonnaise, à gauche c'était la mer qui baigne Marseille et celle qui bat les remparts d'Aigues-Mortes, dont me séparaient quelques jours de marche ; le Rhône lui-même était sous nos yeux. Comme je prenais plaisir à détailler ce spectacle, tantôt songeant aux choses terrestres tantôt, comme je l'avais fait avec mon corps, élevant mon âme vers les sommets, je crus bon de jeter un regard sur les Confessions de Saint Augustin"...

... "dès que je fixai mes yeux je lus : "Et les hommes vont admirer les cimes des monts, les vagues de la mer, le vaste cours des fleuves, le circuit de l'Océan et le mouvement des astres, et ils s'oublient eux-mêmes. Je restai interdit, je le confesse ; et, après avoir prié mon frère qui voulait que je poursuive ma lecture de ne pas me déranger, je fermai le livre, furieux de l'admiration que j'éprouvais encore pour les choses terrestres quand j'aurais dû depuis longtemps, apprendre, des philosophes païens eux-mêmes, qu'il n'est rien d'admirable en dehors de l'âme, qu'il n'est rien de grand en regard de sa grandeur."

Étonnante confession, annonciatrice "a contrario" d'un nouveau regard que l'homme de la renaissance allait poser sur les choses, sur la nature, sur les paysages dont le concept naissait ici, un siècle avant que les peintres flamand n'en n'inventent le mot (Landschaft) et quelques 700 ans avant que l'UNESCO ne le classe en terme de réserve de biosphère (1990).

Fontaine de Vaucluse, les monts, la Sorgue... emblème parmi les emblèmes

Il faut avoir parcouru l'immensité du plateau calcaire, ses ondulations nues ou cultivées mais toujours assoiffées, pour saisir la dureté de cet espace foncièrement méditerranéen. Il faut avoir parcouru ce pays aride pour s'émerveiller, alors, du génie qui permit de s'y installer et d'y vivre, spécialement par la maîtrise de l'eau : son captage, son transport, sa conservation. C'est après, et après seulement, que nous pouvons nous enivrer à la fontaine, à l'ombre de la vallée close : *"Nous regardions couler devant nous l'eau grandissante. Elle effaçait d'un coup la montagne, se chassant de ses flancs maternels. Ce n'était pas un torrent qui s'offrait à son destin mais une bête ineffable dont nous devenions la parole et la substance. Elle nous tenait amoureux sur l'arc tout-puissant de son imagination."*

(1)

La suite pourrait être, si l'on n'y prend garde, beaucoup plus prosaïque : "La Sorgue. 700 millions de m³ par an, pour un million et demi de visiteurs. La Sorgue, un cadre préservé."

Site* le plus anciennement classé du département, la vallée close, comme la Sorgue, nous semble être trop souvent cette *"rivière souvent punie, rivière à l'abandon [...] Rivière des farfelus, des fiévriers, des équarisseurs, du soleil, lâchant sa charrue pour s'acquiescer au menteur."* (2)

Mais l'âme de Vaucluse, transformée en vif argent, s'est bien vite échappée d'entre les marchands du temple. Déjà, elle est au Thor, où : *"Dans le sentier aux herbes engourdies où nous nous étonnions, enfants, que la nuit se risquât à passer, les guêpes*

n'allaient plus aux ronces et les oiseaux aux branches. L'air ouvrait aux hôtes de la matinée sa turbulente immensité. Ce n'étaient que filaments d'ailes, tentation de crier, voltige entre lumière et transparence. Le Thor s'exaltait sur la Lyre de ses pierres. Le Mont Ventoux, miroir des aigles, était en vue. Dans le sentier aux herbes engourdies, la chimère d'un âge perdu souriait à nos jeunes larmes." (3)



J.C. BENTLEY "Fountain of Vaucluse & Petrarch's castle"
(XIX^e d'après Thomas Allom, ©Musée-bibliothèque François Pétrarque,
Fontaine de Vaucluse).
Site éponyme, d'intérêt pittoresque et scientifique, historique et légendaire :
la vallée close est, pour bien des raisons, l'âme du département.

(1) et (2) : René CHAR, La fontaine narrative. (3) : René CHAR, Fureur et mystère

* voir glossaire p. 148

Les Dentelles de Montmirail, laboratoire du paysage pittoresque

Dans le prolongement d'un Ventoux massif, les "Dentelles" sont un aimable travail d'orfèvre, un "petit massif fantasque, plein d'un enchevêtrement de montagnes enfiévrées" (P. Ollivier). Les mots se pressent pour le qualifier : curieux, tourmenté, ciselé...

C'est Jean-Joseph Bonaventure Laurens, peintre comtadin du XIX^e siècle, qui le premier, va exprimer dans son œuvre tout le PITTORESQUE du petit massif et, partant, le révéler à ses contemporains. C'est important, la place des Dentelles et de Laurens dans l'histoire de la peinture de paysage, notamment le paysage provençal. Jusque là, c'est la masse d'un Ventoux tutélaire qui se silhouette en fond de tableau, chez Constantin, chez Girardon, silhouette familière et déjà emblématique d'un pays, comme l'était aussi Sainte-Victoire bien avant Cézanne.

Auparavant, le Ventoux domine sagement la campagne comtadine, cette "petite Arcadie de cultures, de jardins et de champs", comme dans une peinture de Poussin. D'un coup, on va passer du paysage classique - la mise en ordre de la nature - au paysage romantique. Le peintre ne va plus chercher dans la nature un Ordre Universel, mais énonce ce qu'elle produit essentiellement sur son être. L'homme n'est plus le centre de l'univers, comme au siècle des lumières, mais l'élément d'une nature autant que possible "à grand spectacle", avec effets de lumière ou panoramas démesurés. Dans sa représentation des Dentelles, J. B. Laurens s'est rarement attaché à rendre la réalité, faisant de la montagne un monde pathétique, exacerbé, en face de quoi l'homme est comme ballotté par la tempête. Moment dans l'histoire de l'art, le paysage des Dentelles en est un autre dans l'histoire des sites. Motif pictural et donc pittoresque, les Dentelles sont inscrites à l'inventaire des sites du département depuis les années soixante. La décennie suivante, l'obtention d'une AOC* Gigondas va entraîner des défrichements intempestifs qui alertent les autorités : le site est mis en "instance de classement", et le conflit qui s'ensuit, contre l'administration des sites est resté dans les mémoires. Finalement, un consensus sera trouvé au titre du code forestier : une "forêt de protection", qui saura limiter les dégâts.

Mais finalement, c'est un viticulteur inspiré qui, du côté de Beaumes-de-Venise, va montrer à tous, protecteurs comme aménageurs, la meilleure manière de faire du paysage : par l'étude d'un projet. Il dessine et "peint" sans l'avoir jamais appris, ce que pourraient être ses rangées de muscat dans un site plutôt abrupt mais en respectant les lois du "ménagement". Il connaît et réalise un véritable théâtre d'agriculture, un bel étagement de terrasses avec, çà et là, un arbre décoratif, un cyprès, un pin parasol, comme dans un jardin italien. Dans l'aire d'AOC. Muscat de Beaumes de Venise, Claude Milhaud a façonné un paysage contemporain, distingué par le ministère de l'Environnement en 1992, qui lui a attribué un label de "Paysage de reconquête".

J.J.B. LAURENS, "Les montagnes de Beaume(s) et Gigondas et la tour de Montmirail vues de la Cabre" : la représentation romantique du paysage, vers 1870 (©Musée Comtadin, Carpentras), inv. DES 613 pour le dessin de JJB Laurens.

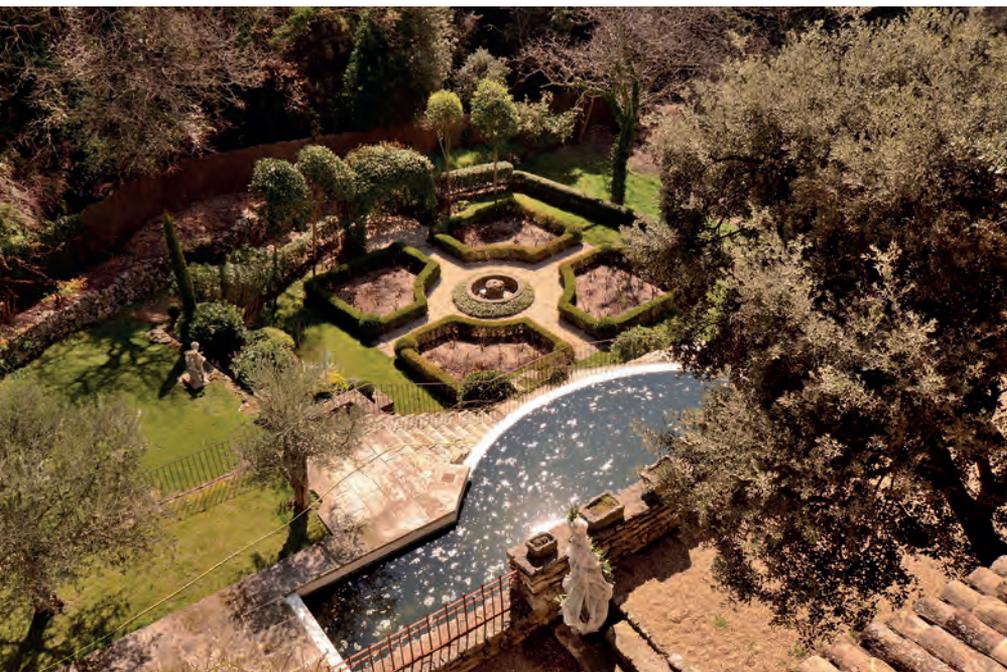


Le Luberon, du mystique au médiatique

Il y a deux Luberon : la montagne qui porte ce nom et son aura médiatique. Une montagne qui serait restée secrète, une "terre de mystère en pleine lumière" théâtre des romans de Bosco et pays d'élection de Camus, mais aussi "campagne réinventée" ⁽¹⁾ sous l'effet d'un étonnant phénomène, essentiellement médiatique. Un nouveau mythe contemporain ? Un emblème trop souvent mercantile, utilisé comme une marque par les agents immobiliers et tours-opérateurs, qui travestit profondément la réalité et indispose les habitants. Ce double portrait, contrasté et caricatural, s'avère donc injuste, réducteur.

Tout d'abord, le Luberon de Bosco. Les extraits qui suivent ne sont pas d'un roman mais d'un texte écrit spécialement pour un ouvrage consacré au pays d'Apt. C'était l'époque (1964), où pays et paysages avaient une identité (le pays d'Apt, le pays d'Aigues), une époque où le Luberon était encore une MONTAGNE enchantée... "Dans tes ravins, sur tes hauts lieux les plus tragiques, tu proclames le mépris de l'horreur. De toi, rien n'éclate, ne se brise et ne croule. Tout demeure clos. Aucun de ces pics déchirants, de ces cris par où s'exaltent douloureusement tant d'illustres montagnes, ne déshonore la maîtrise de tes sommets. Tes mamelons où se sont dégagées de la matière, après des siècles de patience et d'usure, les courbes millénaires de l'esprit, obéissent aux lignes d'apaisement (...). Tes lieux habités nous proposent des noms aussi beaux que les collines d'Argolide ou que le calme d'Epidaure. Souvent ils cachent un secret où dénoncent la présence d'un Dieu. Si Ménerbes rappelle la Sagesse, si Oppède dit ville forte et Villelaure évoque le laurier, que conservent en eux d'une antique pensée, sous leurs nobles syllabes, Lourmarin, Mérindol, Ansouis et Sivergues ? (...) Mais c'est surtout le prestige de tes lieux inhabités qui tente notre rivière : mas abandonnés aux ravines, chapelles détachées de la prière, crèches sans agneaux, et ces mystérieux villages bâtis en pierres sèches, sur tes hauteurs, loin des routes, et qui groupent encore leurs huttes rupestres où, de temps à autre, s'abrite un berger qui a froid"...

La médiatisation, la construction d'une image, ont donné lieu à des aménagements plus ou moins heureux et en concordance avec le site - Le Roucas à Ménerbes



Ensuite, la prose d'un organe de développement touristique régional, dans une brochure touristique: "Un village agrippé au flanc du massif vous tend une main de tuiles mordorées. Découvrez la signification de ses lignes et suivez-les pour remonter aux sources de son âme, entre un parcours dans ses ruelles médiévales et une halte à l'ombre des platanes, des ormeaux ou des tilleuls de la place où une ancienne fontaine de jouvence rafraîchira votre soif de curiosité. Aventureuse liberté des sites naturels, ésotérisme des monuments, beauté rugueuse et près des gorges déployées ou encaissées, lumière et vent des collines inspirées s'éclairant comme des perles de collier. Rares privilèges qui auront à coeur de vous donner l'âme d'un poète..."

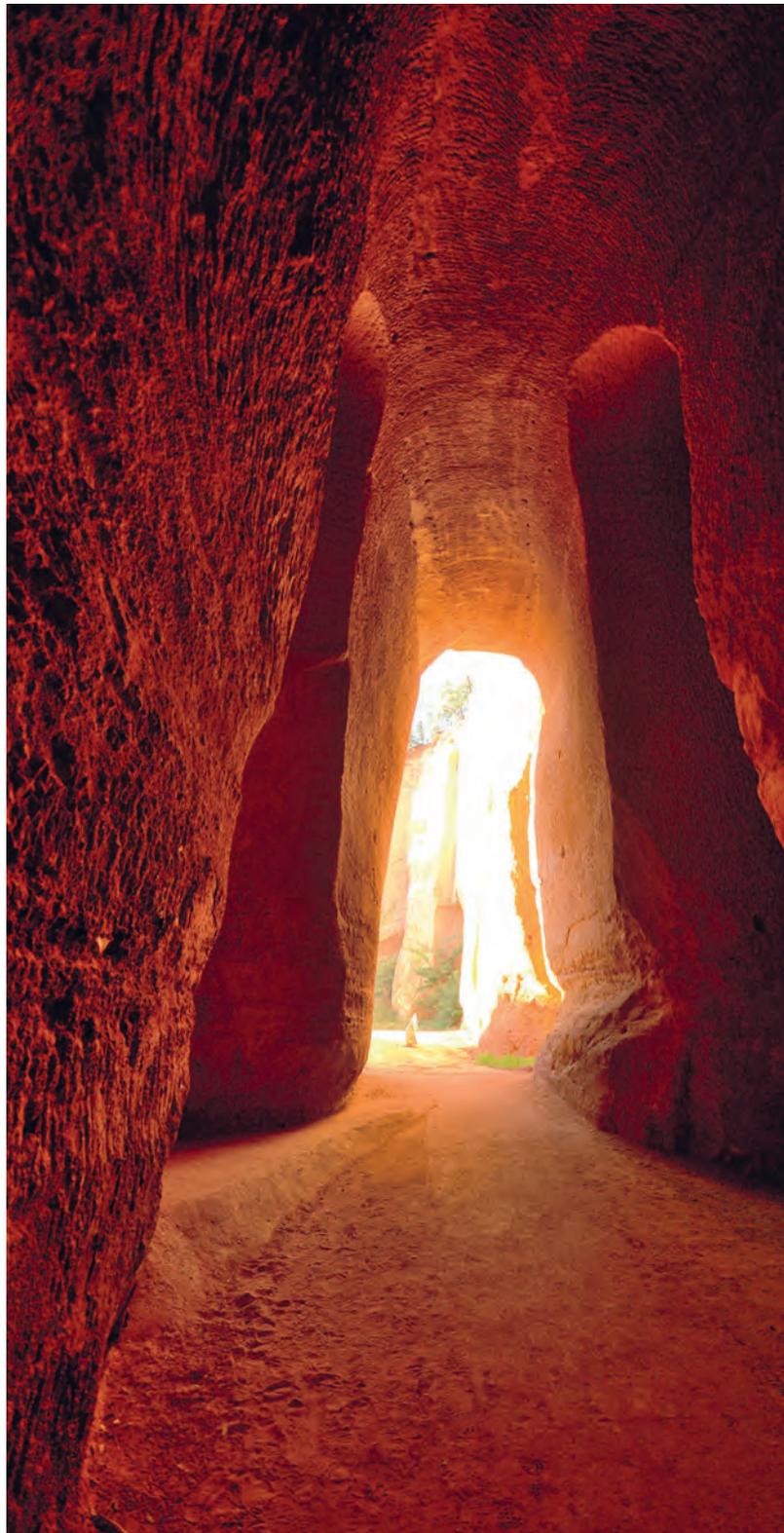
Les ocres, entre naturel et artificiel

Pour la plupart, les touristes qui s'aventurent dans les ocres du pays d'Apt ignorent qu'ils contemplent là d'anciennes carrières. Sauf à Rustrel, peut-être, où un certain Pierre Martel avait inventé, dans les années soixante, le concept de "Colorado provençal". Les exploitations y étaient et sont toujours perceptibles, mais le tourisme des sites industriels n'était pas encore, lui, inventé : c'était l'époque où s'ouvrait le sentier GR* 6 Méditerranée Océan, et les visiteurs étaient rares.

Le patrimoine industriel est aujourd'hui très à la mode et c'est heureux, mais plus rares sont, comme ici, les sites industriels offrant, comme dans les ocres d'Apt, un champ aussi large de richesses : scientifiques, avec tous les phénomènes géologiques et technologiques qui se présentent, mais aussi, bien évidemment, esthétiques.

"Ça n'est pas le moindre intérêt des ocres que d'étaler à nos yeux cette complexité : un paysage industriel somme toute récent (son âge d'or culmine en 1929 !), qui balance avec autant de facilité entre naturel et artificiel. Quelle pourrait être, demain, la perspective d'une reprise des carrières dans un gisement géographiquement limité et touristiquement affecté? Produit (à défaut de dire : emblème) d'un proche passé industriel, le paysage des ocres saurait-il devenir celui d'un futur? Les ocres, laboratoire paysager du troisième millénaire? En géologie, on sait prendre du recul sur les choses de la terre.

Les sites d'ocre de Vaucluse sont aujourd'hui protégés au titre des sites (décret de septembre 2002) et font l'objet, depuis 2009, d'une démarche d'Opération Grand Site engagée par l'État et le PNR* du Luberon.



L'ocre : une aventure industrielle qui a fortement marqué les paysages du pays d'Apt, et qui offre aujourd'hui des sites d'accueil touristiques.

Site touristique des mines d'ocre de Bruoux (commune de Gargas) : aménagé par Christine Dalnoky, paysagiste et Deso Defrain-Souquet architectes, cliché : Emmanuelle Carraud.

* voir glossaire p. 148

Le Rhône et Avignon, grande voie méridienne



J.M. Paul SAINT, "La Vespée d'Avignon, ou Vue d'Avignon, prise de la Barthelasse"
(fin XIX^e, ©Musée Comtadin, Carpentras), inv. 2013.1.34 pour le tableau de P. Sain.

ernand Braudel, dans son *IDENTITÉ DE LA FRANCE* (L'espace et l'histoire, 1986) donne à l'axe rhodanien, une autre direction que celle que l'on a coutume d'afficher : sud nord, celle de la pénétration romaine en Gaule et de tout ce qui va s'en suivre à commencer par le christianisme. De la Via Agrippa à la ligne nouvelle du TGV, le paysage va être continuellement marqué du sceau des infrastructures de communication et des ouvrages d'art, par un brassage incessant.

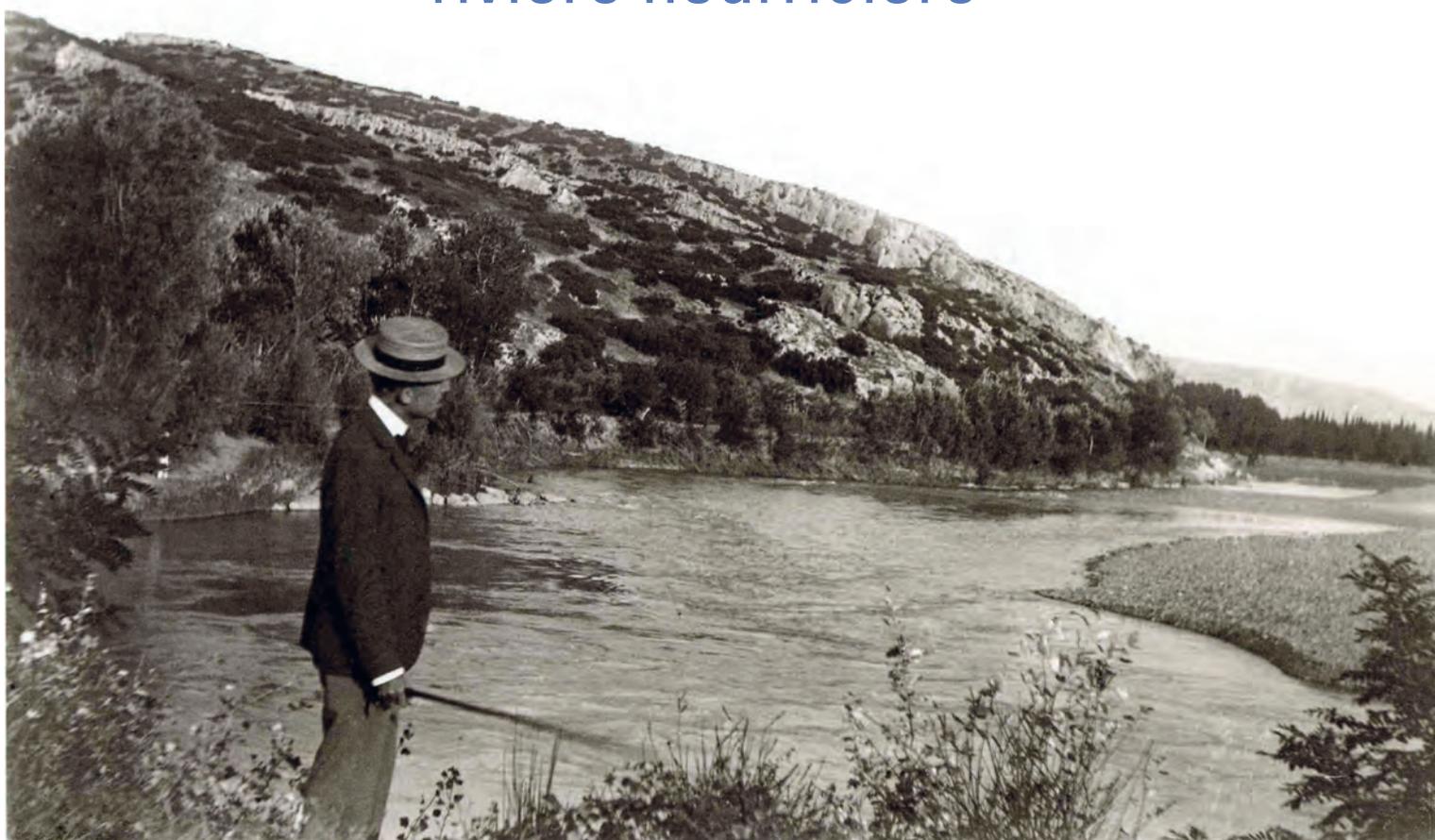
Les géographes, plus particulièrement Vidal de la Blache, ont souligné l'importance du couloir rhodanien dans l'espace français : "Très anciennement, l'influence du rapprochement de la Méditerranée et de la mer du Nord a pris corps sur notre territoire. Cette influence s'est géographiquement exprimée et consolidée par des routes, des lignes de relation à grande portée. L'axe commercial de la France, une ligne partant de la Provence pour aboutir à l'Angleterre et aux Flandres, montre une remarquable fixité".

Le premier acteur des échanges, avant la route et le rail, sera le fleuve. Sur le Rhône, nous dit F. Braudel "l'animation des trafics était grande dans les deux sens. Le Rhône transportait, en effet, toutes les marchandises achetées par les provinces du Nord à l'étonnante foire de Beaucaire. (...) Trafics, échanges, transbordements, magasinage, créent au long du Rhône, autant que possible à l'abri de son eau dangereuse, une série de villes actives, éblouissantes souvent quand l'histoire a bien voulu les favoriser. C'est Arles, qui survit longtemps aux splendeurs de la Gaule romaine ; c'est Avignon, longtemps centre de la Chrétienté et qui alors brille de tous ses éclats".

Le trafic va, avec les progrès technologiques (la navigation à moteur, les aménagements hydroélectriques, etc.) bouleverser le paysage.

Le progrès technologique a, par contrecoup, créé un grand paysage. La plaine du comtat, la "huerta provençale", a donné son paysage et sa richesse au pays grâce à deux facteurs : l'irrigation et le chemin de fer, avec l'arrivée du P.L.M. vers 1850. La production maraîchère, qui était balbutiante, va exploser en s'exportant par le train vers les pays du nord : Lyon, la Suisse, Paris, l'Angleterre... Aujourd'hui, débouchant sur Avignon par le viaduc TGV, un descendant de Victor Hugo peut s'exclamer, à son tour : "Quand on approche de la ville, la figure grecque et antique de la vieille Avignon se modifie (...) Les clochers se multiplient ; les aiguilles gothiques percent ce magnifique entassement d'architraves ; le château des papes devient pour le regard une sorte de cathédrale romane gigantesque, qui a sept ou huit tours énormes pour façade et une montagne pour abside. (...) Tout cela, c'est de la grandeur ajoutée à de la grandeur (...) c'est Rome surgissant dans Athènes." (Victor Hugo, *Choses vues*, 25 septembre 1839) Aujourd'hui, cette "vision" a été classée au patrimoine mondial de l'humanité (par l'UNESCO en 1995).

La Durance, rivière nourricière



A. ou M.T. JOUVE « Cavaillon, Michel Jouve (1852-1924) », ©Fondation Calvet

est une évidence : la Durance nous plaît parce qu'elle vient directement des Alpes, quand le Rhône nous arrive... de Lyon. Aussi puissant soit-il, le fleuve-Dieu n'a pas le goût de sauvagine de son affluent ; il a pris en route quelques relents chimiques. La Durance, non, si l'on ferme un peu les yeux. Elle sait encore couler boueux et rouler des galets ; elle sait encore nous rappeler "ses allures de chèvre, ardente à la course, farouche, vorace" (Frédéric Mistral). À moins, peut-être, que nous n'entretentions là quelque nostalgie puisque, comme le soupirait Giono : "Aujourd'hui, la Durance a été barrée à Serre-Ponçon et à d'autres endroits, canalisée de turbine en turbine. Il reste un fil d'eau qui suinte à peine les écoulements des égouts et des cours. Les épaves de seaux hygiéniques somnolent sur les graviers. Une végétation de ronces encombre le large lit de la Durance. C'est fini" (Provence perdue, 1967).

Peut-être, faut-il au fond se rendre à l'évidence, la voir enfin comme un cours d'eau asservi et déplacé, voué à donner à d'autres et son liquide et son énergie ? L'aménagement de la Durance nous renvoie loin en arrière, dans ce qui est peut-être la plus ancienne histoire industrielle de la Provence et du Vaucluse. Qu'on en juge : en 1175, creusement du canal Saint-Julien entre Cheval Blanc et Cavaillon, suivi en 1216 par celui de Châteaurenard. Entre 1544 et 1582, est réalisé le premier grand ouvrage hydraulique, le canal de Craonne, entre La Roque d'Anthéron (Silvacane) et Arles. Destiné à alimenter cette ville, il irrigue de nos jours quinze mille hectares de prairies dans la Crau. Au XIX^e siècle, ce sont successivement les canaux de Marseille (1849), de Carpentras (1875) et du Verdon (1875) qui vont littéralement "transfigurer" les paysages urbains et ruraux de Provence.

Dans les villes et les villages, on élève alors temples et monuments pour célébrer les bienfaits de l'eau : l'hygiène, les parcs et jardins, les terres irriguées. Les derniers grands chambardements de l'ensemble Durance-Verdon (Serre-Ponçon, le grand canal EDF et ses quinze centrales, etc.) ne seront que le point d'orgue de cette longue aventure de l'eau et des paysages, souvent tumultueuse. Au bout du compte, pour une "Provence perdue", combien de Provence gagnées ?

La symbolique durancienne, finalement, éclate dans toutes les villes ou villages où l'art urbain a su la représenter : l'art des jardins et des fontaines, la statuaire allégorique. Ici, par un mascarón cracheur d'eau, là par une déesse de la fécondité, ailleurs par une naïade aux formes généreuses. "La" Durance ne serait-elle pas, par vocation, une rivière nourricière ?...

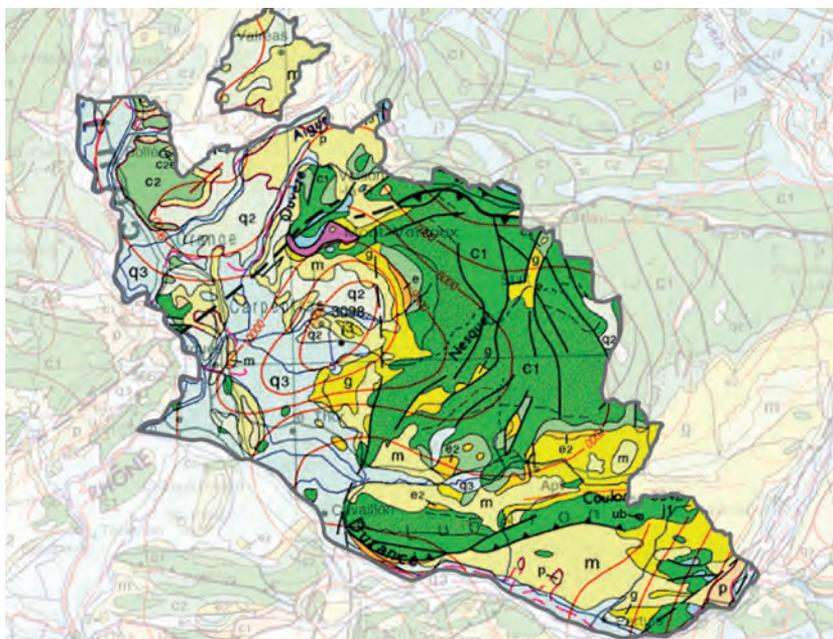
Le roc, l'eau et le vent...



les fondements des paysages Vauclusiens

PAYSAGES DE ROCHE

L'histoire géologique transparaît avec force en tout point du département : le socle a été soulevé, plissé, fracturé. Les grandes failles ont déterminé le tracé des cours des principaux fleuves et rivières. Les roches apparaissent à nu en de nombreux sites. Le calcaire est partout présent : les dalles du jurassique (tithonique) dans les Dentelles de Montmirail, les pierriers du sommet du Ventoux créé par le phénomène de cryoclastie (fragmentation de la roche par le gel), les gorges creusées dans le calcaire urgonien du Luberon (Aiguebrun) ou des monts de Vaucluse (Nesque) ; mais aussi terrasses d'alluvions anciennes du Rhône à Châteauneuf-du-Pape (galets de quartzite), de l'Eygue ou de l'Ouvèze, qui offrent des terroirs précieux pour le vignoble. Mais, au-delà de ces grandes structures géologiques, le département du Vaucluse recèle aussi une grande diversité minérale qui transparaît dans le paysage à travers la variété des marnes (dont les réputées marnes bleues de l'Aptien), des grès, des gypses et des ocres.



EXTRAIT DE LA CARTE GÉOLOGIQUE SIMPLIFIÉE AU 1/1 000 000 © BRGM

- | | | | |
|-------|--|----|--|
| q3 q1 | ALLUVIONS QUATÉRIAIRES, DÉPÔTS FLUVIATILES | ca | CALCAIRES GRÉSEUX, ARGILEUX ET MARNES DU CRÉTACÉ |
| m | MOLASSE ET SABLES MIOCÈNES | ur | CALCAIRES URGONIENS |
| g | MARNES, GRÈS VERTS, SABLES OCREUX ET ARGILEUX TERTIAIRES | tr | CALCAIRES DU TRIAS |

PAYSAGES DE PIERRE

Issue du sol, en plaquettes, moellons ou pierres de taille, la roche prolonge ses formes et ses couleurs dans les paysages construits. Ainsi en est-il des "terres rouges" de Flassan, de Mormoiron, de Villes-sur-Auzon, de Roussillon, de Rustrel ou de Gargas qui rougissent les villages et les fermes. La fabrication des ocres (qui se poursuit encore dans le pays d'Apt) a légué un paysage et un patrimoine minier très singuliers. Le Conservatoire des ocres de la couleur de Roussillon en prolonge l'histoire et les savoir-faire. Ainsi également de la "molasse*" (calcaire gréseux du Miocène) dite aussi "pierre du midi" qui a été exploitée dès l'époque romaine (forum d'Avignon, monuments antiques d'Orange, de Vaison ou de Cavailon, pont romain de Vaison ou pont Julien à Bonnieux, etc.) et qui fonde l'implantation de tous les villages perchés du département (les "Castrum" médiévaux), dans une étonnante superposition entre leurs sites d'implantation et la carte géologique. L'abbaye de Sénanque, joyau de l'architecture cistercienne implanté dans le vallon de la Sénancole, exprime de la plus belle manière la capacité de cette matière à faire vibrer la lumière. C'est dans cette pierre tendre, facile à creuser, qu'ont été sculptés en creux les habitats troglodytiques du Luberon (Cabrières-d'Aigues, Cadenet) ou des monts de Vaucluse (La Beaume, La-Roque-sur-Perne, Le Beaucet) et les très secrets moulins des gorges de la Sénancole ou de Véroncle. L'exploitation de ce matériau précieux pour le bâtisseur (calcaire tendre et non gélif, facile à extraire et à façonner) se poursuit de nos jours dans les carrières réputées du Luberon Nord (Oppède, Maubec, ou la Roche d'Espeil à Buoux) et des monts de Vaucluse (Saint-Pantaléon, Saint-Gens) qui profitent d'un regain d'intérêt pour ce matériau. Mais la pierre qui identifie le mieux certains paysages vauclusiens devenus emblématiques, c'est le modeste matériau d'épierrage, délité en plaquettes, lauzes et moellons, accumulés en clapas, (empilement d'épierrage en bordure de champs), en bancaou (terrasses), en cabanes (dites "bories*") ou en aiguiers couverts bâtis en pierre sèche. Ce sont plusieurs milliers de constructions, et des milliers de kilomètres de murs de soutènement qui façonnent les grands paysages lithiques du plateau des Claparèdes (Luberon) et des monts de Vaucluse, en faisant un des ensembles les plus riches et les plus denses du pays. Le village dit "des bories" à Gordes en est une représentation atypique et spectaculaire.

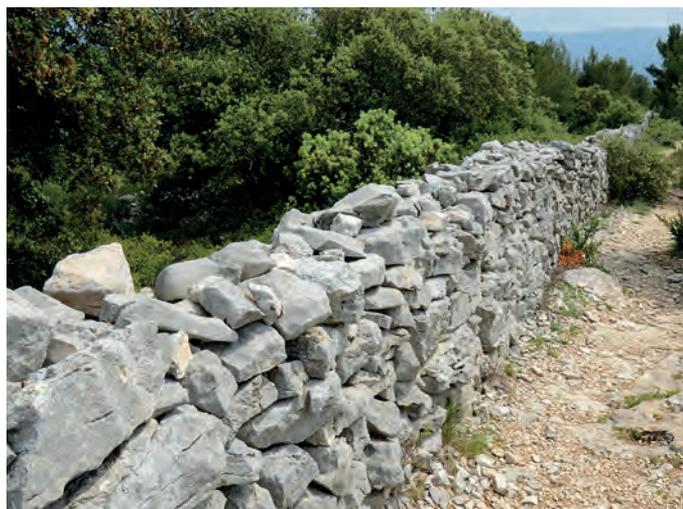
* voir glossaire p. 148



LE SENTIER DES OCRES À ROUSSILLON



ABBAYE DE SÉNANQUE À GORDES



LE MUR DE LA PESTE À LAGNES

PAYSAGES DE L'EAU



LE BARRAGE DE MALLEMORT SUR LA DURANCE - MERINDOL



LE PLAN - CADENET



LA RÉSURGENCE DE FONTAINE DE VAUCLUSE

On observe un frappant contraste entre les paysages de ces immensités sèches des monts de Vaucluse et des causses des monts d'Albion et du plateau de Sault - couverts d'une végétation xérophile (la garrigue), où le recueil de la moindre goutte de pluie donne lieu à un déploiement d'énergie considérable pour aménager dans le roc les aiguiers par millier (à Saint-Saturnin-lès-Apt, à Gargas ou à Lioux) - et ceux de ces anciens paluds drainés du pays des Sorgues au milieu desquels, le bocage des haies aidant, on se permet d'évoquer des régions lointaines (la "petite Normandie" d'Entraigues-sur-la-Sorgue). Tout semble les séparer, parce que leurs liens sont cachés et souterrains. Dans les grands massifs calcaires, l'eau s'infiltrait au travers des formations karstiques liées à la dissolution de la roche sédimentaire. Dolines, avens, gouffres conduisent l'eau vers les réseaux souterrains qui alimentent les sources qui sourdent au pied de chacun de ces massifs, ordonnant l'implantation des villages, fermes et hameaux. La résurgence de Fontaine-de-Vaucluse, au fond du Vallis Clausa auquel le département doit son nom, en est la manifestation la plus impressionnante par son ampleur et le caractère de son site. Les géographes en ont fait un nom générique en nommant par le terme de "source vaclusienne", ce type de résurgences rencontrées à travers le monde. La fontaine alimente le réseau des Sorgues d'une eau froide et régulière toute l'année, au contraire du débit des autres autres rivières du département (l'Eygue, l'Ouvèze, ou le Calavon) dont le lit semble démesurément large à l'étiage, image incompréhensible pour le visiteur qui ne connaît ce pays que l'été. Cette eau froide du réseau des Sorgues a amené à ce que s'y développe un microclimat qui favorise une exotique végétation médio-européenne. On y rencontre par exemple le frêne *excelsior* quand la région ne connaît que l'*angustifolia*. Les mairies, filioles, canaux, roubines, et bras de Sorgues canalisés dessinent, au milieu d'un paysage intime, un complexe réseau anastomosé, équipé de seuils, de martelières, et de biefs que seuls quelques initiés savent faire fonctionner dans leur complexité d'ensemble. L'énergie hydraulique a été très tôt exploitée, laissant aujourd'hui de superbes vestiges d'usines qui fonctionnaient encore au milieu du xx^e siècle (telles Saint-Albergaty, Valobre, Promial ou Trévouse), patrimoine intimidant aux potentialités inexploitées. La limite entre les paysages du sec et de l'humide est sans transition comme l'illustre la ligne de rupture de pente au pied des monts de Vaucluse. Les canaux - canal de Carpentras, canal Saint-Julien, canal Puy, canal de l'Hôpital - en ont, tout au long du millénaire, déplacé les frontières : à l'amont, un paysage antique : oliviers, vigne, fruitiers au sec, sur un parcellaire ancien. À l'aval, un parcellaire redessiné par le tracé géométrique des filioles d'arrosage et les cultures irriguées. Les deux grands "fleuves", le Rhône puissant et autrefois redouté, aujourd'hui corseté par des aménagements prométhéens, et la

Durance - fleuve quand elle rejoignait encore directement la mer par l'étang de Berre - qui recueille toutes les colères climatiques des Alpes et a toujours terrorisé les riverains (les villages s'en tiennent prudemment à l'écart), forment les deux grandes lignes (épaissies de leurs ripisylves quand elle n'a pas été sacrifiée au profit des corsets de terre) de ces paysages d'eau. Ils sont aussi les limites Sud et Ouest du département qui adosse ses autres frontières aux montagnes. Si ce n'était par le couloir rhodanien qui le rattache aux grands axes de circulation, le Vaucluse se prendrait pour une île. La rareté des ponts qui le relient aux régions voisines (il n'est pas innocent que le symbole de ce département en soit un pont rompu). Son histoire singulière, à travers la présence papale et son héritage (le Comtat Venaissin) en a longtemps fait une terre étrangère en royaume de France, confortant ce caractère insulaire. Mais l'histoire ici est elle cause ou conséquence ?

PAYSAGES DU VENT

Le Mistral, vent du Nord, fait la transparence cristalline de la lumière à laquelle sont venus se confronter les peintres épuisés par les impressions irisées du Nord. Il s'engouffre entre Alpes et Cévennes, descend la vallée du Rhône jusqu'à la mer en balayant (plus de 128 jours par an) toute la partie Ouest du département.

Les manières de bâtir se sont adaptées à sa poussée : le bâtisseur maçonne solidement le débord de toiture (la corniche dite "génoise") pour l'empêcher de soulever le toit des maisons ; le campanile échappe élégamment à sa poussée en ne lui offrant comme prise que transparence et légèreté.

Mais la trace la plus forte qu'il imprime au paysage, réside dans ce singulier bocage aux lignes perpendiculaires à la direction du vent, Nord Nord-Ouest le plus souvent, Nord-Ouest et bientôt Ouest quand le relief l'oblige à contourner l'obstacle (vallée de la Durance à l'est de Cavaillon, par exemple). Ces lignes orientent aussi l'implantation des fermes qui ne lui offrent qu'une longue façade aveugle. La vallée du Rhône, le pays des Sorgues, les débouchés des vallées du Calavon et de la Durance, sont modelés par ce réseau serré qui ferme les horizons, occulte tous les repères lointains et absorbe les aménagements et les villages.

Perçu comme un des paysages caractéristiques du Vaucluse, ce bocage est en fait un paysage relativement récent puisqu'il s'est surtout développé à partir des années 1830, en accompagnement de la révolution agricole du département qui voit son économie passer d'une production vivrière à une agriculture de marché (maraîchage et arboriculture) ouverte par l'arrivée du chemin de fer. Ces nouvelles productions nécessitent des protections nouvelles contre le vent quand la "rugosité" du paysage de polyculture savait s'en prémunir.

Ce bocage est complexe et combine plusieurs types de haies :

- les haies vives monospécifiques, autrefois uniquement composées de cyprès (*Cupressus sempervirens*), évoluant aujourd'hui (à cause de la maladie du cyprès) vers d'autres essences comme le cyprès de Leyland, le cyprès bleu ou le peuplier (*Populus nigra*) lui-même menacé dorénavant ;
- les haies vives composites (région des Sorgues) perpendiculaires aux directions principales données par les cyprès,
- les haies sèches de canne de Provence (*Arundo donax*), ces "caniers" ou "canisses" qui investissent de nouveaux usages dans les quartiers pavillonnaires

Ensemble, elles dessinent ce paysage de "huerta" comtadine qu'une nouvelle évolution des cultures rend parfois inutile comme on le voit avec la suppression des haies accompagnant le développement de la vigne dans la région de Violès, de Jonquières ou sur les coteaux d'Avignon.



LE BOIS DES DAMES - VIOLÈS



LES GRANDS JARDINS - MÉRINDOL



ROUSSILLON



LE MONT VENTOUX VU DE BLAUVAC

La modernité des paysages



PONT DU TGV - ZI DE COURTINE - AVIGNON

Le Vaucluse aime à se faire connaître pour son patrimoine et ses paysages traditionnels : les villages perchés sur leurs socles de restanques, les collines pittoresques portant ce qui reste de polyculture gagnée par la monoculture de la vigne, les grands paysages ouverts du causse d'Albion, la forêt profonde des monts de Vaucluse ou de l'ubac du Ventoux ou les paysages de pierre sèche du plateau des Claparèdes.

Pourtant, le Vaucluse est aussi le pays des paysages récents et, pour certains, très modernes. Ainsi le paysage totalement remodelé du Rhône date de la seconde moitié du xx^e siècle, la "huerta" bocagère n'a guère plus d'un siècle et demi, et les banquettes viticoles qui sculptent les versants des Dentelles de Montmirail sont une production récente d'à peine plus de deux ou trois décennies. On doit aux travaux de restauration des terrains en montagne (la "RTM") du xix^e siècle, la forêt du mont Ventoux. Les pittoresques étendues de lavande et de lavandin du plateau de Sault sont quand à elles issues du développement d'une économie récente.



Aujourd'hui, les courbes très tendues de l'autoroute et du TGV semblent glisser, parfois d'une manière hors-sol, dans un paysage sur lequel s'impriment, en nappes amorphes, les zones d'activités et l'habitat étalé contemporain. Ces paysages vauclusiens modernes nous rappellent avec insistance qu'il n'existe jamais que des paysages d'aujourd'hui. L'enjeu n'est pas de figer les traits sur telle ou telle représentation pittoresque attachante, mais de se donner les moyens de produire un paysage contemporain en résonance avec ce qui préexiste. De là l'attention qu'il convient de prêter aux couches superposées déposées par les époques précédentes et aux traces qui en témoignent, dont les traits donnent sens au lieu où l'on habite, et nourrissent l'identité de ses habitants.

vauclusiens

LE REBOISEMENT DES PRINCIPAUX RELIEFS

Après quelques siècles de défrichement (principalement depuis le Moyen-Âge) et d'exploitation intensive et sans réserves des versants par le pastoralisme et la production de charbon de bois qui provoquèrent de graves phénomènes d'érosion et d'inondation, une première loi sur le reboisement (datée de 1860) est suivie par d'autres dispositions "pour la restauration et la conservation des terrains en montagne". Des plantations vont alors être entreprises sur le mont Ventoux et dans le Luberon. Dans le Ventoux, les travaux ont commencé en 1875 par le versant Sud et se sont poursuivis jusqu'en 1936 sur les versants Nord et Sud-Est, nous livrant aujourd'hui ces nouveaux paysages boisés qui découlent de l'introduction massive de résineux comme le pin noir d'Autriche et le cèdre de l'Atlas. La forêt de cèdres du petit Luberon en est un témoignage remarquable.

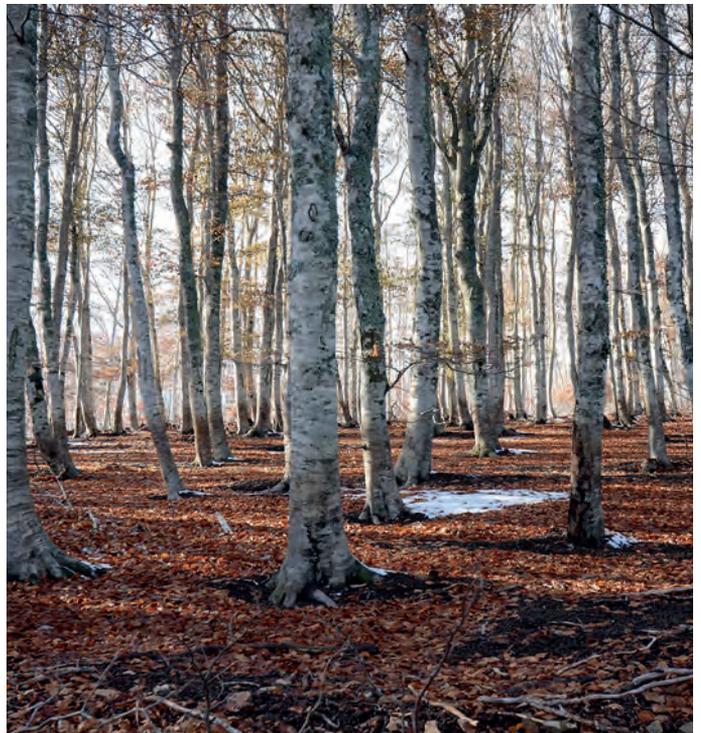
Aujourd'hui, la forêt vauclusienne atteint des surfaces qu'elle n'avait plus connue depuis les grands défrichements du moyen âge. Cette situation conduit à des questions nouvelles : la fermeture excessive de certains paysages comme dans la vallée du Toulourenc ou dans certaines parties des monts de Vaucluse et le développement du risque d'incendies dans les grands massifs ou sur des reliefs plus modestes comme le massif d'Uchaux qui combine dangereusement un étalement pavillonnaire et un enrésinement spontané.

LA "HUERTA" BOCAGÈRE DE LA PLAINE COMTADINE

Ce paysage de haies de cyprès cloisonnant de petites parcelles maraîchères, qui semble à chacun si caractéristique de ce que les géographes nomment la "huerta provençale" ne date en fait que du milieu du XIX^e siècle. Plusieurs facteurs sont à l'origine de sa mise en place :

- L'extension du réseau de chemin de fer, avec l'ouverture de la ligne Lyon-Marseille en 1855, a favorisé le développement des cultures maraîchères et fruitières en permettant la livraison rapide des productions sur les principaux marchés nationaux.
- L'aménagement du canal de Carpentras, inauguré en 1857, a rendu possible le développement de l'irrigation gravitaire sur de très importantes surfaces agricoles du département.

Ainsi la mise en place de ce réseau de haies brise-vent a-t-elle accompagné l'évolution de ces cultures. C'est à cette époque également qu'un habitat dispersé s'est développé dans la plaine car les cultures intensives exigeant une forte présence, les fermes se sont implantées sur place. Aujourd'hui de nouvelles pratiques agricoles conduisent à restructurer le parcellaire, à supprimer certains linéaires de haies, remplacés par des boisements de superficie au moins équivalente sur des délaissés. Des impératifs de réduction des coûts (par des techniques de plantation et de taille nouvelles), de réduction des intrants (utilisation de filets en arboriculture biologique) et d'adaptation au changement climatique (évolution des variétés) vont également entraîner de nouvelles évolutions de ce paysage agricole.



LA GRANDE MONTJOIE À AUREL



LA CROZETTE À MONTEUX



SAINT HILAIRE À PERNES-LES-FONTAINES



HAIES À CARPENTRAS ORTHO-2010@PACA-04-05-84 CO-FINANCEMENT FEDER ET DESSIN AGENCE PAYSAGES



LA BOISSIÈRE À MAZAN



BOMPOUS À RASTEAU



LA CROIX DE FER À MONIEUX



CHARANSOL À RICHERENCES

LE DÉVELOPPEMENT DU VIGNOBLE

Les paysages de monoculture de vignes, tels qu'on les connaît autour du Plan de Dieu, datent de la première moitié du ^{xx}^e siècle. Au début du ^{xix}^e siècle, la culture de la vigne se limite aux terres pauvres et, cela peut paraître étonnant aujourd'hui, le département est alors importateur en vin. Progressivement, la vigne va conquérir les bonnes terres, et des vignobles apparaissent entre Cairanne et Sainte-Cécile. Ils vont s'étendre en bénéficiant des problèmes économiques que rencontrent d'autres productions comme l'élevage du vers la soie et la culture de la garance, productions qui connaissent leur apogée dans les années 1850-60 et sont progressivement abandonnées à la fin du ^{xix}^e siècle. Après la crise du phylloxéra et la disparition quasi générale du vignoble dans les années 1870-1880, la vigne va quitter les versants en terrasses et descendre dans les plaines en affirmant une place nouvelle dans le paysage. Après le gel des oliviers en 1929 puis en 1956, la viticulture va évoluer vers une quasi monoculture qui produit un nouveau paysage très ouvert inconnu jusqu'alors. L'introduction d'un porte greffe américain résistant, et le développement des appellations d'origine à l'appui d'une politique de qualité, ont remis en situation les versants abandonnés, donnant lieu, dans les Dentelles de Montmirail notamment (Gigondas, Vacqueyras, Beaumes-de-Venise) à la création d'un paysage très moderne, aux qualités très inégales. Certains (Beaumes-de-Venise) ont été remarqués dans le cadre de la labellisation des paysages par le ministère de l'Environnement en 1992. Le vignoble de Châteauneuf-du-Pape fait exception par son histoire ancienne qui remonte au ^{xiii}^e siècle et à sa vocation d'approvisionner la cour pontificale. Au ^{xviii}^e siècle, il connaît déjà son plein développement et la vigne occupe la quasi totalité du territoire communal. L'exemple de Châteauneuf servira de modèle pour une délimitation de l'aire d'appellation (AOC) "Côtes-du-Rhône" et un décret de 1937 en définira les conditions. Cette innovation favorisera l'extension du vignoble et le développement de la qualité viticole. Aujourd'hui, le paysage viticole évolue de nouveau avec l'introduction des nouvelles préoccupations environnementales comme la lutte contre l'érosion de la biodiversité, la protection des sols et des nappes phréatiques et une meilleure prise en compte des relations santé/environnement. Ainsi l'introduction de nouvelles structures paysagères telles les haies composites ou des arbres ponctuels accueillant les auxiliaires de culture et le développement de l'enherbement font-ils apparaître un nouveau paysage viticole contemporain.

LES CHAMPS DE LAVANDE ET CHÊNES TRUFFIERS

Jusqu'au début du ^{xx}^e siècle, sur le plateau de Sault, les monts d'Albion ou les monts de Vaucluse, la lavande sauvage faisait l'objet d'une activité de cueillette. Les premières cultures de plein champ ont été lancées en 1890 entre Sault et Monieux. La mise au point du procédé industriel d'extraction du parfum mis au point après la première guerre mondiale a provoqué l'expansion considérable de cette culture, confortée à partir des années 1975 par "l'invention" du lavandin (hybride dit "Grosso" entre la lavande vraie et la lavande aspic). Cette extension s'est produite au détriment de la production de céréales qui dominait jusqu'alors dans ces paysages. La relance, à partir de 1985, de l'antique production du petit épeautre (appelé aussi "le blé des gaulois"), une culture adaptée aux altitudes des plateaux (entre 400 et 900 mètres) et très appréciée aujourd'hui (sa rusticité l'autorise à se dispenser de désherbant et de pesticides), permet aux céréales d'être encore présentes dans la rotation des cultures des plateaux, ce qui nous offre aujourd'hui cette marqueterie colorée qui fait le bonheur des photographes et des touristes. De la même manière, jusqu'au début du ^{xx}^e siècle, on cherchait les truffes dans la garrigue au pied des chênes verts ou des chênes blancs (*Quercus ilex* et *Quercus pubescens*) dont les racines étaient naturellement mycorhizées par le mycélium du champignon *Tuber melanosporum*. Puis, on a entrepris de planter des chênes "truffiers" sur les terres les moins productives comme celles libérées par les anciennes vignes abandonnées suite au phylloxéra, les terrains en pente ou les sols alluvionnaires pauvres en bordure du Lez ou de l'Eygues. Plus récemment, ces plantations se sont étendues avec parfois des modes de cultures modernes recourant à l'irrigation. Les vergers de truffiers se développent, offrant un nouveau visage aux paysages du nord du département et particulièrement dans l'enclave des Papes autour de Valréas.

LES GRANDS ALIGNEMENTS DE PLATANES

Les alignements de platanes représentent une des figures paysagères caractéristiques du Vaucluse et, plus globalement, de la Provence. Pourtant, l'essence n'a été introduite qu'au XVIII^e siècle, pour progressivement remplacer les ormes (malades de la graphiose) et les mûriers devenus inutiles depuis l'abandon de la sériciculture. On retrouve ainsi le platane systématiquement planté sur les mails et sur les "cours" (boulevards) urbains qui se sont développés dès la fin du XVIII^e siècle sur les lices des anciens remparts, dans le cadre des projets d'embellissement des villes. On les retrouve également en marquage monumental des allées des grandes propriétés ou des avenues d'entrées des villes et des villages. C'est cette essence qui fut choisie dans le cadre des grandes politiques de l'État en faveur de plantations d'alignement le long des routes nationales. Il en reste de beaux vestiges le long de l'ex route nationale 7 (devenue la RD 907 au nord d'Avignon) ou de l'ancienne RN 100 (RD 901), malheureusement encore trop souvent sacrifiés à l'occasion de chaque projet d'aménagement. L'apparition du chancre coloré, provoqué par le champignon *Ceratocystis platani* introduit sur le port de Marseille durant la dernière guerre, en provoquant la disparition de dizaines de milliers de platanes (le pays des Sorgues a été particulièrement touché depuis les années 90) bouleverse radicalement depuis le paysage arboré du département. La mise au point par l'INRA d'un hybride résistant (PLATANOR® Vallis clausa) permettra de conserver localement la silhouette remarquable de l'espèce mais elle n'empêchera pas la tendance, salubre du point de vue de la biodiversité*, à la variété des essences dans les structures paysagères du département.



LE GRAND BARSAN À VAISON-LA-ROMAINE

LA CRÉATION DES PAYSAGES DU RHÔNE ET DE LA DURANCE

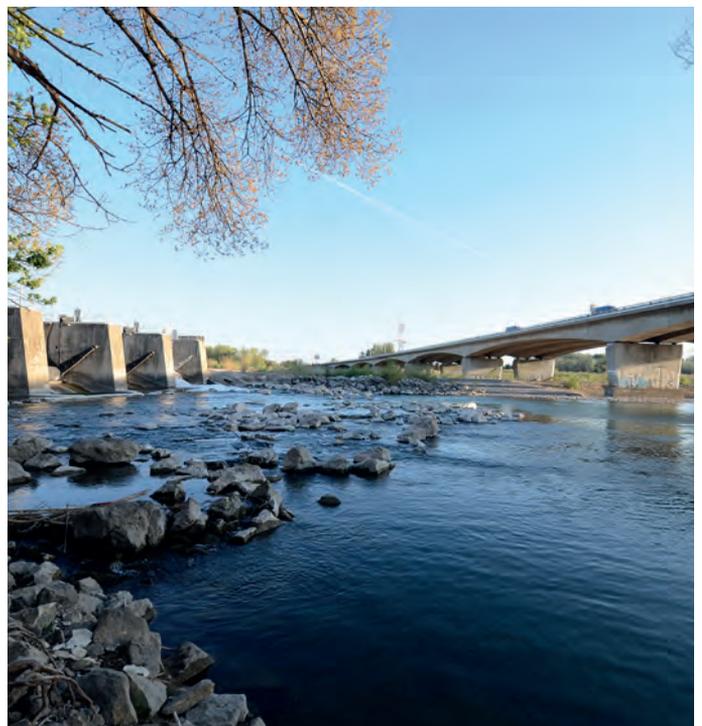
Jusqu'au XIX^e siècle, le Rhône et la Durance restent des fleuves instables (dans leur lit) et menaçants.

"Le Rhône, torrent furieux descendu des Alpes", MICHELET "La Durance inconstante, sans lit, sans borne et sans retenue", PLINE.

La plaine est régulièrement inondée par les crues, et les chenaux changent fréquemment de tracé. Les deux vallées apparaissent de ce fait comme de véritables frontières naturelles et non comme des voies de passage. La rareté des ponts sur le Rhône en témoigne encore. Des protections ponctuelles étaient réalisées (aménagements de digues, réalisation d'épis) mais les crues restaient des menaces permanentes.

Les grands aménagements n'interviendront qu'au milieu du XX^e siècle :

- sur la Durance, la construction du barrage de Serre-Ponçon dans les années 1950 va en régulariser le débit et le réduire de façon importante du fait des prises d'eau du canal d'EDF.
- sur le Rhône, un grand programme national d'aménagements hydrauliques (prévention des crues, navigation, irrigation et production d'énergie) sera mené à partir des années 1950 par la Compagnie Nationale du Rhône créée à cet effet dès les années 1930. Aujourd'hui, le Rhône offre un paysage moderne totalement architecturé dont certains ouvrages sont désormais protégés au titre des sites ou des monuments historiques. Pourtant, bien que raréfiées, les crues n'ont pas disparu et la croyance en une maîtrise totale de la nature par la technique n'est plus de ce temps. Dans cet esprit, d'autres démarches sont engagées, à l'échelle cette fois du bassin versant* (Plan Rhône), qui orientent les actions vers plus de négociations avec les territoires, et conduisent à laisser certains paysages à l'expansion des eaux pour au contraire ne protéger que les secteurs urbanisés.



PONT DE L'A7 ET CENTRALE ÉLECTRIQUE À BONPAS - CAUMONT-SUR-DURANCE



USINE DE CADEROUSSE

* voir glossaire p. 148

L'ÉMERGENCE DE LA « VILLE EN GRAPPE »

Au débouché de l'axe rhodanien, irrigué par les grandes voies de communication Nord/Sud et Est/Ouest qui structurent le développement du grand sud-est, le territoire situé dans un rayon de 25 km autour d'Avignon constitue un réseau de villes (petites et moyennes) qui forment "une ville en grappe" très singulière. Ce territoire est soumis à une forte dynamique de développement urbain : les quartiers nouveaux, les "zones" pavillonnaires, les "zones" commerciales et d'activités, développent une forme urbaine à faible densité, très consommatrice d'espace, directement en concurrence avec l'activité agricole qui reste essentielle à l'équilibre économique, spatial et paysager de ce territoire.

Cet étalement urbain se traduit notamment par l'éirement linéaire de ces extensions le long des principaux axes de communication (Avignon - Carpentras, Avignon - Remoulins, RN7 au Sud et RD 907 au Nord d'Avignon) et les principales entrées de la plupart des villes du département : Apt, Bollène, Carpentras, Cavaillon, Pertuis, Orange, Piolenc, Vaison-la-Romaine, etc.

Cette image d'un urbanisme qui semble s'être développé sans règle ni projet, qui offre des formes banalisées identiques du nord au sud du pays, illustre la problématique paysagère dite "des entrées de villes" qui représente la partie la plus visible de cet étalement urbain contemporain, le "paysagement" des ronds-points étant devenu la figure emblématique qui n'est pourtant pas à la hauteur de l'enjeu.

Car cet enjeu majeur de l'avenir paysager du département réside dans la recherche d'un projet spatial, urbain et paysager qui mette en cohérence la trame verte agricole et cette forme urbaine très étalée. Ce projet doit s'appuyer notamment sur une mise en valeur des structures linéaires (les rivières et leurs ripisylves, les canaux, le réseau viaire et ses plantations d'alignement) qui assurent les liens fonctionnels, écologiques et paysagers entre les pôles multiples de cette ville en réseau. Ce projet représenterait également une réponse urbaine à la nécessité de création des corridors écologiques (la trame verte et la trame bleue résultant des lois Grenelle 1 et 2) qui pourront être également les supports pour la création de liaisons destinées au développement des déplacements doux.

Trouver les référents urbanistiques et paysagers modernes à cette ville étalée permettant de lui donner un caractère maîtrisé, représente l'autre volet de ce projet spatial à construire. Compte-tenu de la rapidité du processus et de son irréversibilité relative (à l'échelle de temps historique), il s'agit là d'un enjeu d'une urgence absolue au regard des exigences modernes de l'économie (tourisme, agriculture, parcs d'activités) ainsi qu'au regard de la qualité des paysages vécus par les populations.

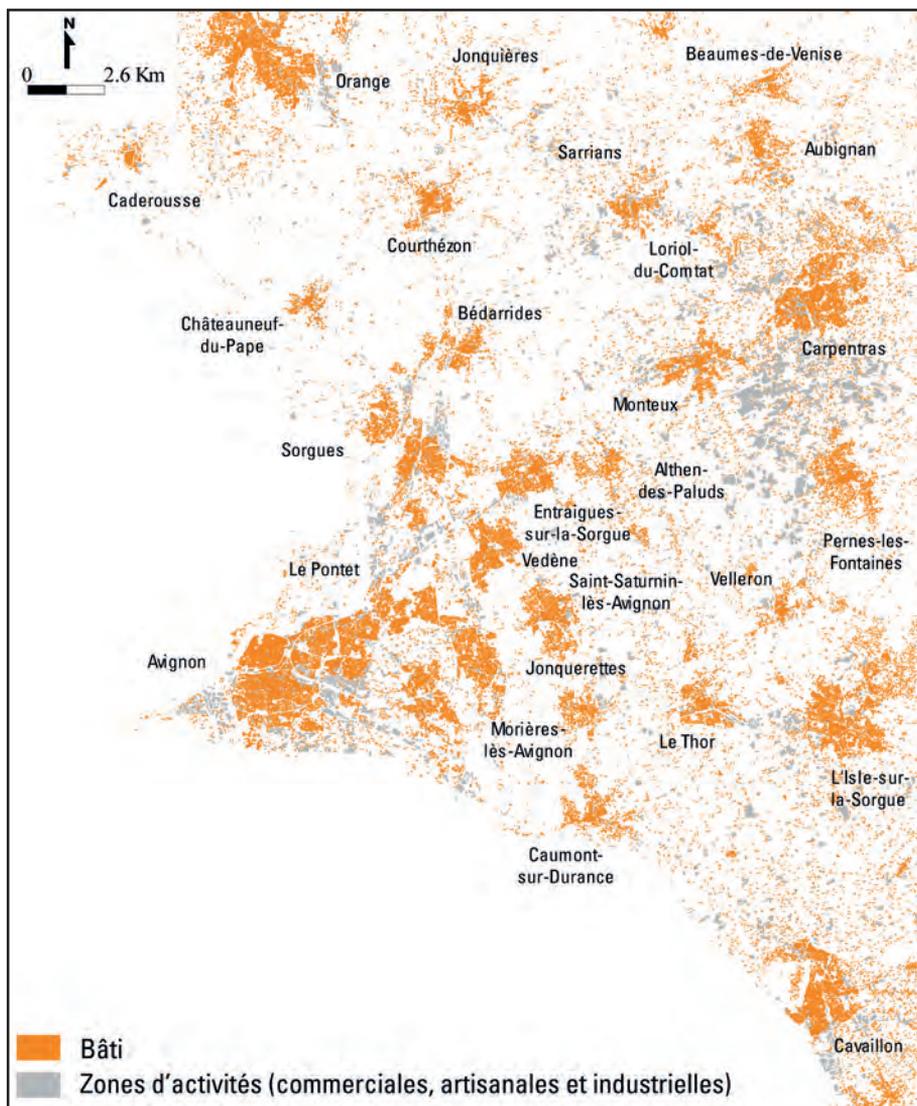
L'atlas des paysages de Vaucluse, par la mise en évidence des différentes "structures paysagères" et des enjeux localisés pour chacune des 16 unités de paysage du département, se veut un outil au service des aménageurs et des acteurs du territoire pour les aider dans cette recherche d'un projet de paysage maîtrisé.



RUE JEAN GIOINO - LE PONTET



BOULEVARD FERNAND MAILLAN - VELLERON



URBANISATION EN VAUCLUSE 2010 - BDTPO © IGN*

* voir glossaire p. 148

La biodiversité, nouvel enjeu paysager

Parmi les grands enjeux contemporains qui influencent l'évolution des paysages vauclusiens, la lutte contre l'érosion de la biodiversité porte des effets multiples dont on peut anticiper l'avènement.

Certains de ces effets vont dans le sens d'un confortement de toutes les "structures paysagères" majeures (les ripisylves particulièrement) qui constituent la charpente géographique de la future "trame verte et bleue" du département : celles du Rhône et de la Durance bien entendu, mais aussi, celles, parfois réduites à l'état de vestiges de tout le réseau de rivières et ruisseaux à régime méditerranéen : le Calavon, l'Aygues, l'Ouvèze, etc. Le réseau des Sorgues offre de ce point de vue une caractéristique différente ; c'est l'ensemble du territoire résultant du drainage au moyen-âge, d'anciens paluds, par un réseau anamorphosé de canaux, mayres et fossés, qui en tant que milieux humides (rares et précieux en région méditerranéenne) a vocation à préserver un maillage de structures végétales liées à l'eau. Le bocage comtadin en est l'expression actuelle, insuffisamment connue, appréciée, valorisée.

D'autres évolutions du paysage en réponse à l'érosion de la biodiversité contribueront à créer des paysages ou des aménagements plus contemporains :

- le maintien ou la régénération d'une richesse et d'une diversité faunistique et floristique conduit au développement de haies et de bandes enherbées en limites de parcelles,
- les cultures à sols enherbés se substituent aux cultures à sols nus,
- des corridors écologiques qui mettent en réseau les grandes réserves biologiques du territoire (réserves de biosphère du Ventoux et du Luberon, Monts de Vaucluse, Alpilles etc.) viendront défragmenter ce territoire en traversant les vallées (Calavon, Durance) aujourd'hui devenues des obstacles aux déplacements des espèces par l'accumulation d'infrastructures linéaires, telles les routes, les autoroutes ou les voies de chemins de fer.

Certaines de ces continuités ne pourront être rétablies que par l'aménagement d'ouvrages de franchissement (inférieur ou supérieur) dont les incidences sur le paysage devront être anticipées.

Cette question de la biodiversité, comme les autres questions sectorielles, aura un impact sur l'évolution des paysages vauclusiens. Les blocs diagramme schématisant les structures paysagères de chacune des 16 unités paysagères du département serviront de "cahier des charges" morphologiques à ces transformations.



LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES : DES CONTINUITÉS À MAINTENIR – LAC DE MONIEUX DEPUIS LA D942



LES RIPISYLVES DES SORGUES : UNE BIODIVERSITÉ REMARQUABLE. À PRÉSERVER – LES PRÈS À BÉDARRIDES

L'énergie : des paysages de transition



CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE BLAUVAC

La production d'énergie a toujours été une fonction essentielle des paysages vauclusiens, car "tout ce que l'homme consomme est de l'énergie transformée". Cette transformation de l'énergie solaire en calories absorbables par le vivant et/ou utilisable (chaleur, électricité, énergie mécanique) est l'un des attributs des territoires. L'histoire de l'énergie dans le Vaucluse en a légué de nombreux témoignages patrimoniaux.

Le magnifique patrimoine hydraulique qui ponctue le réseau des Sorgues et le Rhône, (les usines de Valabre ou de Trévouse à Entraigues-sur-la-Sorgue, Saint-Albergaty à Althen-les-Paluds, le Canal de Donzère), les vestiges des charbonnières du Ventoux et des Monts de Vaucluse en sont des témoignages éloquentes.

L'énergie éolienne dont les effets ont tant marqué les paysages vauclusiens (les haies, les corniches génoises, les campaniles de fer forgé) nous a légué les moulins (à Goult, à Saint-Saturnin-les-Apt). Une image emblématique de la silhouette du rocher des Doms à Avignon avec ses moulins à vent, fait partie de l'imaginaire vauclusien.

Avec le recul, ces ouvrages acquièrent aux yeux de tous, une valeur patrimoniale dont le classement au titre de Monuments Historiques de l'usine-barrage André Blondel à Bollène ou de la rue des Teinturiers à Avignon est l'expression.



USINE-ÉCLUSE D'AVIGNON

La fin de la période du pétrole bon marché, les conséquences climatiques de l'usage des énergies fossiles et les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de la production d'électricité nucléaire, ouvrent une nouvelle période pour les paysages vauclusiens, invités à retrouver leur vocation de production d'énergies. Le solaire (plus de 2 500 heures par an, soit un des départements les plus ensoleillés de France), l'éolien et l'hydraulique sont les plus porteuses de nouveaux paysages contemporains. L'utilisation, de la biomasse (bois/énergie, cogénération par méthanisation de déchets organiques, agricoles et urbains) et la production de biocarburants de 2^e et 3^e génération, sont aussi des ressources dont la valorisation transformera les paysages.

À la transition énergétique en marche dans le monde, correspond une transition des paysages vauclusiens. Cet Atlas, par la caractérisation de chacun d'eux, doit aider à en maîtriser et à en diversifier les formes et les implantations.



USINE DE VALOBRE ENTRAIGUES



ÉOLIENNE DE LA C.N.R. - PROMENADE LÉON PERRIER - BOLLÈNE

Les paysages urbains

Chaque site d'implantation d'une ville est unique et offre, de ce point de vue des caractères spécifiques à chacune d'elle. Il en est ainsi de la puissance paysagère de la confluence du Rhône et de la Durance à Avignon, de la confrontation ville/relief offerte par l'adossement à la colline Saint-Eutrope à Orange ou à la colline Saint-Jacques à Cavailon, de l'encaissement de la ville dans l'étroite vallée du Calavon à Apt ou encore de la frappante opposition entre le bourg médiéval perché sur sa roche en rive gauche de l'Ouvèze et "l'étalement" de la ville romaine (puis moderne) sur le plan de Vaison-la-romaine en rive droite (voir p. 137 à p. 147 : Paysages de 10 villes vauclusiennes). Pour autant, la typologie des paysages urbains que l'on perçoit en parcourant les villes, du fait vraisemblablement d'un niveau d'anthropisation plus élevé en ville qu'en campagne, est plus liée à la période d'édification de chacun des quartiers d'une ville qu'aux caractères morphologiques de l'unité de paysage dans laquelle elle se situe. Ainsi, la forme urbaine, qui organise la trame viaire et la typologie du bâti qui y est implanté, offre très nettement à distinguer les paysages urbains anciens hérités du moyen-âge, de ceux des extensions des faubourgs des XVIII^e ou XIX^e siècles, des quartiers de grands ensembles ou de l'étalement pavillonnaire du XX^e siècle. Chaque époque de l'urbanisme des villes offre ainsi un "type" de paysage urbain caractérisé comme suit :

LES CENTRES HISTORIQUES

Caractéristiques

Une trame urbaine dense sur une maille viaire étroite et tortueuse. Un bâti contigu d'architectures traditionnelles.

Peu d'espaces libres. Peu ou pas "d'espaces verts". Il règne ici une dominante minérale du paysage.

Enjeux paysagers

La qualité de ce type de paysage urbain tient à l'entretien des façades (programme de ravalement), à l'exigence de qualité sur les rez-de-chaussée (qualité des vitrines et enseignes, non prolifération des garages) et du traitement de l'espace public.

Les plantations en pieds de façades peuvent apporter une dimension végétale à ce paysage minéral.



ORTHO-2010 ©PACA-04-05-84



RUE DU REFUGE - CARPENTRAS

LES FAUBOURGS

Caractéristiques

La voirie est plus large, composée sur des axes organisés (avenues, boulevards) aux tracés composés, plantés d'arbres de haute tige (platanes, le plus souvent, mais aussi micocouliers, plus rarement frênes).

Présence de squares ou de parcs publics.

Enjeux paysagers

Au-delà de la gestion des façades (ravalement), le paysage tient à la qualité des plans de gestion des arbres d'alignement, à la qualité des mobiliers, de la signalétique et des enseignes urbaines ainsi que des vitrines commerciales.

La préservation des squares, parcs publics et espaces verts résidentiels est un enjeu fort de la qualité paysagère de ces quartiers.



ORTHO-2010 ©PACA-04-05-84



COURS JEAN-JAURÈS - VALRÉAS

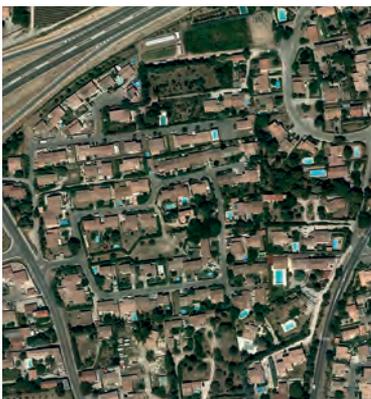
LES QUARTIERS PAVILLONNAIRES

Caractéristiques

La généralisation de l'usage de l'automobile a permis à partir des années 60 jusqu'à la fin du XX^e siècle, l'étalement urbain pavillonnaire. Il a provoqué la naissance d'un paysage stéréotypé de lotissements à faible densité et aux espaces publics banalisés. Ces quartiers sont pauvres en services.

Enjeux paysagers

Ces quartiers vont évoluer dans le sens d'une densification (le phénomène BIMBY*), de création de centralités secondaires (services et commerces de proximité) et d'amélioration de l'espace public par un projet végétal.



ORTHO-2010 ©PACA-04-05-84



LES HAUTES FERAILLES - CAVAILLON

* voir glossaire p. 148

LES GRANDS ENSEMBLES

Caractéristiques

Ces quartiers sont conçus sur la base de la "tabula rasa" foncière et paysagère, au profit de plans de masse très géométriques où toute référence à la notion de "rue" est effacée, conformément aux injonctions de la charte d'Athènes. Ils disposent de "grands ensembles" (barres et tours) et de vastes espaces libres à l'origine très plantés, aujourd'hui détournés au profit du stationnement.

Enjeux paysagers

Le concept de "rénovation urbaine" de ces quartiers vise la dimension sociale, économique (ZFU*) et urbanistique. Sur cette dernière dimension, le paysage urbain fait l'objet d'une requalification par un triple processus :

- la résidentialisation qui vise, par intervention sur les plans de masse, à créer des distinctions entre les "espaces publics" (rues, places) et les espaces de résidence (fermés), la requalification de l'espace public et le projet végétal ;
- l'amélioration des logements qui transforme les façades par création de loggias et par l'isolation thermique ;
- l'implantation de commerces, services et activités qui ouvre les rez-de-chaussée sur l'espace public.

La production d'énergie (dispositifs photovoltaïques en couvertures de parkings ou en toitures) fait également partie de ces nouveaux enjeux paysagers.



ORTHO-2010@PACA-04-05-84



FAUBOURG DES CONDAMINES - CAVAILLON



FAUBOURG DES CONDAMINES - CAVAILLON

LES "ZONES D'ACTIVITÉS" ET "ZONES COMMERCIALES"

Caractéristiques

Le même mouvement du "tout voiture" lié aux théories modernes du zonage fonctionnel a provoqué l'étirement le long des axes de circulation, des quartiers d'activité et des zones commerciales. Cette ville contemporaine qualifiée très tôt (dès les années 70) "d'entrées de ville" désigne cet urbanisme alignant, sans règle ni projet, des boîtes métalliques multicolores et une prolifération d'enseignes et de panneaux publicitaires.

Enjeux paysagers

C'est vraisemblablement l'enjeu paysager majeur du Vaucluse. Toutes les petites, moyennes et grandes villes du département sont touchées par ce phénomène des "entrées de ville" qui appellent des projets de paysage combinant une réglementation de la publicité, la plantation d'arbres de haute tige et la requalification des façades.

Ici encore, la production d'énergie fera partie de ces enjeux paysagers.



ORTHO-2010@PACA-04-05-84



CENTRE LECLERC BOLLÈNE-ÉCLUSE

VERS DE NOUVEAUX PAYSAGES URBAINS

La loi SRU* de 2000 visait à limiter l'étalement urbain, dévoreur d'espaces et de paysages, et invitait à "construire la ville sur la ville". Depuis, les lois Grenelle 1 et 2 amènent à une plus grande prise en compte des enjeux environnementaux de l'urbanisme et de la construction. Un nouveau paysage urbain émerge avec une plus grande compacité urbaine associée à l'introduction de la biodiversité dans la ville. Apparaissent alors des formes urbaines moins consommatrices d'espace, qui renvoient, comme les éco-quartiers ou l'habitat individuel dense (sous la forme des "maisons de ville"), à un retour à l'efficacité environnementale et sociale du village ou de la ville d'avant la voiture, plus en harmonie avec les paysages.



AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULE - CAVAILLON

* voir glossaire p. 148

Les représentations sociales des paysages



LE SENTIER DES OCRES - ROUSSILLON



PALAIS DES PAPES - AVIGNON



PLACE DE LA MAIRIE - ROUSSILLON



MOULIN VALLIS CLAUSA - FONTAINE-DE-VAUCLUSE

La réalisation de l'atlas a donné lieu à une enquête auprès des habitants, des élus, de "professionnels" et de visiteurs. Ils ont été questionnés sur leur perception des paysages vauclusiens, comment ceux-ci étaient vécus et pris en compte dans leur quotidien et leurs pratiques, sur les lieux perçus comme remarquables ou au contraire dégradés, et comment ils vivaient les changements de ces paysages. Les résultats montrent que l'identité vauclusienne est profondément définie par les paysages de reliefs, les villages mais aussi par les paysages agricoles.

Les reliefs

Ils constituent les éléments stables du cadre de vie des vauclusiens. En cela, ils sont une référence. Le Mont Ventoux, les Dentelles de Montmirail et le Luberon sont des espaces naturels reconnus de tous. Les Monts de Vaucluse constituent des espaces diversifiés, parfois considérés comme un peu secrets et souvent très appréciés des randonneurs.

Les villages

Ils ont une place très importante dans la visibilité du Vaucluse. Le vieux village perché est identifié comme un patrimoine témoin de l'histoire. Pas moins de 42 communes ont été citées en tant que "villages typiques".

Les paysages agricoles

Les éléments les plus utilisés pour décrire le département sont majoritairement agricoles. La vigne retient particulièrement l'attention des habitants, elle symbolise des paysages façonnés par l'homme.

L'eau

L'eau est un élément paysager souvent cité pour décrire le Vaucluse. Les Sorgues, les canaux et le Rhône sont les plus emblématiques. La Durance, plus confidentielle, est surtout remarquée par les professionnels et les élus.

Le patrimoine

Les éléments patrimoniaux relatifs à l'archéologie, à l'histoire et à la culture constituent une référence pour les habitants. Avignon et Orange en sont des témoins privilégiés.

L'arbre, un symbole du Vaucluse

Enfin l'arbre, qu'il provienne de l'agriculture (vergers, haies de cyprès), des forêts (pin d'Alep, cèdres, chênes verts ou chênes blancs, arbousiers, amélanchiers) ou des villes (platanes, micocouliers), représente un symbole fortement perçu par les vauclusiens.

Une grande variété de paysages

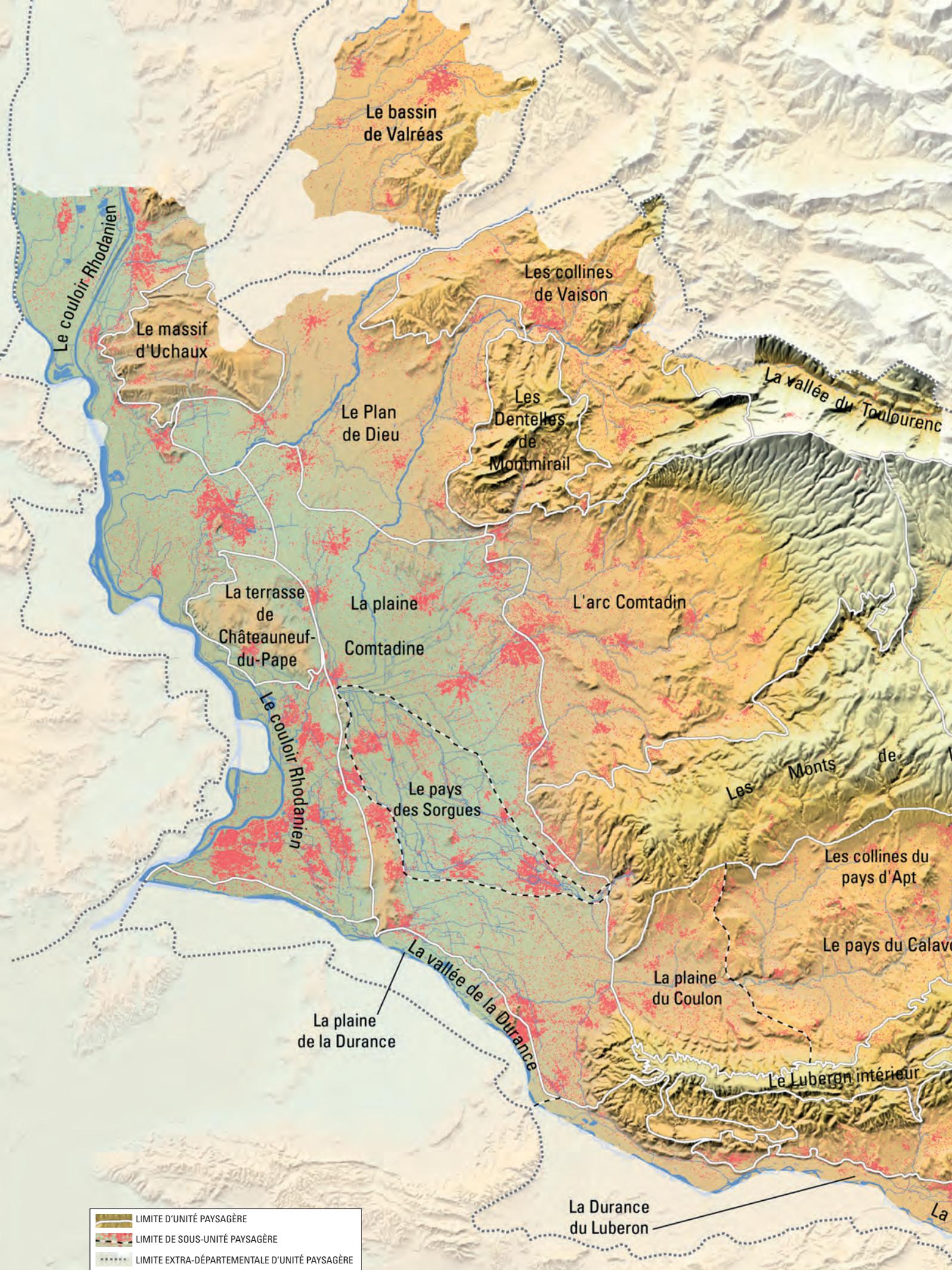
Le Vaucluse est souvent considéré comme un territoire où l'on passe rapidement d'une variété de paysages à une autre. Cette grande diversité est évoquée en tant que richesse aussi bien par les habitants que par les touristes.

La perception de l'évolution des paysages par les Vauclusiens

Les paysages sont définis dans leur ensemble par des espaces naturels qui sont protégés et semblent alors immuables. Lorsque les vauclusiens parlent de l'évolution des paysages, ils évoquent plutôt "leurs paysages de proximité". Les changements décrits, sont souvent mis en relation avec les pressions démographiques et foncières et avec notamment l'extension des zones commerciales périurbaines "qui étaient des espaces agricoles".

Cette question est abordée par les professionnels qui mettent l'accent sur l'évolution des paysages liée aux changements des activités agricoles. L'agriculture a façonné les paysages du département, par son contrôle de l'eau et par l'esthétique de ses productions. Il s'agit d'un enjeu important de l'évolution des paysages du département. D'une manière générale, la perception des habitants révèle une vision positive du Vaucluse. Quelques habitants font état de leurs inquiétudes sur la diminution des surfaces agricoles ; une grande majorité continue cependant d'envisager le Vaucluse, essentiellement à partir d'éléments naturels ou agricoles. Les paysages urbains ne sont rapportés que pour signaler leur passé historique.

L'enquête sociologique complète réalisée en Vaucluse pour cet ouvrage est présentée en ligne sur le site web dédié à l'Atlas : www.paysages.vaucluse.fr



	LIMITE D'UNITÉ PAYSAGÈRE
	LIMITE DE SOUS-UNITÉ PAYSAGÈRE
	LIMITE EXTRA-DÉPARTEMENTALE D'UNITÉ PAYSAGÈRE

16

unités paysagères du Vaucluse



1 – Le bassin de Valréas.....	p. 30
2 – Les collines de Vaison.....	p. 36
3 – La vallée du Toulourenc.....	p. 42
4 – Le massif d’Uchaux.....	p. 48
5 – Les Dentelles de Montmirail.....	p. 54
6 – L’arc Comtadin.....	p. 60
7 – Le plateau de Sault.....	p. 66
8 – Le Plan de Dieu.....	p. 72
9 – La plaine Comtadine.....	p. 78
Le pays des Sorgues.....	p. 84
10 – Le couloir Rhodanien.....	p. 86
11 – La terrasse de Châteauneuf-du-Pape.....	p. 92
12 – Les Monts de Vaucluse.....	p. 98
13 – Le pays du Calavon.....	p. 104
La plaine du Coulon.....	p. 110
Les collines du pays d’Apt.....	p. 111
Le haut Calavon.....	p. 112
14 – Le Luberon intérieur.....	p. 114
15 – Le pays d’Aigues.....	p. 120
La moyenne montagne de Mirabeau.....	p. 126
16 – La vallée de la Durance.....	p. 128
La plaine de la Durance.....	p. 134
La Durance du Luberon.....	p. 135
La Durance de Haute-Provence.....	p. 136



Le bassin de Valréas



“ Nous sommes exposés à tous les vents ; c’est le vent du Midi, c’est la bise, c’est le diable, c’est à qui nous insultera... nos montagnes sont charmantes dans leur excès d’horreur ; je souhaite tous les jours un peintre pour bien représenter l’étendue de toutes ces épouvantables beautés.”

MARQUISE DE SÉVIGNÉ,
LETTRE À M. DE COULANGES, GRIGNAN, 1695

MISTRAL À VALRÉAS

Grillon
Richerenches
Valréas
Visan

Cette “enclave” héritée des possessions papales en Comtat Venaissin, correspond dans ses limites à un bassin sédimentaire, bordé par des reliefs qui le cernent visuellement. Largement mises en valeur par la viticulture, les vues sont entrecoupées par des bosquets de chênes verts et des plantations de chênes truffiers.

Ces paysages sont identifiés par les changements de couleurs et de lumières. Les couleurs estivales des cultures contribuent à ces paysages en mouvement tels que les champs d’oliviers, les vignes, et les champs de lavande, de blé, et de luzerne. Ces espaces agricoles sont mieux considérés en été, car **“en hiver les paysages habituels ne sont pas jolis”**. D’où l’importance des saisons dans la perception de ces paysages. Les espaces

naturels sont composés de “chênes, de pins et de bosquets”. Les petits villages sont également des éléments perçus par les habitants. On ne trouve pas, dans ces propos, de référence à un relief ou un élément identifiant particulier. Pour un responsable travaillant sur le tourisme du département, cette unité “est dominée par la vigne et la lavande”.

EXTRAIT DE L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE RÉALISÉE À L'AUTOMNE 2012

UN PAYSAGE CEINTURÉ DE RELIEFS ET COURS D'EAU



ROUTE DE VINSOBRE À VALREAS

Valréas se situe au centre d'un bassin vallonné, à 200 m d'altitude environ, entouré de reliefs marqués. Au nord, le Serre Pelé (664 m) et la montagne de la Lance (1 259 m) ferment l'horizon. À l'est, le bassin est bordé par le petit plateau de Visan- Vinsobres qui le sépare de la vallée de l'Aigues, alors que vers le sud, la transition se fait plus en douceur.

Le Lez borde le nord-ouest du bassin ; sur certains tronçons, il marque la limite du département. L'Hérein marque une limite au sud ; il rejoint le Lez à Suze-la-Rousse (Drôme).

UNE UNITÉ GÉOLOGIQUE

Cette cuvette est liée à la présence d'un vaste synclinal* entre Valréas et Jonquières. Constitué au Miocène, ce bassin sédimentaire est largement recouvert d'alluvions récentes liées à la présence de nombreux cours d'eau. Des affleurements de molasse (miocène inférieur) ou de safre (miocène moyen) sont à l'origine de l'implantation des villages, tel Grillon. Ce safre est une roche tendre favorable à l'implantation de constructions troglodytes.

UNE DES PLUS IMPORTANTES COMMANDERIES DES TEMPLIERS DE PROVENCE



RICHERENCHES

Richerenches, commanderie des Templiers du XII^e, a conservé sa structure très particulière en damier, protégée par une enceinte fortifiée. Elle est une des plus anciennes et des mieux conservées de Provence. Beaucoup d'éléments d'architecture du XII^e au XVIII^e y sont présents. L'ensemble de la partie centrale du village constitue un patrimoine protégé : site inscrit depuis 1976.

* voir glossaire p. 148

UNE PARTICULARITÉ DE L'HISTOIRE



NOUVELLE DESCRIPTION DU COMTAT VENAISSIN, PAR ETIENNE GHEBELLINO, 1580

La formation de l'enclave des papes dans le département de la Drôme prend son origine à l'époque des Papes d'Avignon. La suppression de l'ordre du Temple en 1312 entraîne la cession à la Papauté de l'importante commanderie de Richerenches. En 1317, le pape Jean XXII acheta Valréas et probablement Grillon au Dauphin de Viennois. Le pape Clément VI acquit Visan en 1344.

Le rattachement des états pontificaux à la France intervenant en 1791, postérieurement à la création des départements, la Révolution française respecta cette particularité territoriale, sauf de 1793 à 1800 où le canton de Suze-la-Rousse fit partie du département de Vaucluse.

Par sa position géographique et le tracé des voies de communication, Valréas est largement tourné vers la Drôme.

LA NOTORIÉTÉ DE LA TRUFFE



LA MAURELLE À RICHERENCHES



RICHERENCHES

Le marché aux truffes de Richerenches est le plus grand marché national de truffes noires. L'aire de production de "la Truffe noire du Tricastin" correspond au Nord du Vaucluse et au Sud de la Drôme, et représente 60% de la production nationale. Il n'existe pas à ce jour d'appellation spécifique. Richerenches est classé "site remarquable du goût" grâce à son marché aux truffes et à la production locale.

Les structures paysagères caractéristiques

LA VIGNE OCCUPE DE VASTES ESPACES

Toutes les communes du bassin sont en AOC Côtes du Rhône. Valréas et Visan ont une appellation Côtes du Rhône village communale.



LES SABLIERES À VALREAS

UNE VILLE ET DES VILLAGES GROUPÉS



VALREAS

Valréas constitue le centre urbain de ce bassin : le réseau routier converge sur la ville. Des villages se sont implantés sur le pourtour, adossés à un relief même modeste. Seul Richerenches est bâti en plaine.

DE NOMBREUX COURS D'EAU



LA CORONNE À RICHERENCHES

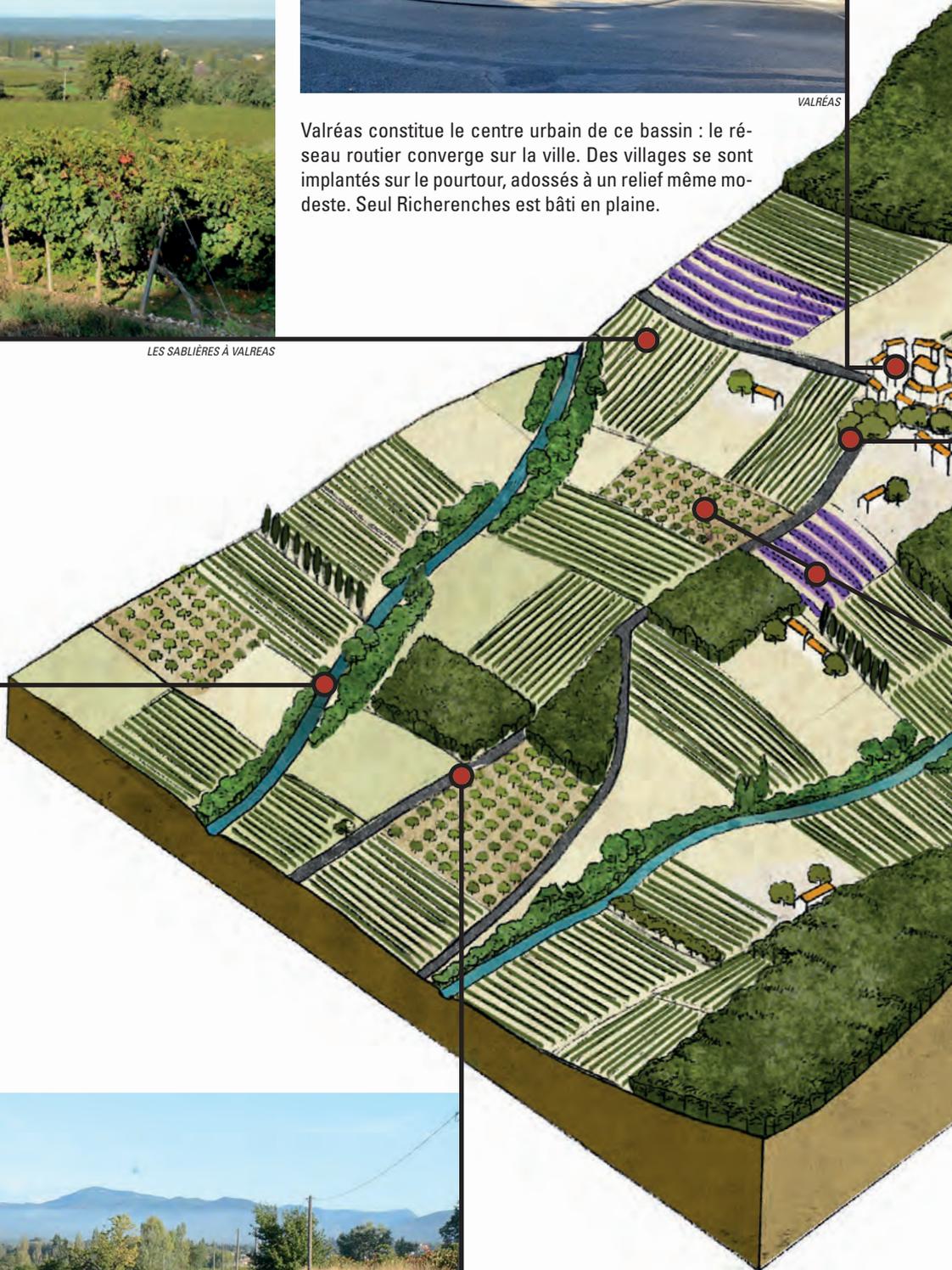
Le bassin est largement drainé par un ensemble de cours d'eau : l'Hérin, la Coronne, le Talobre, l'Aulière, etc. Les ripisylves compartimentent l'espace.

DES ROUTES MODESTES

Sur ce territoire relativement plan, les routes sont rectilignes, et un réseau dense a pu se développer. Leur tracé a été contraint par la présence des cours d'eau. Les voies ont un profil modeste, traité simplement : accotements ou fossés enherbés. Quelques alignements d'amandiers relictuels marquent les bords de route.



D191 À VALREAS

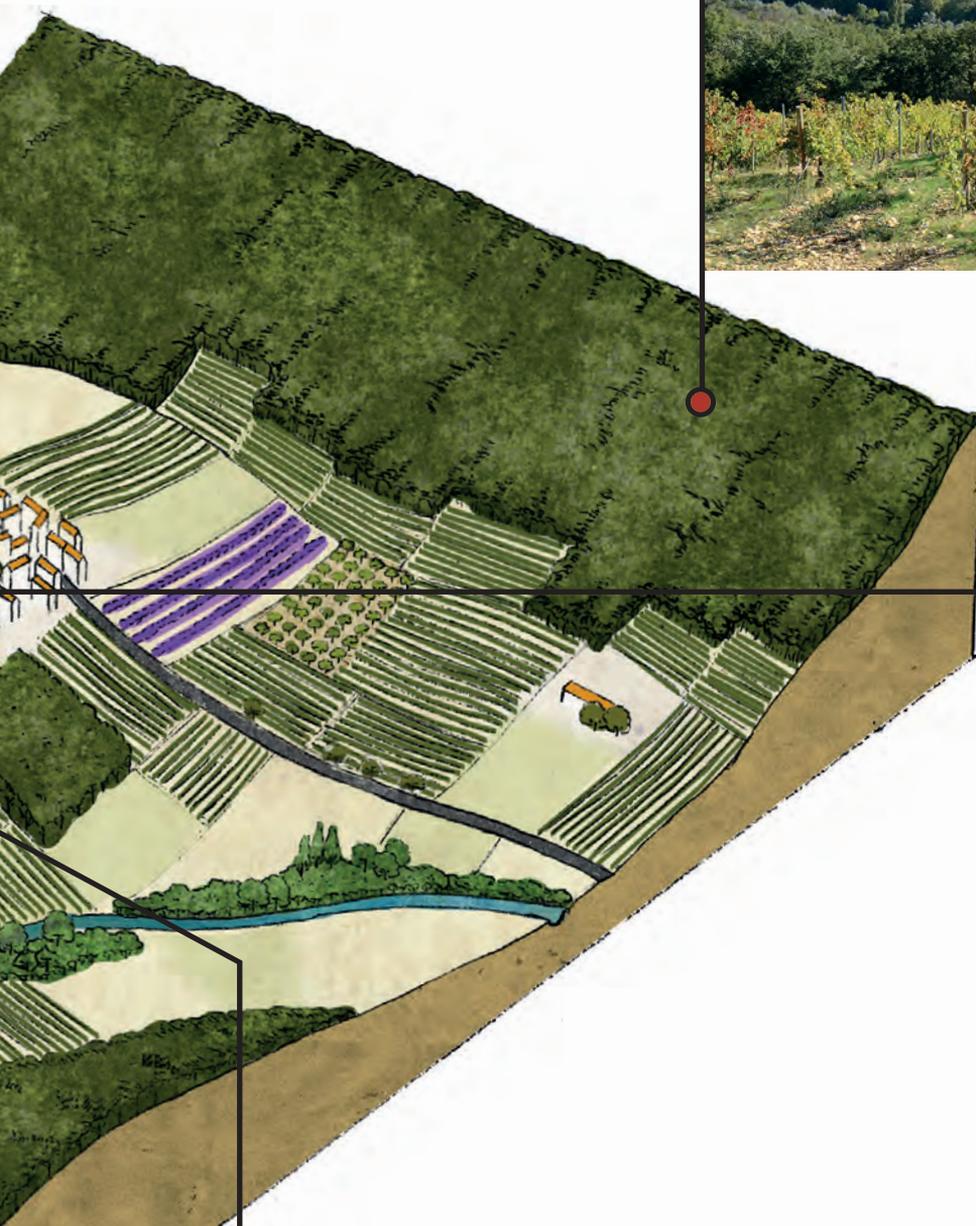


VERSANTS BOISÉS ET BOSQUETS

Les boisements couvrent les reliefs entourant le bassin, ils en soulignent le pourtour. De nombreux bosquets de chênes verts et blancs structurent ces versants.



PETITE BELLANE À VALRÉAS



ALIGNEMENTS ET HAIES



RICHERENCHES

Des alignements de platanes structurent les entrées de bourgs et les tours de ville, notamment à Valréas. En zone rurale, des bandes boisées de chênes verts ou blancs et quelques haies de cyprès bordent les parcelles.



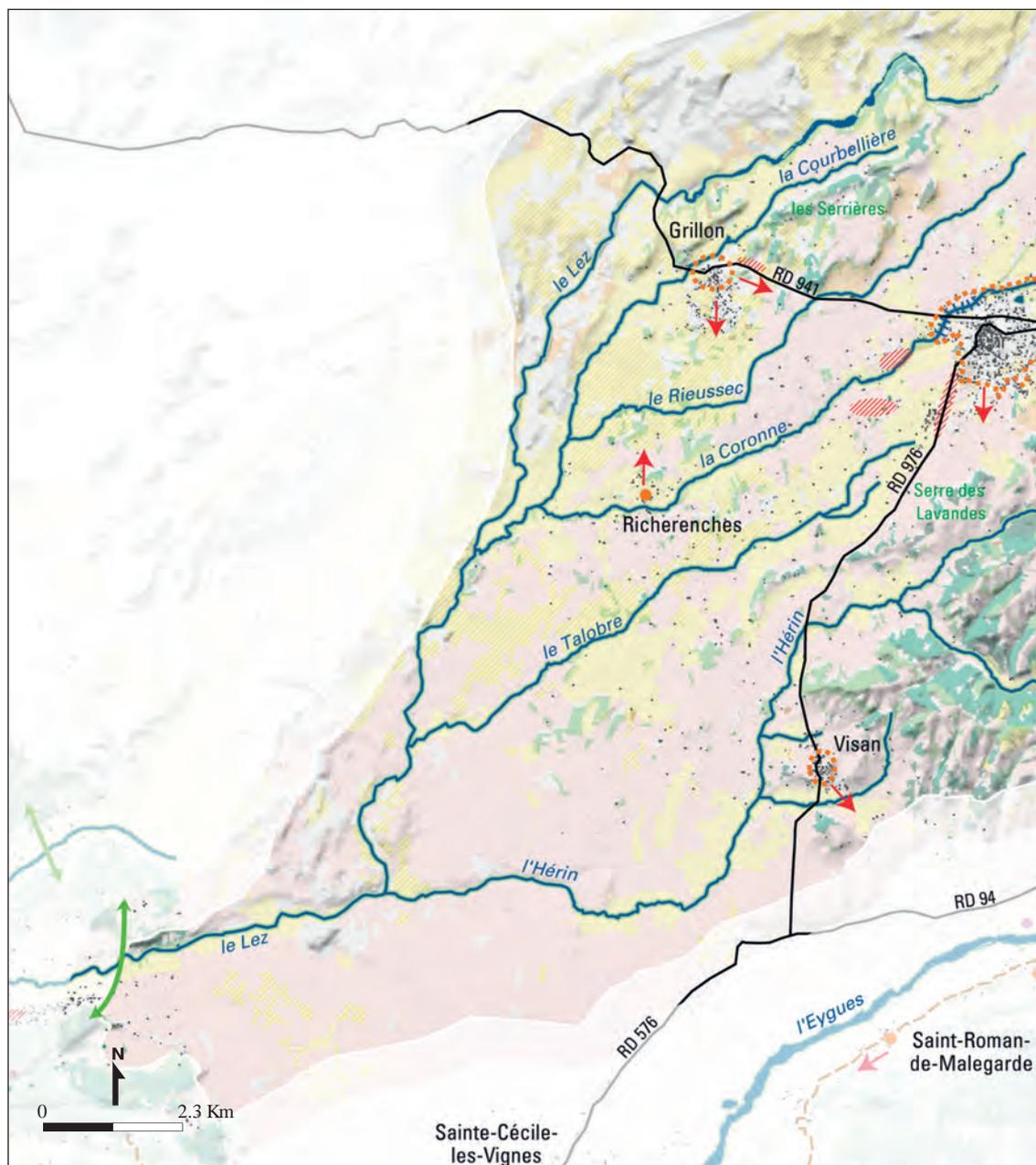
LA DUFRESNE À VALRÉAS

UNE DIVERSITÉ DE CULTURES

De nombreuses parcelles ont été plantées de chênes truffiers. La culture de la truffe s'est développée depuis 1950 : elle visait à mettre en valeur les sols de qualité médiocre. Des champs de lavandin marquent déjà l'influence des pré-Alpes et la transition avec la Drôme. Des cultures de blé et autres céréales sont aussi présentes. Les parcelles sont de taille moyenne : plus importantes quand le terrain est plan.

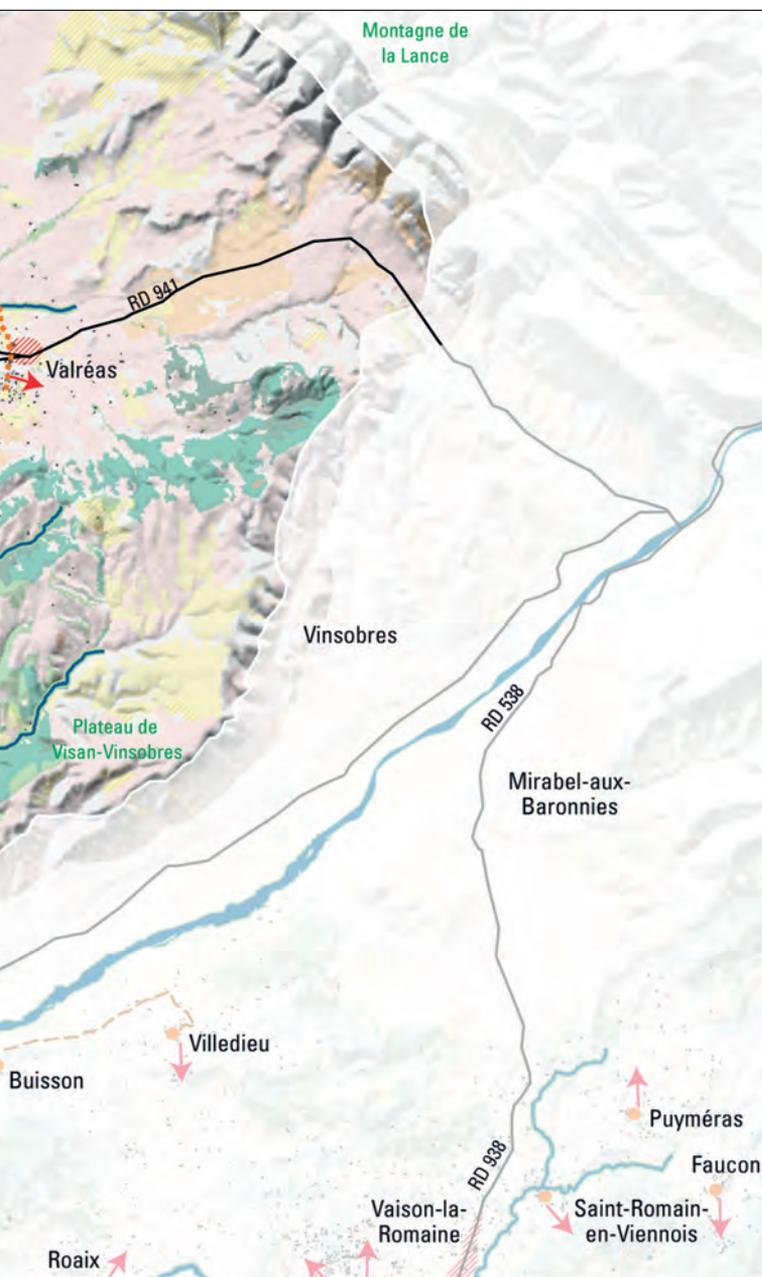
Un paysage accueillant et évolutif

Le paysage de l'unité se modifie au gré des changements d'orientation des exploitations agricoles : les vergers de truffiers restent présents, mais le vignoble s'est considérablement développé. La pression de l'urbanisation est limitée à Valréas et Grillon. Ce territoire offre un espace accessible à une diversité d'occupations.



GÉRER DURABLEMENT LES STRUCTURES DU PAYSAGE ET L'OCCUPATION DES SOLS

Les limites de l'unité sont marquées par les versants boisés des reliefs de la Drôme (montagne de la Lance et Serre Pelé) et le rebord du plateau de Visan-Vinsobres. Les collines secondaires, comme les Serrières à Grillon et la serre des Lavandes à Valréas, constituent aussi des éléments forts du paysage. Parfois, seul un ourlet boisé a été maintenu, la partie sommitale étant mise en valeur par l'agriculture : son maintien est un élément visuel important, outre son rôle écologique et sa fonction de défense des sols contre l'érosion. Le maintien des bosquets apporte de la diversité dans le paysage face à la spécialisation agricole.



L'avenir agricole est profondément dépendant de celui de la filière viticole.

Ponctuellement, une extension du vignoble peut se réaliser au détriment des boisements s'ils ne sont pas protégés. À l'inverse des perspectives d'arrachage de vignes peuvent faire craindre l'extension des friches.



Les ripisylves de la Coronne, le Lez, l'Aulière, l'Hérin, le Talobre, sont présentes dans le paysage. Elles ont parfois été réduites par les aménagements urbains et agricoles : les traversées du Talobre et du Rieu sec sont très peu soulignées. Elles n'apparaissent plus dans le paysage comme un couloir continu. De ce fait elles ont également une moindre valeur écologique. Leur préservation et leur reconstitution sont des enjeux d'avenir. Ces cours d'eau offrent une potentialité pour des cheminements doux, l'accessibilité pour les piétons peut être développée.

VALORISER LES PAYSAGES FORTEMENT PERÇUS

- Aucune voie importante ne dessert ce territoire. Dans ce paysage ouvert, toute installation de grande hauteur comme des pylônes et des lignes électriques, se remarque fortement.

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'URBANISATION ET AUX GRANDS PROJETS

- ⚡ En ville, la continuité paysagère et écologique de la traversée des cours d'eau doit être préservée, et la qualité de la façade urbaine affirmée. Valréas est bordé à l'ouest par la Coronne et plusieurs de ses affluents traversent des quartiers de la ville, tel le Grand Vallat. Leur présence constitue un élément de qualité pour un projet urbain, en intégrant le risque inondation.
- ⊙ La perception d'un bourg s'appuie sur la qualité du front urbain, la forme de sa silhouette et la qualité de ses entrées. L'extension urbaine doit prendre en compte ces éléments. La proximité du front urbain avec une autre structure paysagère majeure (cours d'eau, versant boisé) doit encourager à une prise en compte spécifique : comme à Valréas avec la Coronne.
- Certains villages ont conservé l'intégrité de leur site et les perceptions qu'on a de leur silhouette. Il s'agit de maintenir cette qualité dans la durée. C'est le cas de Richerenches, la partie centrale du village est d'ailleurs protégée par un site inscrit.
- ➔ Une urbanisation diffuse concerne les quatre communes de cette unité paysagère. Dans les centres anciens, des réhabilitations de bâtiments ont été entreprises, mais on note la présence de constructions à l'abandon.
- ▨ L'urbanisation s'est étendue autour de Valréas. Le paysage urbain des entrées de ville est déstructuré et banalisé par les zones commerciales et d'activités et les installations diverses qui les accompagnent (panneaux publicitaires, etc.). Le Conseil général de Vaucluse a lancé une Charte de qualité des parcs et quartiers d'activités économiques pour une stratégie économique inscrite dans un développement durable et partagé. Il s'agit de permettre l'accueil et le développement des entreprises dans des quartiers de qualité, favorables à l'emploi et à la préservation de l'image et de l'attractivité du Vaucluse. A Valréas, plusieurs zones d'activités pourraient s'inscrire dans un tel projet.
- ↔ Pour maintenir des corridors écologiques, certaines liaisons entre espaces naturels doivent être maintenues, renforcées ou recrées.



Les collines de Vaison



“ Voici que maintenant l'or vire au rose, et que le vert des champs, des arbres, fonce, passe du vert jaune au vert bleu. Flèches du vent. La route a la couleur de l'eau de l'ardoise. Je n'ai pas su dire encore comment ce monde brille au matin, les jours de soleil et de vent du nord, tandis que les montagnes sont légères et bleues. Lumière qui rime, par vent du sud, avec poussière, par vent du nord avec rivière. Lumière poussiéreuse - lumière miroitante, ruisselante. Lumière sèche, desséchante - lumière pétillante. ”

P. JACCOTTET, DANS LA LUMIÈRE DE VAUCLUSE

LA PIQUE - VILLEDIEU

Buisson
Le Barroux
Le Crestet
Entrechaux
Faucon
Malaucène
Puyméras
Rasteau
Roaix
Saint-Marcellin-lès-Vaison
Saint-Romain-en-Viennois
Vaison-la-Romaine
Villedieu

Ce pays de collines traversé par l'Ouvèze et ses nombreux affluents est densément habité. Seuls les affleurements calcaires peu propices à l'agriculture n'ont pas été déboisés ; la vigne domine mais d'autres cultures et des vergers sont présents.

Pour un acteur du tourisme, Vaison-la-Romaine représente, avec Orange, **le paysage culturel du département**. Pour les habitants de Vaison-la-Romaine interrogés, « la ville médiévale », les ruines et les vestiges romains font partie des éléments paysagers de leur quotidien. Une habitante parle à ce titre de « paysage historique ».

Mais les éléments naturels restent le plus souvent évoqués. Pour l'ensemble des habitants, le Mont Ventoux constitue le premier élément paysager. La vue sur le Ventoux est systématiquement mise en avant. Les Dentelles de Montmirail sont également citées. Une habitante parle « d'un relief accidenté, plutôt que de hautes

montagnes ». La source du Grozeau à Malaucène contribue à « l'aspect paisible du paysage ».

Deux retraités de Beaumont-du-Ventoux décrivent « un paysage travaillé depuis toujours par des paysans ». Ils évoquent un paysage « pluriculturel » et « varié » avec le Ventoux et les « champs fruitiers ». Les cerisiers sont plusieurs fois nommés. La vigne est très présente dans les descriptions et la lavande est citée pour parler de « l'odeur du paysage ».

Enfin des éléments, provenant du registre du ressenti, sont listés tels des éléments paysagers perçus : « le calme », « la tranquillité » et « l'enchantement ».

EXTRAIT DE L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE RÉALISÉE À L'AUTOMNE 2012

UN PAYSAGE DE TRANSITION



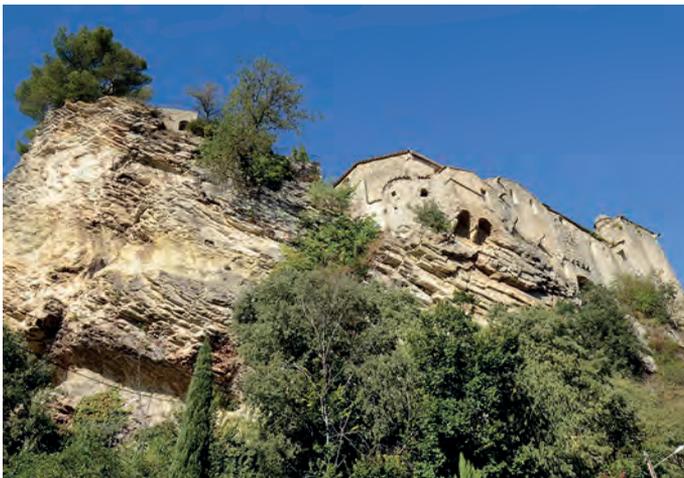
VUE DE LA BOISSIÈRE MALAUCÈNE

Au Nord des massifs du Ventoux et des Dentelles, limitée par la vallée de l'Aigues au Nord-Ouest, une zone de collines marque la transition entre les paysages de plaine et ceux plus accidentés des Baronnies. Le relief est relativement doux. Les collines culminent à 450 m d'altitude alors que les vallées sont à 200 m. Elles forment des ensembles homogènes, bien individualisés par leur couverture boisée. Ce paysage est fortement marqué par sa structure physique. Le relief découpé crée une diversité d'espaces et offre à la vue des plans successifs et des échappées visuelles sur le lointain.



COUPE TOPOGRAPHIQUE - AGENCE PAYSAGES

UNE PIERRE CALCAIRE



LE CHÂTEAU - VAISON-LA-ROMAINE



LA VILLE HAUTE - VAISON-LA-ROMAINE

Au Secondaire, des masses considérables de sédiments se sont accumulées dans cette région dite "fosse vocontienne" où la mer était très profonde. À la fin de cette période, un calcaire très fin, argileux, s'est constitué à proximité de Vaison. Appelé "pierre de Vaison", il a été exploité en de nombreux secteurs, et utilisé depuis les romains jusqu'à nos jours dans la construction. Les reliefs correspondent à des petits anticlinaux à coeur urgonien.

* voir glossaire p. 148

VAISON, CENTRE URBAIN ET CULTUREL



LE PONT ROMAIN - VAISON-LA-ROMAINE

Vaison est dans une position de verrou en bordure de l'Ouvèze, au point de basculement avec l'unité paysagère du Plan de Dieu. La cité romaine d'une part, et la ville haute médiévale d'autre part, sont des sites protégés. Le pont romain sur l'Ouvèze est le seul qui subsiste dans le département avec le pont Julien sur le Calavon. La ville compte près de 7000 habitants.

DES ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE LOCALE



VILLEDIEU

Le galet est très présent dans le paysage bâti à proximité de la vallée de l'Aigues : constructions en galets comme à Villedieu, calades* dans les ruelles. Les caves viticoles se signalent par des bâtiments au volume imposant.

De nombreux affleurements miocène de molasse ou de safre (grès tendre, caractéristique par ses formes arrondies modelées par l'érosion) se signalent. Ils abritent souvent de petites constructions agricoles troglodytiques.

Les structures paysagères caractéristiques

UN PAYSAGE TRÈS HABITÉ

La densité de villages est forte et l'habitat dispersé s'est développé. Les villages sont en position perchée : par leur site et leur silhouette, ils affirment leur présence. Les vestiges du castrum originel surplombent le village qui s'est développé en contrebas.

DES PARCELLES DE PETITE TAILLE AUX LIMITES SOULIGNÉES



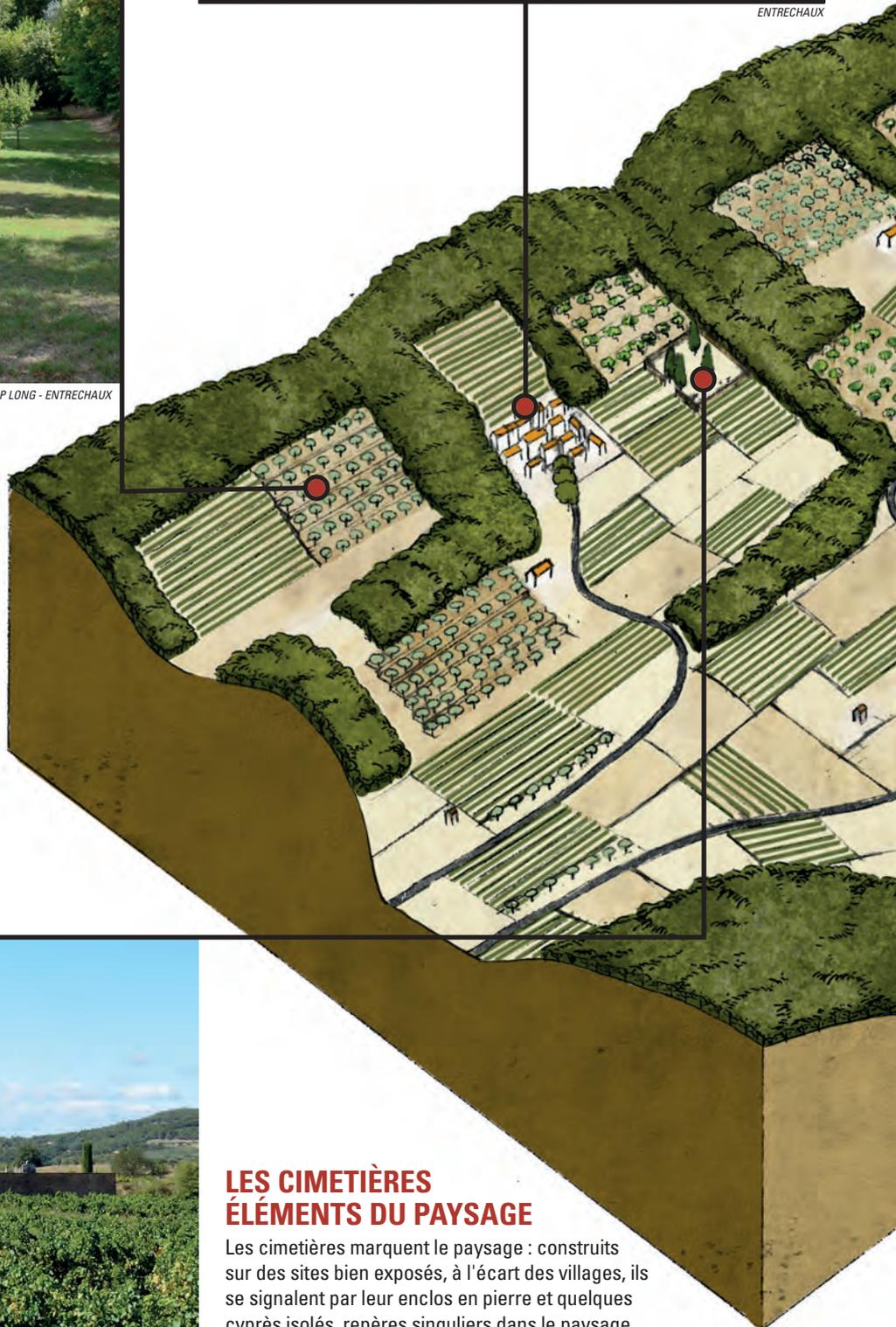
CHAMP LONG - ENTRECHAUX

Les parcelles agricoles sont de taille modeste. Dans ces communes classées en AOC Côtes du Rhône ou Côtes du Ventoux, le vignoble a conquis l'essentiel du terroir. Quelques vergers de cerisiers et d'oliviers résistent à la monoculture.

Les alignements de platanes et de tilleuls soulignent les entrées de villages et structurent les places. Les alignements de cerisiers bordent les parcelles agricoles. Les murs de pierre sèche bordent les parcelles et marquent le bord de route.

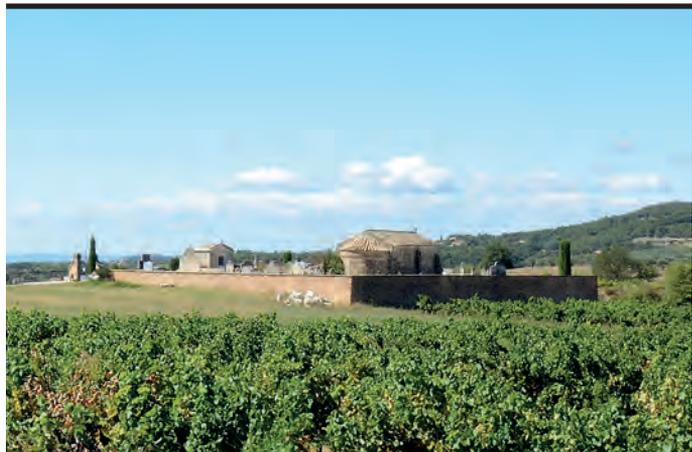


ENTRECHAUX



LES CIMETIÈRES ÉLÉMENTS DU PAYSAGE

Les cimetières marquent le paysage : construits sur des sites bien exposés, à l'écart des villages, ils se signalent par leur enclos en pierre et quelques cyprès isolés, repères singuliers dans le paysage.

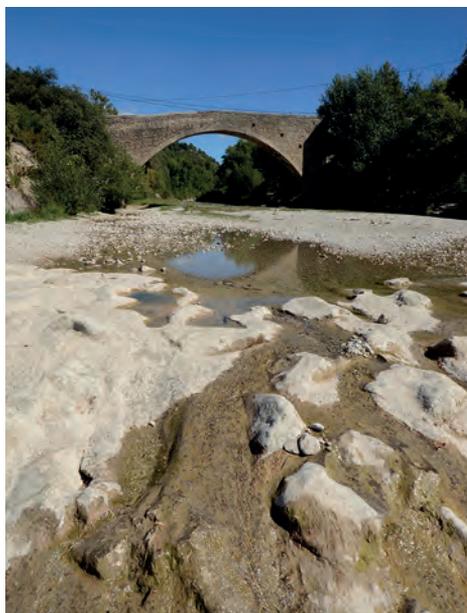


PUYMERAS

DES LITS DE COURS D'EAU MARQUÉS

Cette entité appartient au bassin hydrographique de l'Ouvèze ; seuls quelques ruisseaux rejoignent l'Aigues. Le lit des cours d'eau est large au regard du filet d'eau qui s'y écoule ; il révèle leur régime torrentiel et les risques de crues, toujours présents.

Les ripisylves soulignent le tracé des cours d'eau.

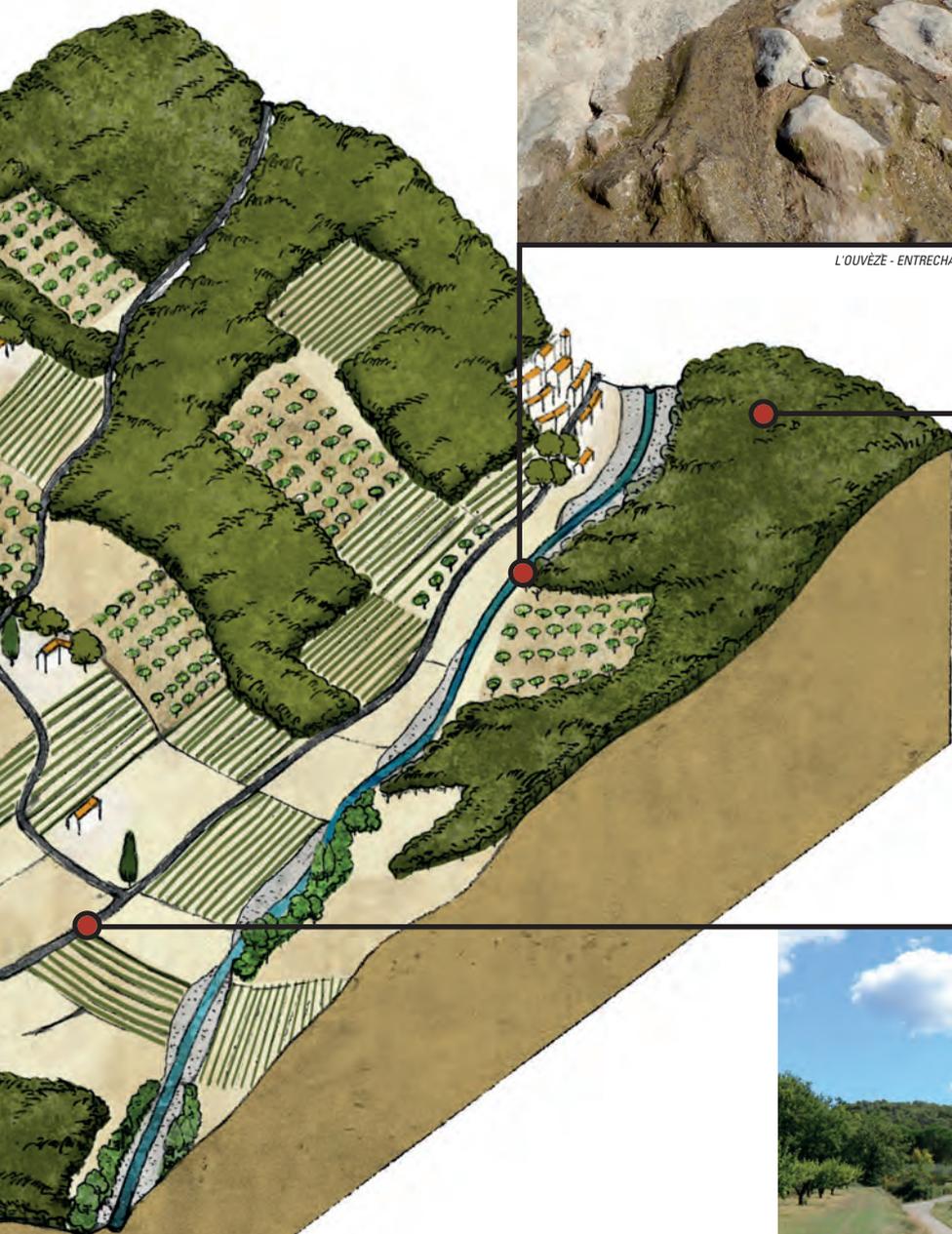


L'OUVÈZE - ENTRECHAUX

LES BOISEMENTS COIFFENT LES RELIEFS



LA BUISSIÈRE - FAUCON



Les affleurements calcaires peu propices à l'agriculture n'ont pas été déboisés : les crêtes et collines sont ainsi restées couvertes par les boisements de chênes et de pins d'Alep.

Ces collines constituent des îlots naturels préservés : elles sont contournées par les voies de communication et seuls quelques versants sont construits.

DES ROUTES À L'ÉCHELLE DU PAYSAGE

Les routes départementales connectent les vallées aux principales villes proches. Leur tracé longe les cours d'eau. Le réseau de voies communales est très dense.

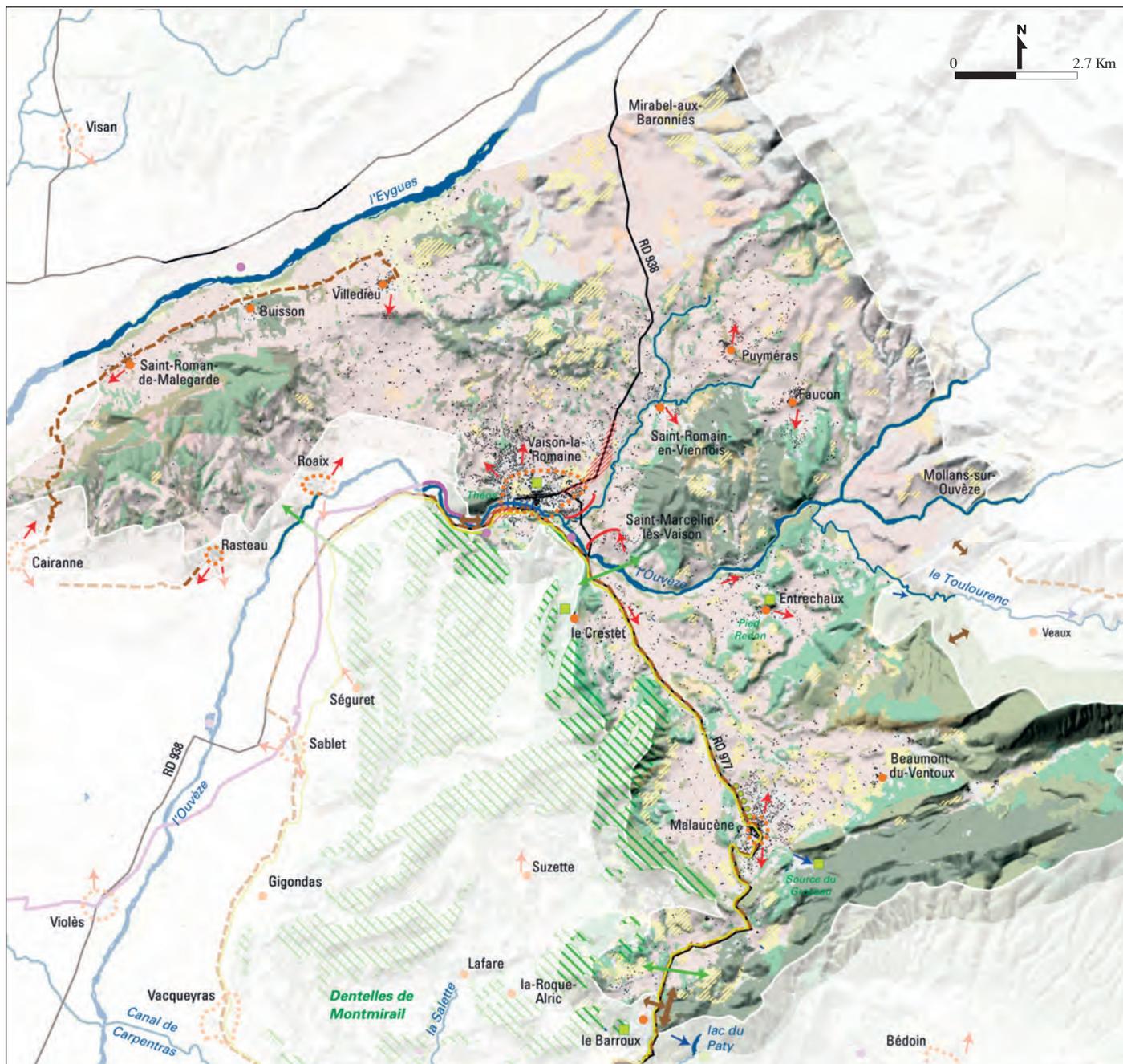
Les tracés routiers sont sinueux, bordés d'accotements et fossés enherbés. Les "rectifications" en bouleversent le caractère.



ROCHE DOUBLE - VAISON-LA-ROMAINE

Une identité rurale fragilisée

Le vignoble s'est largement étendu au détriment des autres cultures entraînant une simplification du paysage agricole. Des constructions récentes se sont disséminées sur le territoire au risque de perturber la lisibilité des villages groupés. De nombreux villages ont créé leur zone commerciale ou d'activités, qui nuisent souvent à la qualité des entrées de ville.



ÉVOLUTIONS - ENJEUX PAYSAGERS

forêt de feuillus	paysage des cours d'eau	coupure d'urbanisation sous pression
forêt mixte	alignement d'arbres majeurs	paysage dégradé ponctuel
forêt de conifères	ligne de vue principale	paysage soumis à une forte fréquentation touristique
landes	itinéraire de qualité paysagère majeure	site de richesse paysagère
cultures sèches et de pentes	basculement entre unités paysagères	corridor écologique à l'échelle du paysage
prairies et cultures irriguées	traversée urbaine des cours d'eau	forêt de protection
vergers et cultures diversifiées	front urbain	carrière et son périmètre d'extension
vignobles	silhouette de village fortement perçue	nouvelle infrastructure linéaire
	secteur de dispersion de l'urbanisation	

La zone estompée est en dehors de l'unité paysagère traitée.

GÉRER DURABLEMENT LES STRUCTURES DU PAYSAGE ET L'OCCUPATION DES SOLS

 Les limites de l'unité sont marquées par les versants des Dentelles, du Ventoux et des reliefs des Baronnies. Les collines secondaires, comme le Pied Redon à Entrechaux ou la colline de Théos à Vaison-la-Romaine, sont aussi des éléments forts du paysage. La conservation de ces boisements est un enjeu écologique et paysager. La mise en place de zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles constitue un outil de préservation du Département, choisi par certaines communes de l'unité (Entrechaux, Faucon, Rasteau).

 L'activité agricole se maintient, excepté dans les secteurs où la concurrence avec l'urbanisation est trop importante. La préservation de la diversité des productions est un enjeu fort : la vigne a colonisé de vastes espaces. Des initiatives de valorisation des productions ont été lancées : toutes les communes de cette entité appartiennent aux aires d'Appellation d'Origine Contrôlée «olives noires de Nyons» et «huile d'olive de Nyons» instituées depuis 1994.

 Les ripisylves de l'Ouvèze et du Lauzon ont une présence assez discrète, et plus lisible dans le paysage comme un couloir continu ; de ce fait, elles présentent également une moindre valeur écologique. Leur préservation et leur reconstitution sont des enjeux d'avenir. Ces cours d'eau offrent une potentialité pour des cheminements doux, l'accessibilité pour les piétons peut être développée. De nombreux aménagements anti-érosifs ont été réalisés dans les lits et sur les berges de l'Ouvèze et de ses affluents, après les graves inondations de 1992. L'ampleur des dégâts causés par la crue, a imposé le recours à des techniques minérales à l'impact visuel encore perceptible aujourd'hui. Le risque d'inondation reste un enjeu majeur qui passe par la protection des lits des cours d'eau, la reconstitution des ripisylves et le confortement des berges.

 Un alignement de platanes est particulièrement notable par son ampleur, à Malaucène le long de la RD 938 : il donne une réelle qualité à l'entrée de ville.

VALORISER LES PAYSAGES FORTEMENT PERÇUS

 Aucune voie majeure ne traverse cette unité paysagère.

 Le passage vers l'unité paysagère du Plan de Dieu est marqué, à Vaison-la-Romaine, par un resserrement de la vallée de l'Ouvèze. A Malaucène, le passage vers la vallée du Toulourenc est peu marqué dans le relief mais un changement fort du paysage se produit. Au Barroux, le défilé du Gourédon marque un passage entre trois unités paysagères : les collines de Vaison, les Dentelles de Montmirail et l'Arc comtadin. Ces lieux de basculement sont à ménager.

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'URBANISATION ET AUX GRANDS PROJETS

 En ville la continuité paysagère et écologique de la traversée des cours d'eau doit être préservée, et la qualité de la façade urbaine affirmée. A Vaison, l'Ouvèze constitue une structure majeure du paysage urbain.

 La perception d'un bourg s'appuie sur la qualité du front urbain, la forme de sa silhouette et la qualité de ses entrées. L'extension urbaine doit prendre en compte ces éléments. La proximité du front urbain avec une autre structure paysagère majeure (cours d'eau, versant boisé) doit encourager à une prise en compte spécifique : comme à Roaix avec l'Ouvèze.

 Plusieurs villages perchés ont, jusqu'à présent, pu maintenir l'intégrité de leur site et les perceptions qu'on a de leur silhouette : le Crestet (le village est un site inscrit), Entrechaux, Puyméras, Faucon... Il s'agit de maintenir cette qualité dans la durée.

 Une pression urbaine se fait sentir à Vaison et dans les villages environnants. Elle est d'autant plus sensible que dans ce pays de collines, de nombreuses constructions neuves s'implantent en position fortement visible sur les versants ou les crêtes. L'urbanisation diffuse tend à déstructurer les villages anciens groupés et entraîne une large consommation de l'espace agricole.

 L'étalement urbain conduit à créer un continuum urbain entre certains bourgs, effaçant des frontières historiques et paysagères. Entre Vaison-la-Romaine et Saint-Marcellin-lès-Vaison, les extensions urbaines risquent de diminuer la lisibilité du paysage.

 Les entrées de Vaison sont banalisées par des zones commerciales et d'activités. En direction de Saint-Romain en Viennois, les surfaces commerciales s'étendent en bord de route sur un très long linéaire.

Le Conseil général de Vaucluse a lancé une Charte de qualité des parcs et quartiers d'activités économiques pour une stratégie économique inscrite dans un développement durable et partagé. Il s'agit de permettre l'accueil et le développement des entreprises dans des quartiers de qualité, favorables à l'emploi et à la préservation de l'image et de l'attractivité du Vaucluse.

 La source du Groseau à Malaucène offre un lieu de fraîcheur et de repos avant l'ascension du versant nord du mont Ventoux. C'est un lieu de fréquentation importante à certaines saisons : un projet de requalification de ce site est proposé dans le schéma d'interprétation du Mont Ventoux, élaboré par le Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux.

PRÉSERVER LES SITES DE RICHESSE PAYSAGÈRE OU ÉCOLOGIQUE

 Cette unité paysagère compte plusieurs sites protégés dits « classés » : la source du Groseau et le château d'Entrechaux. La ville de Vaison-la-Romaine est un site urbain de grande qualité, plusieurs sites inscrits concernent aussi bien la ville haute, la partie romaine que des quartiers récents.

 Pour maintenir des corridors écologiques, certaines liaisons entre espaces naturels devraient être maintenues, renforcées ou recrées. Au niveau du Barroux, une liaison essentielle se fait entre le massif du Ventoux et celui des Dentelles. Vers le Crestet, c'est la relation entre les Dentelles et les collines en rive droite de l'Ouvèze qui est à préserver.

LES GRANDS PROJETS, ENJEUX PAYSAGERS À COURT TERME

La communauté de communes du pays Vaison-Ventoux regroupe dix-sept communes des unités paysagères des collines de Vaison, de la vallée du Toulourenc et du Plan de Dieu. Un SCOT a été approuvé pour quatorze d'entre elles en 2010, dont onze comprises dans cette unité paysagère ; il prévoit de nombreux projets d'aménagement. Le territoire de l'unité est concerné par le projet de PNR du Mont Ventoux et la réserve MAB (voir périmètre p. 47).

 La carrière de roche dure de Vaison-la-Romaine a été étendue, sa présence reste assez peu perceptible. Au terme des trente années d'exploitation, il est prévu d'y développer une zone artisanale. La gravière en bordure de l'Ouvèze en amont de Vaison est davantage visible.

 L'ancienne voie ferrée d'Orange à Buis-les-Baronnies offre un potentiel pour les cheminements doux, encore peu pris en compte hormis le projet de véloroute de l'Ouvèze entre Camaret-sur-Aigues et Vaison-la-Romaine.



La vallée du Toulourenc



“ Trois villages dans la brume au premier pli du jour. Le Ventoux ne tarderait pas à écarter le soleil du berceau gigantesque où trois de ses enfants dormaient emmaillottés de tuiles ; soleil qui l'avait désigné souverain en s'élevant à l'est, riverain en le baignant encore avant de disparaître. ”

RENÉ CHAR, CHANTS DE LA BALANDRANE

LA FRACHE À SAINT-LÉGER-DU-VENTOUX

Beaumont-du-Ventoux
Brantes
Malaucène
Saint-Léger-du-Ventoux
Savoillans

Entre Ventoux et Baronnies la vallée encaissée abrite un pays longiligne et isolé. Les hauts versants boisés lui donnent un caractère montagnard.

Ce site est plusieurs fois cité comme espace remarquable par les professionnels du paysage. Un urbaniste fait remarquer quelques particularités de cette unité : « Brantes est un village qui est de l'autre côté du Vaucluse avec une vue côté nord du Ventoux. C'est une vallée où on est dans un autre monde, même si administrativement on est dans le Vaucluse ; on a basculé derrière le Ventoux, on est dans les pré-Alpes du sud ; il fait très chaud l'été ;

on y voit tout le temps la neige ». Un responsable du tourisme évoque « **une vallée secrète, et sauvage** ». Un élu décrit les paysages avec la présence du Mont Serein et le Hameau de Sainte Marguerite. Un autre élu parle, lui, des Gorges du Toulourenc et évoque les risques de dégradations liées à une fréquentation très importante.

EXTRAIT DE L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE RÉALISÉE À L'AUTOMNE 2012

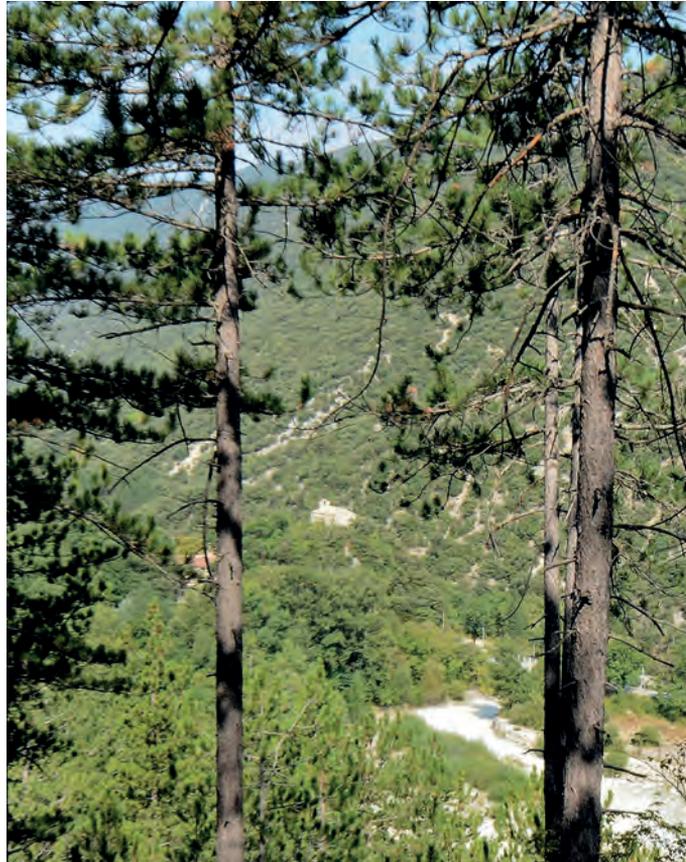
UN TORRENT



LE TOULOURENC À VEAUX

Le Toulourenc, affluent de l'Ouvèze, a creusé de petites gorges dans cette vallée étroite et encaissée, marquée au Sud par le versant très raide du Mont Ventoux (dénivelé de 1500 m) et au Nord par les montagnes des Baronnies (montagne de Bluye, collines autour de Brantes). Ce petit cours d'eau torrentiel prend sa source dans la Drôme à Aulan et, après 30 kilomètres, rejoint l'Ouvèze sur la commune d'Entrechaux. Le débit variable de la rivière fait penser à "tout ou rien" pour l'étymologie de "Toulourenc", mais celle-ci serait plutôt liée à une divinité prélatine "tolo" et à son dérivé occitan "toron" : source.

UN PAYSAGE AU CARACTÈRE SAUVAGE



SAINT BASILE

Dans ce paysage où la "nature" s'affirme avec force, toute trace humaine attire l'attention et prend une valeur importante : les villages et leur étroit terroir agricole (Brantes, Savoillans, Veaux), un élément de petit patrimoine ou les chênes verts taillés en bord de route. La chapelle Saint-Basile au coeur de la vallée, dans l'axe visuel de la route est un point d'appel du regard, un repère. Le col de Fontaube présente un site à part qui marque déjà le passage vers les Baronnies. Les constructions ont ici un caractère "montagnard" : maisons en hauteur, mitoyennes, avec une forte présence de la pierre, et des ouvertures modestes en façade.

ENTRE DRÔME ET VAUCLUSE



BRANTES VUE DE LA FRACHE

La Vallée chevauche deux départements. La crête de la montagne de Bluye correspond pour partie à la limite du département. À Brantes, le département s'étend au-delà de la vallée vers les Baronnies et la montagne de Geine.

UN VERSANT RAIDE ET RAVINÉ

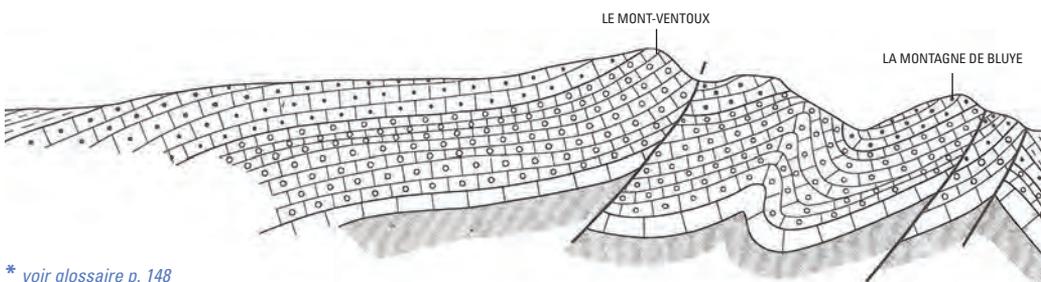


BRANTES



CARTE POSTALE SAVOILLANS © CAUE* DE VAUCLUSE, OBSERVATOIRE DU PAYSAGE DU MONT-VENTOUX

Le Ventoux correspond à un vaste pli anticlinal* déversé vers le Nord, à l'origine de la dissymétrie de ses versants. Un versant raide au Nord, une pente plus douce au Sud. La lithologie renforce cette différence : au sud les couches calcaires sont assez homogènes alors qu'au Nord l'alternance de bancs calcaréomarneux a favorisé les ravinements et la formation d'abrupts. Sur l'adret* de la Vallée (montagne de Bluye), la présence d'éboulis calcaires est à l'origine de l'implantation de petites carrières.

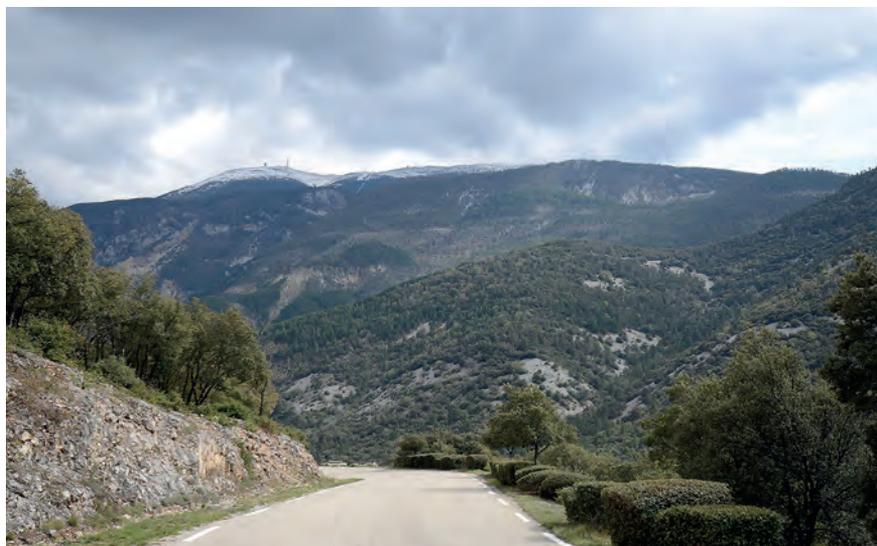


COUPE GÉOLOGIQUE

-  CALCAIRES DU CRÉTACÉ INTÉRIEUR
-  BANC CALCARÉO-MARNEUX

* voir glossaire p. 148

Les structures paysagères caractéristiques



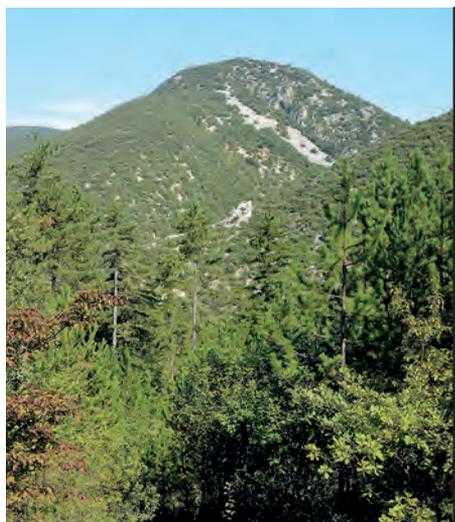
LE VENTOUX VU DE LA BLUYE À MOLLANS-SUR-OUVÈZE

UNE ROUTE-PAYSAGE EN BALCON

Une route en balcon au-dessus de la rivière longe le versant de la montagne de Bluye jusqu'à Saint-Léger puis parcourt le fond de vallée. Étroite et sinueuse, elle épouse les courbes du relief et offre des points de vue saisissants sur le Ventoux et sur le fond de vallée.

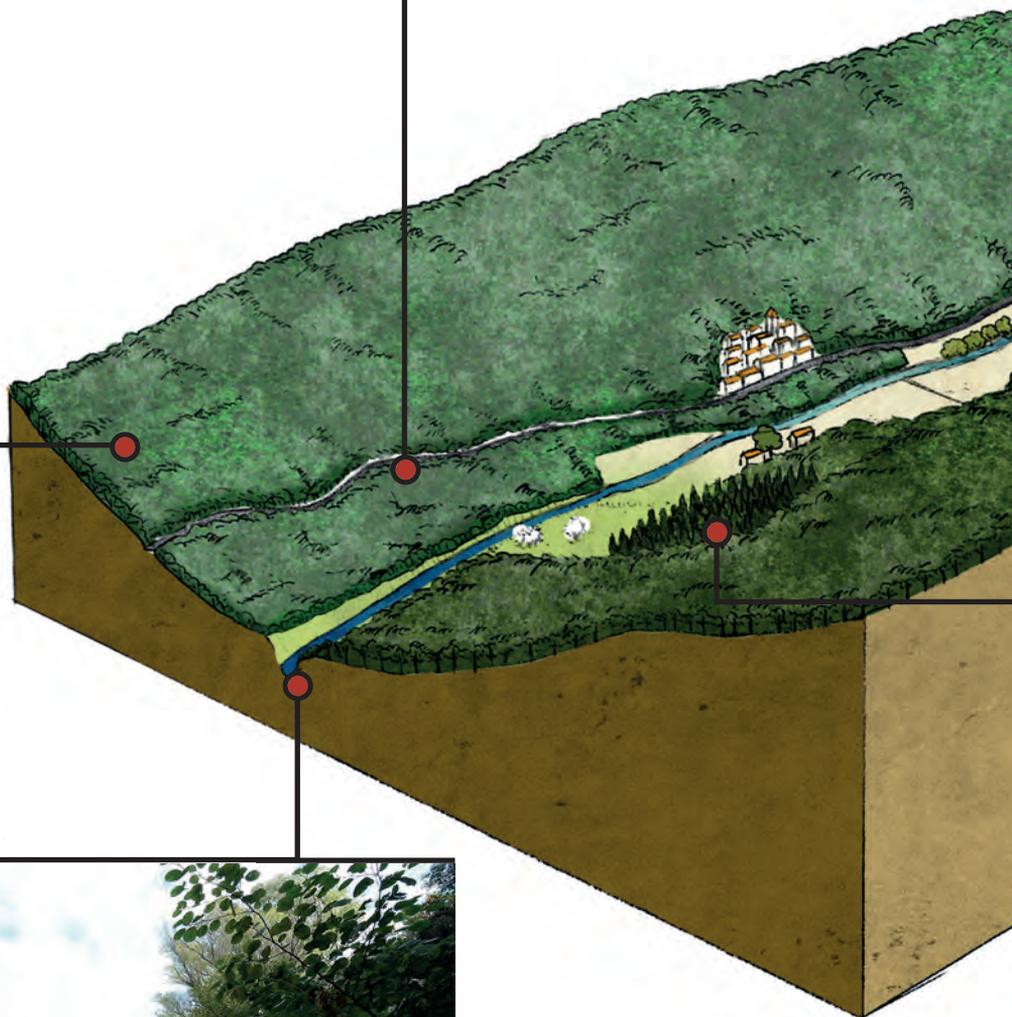
La bordure de chênes verts taillés qui marque la route dans son parcours est une forme paysagère originale : les arbres sont rabattus pour former une haie basse avec de place en place un chêne vert conservé comme arbre de tige tel un alignement.

LE TAILLIS DE CHÊNES VERTS EN ADRET



LE REVESTET - SAINT-LÉGER-DU-VENTOUX

Cette végétation est caractéristique des sols pauvres, marqués par la sécheresse. Ce versant côté Baronnies, exposé au sud, se distingue nettement par sa végétation, de l'ubac du Ventoux.



LE TOULOURENC À VEAUX

LE TOULOURENC

Le Toulourenc, affluent de l'Ouvèze au régime torrentiel, a creusé des gorges étroites dans cette vallée encaissée.

Son lit offre une ambiance fraîche et ombragée appréciée en été.

UN HABITAT GROUPÉ RÉDUIT



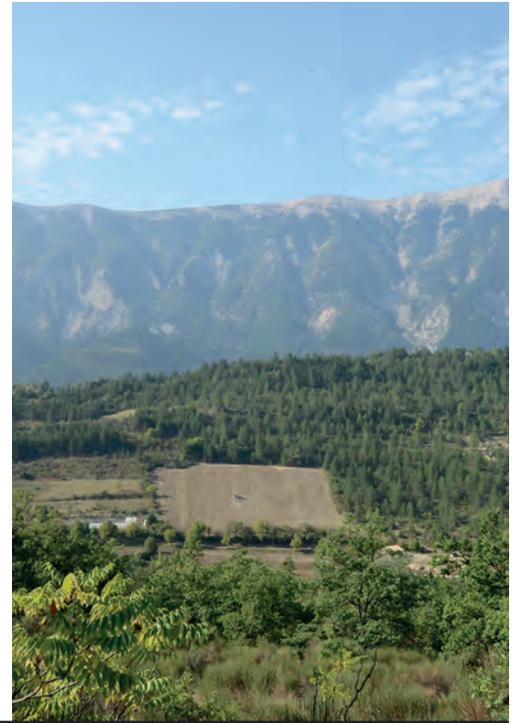
SAVOILLANS

Les villages de Saint-Léger et Brantes sont accrochés sur les pentes les mieux exposées, à l'adret, alors que Savoillans, les hameaux de Veaux et des Bernard se sont implantés dans la vallée là où elle s'élargit en un petit vallon.

Les constructions isolées sont rares : quelques fermes, chapelles, signalent également une présence humaine.



UNE PRÉSENCE AGRICOLE RÉDUITE MAIS REMARQUÉE



LA CHRISTOLE - BRANTES

Le territoire agricole est très limité. Seul le fond de vallée est exploité, à proximité des villages, par une polyculture : élevage, céréales, chènes truffiers, lavandes... Cette présence minimale maintient l'ouverture du paysage et apporte un caractère jardiné qui contraste avec les versants boisés. Quelques champs sont mis en valeur sur les hauteurs de Brantes en arrière de la vallée (col de Fontaube) par de l'élevage notamment.

LE PAYSAGE FORESTIER DE L'UBAC

La forêt marque fortement le paysage. Le versant Nord du Ventoux présente un couvert forestier dense, composé en majorité de résineux. Cette forêt domaniale a été en grande partie plantée à la fin du XIX^e et au début du XX^e dans le cadre des travaux de Restauration des Terrains en Montagne (RTM) ; le Ventoux était alors totalement dénudé. Aujourd'hui, elle est exploitée sur d'importants secteurs. Une progression naturelle de la forêt s'observe jusque dans la vallée à proximité du cours d'eau.



LES SERRES GROS VUS DU TOULOURENC À BRANTES

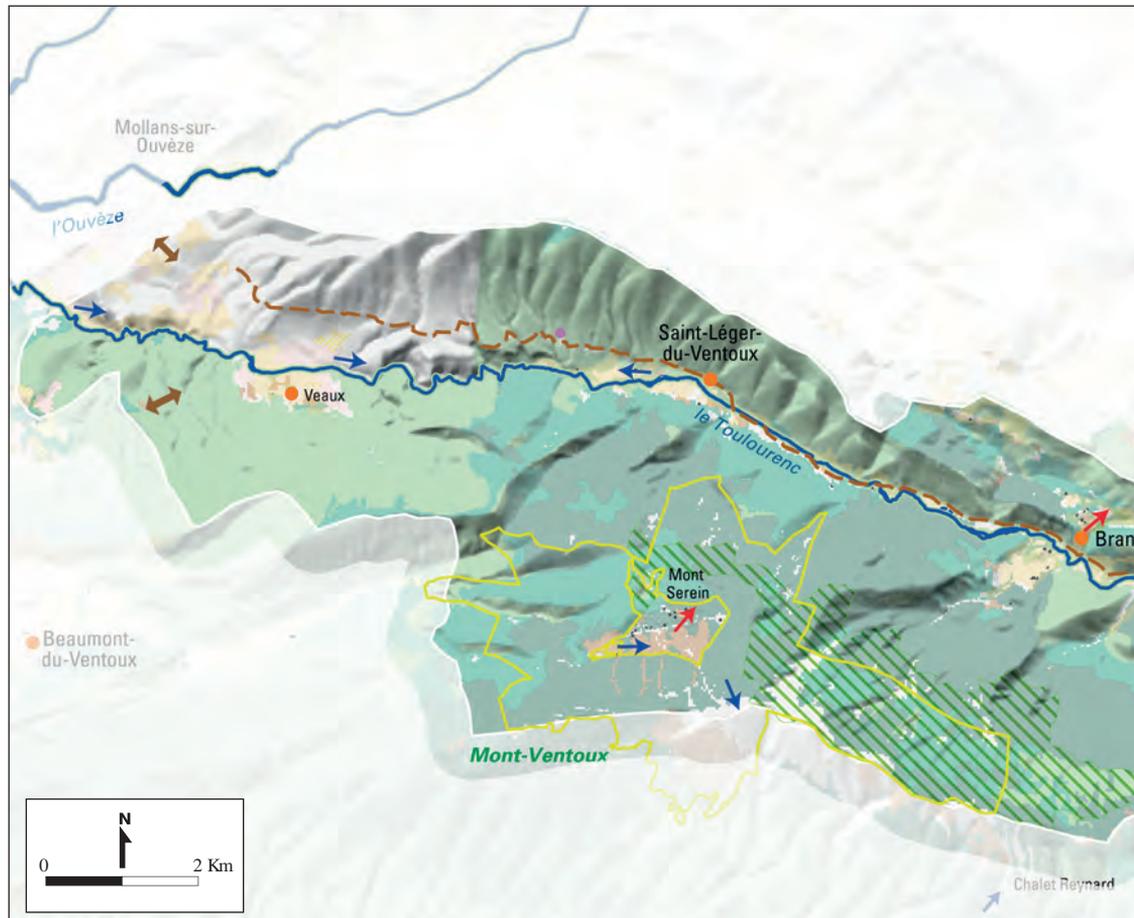
Un avenir lié à la présence humaine

L'évolution la plus perceptible dans la vallée est celle de l'enfrichement des terres alluviales. Le paysage des versants boisés évolue beaucoup plus lentement et progressivement, à l'exception de coupes forestières ponctuellement réalisées ou à l'occasion d'un incendie exceptionnel. Dans cette vallée étroite, le maintien d'une activité agricole est déterminant pour la qualité globale du paysage. Un urbanisme circonscrit et caractéristique de la montagne doit contribuer à la préservation de ce paysage.

ÉVOLUTIONS - ENJEUX PAYSAGERS

- forêt de feuillus
- forêt mixte
- forêt de conifères
- landes
- cultures sèches et de pentes
- prairies et cultures irriguées
- vergers et cultures diversifiées
- vignobles
- paysage des cours d'eau
- itinéraire de qualité paysagère majeure
- basculement entre unités paysagères
- silhouette de village fortement perçue
- secteur de dispersion de l'urbanisation
- paysage soumis à une forte fréquentation touristique
- site de richesse paysagère
- réserve biologique intégrale
- carrière et son périmètre d'extension

La zone estompée est en dehors de l'unité paysagère traitée.



GÉRER DURABLEMENT LES STRUCTURES DU PAYSAGE ET L'OCCUPATION DES SOLS

La gestion forestière sur les pentes du Ventoux a un fort impact sur le paysage de la vallée. Les travaux forestiers, notamment les coupes et la création de pistes nécessaires à l'exploitation du bois, et les aménagements pour la défense des forêts contre l'incendie (DFCI) représentent un enjeu d'intégration paysagère plus particulièrement sur des terrains sensibles à l'érosion. Sur le long terme, le maintien des milieux ouverts notamment au Mont Serein (pastoralisme), la préservation et le développement (au dépens des pins, issus des reboisements) de la Hêtraie, pure ou en mélange avec le Sapin constituent un enjeu écologique et paysager dans l'étage montagnard. La quasi-totalité du versant nord et une plus petite portion au sud de cette unité bénéficient du régime forestier (forêts domaniales et communales). La réserve de biosphère créée dans le cadre du programme «MAB» de l'UNESCO, concerne l'ensemble de ce territoire (voir carte p 47). La gestion de cette réserve vise une protection très stricte du Mont-Serein et de ses pelouses pacagées ainsi que de la hêtraie de Brantes et de la partie sommitale du Ventoux (classée en «zone centrale» avec priorité à la protection biologique), avec une préservation plus globale du territoire environnant («zone tampon» et «zone de transition» visant un développement durable). Le réchauffement climatique interroge les forestiers sur l'avenir des essences présentes ou à favoriser : des espèces montagnardes, comme le sapin pectiné, périlicent.

Le maintien de l'agriculture et l'ouverture du fond de la vallée est un enjeu fort : on note des friches agricoles et des plantations d'arbres (chênes truffiers etc.). La gestion de cet espace s'avère particulièrement sensible du fait de la configuration étroite et encaissée de la vallée. Le risque d'une fermeture et d'une perte de diversité paysagère existe. Des nouvelles vocations ou orientations sont possibles : un élevage de truite s'était installé il y a de nombreuses années, du maraîchage se développe. La qualité du paysage de la vallée avait conduit le ministère de l'Environnement à labelliser ce paysage comme «paysage de reconquête» en 1992.

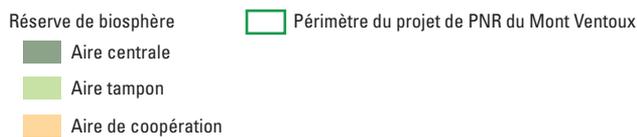
Dans ce paysage peu habité, «sauvage», tout aménagement peut avoir un fort impact et doit faire l'objet d'une attention particulière. Ainsi certains aménagements de berges du Toulourenc, en enrochements, contrastent avec le caractère de ce «torrent». Les techniques de génie écologique plus respectueuses de l'environnement sont à privilégier dans ce secteur.



PÉRIMÈTRES DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DU MONT-VENTOUX ET DU PROJET DE PNR DU MONT-VENTOUX



DREAL PACA, 2013



VALORISER LES PAYSAGES FORTEMENT PERÇUS

— La D40 permet une découverte panoramique de la vallée. Elle offre des vues magnifiques sur le Ventoux. Son profil avec la bordure de chênes verts taillés renforce la qualité de cet itinéraire (voir Structures paysagères caractéristiques). Des travaux de reprofilage de la route peuvent être préjudiciables au caractère paysager de celle-ci : création de talus raides qui se végétalisent difficilement.

↔ Deux passages vers l'unité paysagère des collines de Vaison sont des lieux de basculement à ménager : un dans le département de la Drôme qui marque vraiment la sortie de la vallée, un plus discret sur la route D242 en direction de Malaucène.

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'URBANISATION ET AUX GRANDS PROJETS

- Les villages ont jusqu'à présent pu maintenir l'intégrité de leur site et les perceptions qu'on a de leur silhouette, que ce soit Brantes, Saint-Léger du Ventoux, Savoillans ou le hameau de Veaux. Il s'agit de maintenir cette qualité dans la durée.

➔ Les constructions récentes sont rares. C'est aux abords de Brantes que certaines se remarquent et qu'il faut surveiller leur dispersion. De nombreuses habitations ont été réhabilitées et la présence de résidences secondaires est importante.

➔ La station touristique du Mont-Serein, en contrebas du sommet du Ventoux, a conservé une taille modeste. Une requalification de la voie d'accès, des zones de parking et du caravaneige pourrait être envisagée.

La vallée du Toulourenc a vu sa fréquentation exploser, une nouvelle gestion des stationnements et des déplacements dans ce cadre contraint est à organiser, en lien avec l'objectif de préservation des écosystèmes concernés.

PRÉSERVER LES SITES DE RICHESSE PAYSAGÈRE OU ÉCOLOGIQUE

■ ○ Le «vallon du Mont-Serein» fait partie, avec le sommet du Ventoux, du site inscrit du Ventoux (institué en 1942).

■ En 2010, plus de 900 ha de forêt domaniale, sur la partie la plus haute de ce versant nord ont été classés en Réserve Biologique Intégrale. Cette surface est exemptée de toute coupe d'exploitation et laissée en évolution naturelle, dans le double objectif de préservation de la biodiversité et de suivi scientifique.

LES GRANDS PROJETS, ENJEUX PAYSAGERS À COURT TERME

La vallée est concernée par le projet de Parc Naturel Régional du Ventoux, le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux intervient sur un territoire de 34 communes et près de 90 000 habitants (voir périmètre ci-dessus).

- ○ Une ancienne carrière, très réduite, à Saint-Léger se signale en bord de route (RD 40). Elle ne devrait pas s'étendre et commence à se revégétaliser.



Le massif d'Uchaux



“ Les pinèdes plantées serré sont laides, à cause de la raideur des troncs verticaux (...). Plus au large, plus aérées - c'est une claire forêt solaire, où le pin tord ses branches à l'aise comme la ferraille dans le grésilleme d'un brasier : tout ici est crépitement - soleil décollant les lamelles d'écorce, déhiscence claquante des pignes, aiguilles sèches sous le pied du promeneur : tout glorifie la sécheresse combustible. La double bande, d'un vert lumineux, de l'herbe au bord de la route, y fait une allée de fraîcheur, débouche de loin en loin sur les clairières de conte de fée (...). ”

JULIEN GRACO

MÉRINDOL EST MORNAS

Bollène
Lagarde-Paréol
Mornas
Mondragon
Piolenc
Uchaux
Sérignan-du-Comtat

↑
lot boisé entre Rhône et Aigues, ce massif composé de calcaires gréseux, abrite une végétation silicicole peu commune dans le département. La vigne y est très présente mais c'est surtout l'urbanisation dispersée qui caractérise l'espace.

Le Ventoux n'est pas seulement perçu comme un arrière plan du paysage, « le Ventoux n'est pas loin » : sa présence est ressentie physiquement. Un élu met en avant le Hameau de Derboux « avec vue imprenable sur le Mont Ventoux ».

Les Dentelles de Montmirail sont aussi très présentes. Ensuite, les descriptions révèlent des reliefs devenant vallonnés et boisés : « c'est un paysage couvert de chênes verts et de pins d'Alep ». « La forêt méditerranéenne », ces paysages vallonnés, la faune, la flore, les bois, les bords du Rhône, les ramiers, créent une « ambiance naturelle », « calme » et « paisible ». La pierre est aussi un élément important qui complète ces sensations : « le bois est calme, la pierre est belle » ; les maisons troglodytes sont relatées, ainsi « qu'une ancienne carrière de pierres rouges ».

EXTRAIT DE L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE RÉALISÉE À L'AUTOMNE 2012

UN RELIEF REPÈRE



MASSIF D'UCHAUX VU DE SAINT ETIENNE-DES-ORGUES

Le massif d'altitude modeste (point culminant à la Roquette, 281 m) constitue un relief isolé : ses crêtes boisées dominent fortement les horizons depuis la vallée du Rhône ou la plaine de l'Aigues et de l'Ouvèze. Son versant ouest surplombe le fleuve et constitue un seuil naturel à Mornas.

Ce relief offre des vues lointaines qui donnent à voir les grands paysages alentours : vallée du Rhône et collines de l'Ardèche, bassin de Valréas et Ventoux.

Cette unité est bien délimitée par le Lez au Nord et à l'Ouest, et l'Aigues au sud. Le canal de Pierrelatte borde le pied du relief entre Bollène et Uchaux.

UNE PARTICULARITÉ GÉOLOGIQUE



LA MARONÈDE - MORNAS

C'est un massif ancien du Secondaire (crétacé) : composé de calcaires gréseux et sables siliceux. Les gisements de sables sont depuis longtemps exploités ; plusieurs carrières sont actuellement en activité. Les collines de Piolenc, Valbonette, Cargaule, sont de même origine géologique. Ces terres acides, et non calcaires comme dans presque tout le département, accueillent une végétation silicicole spécifique.

UN PATRIMOINE BÂTI DE QUALITÉ



LES FARJONS - UCHAUX

Le Castellat domine de sa présence le hameau de la Galle et symbolise le cœur physique et historique du massif. Il s'agit des vestiges d'un château du XIII^e érigé par la famille des Baux, princes d'Orange ; c'est un site protégé. En contrebas, sur le même site, la Chapelle romane Saint-Michel remonte au XII^e. Accrochés au versant à l'Ouest, les châteaux de Mondragon et Mornas témoignent de l'importance de ce site en balcon sur la vallée du Rhône (voir cette unité).

Le massif abrite également un patrimoine archéologique notable : traces d'habitats préhistoriques, vestiges romains.

LA RÉPARTITION DE LA FORÊT DANS LE DÉPARTEMENT



INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL - 2005

UNE ENTRÉE DU DÉPARTEMENT



D11 - UCHAUX

Ce relief marque l'entrée nord du département. Les anciennes bornes, colonnes de pierre, qui marquent l'entrée du département à Uchaux sur la D 117 sont des éléments de petit patrimoine intéressants.

UN VIGNOBLE RECONNU



LA GRANGETTE - UCHAUX

En 2004, le savoir faire des viticulteurs a été reconnu avec l'attribution de l'appellation "AOC Village Massif d'Uchaux". La présence de la vigne a ainsi été confortée. Le vignoble s'est d'ailleurs étendu de plusieurs centaines d'hectares entre les recensements agricoles de 2000 et 2010 alors qu'il est en baisse sur le département.

Les structures paysagères caractéristiques

UN HABITAT DISPERSÉ SANS VILLAGE



LOTISSEMENT HAUTEVILLE - UCHAUX

Aucun village n'est implanté sur le massif pourtant très habité. Les villages groupés sont situés au pourtour, en auréole, en pied de relief ou accolés aux premières pentes. Dans le massif, l'habitat ancien se compose de plusieurs hameaux et de fermes isolées qui ont constitué la commune d'Uchaux. Un mitage récent et important de maisons individuelles a colonisé de vastes portions du territoire boisé, créant un risque incendie majeur.

UNE PRÉPONDÉRANCE DE VIGNES



LA PLANTE - UCHAUX

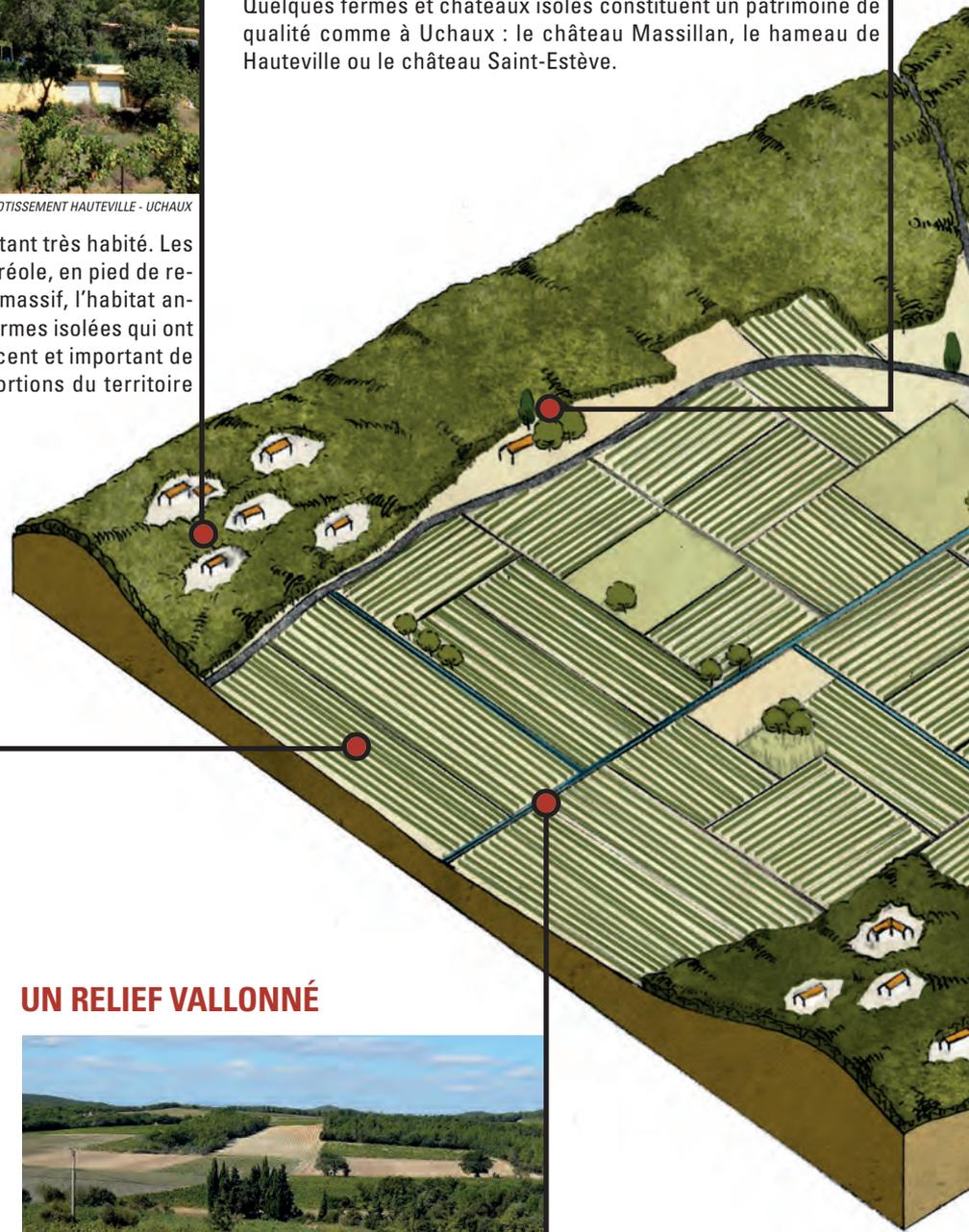
Les vignes ont été plantées dans les zones basses et sur les parcelles défrichées plus récemment sur les versants. Elles constituent la principale culture du massif. Celui-ci est presque en totalité classé en appellation Côtes-du-Rhône (A.O.C.). D'autres cultures, céréales ou fourrage, sont présentes. Ces cultures participent à la défense contre les incendies.

FERMES ET CHÂTEAUX



SAINT ESTÈVE - UCHAUX

Quelques fermes et châteaux isolés constituent un patrimoine de qualité comme à Uchaux : le château Massillan, le hameau de Hauteville ou le château Saint-Estève.



UN RELIEF VALLONNÉ

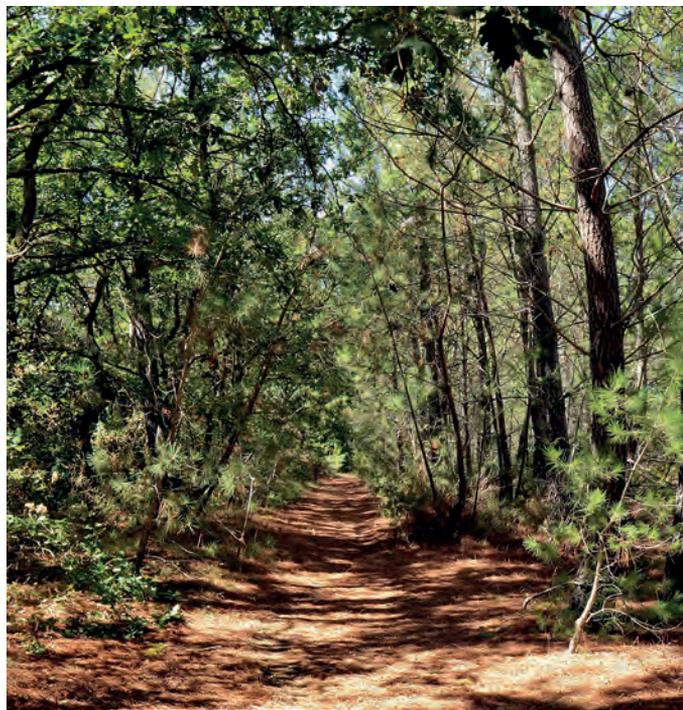


LE MERLANCHON - UCHAUX

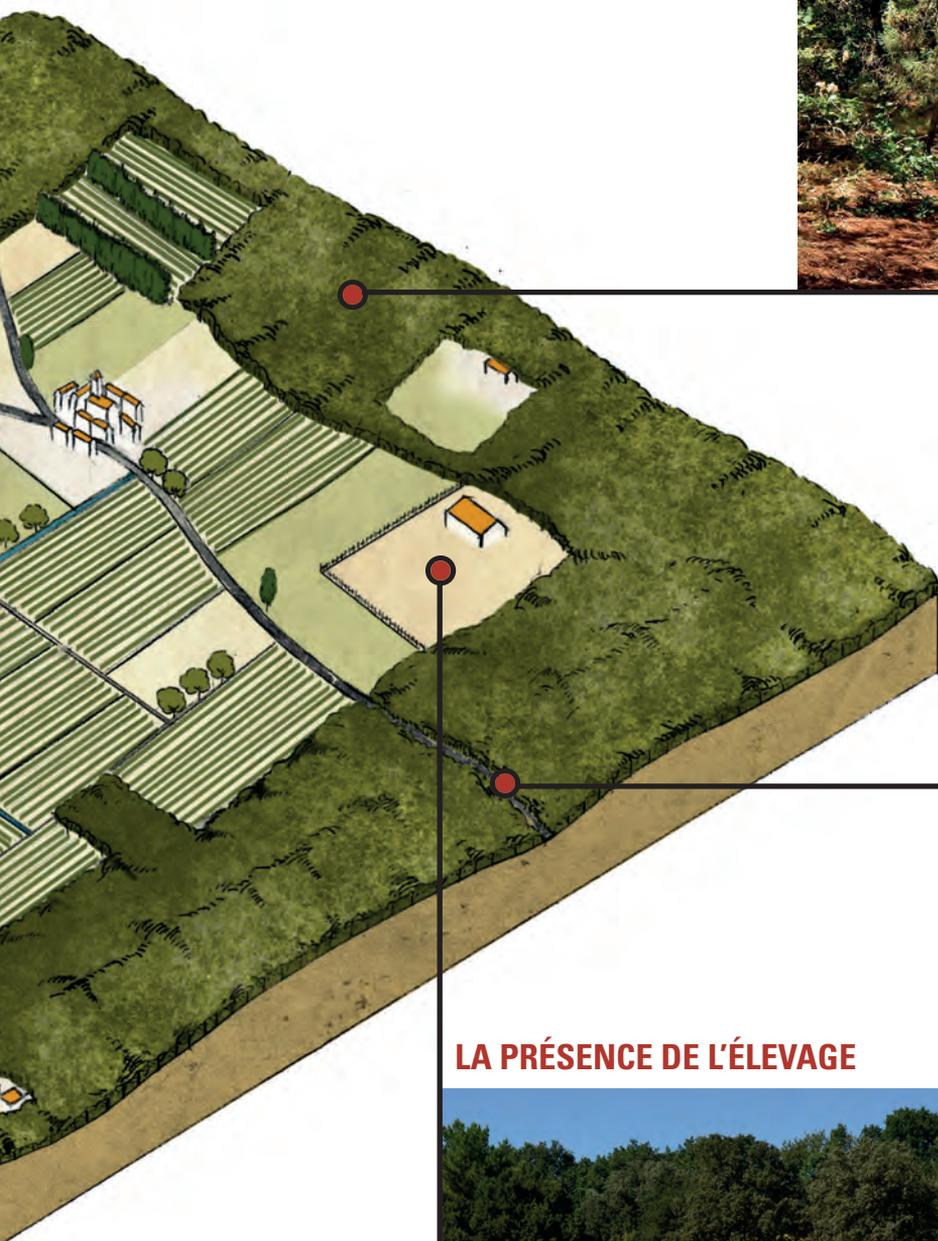
Les vallons intérieurs sont parcourus de cours d'eau intermittents. D'anciens étangs asséchés constituent des vallons abritant des zones humides riches écologiquement. Les fossés drainent l'eau des parcelles.

UN MASSIF TRÈS LARGEMENT BOISÉ

La forêt occupe une grande partie du territoire. Elle est principalement composée de pins d'Alep, chênes verts et chênes pubescents mais aussi de pins sylvestres et pins maritimes. Les résineux sont prépondérants, les espèces pionnières (pins d'Alep) ont peu à peu colonisé cultures et pâturages abandonnés qui dominaient au siècle dernier. Les affleurements de sables et calcaires gréseux ont favorisé le développement d'une végétation silicicole rare dans le département : pins maritimes, bruyères, arbusiers.



CHEMIN DE HAUTEVILLE - UCHAUX



UNE VOIRIE MODESTE



LE MERLANCHON - UCHAUX

LA PRÉSENCE DE L'ÉLEVAGE



MÉRINDOL OUEST - MORNAS

Plusieurs élevages sont présents, notamment ovins. Certains se sont développés récemment. De nouveaux bâtiments ont été construits pour accueillir cette activité.

Aucune voie importante ne traverse ce relief. Le réseau se compose essentiellement d'une voie nord-sud et de deux voies vers l'ouest, vers Mondragon et Mornas. Le tracé nord-sud correspond à la voie romaine « Agrippa » qui joignait Arles à Lyon en traversant le massif. Les routes s'inscrivent discrètement dans la topographie du massif. Elles sont parfois bordées de murets de pierre ou plus souvent de fossés enherbés. Leur profil simple et discret met en valeur les espaces traversés.

Un équilibre sensible : forêt, urbanisation, agriculture



ÉVOLUTIONS - ENJEUX PAYSAGERS

forêt de feuillus	cultures sèches et de pentes	itinéraire de qualité paysagère majeure	coupure d'urbanisation sous pression
forêt mixte	prairies et cultures irriguées	traversée urbaine des cours d'eau	paysage dégradé ponctuel
forêt de conifères	vergers et cultures diversifiées	front urbain	site de richesse paysagère
landes	vignobles	silhouette de village fortement perçue	carrière et son périmètre d'extension
paysage des cours d'eau	ligne de vue principale	secteur de dispersion de l'urbanisation	
alignement d'arbres majeurs	échangeur autoroutier		

La zone estompée est en dehors de l'unité paysagère traitée.

La proximité de grands centres urbains est à l'origine d'une pression importante. Des constructions neuves se sont disséminées dans les boisements, des lotissements ont été construits en bord de route.

Cette urbanisation a augmenté fortement le risque incendie.

Outre la vigne, un nouveau dynamisme agricole s'affirme depuis quelques années, autour de l'élevage.

GÉRER DURABLEMENT LES STRUCTURES DU PAYSAGE ET L'OCCUPATION DES SOLS



Le massif se distingue avant tout par son couvert forestier. Le mode de gestion des boisements constitue un enjeu majeur dans ce secteur : prévention des risques d'incendie, débroussaillage, types de coupes et de reboisements éventuels.



Le vignoble s'est étendu ces dernières décennies. La présence de l'élevage s'est également renforcée, de même que des activités plus tournées vers les loisirs tel un centre équestre : ils ont entraîné la construction de nouveaux bâtiments qui contribuent à la transformation du paysage agricole.

Des friches agricoles sont présentes, notamment sur les sites d'anciens étangs asséchés. Ces sites, témoignages de la géographie et de l'histoire du massif, font partie de son patrimoine.



Aucun cours d'eau important n'est présent dans cette unité paysagère.

VALORISER LES PAYSAGES FORTEMENT PERÇUS



Aucune voie majeure ne traverse cette unité paysagère.



Des itinéraires sont à préserver, comme la route D152 en direction de Mondragon, et la D12 entre Les Farjons et le hameau de Derboux : par le maintien de leurs profils et l'entretien de leurs abords.

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'URBANISATION ET AUX GRANDS PROJETS

- Le village de Lagarde-Paréol a jusqu'à présent maintenu son caractère groupé et les perceptions qu'on a de sa silhouette. Il s'agit de maintenir cette qualité dans la durée.



Le massif est soumis à une pression urbaine très forte : sa proximité de Bollène et d'Orange en fait une banlieue recherchée. L'habitat individuel s'est étendu sur des espaces importants, sa diffusion en zone boisée représente un cas extrême dans le département. Ce phénomène de mitage est préjudiciable au paysage, à sa lisibilité, et présente aussi des risques considérables d'incendie de forêts et un très grave danger pour les populations exposées.

PRÉSERVER LES SITES DE RICHESSE PAYSAGÈRE OU ÉCOLOGIQUE



La chapelle et les ruines du château d'Uchaux constituent un site inscrit.

LES GRANDS PROJETS, ENJEUX PAYSAGERS À COURT TERME



Plusieurs carrières sont en activité, d'autres sont à l'arrêt. Elles abritent des réserves exploitables importantes au nord de Morlas. Une autorisation d'extension a été accordée en 2012. La maîtrise de leur développement, l'aménagement de leurs accès et abords, ainsi que leur future réhabilitation, sont à prendre en considération pour l'avenir des paysages du massif.



Les Dentelles de Montmirail

“ Mais il lui restait la terre et les roches qu'il avait retirées des montagnes pour creuser le val de l'Ouvèze. Il résolut de ne pas en faire une nouvelle haute montagne, car le Ventoux était déjà trop parfait ; aussi modela-t-il la terre en un petit massif fantasque, plein d'un enchevêtrement de montagnettes enfiévrées, et au lieu de les vêtir d'ouches et de patis, il les vêtit d'une grande robe de vignes, comme pour que l'ivresse du vin soit le pendant de la fraîcheur liliale des eaux de l'Ouvèze. Et comme demeuraient encore inutilisées quelques grandes plaques de roche, Dieu s'amusa à les planter à la verticale dans la terre du massif. ”

P. OLLIVIER-ELLIOTT, AU SOLEIL DU VENTOUX



LE CLAPIS ET LES DENTELLES SARRAZINES VUES DE SUZETTE

Le Barroux
Beaumes-de-Venise
Le Crestet
Gigondas
Lafare
Malaucène
La Roque-Alric
Sablet
Saint-Hippolyte-le-Graveyron
Séguret
Suzette
Vacqueyras
Vaison-la-Romaine

La puissance du plissement qui a présidé à la formation de ce relief transparaît dans la verticalité, l'aspect tourmenté des dalles calcaires où la roche est à nu. Ce massif, pourtant modeste, a une forte présence, il est perçu et reconnaissable de loin, c'est un repère singulier du département. La vigne et la forêt y sont en concurrence pour l'occupation des pentes.

Pour un habitant de Lafare « ce paysage est atypique parce qu'hétérogène avec ces Dentelles, la silhouette du village et les rivières, les bois et les cultures en terrasse ». C'est un paysage décrit comme « harmonieux et majestueux ». Cet intériorité est ressentie dans ces propos : « les dentelles : on peut s'y sentir enfermé et en même temps complètement libre ».

Un peu plus à l'extérieur, comme à Beaume de Venise, le contraste perçu entre la rondeur de Rocalinda et la crête rocheuse des Dentelles met en évidence le « côté saillant, épineux » des Dentelles. Elles sont décrites comme « plus sauvages », « plus agressives », et « **cela réveille l'imaginaire** » car « semblent inaccessible ».

De Gigondas, les Dentelles apparaissent avec un

ensemble de communes. Elles composent un paysage qui s'ouvre vers l'extérieur, « un paysage grandiose » composé « de forêts, et de cultures principalement dominées par la vigne ».

Pour un acteur du paysage travaillant dans le tourisme, les dentelles sont perçues comme une « barrière rocheuse qui est très présente » au même titre que « les vignes qui s'inscrivent aussi fortement dans ce paysage ». Pour une urbaniste, « les Dentelles de Montmirail sont significatives par le contraste entre ces falaises calcaires et tout l'espace agricole qui est à leurs pieds. Cela fait partie de la richesse du département. Pour moi, cette richesse est souvent basée sur le contraste ».

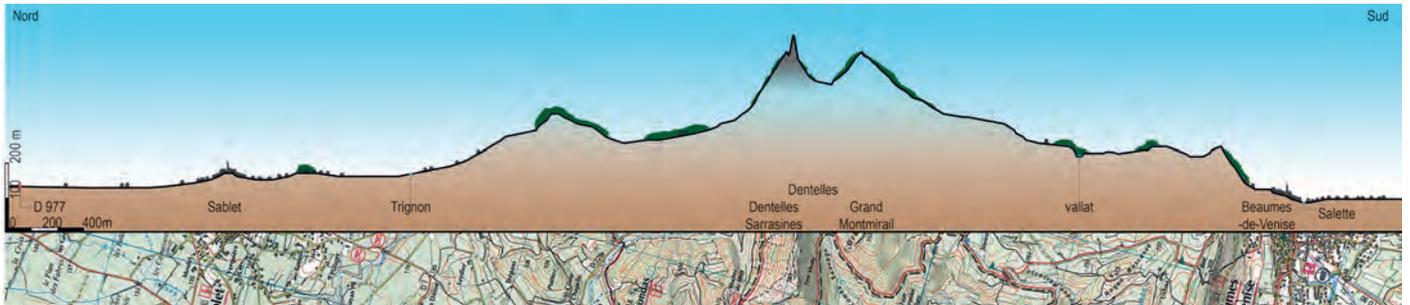
EXTRAIT DE L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE RÉALISÉE À L'AUTOMNE 2012

UN MASSIF AU CARACTÈRE MONTAGNARD



LES DENTELLES ET CAROMB VUS DE MAZAN

Le massif marque une limite en prolongement de la chaîne du Ventoux, entre la vallée du Rhône et la partie plus montagneuse qui annonce les Préalpes. Bien que d'altitude modeste (732 m au mont Saint-Amand), il a un caractère montagnard marqué. Il présente une topographie très tourmentée. Son versant ouest (anticlinal de Séguret) constitue une barrière surplombant la plaine de l'Ouvèze et de l'Aigues. Au Sud, trois lignes de crêtes dénudées, sculptées par l'érosion, se détachent sur l'horizon et se donnent à voir de très loin.



COUPE TOPOGRAPHIQUE - AGENCE PAYSAGES

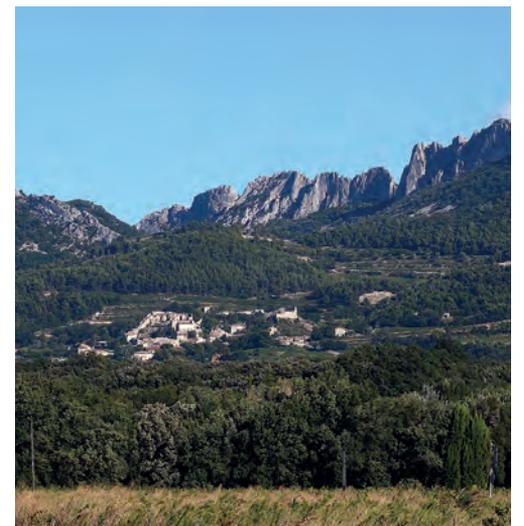


COL DU CAYRON GIGONDAS

UNE RARETÉ GÉOLOGIQUE

La formation géologique des Dentelles est exceptionnelle : un pli diapire rare au monde. Les couches du Trias ont été fortement serrées, formant une "extrusion". Ces formations du début du Secondaire sont les plus anciennes du département ; elles comprennent différents faciès, tel des lentilles de gypse exploitées à Beumes-de-Venise. La morphologie des Dentelles de Gigondas correspond aux calcaires massifs du jurassique. Le soulèvement des Dentelles se poursuit de nos jours et le lit de l'Ouvèze tend à se rapprocher et à creuser au pied du massif.

UN ÎLOT PEU HABITÉ



GIGONDAS

Le massif apparaît comme un îlot peu habité au milieu de territoires plus densément peuplés. Le massif est difficilement accessible et cette difficulté a limité son occupation. De nombreux villages et villes se sont développés sur son pourtour alors que seuls trois petits villages sont implantés en son cœur.

UN PAYSAGE EMBLÉMATIQUE DU DÉPARTEMENT



LE BARROUX

Protégé dans sa globalité (site inscrit depuis 1967, le plus étendu du département), le paysage des Dentelles est, avec celui du Ventoux, emblématique du Haut-Comtat. Les Dentelles offrent de beaux points de vue et sont en retour perçues depuis de très nombreux lieux du département. Certains chemins de randonnée, tel l'itinéraire entre le col du Cayron et la ferme de Cassan, offrent des vues exceptionnelles sur les Dentelles et le Ventoux.

Les structures paysagères caractéristiques

DES FALAISES ROCHEUSES UNIQUES

Le massif se distingue avant tout par les Dentelles elles-mêmes : trois arêtes parallèles, dalles calcaires verticales découpées.

DE VASTES BOISEMENTS DE CHÊNES ET PINS



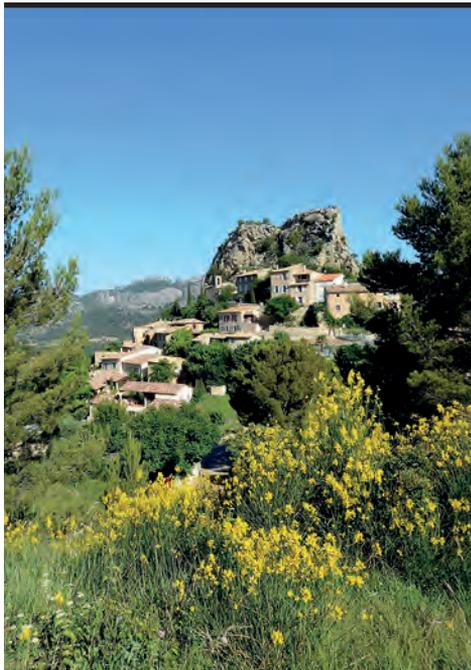
ROCHER DU MIDI - GIGONDAS



SUZETTE VUE DU CIRQUE DE ST AMAND

Les reliefs sont largement boisés : chênes verts, blancs et pins d'Alep, ou couverts de garrigues. Quelques hêtres constituent les vestiges témoignant de la surexploitation ancienne de cette essence dans le ravin du Prébayon. Le pin d'Alep a gagné sur les zones agricoles en piémont. En revanche, des défrichements importants ont été réalisés, parfois peu soucieux de l'impact paysager et des risques d'érosion. Pour y remédier, 3 384 ha ont été classés en "forêt de protection" (seule forêt classée du département).

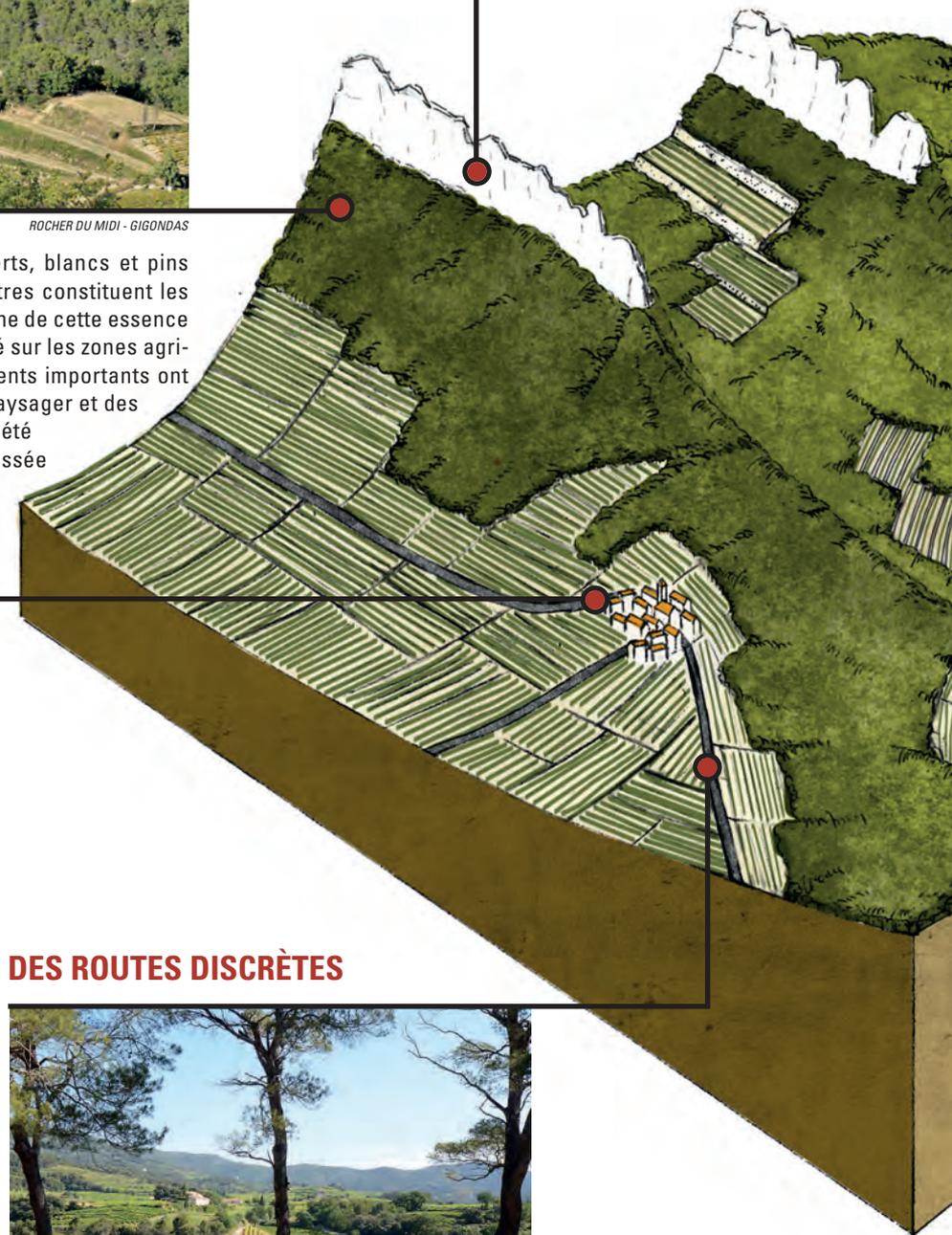
LE BÂTI GROUPÉ EN VILLAGES



LA ROQUE-ALRIC

Sur le pourtour du massif, les villages sont accrochés aux versants ou sur le piémont*. Au cœur des Dentelles, Lafare est en pied de relief, alors que Suzette et La Roque-Alric sont perchés.

* voir glossaire p. 148



DES ROUTES DISCRÈTES



VUE VERS LE PONT DE ROUBIOL - LAFARE

Les routes qui permettent de découvrir le massif sont discrètes, avec un profil traité simplement. Lorsque la pente est forte, un muret de pierre marque le bord de route. Elles offrent des points de vue lointains comme au col de Suzette.

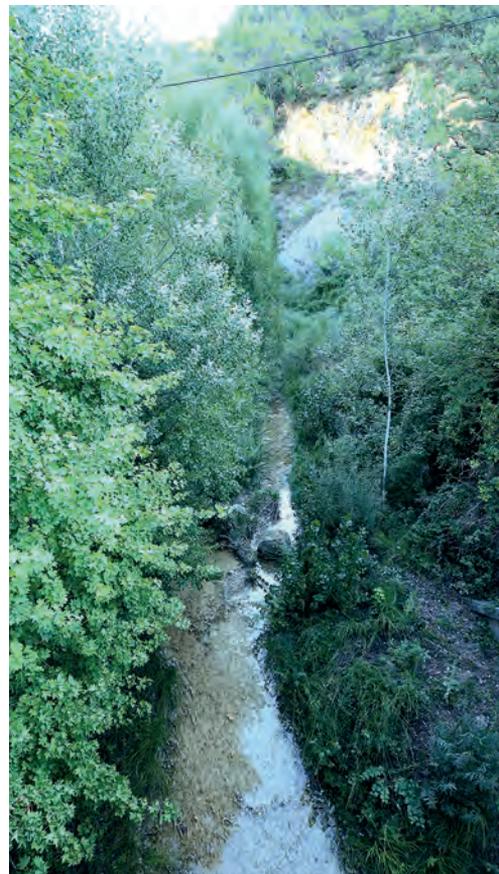
DES FERMES ET CONSTRUCTIONS ISOLÉES PONCTUENT LE TERRITOIRE

Ce bâti traditionnel a été rattrapé par des constructions neuves relativement nombreuses. Implantées sur les pentes, sur des remblais très marqués, elles se donnent à voir de loin.



LE GRAND MONTMIRAIL À GIGONDAS

LA SALETTE



LAFARE

Le massif donne naissance à plusieurs cours d'eau qui s'écoulent vers l'Ouvèze. Le principal, la Salette coule à Lafare et Beaumes-de-Venise. La vallée est empruntée par une des seules routes qui traverse le massif.

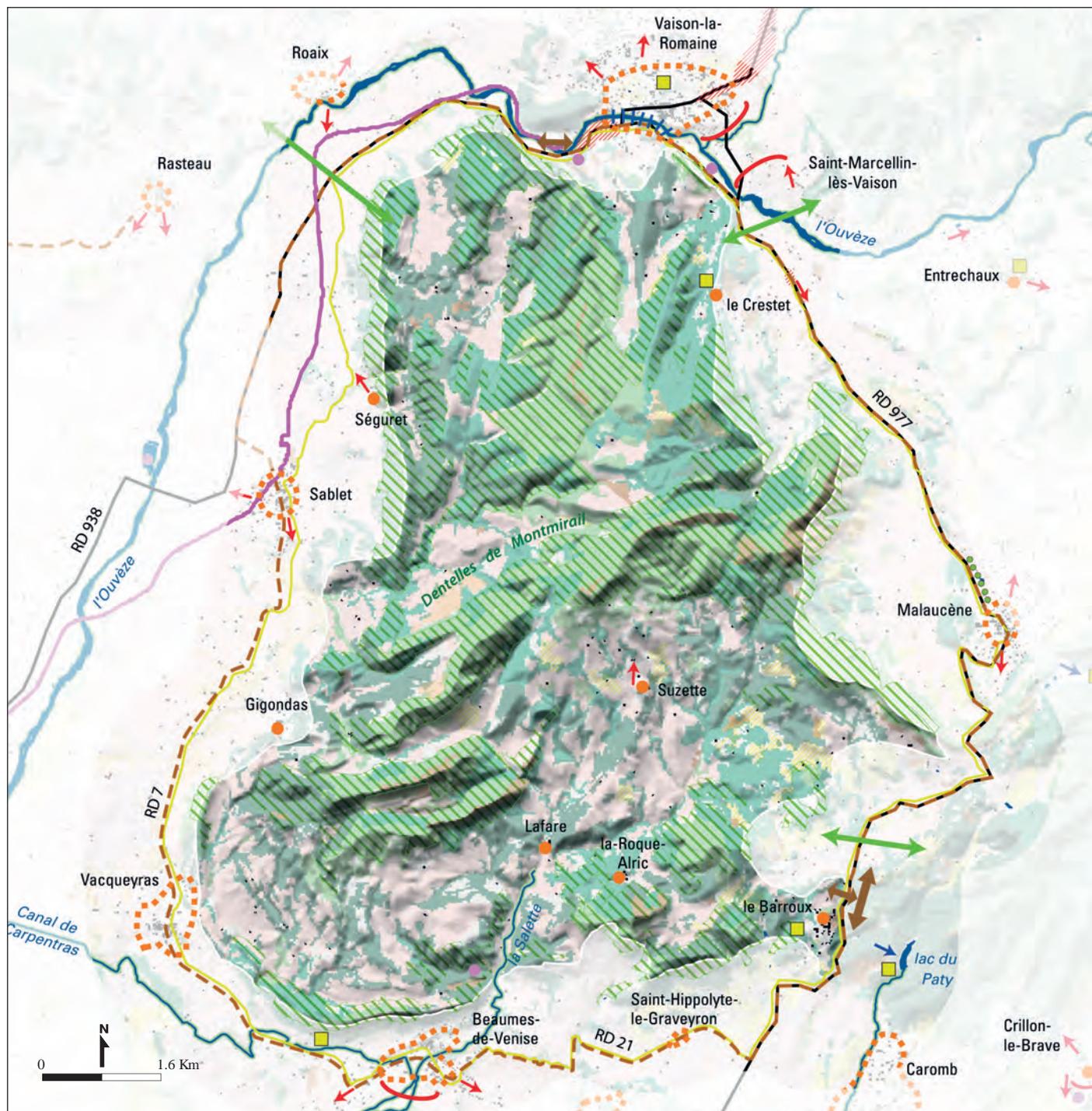
UN IMPORTANT VIGNOBLE SUR TERRASSES

Depuis le XVII^e, les plants de muscats y sont plantés, et ce territoire bénéficie aujourd'hui de plusieurs A.O.C. pour ses vins. Le vignoble est la culture prépondérante et les vignerons ont développé sa surface par l'aménagement de nouvelles banquettes après déboisement. Certaines sont bien aménagées : elles épousent la pente, s'adaptent au relief et prennent en compte des éléments naturels (fossés, végétaux...). Cette qualité d'aménagement a conduit le ministère de l'Environnement à labelliser ce paysage "paysage de reconquête" en 1992. D'autres banquettes au contraire sont terrassées de manière brutale créant des saignées dans le massif ; l'érosion y est forte. Hors secteurs A.O.C. des vergers d'oliviers, de cerisiers et d'abricotiers sont présents.



LA GAIE - LA ROQUE-ALRIC

Une agriculture dynamique qui contient l'urbanisation



ÉVOLUTIONS - ENJEUX PAYSAGERS

- forêt de feuillus
- forêt mixte
- forêt de conifères
- landes
- cultures sèches et de pentes
- prairies et cultures irriguées
- vergers et cultures diversifiées
- vignobles

- paysage des cours d'eau
- alignement d'arbres majeurs
- ligne de vue principale
- itinéraire de qualité paysagère majeure
- basculement entre unités paysagères
- traversée urbaine des cours d'eau
- front urbain
- silhouette de villages fortement perçue
- secteur de dispersion de l'urbanisation

- coupure d'urbanisation sous pression
- paysage dégradé ponctuel
- paysage soumis à une forte fréquentation touristique
- site de richesse paysagère
- corridor écologique à l'échelle du paysage
- forêt de protection
- carrière et son périmètre d'extension
- nouvelle infrastructure linéaire

La zone estompée est en dehors de l'unité paysagère traitée.

L'extension du vignoble dans les dernières décennies a eu un fort impact paysager : aux défrichements et terrassements sauvages des années mille neuf cent soixante-dix ont succédé des aménagements en terrasses qui ont pu engendrer des sites intéressants, tel le "Trias" de Suzette. La présence d'un vignoble de qualité, ainsi que le relief marqué ont contenu un développement de l'urbanisation : les villages de l'intérieur du massif restent à l'écart des pressions.

GÉRER DURABLEMENT LES STRUCTURES DU PAYSAGE ET L'OCCUPATION DES SOLS

 La gestion des boisements est un enjeu fort dans ce massif. Quelques plantations de résineux, très limitées dans l'espace, ont été entreprises, elles ne devraient pas se développer. Le risque incendie est réel.

 Des défrichements ont été opérés afin d'étendre les surfaces en vigne. Certains aménagements de banquettes sont très respectueux des lieux et participent à la mise en valeur du site mais d'autres ont gagné des secteurs de très forte pente sans tenir compte de l'impact paysager et des risques d'érosion importants. Afin de préserver le site, des mesures strictes ont été prises pour limiter le déboisement (forêt de protection).

 Les berges de la Salette ont été confortées par des enrochements à Lafare et Beaumes-de-Venise, suite à des inondations. Ces aménagements ont un impact visuel.

VALORISER LES PAYSAGES FORTEMENT PERÇUS

 L'itinéraire qui fait le tour du massif (D938, D21, D7 et D977) est à préserver par le maintien des profils et l'entretien des abords routiers.

 Le village du Barroux marque le passage entre trois unités paysagères : les Dentelles, l'Arc comtadin et les Collines de Vaison. Ce lieu de basculement est à ménager.

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'URBANISATION ET AUX GRANDS PROJETS

 Les villages ont conservé l'intégrité de leur site et les perceptions qu'on a de leur silhouette. Il s'agit de maintenir cette qualité dans la durée.

 La pression de l'urbanisation est limitée. Cependant l'impact des constructions est très important en raison des fortes pentes : des maisons récentes se signalent de très loin. Les sites de cols ont une sensibilité particulière au regard des perceptions : des implantations mal étudiées peuvent nuire à la silhouette des villages. L'absence de Plan Local d'Urbanisme sur plusieurs communes rend la maîtrise de l'urbanisation plus difficile. Des pylônes situés sur des crêtes sont très fortement perçus. La tendance à la multiplication de ce type d'installations constitue un risque dans ce secteur.

PRÉSERVER LES SITES DE RICHESSE PAYSAGÈRE OU ÉCOLOGIQUE

 L'ensemble du massif est couvert par un site inscrit, le plus vaste du département (11 105 ha) : le site du Haut-Comtat institué en 1967.

À l'orée du massif, deux sites sont remarquables, avec un patrimoine monumental : le château du Barroux surplombant le village et surveillant la gorge du ruisseau du Gourédon, véritable seuil naturel ; la chapelle Notre-Dame d'Aubune à Beaumes-de-Venise, à l'extrémité sud du massif.

Un site peu présent dans le paysage est à noter dans le village du Crestet autour d'une construction contemporaine la Fondation Stahly inscrite aux Monuments Historiques.

 Pour maintenir des corridors écologiques, certaines liaisons entre espaces naturels doivent être maintenues, renforcées ou recrées : entre Dentelles et Ventoux, entre Dentelles et collines vers Saint-Marcellin-lès-Vaison et Roaix.

 En application du code forestier, un décret du Conseil d'État a classé en 1982 en forêt de protection plus de 3000 ha.

LES GRANDS PROJETS, ENJEUX PAYSAGERS À COURT TERME

 La carrière de gypse de Beaumes-de-Venise est fermée, des projets de réutilisation du site sont envisageables. En l'état, l'impact dans le paysage est limité du fait de la topographie.



L'arc Comtadin



« Notre montagne n'est pas une alpe, une simple altitude moyenne : elle est terrifiée par le hurlement des dieux. Sur le sommet, le rassemblement de l'Olympe piétine le rocher jusqu'à l'os. »

J. Giono

VENTOUX VU DE BLAUVAC

Le Beaucet
Bédoin
Blauvac
Caromb
Carpentras
Crillon-le-Brave
Flassan
Malemort-du-Comtat
Mazan
Méthamis
Modène
Monieux
Mormoiron
Saint-Didier
Saint-Hippolyte-le-Graveyron
Saint-Pierre-de-Vassols
Venasque
Villes-sur-Auzon

Le flanc sud du Ventoux dessine un vaste amphithéâtre en pente douce qui encadre un bassin vallonné, protégé et dominé par cette montagne. A la diversité géologique (ocres, gypse, marnes et calcaires) se conjugue une variété des cultures. Les villages ont conservé leur caractère groupé : leurs silhouettes en font des clichés des paysages provençaux.

Le Ventoux est omniprésent dans les discours : « sa grandeur », « sa hauteur », « son immensité », « sa rusticité », « son naturel », « son caractère sauvage », « avec son haut blanc et son piquet blanc ». Selon un habitant de Bédoin, « c'est un paysage montagnard, avec le Ventoux en fond ». Les points de vue et les tables d'orientation sont signalés pour évoquer les vues vers les « montagnes » du Ventoux ou des Dentelles, notamment depuis Mazan. Ces paysages sont ressentis comme « reposants » et « vastes ». Un écologue fait remarquer les pierriers du Ventoux : « c'est un paysage particulier, auquel il faut faire très attention, car ils renferment de nombreuses espèces rares et protégées, dues aux conditions très arides, comme les pavot du Groenland et la vipères Orsini ». Les villages sont extrêmement présents ; ils sont souvent appréhendés depuis le Ventoux, intégrés à la plaine agricole. Au pied du Mont Ventoux, la plaine est perçue comme

« un champ très large où le regard va loin ». Les montagnes, « les champs de cultures », la campagne, le vignoble, les oliviers, les cerisiers, les pins, les cyprès, les forêts et les villages constituent l'ensemble des éléments, non hiérarchisés, qui composent les paysages perçus par les habitants. Un habitant de Carpentras parle « d'un paysage agricole, sec, régulier et propre ».

Un ingénieur forestier fait référence à la Toscane pour appréhender les paysages modelés par l'homme, caractéristiques de la campagne de Bédoin. Paradoxalement, les habitants considèrent dans leur ensemble ces forêts du Ventoux, nées des mains de l'homme, comme « naturelles », « sauvages » et parfois « calmes et tranquilles ».

A Malaucène, les Gorges de la Nesque sont évoquées pour parler de l'aspect minéral du paysage qui est mis en relation avec la végétation et l'eau. Cet élément est souvent repris avec l'évocation du lac du Paty.

EXTRAIT DE L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE RÉALISÉE À L'AUTOMNE 2012

UN PAYSAGE OUVERT MARQUÉ PAR LA PRÉSENCE DU VENTOUX



VU DE FONDRECHE - MAZAN

L'espace est très ouvert et en même temps vallonné et diversifié. Le sommet du Ventoux particulièrement remarquable est toujours présent visuellement.

UN SOUS-SOL QUI MARQUE LE PAYSAGE



LES BAUX - BÉDOIN

Le bassin est couvert de dépôts alluviaux apportés principalement par l'Auzon et la Nesque. Le soubassement calcaire affleure en formant un relief de cuesta. Les collines de Mormoiron et Mallemort sont façonnées dans la molasse.

Des affleurements de sable, liés à une altération tropicale au Secondaire, sont à l'origine de la présence d'ocres, de sables blancs et d'argiles autour de Mormoiron, Flassan et Bédoin. Ces gisements sont largement exploités. Les ocres sont employés dans les enduits : ils rougissent les façades des villages. La présence de roches et de terres de nature et couleur variées apparaît dans les enduits de façades. Certains villages, comme Flassan, Bédoin, et de nombreux mas, ont des teintes créées très marquées.

Au Tertiaire, un bassin d'effondrement a formé un lac vers Mazan-Mormoiron, à l'origine (suite à un assèchement) de la réserve de gypse exploitable la plus importante d'Europe.

LE PÔLE URBAIN DE CARPENTRAS

La ville de Carpentras constitue le pôle dominant du bassin. Elle en marque l'entrée et fait la transition entre la plaine irriguée du Comtat, territoire fortement urbanisé, et l'arc comtadin, espace encore foncièrement rural. Les voies principales rayonnent depuis Carpentras. Elles permettent d'accéder au Ventoux, au plateau de Sault et aux Monts de Vaucluse.

La carte ci-contre montre que les territoires les plus urbanisés ne franchissent que rarement la courbe des 200 m d'altitude.

LA LIMITE DE L'IRRIGATION GRAVITAIRE



CANAL DE CARPENTRAS À SERRES

La limite ouest du bassin correspond globalement au canal de Carpentras qui, de Pernes, rejoint Carpentras puis Beaumes-de-Venise. Ce territoire a été longtemps non irrigué contrairement à la plaine comtadine. Aujourd'hui, des terres sont irriguées par un réseau sous-pression.

Le bassin est parcouru par plusieurs cours d'eau, les plus importants sont : la Mède, l'Auzon et la Nesque. La Nesque a creusé en amont des gorges très profondes.

UN PLI CALCAIRE MAJEUR

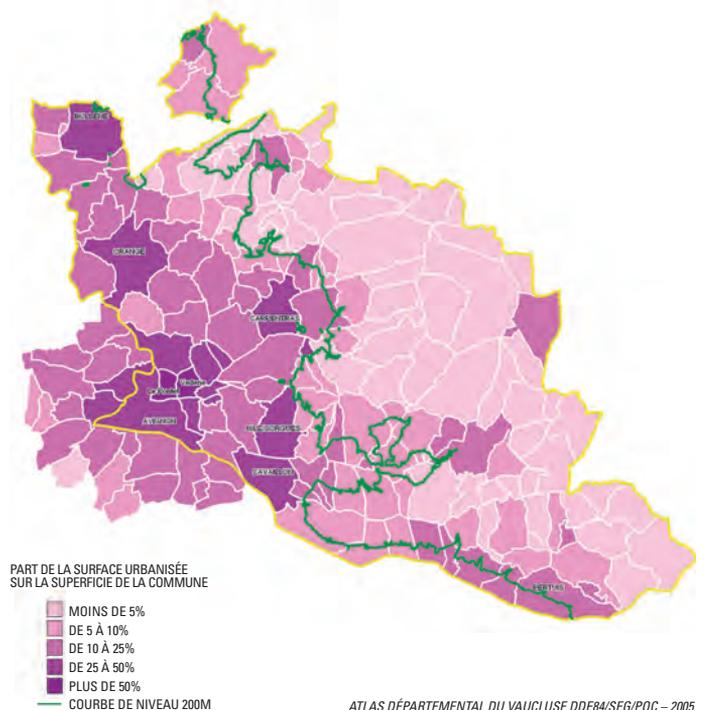


LES AUVIÈRES - VILLES-SUR-AUZON

Le pli anticlinal du Ventoux déversé vers le Nord (côté vallée du Toulourenc) présente un versant méridional qui suit la pente des couches. Celles-ci sont constituées de calcaires urgoniens et de calcaires barrémiens plus marneux à l'Est du sommet. Le sommet dénudé se donne à voir de très loin par sa blancheur : la roche y est désagrégée du fait du gel et du vent.

Le versant sud du Mont Ventoux prolongé par les Monts de Vaucluse dessine un arc de cercle, qui entoure le bassin de Carpentras. La pente du Ventoux est régulière et douce ; elle constitue un vaste glacis. Le bassin à l'altitude de 150-200 m est entrecoupé par une ligne de collines, le « limon », orientée nord-sud qui culminent à près de 400 m.

DENSITÉ D'URBANISATION DES COMMUNES



Les structures paysagères caractéristiques

LA DIVERSITÉ DES CULTURES



LE COMBAUD - BEDDIN

Le paysage agricole a conservé une diversité avec la présence de vergers de cerisiers, oliviers, chênes truffiers. Sur les pentes, les champs sont aménagés en terrasses. Des alignements de cerisiers ou amandiers bordent les parcelles. Le parcellaire est de taille modeste.

LES FERMES ISOLÉES



JAS DE GASSIN - VILLES-SUR-AUZON

Des fermes isolées ponctuent le territoire.

LES VILLAGES GROUPÉS



CRILLON LE BRAVE

L'habitat est essentiellement groupé. Les villages, perchés pour la plupart, se sont implantés dans le bassin ou sur sa périphérie.

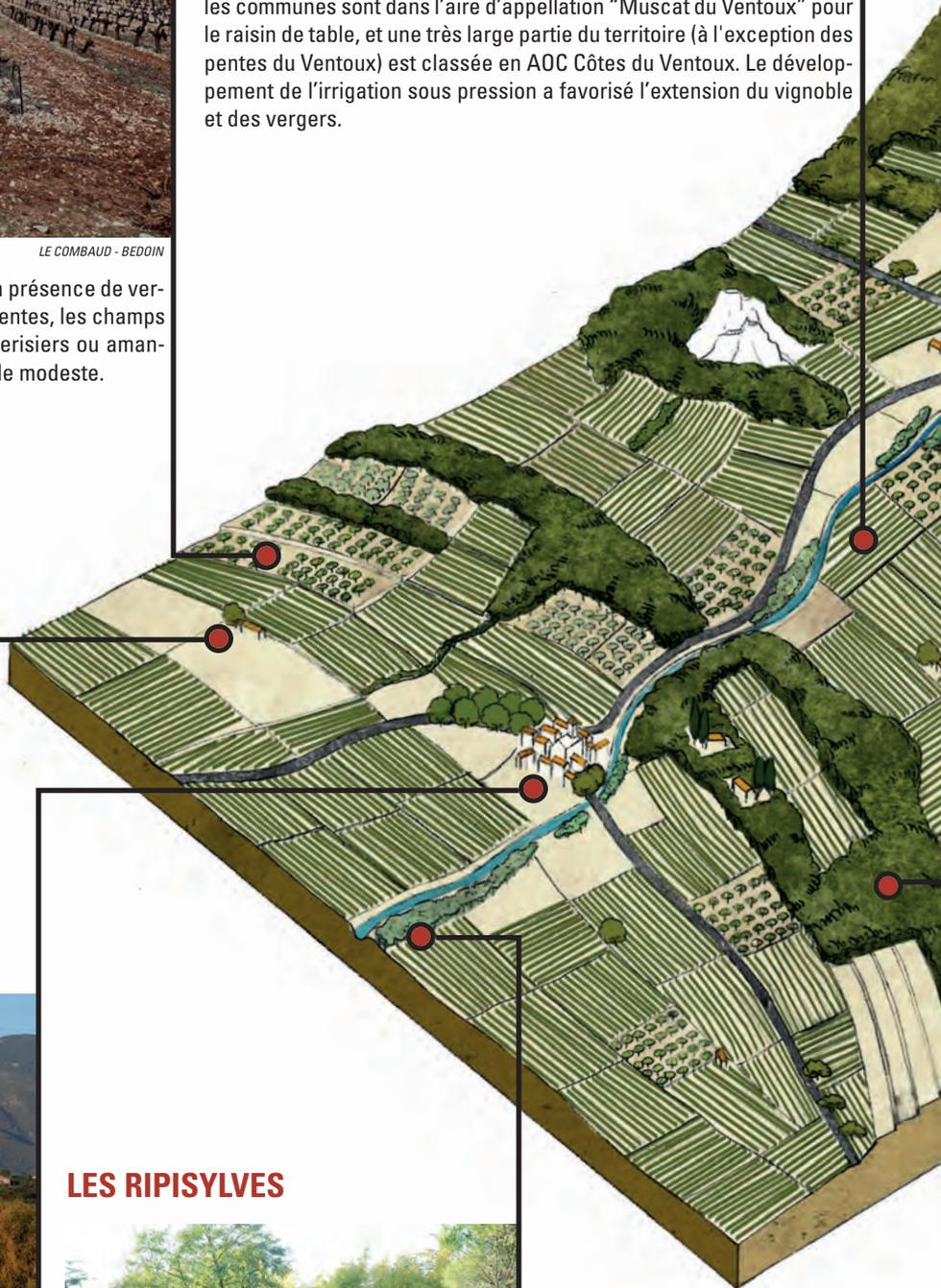
Les platanes, parfois les tilleuls ou marronniers, bordent les tours de villages et agrémentent les places.

UN VIGNOBLE ÉTENDU



LA DÉGANE - VILLES-SUR-AUZON

La vigne a gagné la majorité des terres cultivables du bassin : toutes les communes sont dans l'aire d'appellation "Muscat du Ventoux" pour le raisin de table, et une très large partie du territoire (à l'exception des pentes du Ventoux) est classée en AOC Côtes du Ventoux. Le développement de l'irrigation sous pression a favorisé l'extension du vignoble et des vergers.



LES RIPISYLVES



AUZON À MAZAN

La présence des cours d'eau et de leurs ripisylves apporte par des essences différentes, fraîcheur et contrastes d'ambiances.

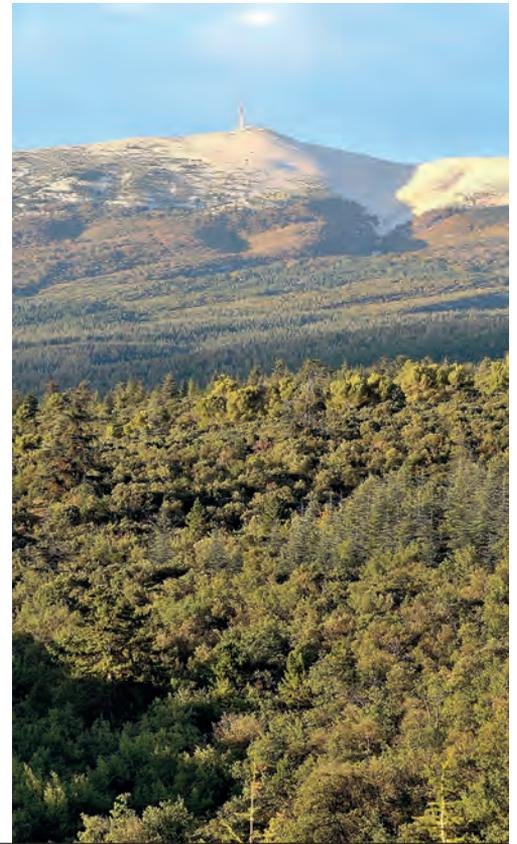
LES PINS COMME REPÈRES

En campagne, quelques bouquets de pins signalent un lieu particulier : un pont, un croisement.



ST PIERRE-DE-VASSOLS

UN MAJESTUEUX RIDEAU DE SCÈNE BOISÉ



LES AUVIÈRES - VILLES-SUR-AUZON

Ce versant du Ventoux est entièrement boisé. Les campagnes de reboisement du XIX^e y ont été lancées, à Bédoin. Les essences utilisées sur ce versant sud sont variées, pour moitié résineuses avec surtout : pin noir, pin sylvestre et cèdre et pour moitié feuillues : chênes vert et blanc. Les formes géométriques résultant de ces reboisements sont encore perceptibles aujourd'hui. On trouve, au-dessus de 1300 mètres, les vestiges des forêts « anciennes » avec des hêtres, ifs et pins à crochets.

LES ROUTES MODESTES ADAPTÉES AU RELIEF



ROUTE DE FLASSAN - VILLES-SUR-AUZON

DES BOSQUETS ÉPARS

Au cœur du bassin, des bosquets et petits bois de chênes verts et blancs, couvrent les buttes et les collines.

Quelques boisements se sont également développés en plaine, ils abritent une végétation silicicole de pins maritimes et de châtaigniers.



BLAUVAC À FLASSAN

Un réseau dense de voies irrigue l'ensemble du bassin, avec des tracés souvent relativement rectilignes.

Les routes présentent des profils modestes : peu larges, avec des accotements enherbés. Parfois, lorsque le relief est un peu prononcé, une bordure de pierre souligne le tracé. Des murs de pierre (restanques) retiennent la terre des champs lorsqu'ils sont surélevés. Parfois, il s'agit de véritables "chemins creux". Les chemins d'exploitation agricole offrent des itinéraires de randonnée de qualité.

Une meilleure accessibilité facteur de déstabilisation

La pression de l'urbanisation qui a modifié fortement le paysage de la plaine comtadine s'atténue au-delà de Carpentras. Des constructions neuves, quelques lotissements, ont été construits, mais le paysage urbain reste encore celui des villages groupés. L'aménagement du contournement de Carpentras, en prolongement de la voie rapide d'Avignon, et la réouverture de la ligne de chemin de fer, vont créer une pression nouvelle sur ce territoire. Déjà, des zones d'activités se construisent aux abords des villages. Une plus forte attractivité sera un facteur d'évolution paysagère rapide.



ÉVOLUTIONS - ENJEUX PAYSAGERS

forêt de feuillus	cultures sèches et de pentes	secteur de dispersion de l'urbanisation
forêt mixte	prairies et cultures irriguées	coupure d'urbanisation sous pression
forêt de conifères	vergers et cultures diversifiées	paysage dégradé ponctuel
landes	vignobles	paysage soumis à une forte fréquentation touristique
paysage des cours d'eau	basculement entre unités paysagères	site de richesse paysagère
alignement d'arbres majeurs	traversée urbaine des cours d'eau	corridor écologique à l'échelle du paysage
ligne de vue principale	front urbain	forêt de protection (Montmirail)
itinéraire de qualité paysagère majeure	silhouette de villages fortement perçue	réserve biologique intégrale (Mont Ventoux)
		carrière et son périmètre d'extension
		nouvelle infrastructure linéaire

La zone estompée est en dehors de l'unité paysagère traitée.

GÉRER DURABLEMENT LES STRUCTURES DU PAYSAGE ET L'OCCUPATION DES SOLS



Les limites de l'unité sont marquées par les versants du Ventoux et des Monts de Vaucluse. Les collines secondaires, comme le Limon, sont aussi des éléments structurant du paysage. La gestion forestière a un impact très fort dans le paysage et la protection contre l'incendie constitue un enjeu majeur. A court terme, les coupes d'exploitation doivent être de forme et de dimension permettant une bonne intégration paysagère. A moyen terme, la conversion de certains peuplements vers des formes irrégulières est à rechercher. Le renouvellement des peuplements, issus des campagnes de reboisement "RTM" est à prévoir et orienter, tout en intégrant le phénomène du réchauffement climatique, dans le choix des essences à favoriser, pour éviter d'importants dépérissements dans le futur. La création d'une réserve de biosphère en 1990, dans le cadre du programme «MAB» de l'UNESCO, concerne une vaste portion de ce territoire (voir carte p. 47). La gestion de cette réserve vise une protection très stricte du sommet du massif et de secteurs limités, classés en «zone centrale», avec priorité à la protection biologique : cédraie, gorges de la Nesque et tête de l'Ermine pour cette unité. Une préservation plus globale concerne le territoire environnant classé en «zone tampon» et «zone de transition», visant un développement durable.



Une diversité agricole a réussi à se maintenir malgré une forte extension des surfaces de vignobles. Des vergers d'amandiers ont été replantés. Des friches se signalent, liées à une spéculation urbaine ou en attente d'une nouvelle mise en culture. La revalorisation de ces friches représente un enjeu paysager. Des initiatives ont été entreprises pour préserver la qualité des produits et soutenir leur commercialisation, avec par exemple : la marque "les Monts de Venasque" pour la cerise, le développement de sentiers vigneron.



Les ripisylves (Mède, Auzon, Nesque...) ont parfois été réduites par les aménagements urbains et agricoles. Elles ne sont parfois plus lisibles dans le paysage comme un couloir continu ; de ce fait elles ont également une moindre valeur écologique. Leur préservation et leur reconstitution sont des enjeux d'avenir. Ces cours d'eau offrent une potentialité pour des cheminements doux, l'accessibilité pour les piétons peut être développée. L'aménagement des cours d'eau présente un enjeu majeur en raison de leur potentiel paysager d'une part, et des risques d'inondation d'autre part.



Un alignement de pins est particulièrement notable à Caromb, avenue de l'Europe en direction de Carpentras : il donne à cette entrée du village une qualité spécifique.

VALORISER LES PAYSAGES FORTEMENT PERÇUS



Les routes Carpentras-Sault (D942) et Carpentras-Malaucène (D938) sont des axes importants de découverte du département. Leurs profils et les premiers plans de perception doivent être soignés.



Des itinéraires sont à préserver, comme la route de Malemort à St-Estève (D5-D14), par le maintien de leur profil et l'entretien de leurs abords.

Le passage vers l'unité paysagère des Monts de Vaucluse est marqué par un resserrement de grande qualité paysagère à Venasque, de même qu'au Barroux entre les trois unités paysagères : les collines de Vaison, les Dentelles de Montmirail et l'Arc comtadin. Ces lieux de basculement sont à ménager.

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'URBANISATION ET AUX GRANDS PROJETS



En ville la continuité paysagère et écologique de la traversée des cours d'eau doit être préservée, et la qualité de la façade urbaine affirmée : il s'agit d'un enjeu pour la traversée de l'Auzon à Mazan et Carpentras.



La perception d'un bourg s'appuie sur la qualité du front urbain, la forme de sa silhouette et la qualité de ses entrées. L'extension urbaine doit prendre en compte ces éléments. La proximité du front urbain avec une autre structure paysagère majeure (cours d'eau, versant boisé) doit encourager à une prise en compte spécifique : comme Villes-sur-Auzon et la zone boisée du Petit Défens. Des aménagements routiers ponctuels, notamment de nombreux ronds-points, ont été réalisés. Ils banalisent les entrées de villages.



Certains villages perchés ont jusqu'à présent pu maintenir l'intégrité de leur site et les perceptions qu'on a de leur silhouette, comme Blauvac et Méthamis. Il s'agit de maintenir cette qualité dans la durée.



La pression d'urbanisation est forte du fait de la proximité de Carpentras et du nouveau contournement routier de cette ville. Des lotissements sont construits en périphérie de villages et un habitat dispersé s'est fortement développé. Ces constructions nouvelles se signalent souvent par leur architecture banalisée, la teinte de leurs enduits ou lorsqu'elles sont implantées sur les versants et crêtes.



L'étalement urbain conduit à créer un continuum urbain entre certains bourgs, effaçant des frontières historiques et paysagères. Entre Caromb, Modène, Saint-Pierre-de-Vassols par exemple, les limites sont très tennes.



Des aménagements touristiques et de loisirs ont été réalisés sur plusieurs communes : campings, plans d'eau, aires de jeux et de pique-nique. Le sommet du Ventoux est un site de forte fréquentation. La réserve de biosphère protège le sommet du Ventoux depuis 1990, outre le site inscrit décrété en 1942. La "station" du chalet Reynard sur le versant sud du Ventoux a conservé une taille modeste. Pour ces sites, ainsi que celui du lac du Paty, qui connaissent une importante fréquentation saisonnière, une démarche favorable à un développement touristique durable, prenant notamment en compte la problématique du stationnement, est entreprise afin de conserver «l'esprit des lieux» : labellisation du site "lac et collines du Paty" au sein du réseau des espaces naturels sensibles départementaux, projet de réhabilitation du sommet du Ventoux par le syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux.

PRÉSERVER LES SITES DE RICHESSE PAYSAGÈRE OU ÉCOLOGIQUE



Le sommet du Ventoux est un site inscrit.

A Saint-Didier, le « jarditrain » est labellisé « jardin remarquable » par le Ministère de la culture.

LES GRANDS PROJETS, ENJEUX PAYSAGERS À COURT TERME

Ce territoire est partie intégrante du projet de PNR du Mont-Ventoux (voir périmètre p. 47). Le SCOT de l'Arc Comtat Ventoux, en cours d'élaboration, concerne 30 communes, pour l'essentiel dans cette unité paysagère. Des « enveloppes d'urbanisation préférentielles » ont été définies pour chaque commune, au sein desquelles 80% des constructions devront être réalisées en densification de l'existant. 20% des constructions pourront être réalisées en extension du tissu urbain existant. Une vigilance est à prévoir dans la mise en œuvre de ces projets, notamment par l'intégration d'opération d'aménagement et de programmation dans les PLU des communes. Plusieurs projets de zones d'activités sont prévus, pour une capacité d'environ 140 ha, principalement à Carpentras (95 ha), Mazan (renforcement de la zone existante), et autour d'Aubignan. La COVE intègre des règles paysagères et d'aménagement pour la réalisation de ces zones.



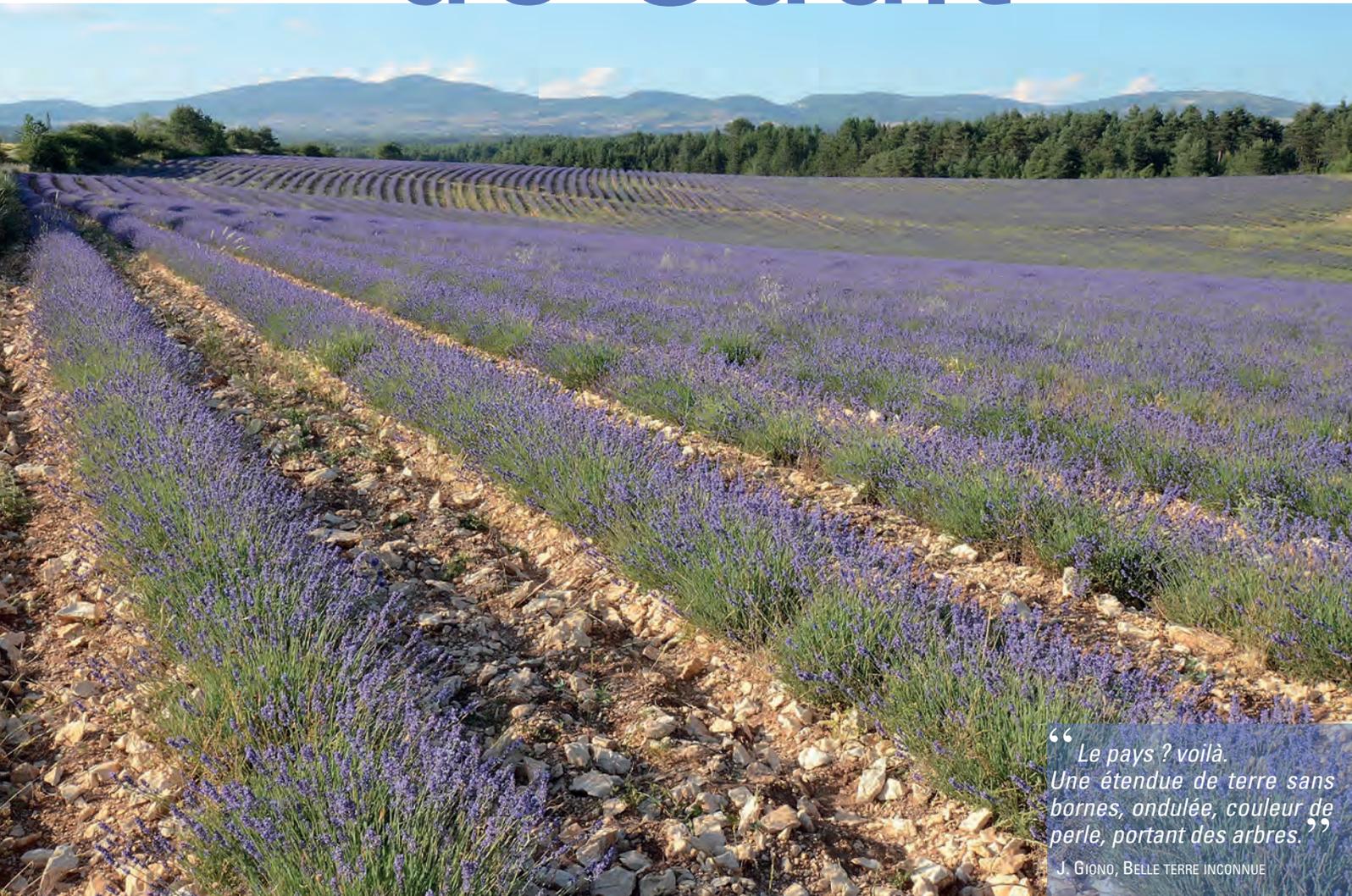
La carrière de gypse de Mazan a conduit à l'érection d'un important terail. Un aménagement et des plantations en réduisent l'impact ; toutefois sa forme et son couvert homogène limitent son intégration paysagère. Les autres exploitations sont moins visibles de par leur situation en fond du bassin. Toutefois, certaines, comme celle de Bédoin très étendue, se signalent dans le paysage.



Le contournement de Carpentras, une nouvelle voie rapide, est en cours de réalisation. Le SCOT prévoit plusieurs autres projets : déviation de Mazan, de Sarriens, déviation sud-ouest de Carpentras.



Le plateau de Sault



“ Le pays ? voilà.
Une étendue de terre sans
bornes, ondulée, couleur de
perle, portant des arbres.”

J. GIONO, BELLE TERRE INCONNUE

SAINT-TRINIT

Aurel
Lagarde d'Apt
Monieux
Saint-Christol
Saint-Saturnin-lès-Apt
Saint-Trinit
Sault
Villars

La rigueur du climat, l'absence d'eau liée aux phénomènes karstiques, ont contribué à la faible occupation de ce territoire. Lavandes, céréales, moutons, amandiers et tilleuls apportent là des senteurs de Haute-Provence.

Les habitants évoquent bien évidemment les champs de lavande dans les paysages qu'ils décrivent : « **les lavandes violettes qui recouvrent les buttes et les vallons** ». Ils y intègrent cependant les champs d'épeautre et le romarin ainsi que « des sols rocailleux et secs et un relief bas ». Pour un élu, ces paysages sont avant tout agricoles. Un autre évoque le Val de Nesque « composé de plaines agricoles ». Ces paysages sont considérés comme « spacieux » et « aérés ». Les forêts, notamment de chênes verts, sont évoquées et font dire à un habitant de Sault « qu'il y a

un équilibre entre la nature et l'agriculture ». Les gorges de la Nesque sont vécues comme un prolongement des paysages de Sault. Et enfin, la lumière et les couleurs sont considérées par les habitants de cette unité, comme des éléments constitutifs de ces paysages ».

Pour un écologue, le pays de Sault est un lieu emblématique dans le sens où « au milieu des lavandes, on trouve différentes cultures telles que les pois chiches, les lentilles et des plantes médicinales et aromatiques ».

EXTRAIT DE L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE RÉALISÉE À L'AUTOMNE 2012

Les structures paysagères caractéristiques

DE RARES VILLAGES



AUREL

Les villages du plateau : Sault, Aurel, Monieux, Saint-Trinit ont préservé leur structure groupée d'origine médiévale : une forte unité apparaît, adaptée à leur site d'implantation. Les ruelles et petites places, souvent agrémentées d'un ou deux arbres de tige (tilleuls le plus souvent), offrent des ambiances très rurales qui évoquent déjà la Haute-Provence.

L'ÉLEVAGE OVIN ET CAPRIN



LA LOGE - SAULT

Ces terres pauvres et soumises à un climat rude sont essentiellement mises en valeur par l'élevage, la lavande et les céréales. Cette agriculture crée un paysage ouvert. La présence de l'élevage est soulignée par les clôtures : traditionnellement avec piquets de bois et fils métalliques ou modernes avec poteaux et filets plastiques. Les parcelles sont assez vastes.

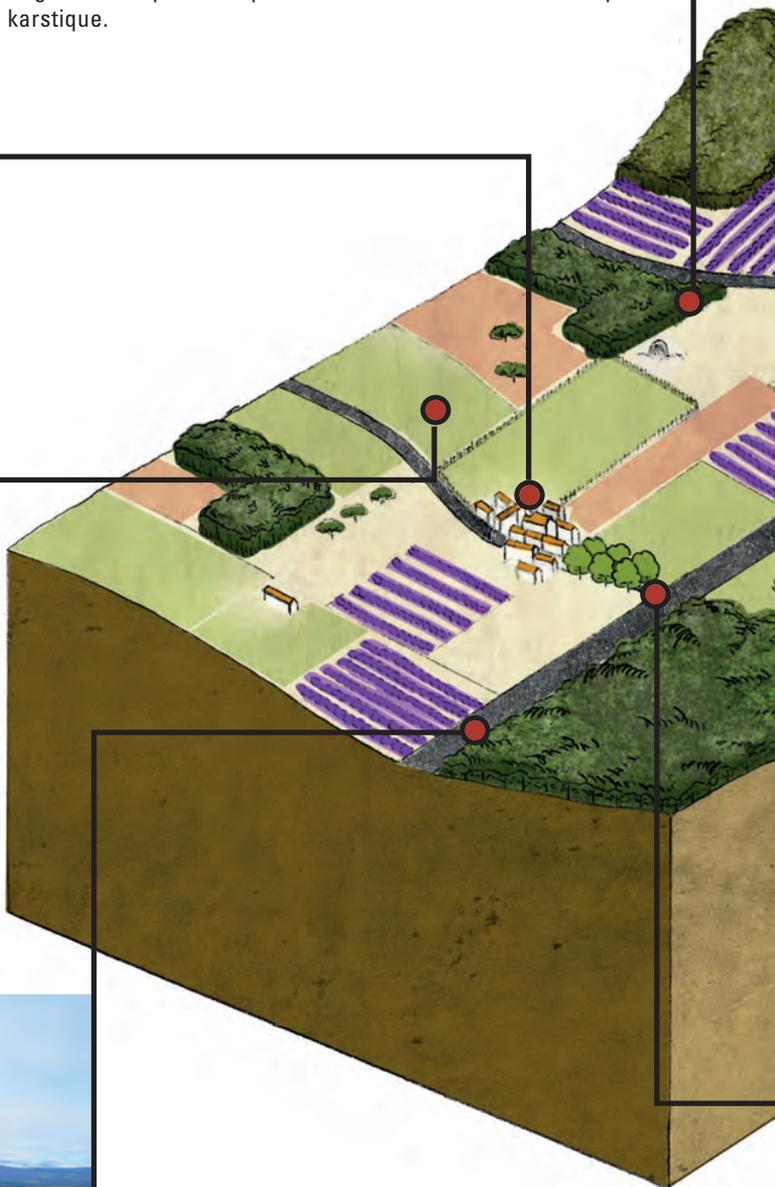


LES BOISEMENTS AU CŒUR DU PLATEAU



LA CROIX DE FER - MONIEUX

De nombreuses parcelles boisées referment le paysage. Des châtaigniers occupent des poches de décalcification sur ce plateau karstique.

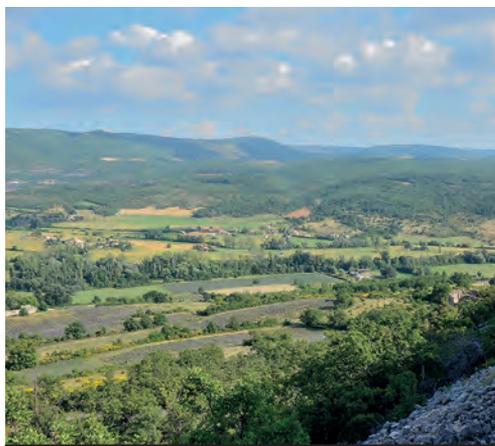


DES PROFILS DE ROUTES CONTRASTÉS

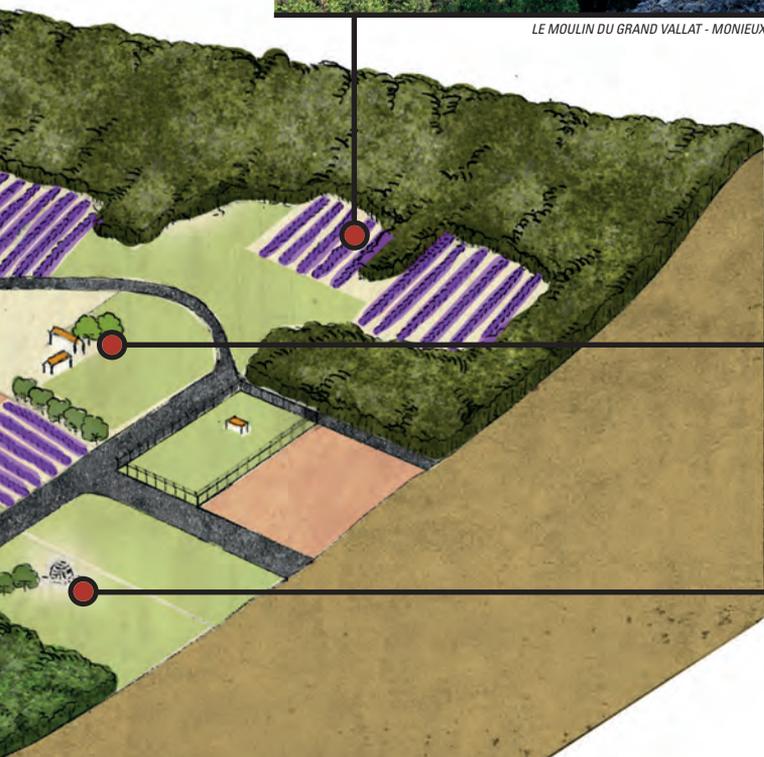
Le paysage routier a été beaucoup transformé avec l'installation de la base militaire. Un très large ruban d'enrobé, hors d'échelle, sillonne une partie du plateau alors que la fréquentation est faible et que l'on se trouve à 900 m d'altitude. En dehors des itinéraires d'accès aux anciens silos, les routes originelles sont en place : petites routes sinueuses qui épousent les formes du relief.

LES REBORDS BOISÉS

Les reliefs qui encadrent le plateau, Monts d'Albion, Monts de Vaucluse, sont largement boisés. Pins sylvestres, hêtres et chênes pubescents y dominent.



LE MOULIN DU GRAND VALLAT - MONIEUX



DES FERMES ISOLÉES MASSIVES



LA SIGOYÈRE - SAULT

Des fermes importantes, souvent en pierres jointoyées, se signalent ponctuellement. Elles forment parfois de petits hameaux comme à Lagarde-d'Apt. Elles marquent une présence humaine.

UN PATRIMOINE EN PIERRE SÈCHE



MARQUISAN - AUREL

TILLEULS, AMANDIERS, CHÂTAIGNIERS

Les tilleuls en alignement de bord de route, ou comme arbre isolé, remplacent à ces altitudes les platanes que l'on trouve en plaine. Des amandiers et, sur les sols siliceux, des châtaigniers se signalent également en alignement ou isolés au milieu des champs.

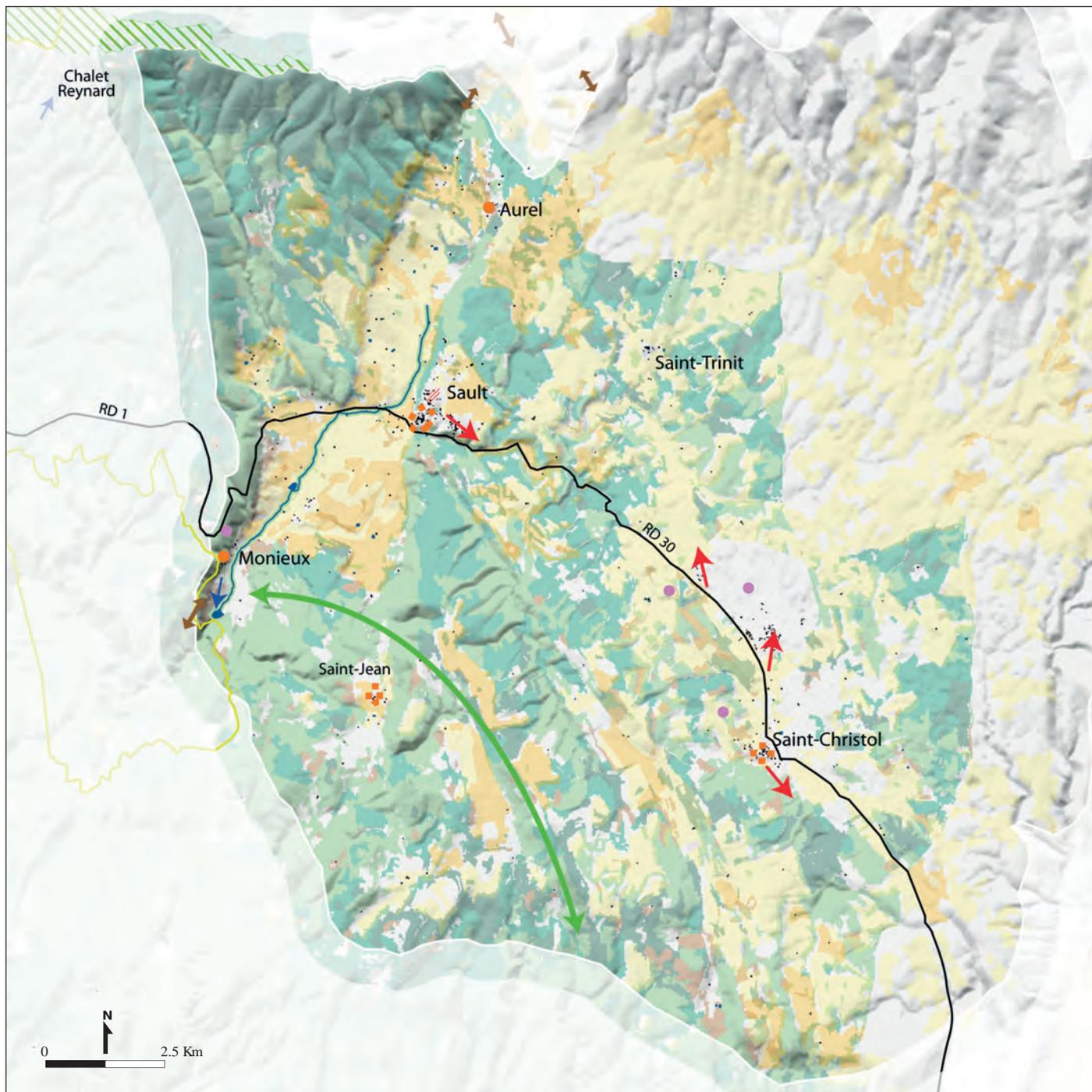


D942 - SAULT

Des abris de pierres sèches, bories, puits sont visibles dans les champs ou à proximité des fermes. Ces constructions rappellent la présence du sous-sol calcaire, révélée également par les épierrements. Ces amas de pierres, les "clapas", formant parfois des talus, marquent les limites de parcelles. Ils résultent du travail auquel les paysans ont dû s'astreindre pour pouvoir mettre en valeur le sol.

Un paysage ouvert à de nouvelles opportunités

Le départ de la base militaire a eu un impact paysager sur le plateau, notamment à Saint-Christol et sur les différents sites d'anciens silos. Les implications de cet évènement dans la vie sociale et économique ont incité les responsables locaux à accueillir de nouvelles activités. Ainsi, des communes du plateau (du Vaucluse et de la Drôme) ont vu s'implanter des fermes photovoltaïques. Ce territoire, à l'écart des centres urbains, offre des possibilités pour de nouvelles installations et la création d'un paysage contemporain.



ÉVOLUTIONS - ENJEUX PAYSAGERS

forêt de feuillus	cultures sèches et de pentes	paysage dégradé ponctuel
forêt mixte	prairies et cultures irriguées	paysage soumis à une forte fréquentation touristique
forêt de conifères	vergers et cultures diversifiées	site de richesse paysagère
landes	vignobles	corridor écologique à l'échelle du paysage
paysage des cours d'eau	front urbain	réserve biologique intégrale
ligne de vue principale	silhouette de villages fortement perçue	carrière et son périmètre d'extension
basculement entre unités paysagères	secteur de dispersion de l'urbanisation	<i>La zone estompée est en dehors de l'unité paysagère traitée.</i>

GÉRER DURABLEMENT LES STRUCTURES DU PAYSAGE ET L'OCCUPATION DES SOLS

Les limites de l'unité à l'ouest et au sud sont soulignées par des boisements : forêt domaniale du Ventouret, Monts de Vaucluse. Des boisements importants sont également présents au cœur du plateau. La gestion forestière est un enjeu fort pour cette unité. Des plantations ont été réalisées dans le cadre des programmes du Fonds Forestier National.

La création d'une réserve de biosphère en 1990, dans le cadre du programme «MAB» de l'UNESCO, concerne une vaste portion de ce territoire, classé en zone tampon ou de transition (voir carte p. 47).

L'avenir agricole est un enjeu majeur. Après une période de récession, l'activité agricole est aujourd'hui dynamique. L'abandon de certaines parcelles agricoles avait entraîné un enrichissement et un reboisement naturel. Des risques de fermeture du paysage s'étaient faits sentir, liés aussi à des plantations de résineux et de chênes truffiers etc... Ces dernières années au contraire, des défrichements ont eu lieu ainsi que la suppression de pâturages au profit du blé, et du lavandin.

Le patrimoine de pierres sèches doit être protégé.

La ripisylve* de la Nesque est assez réduite. Elle n'est pas lisible dans le paysage comme un couloir continu ; de ce fait elle a également une faible valeur écologique. Comme ailleurs, la préservation et la reconstitution d'une forêt linéaire continue peut être un enjeu d'avenir.

VALORISER LES PAYSAGES FORTEMENT PERÇUS

La route Villes-sur-Auzon, Sault, Saint-Christol (D1) est une traversée importante à l'échelle du département. Aménagée autrefois en fonction des besoins militaires, son gabarit offre sans doute des opportunités pour de nouveaux aménagements aujourd'hui.

Le passage vers l'unité paysagère des Monts de Vaucluse est marqué par le début des gorges de la Nesque à Monieux. Le passage vers la Drôme et les paysages des Baronnies est souligné par un resserrement au nord d'Aurel au niveau de la D942. Ces lieux de basculement sont à ménager.

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'URBANISATION ET AUX GRANDS PROJETS

La perception d'un bourg s'appuie sur la qualité du front urbain, la forme de sa silhouette et la qualité de ses entrées. Des extensions urbaines ont eu lieu à Sault et Saint-Christol s'accompagnant d'enjeux de maintien de la qualité des nouvelles franges ville/campagne et des entrées urbaines.

Les villages perchés de Monieux et Aurel ont jusqu'à présent pu maintenir l'intégrité de leur site et les perceptions qu'on a de leur silhouette. Il s'agit de maintenir cette qualité dans la durée. L'attrait touristique a favorisé une réhabilitation des fermes isolées alors que dans les villages, certaines maisons sont dans un état très dégradé, voire à l'abandon.

L'étalement urbain est limité. A Saint-Christol le complexe militaire se signale fortement dans le paysage.

L'entrée de Sault par la D950 a été fortement transformée, un projet urbain pourrait renforcer la cohérence des aménagements. Les entrées de Saint-Christol et les abords de la zone militaire sont aussi des lieux sensibles.

Des aménagements ont été réalisés pour développer le tourisme : camping à Sault, plan d'eau à Monieux, gîtes etc. Le lac de Monieux est un lieu de fréquentation importante à certaines saisons : une démarche favorable à un développement touristique durable, prenant notamment en compte la problématique du stationnement, pourrait s'y avérer nécessaire.

PRÉSERVER LES SITES DE RICHESSE PAYSAGÈRE OU ÉCOLOGIQUE

Les gorges de la Nesque constituent un site naturel grandiose : voir unité des Monts de Vaucluse.

Pour maintenir des corridors écologiques, certaines liaisons entre espaces naturels doivent être maintenues, renforcées ou recrées. C'est le cas de la liaison entre les boisements du massif du Ventoux et ceux des Monts de Vaucluse au niveau du plateau de Sault.

LES GRANDS PROJETS, ENJEUX PAYSAGERS À COURT TERME

Le territoire de l'unité est concerné par le projet de PNR du Mont-Ventoux (voir périmètre p. 47). À Sault une ferme photovoltaïque a été installée en bordure de la D950, d'autres projets énergétiques pourraient voir le jour, leur intégration paysagère sera un enjeu à prendre en compte.

Plusieurs carrières, assez peu perceptibles, sont présentes autour de Saint-Christol notamment. La réhabilitation et la réutilisation de ces sites peut être envisagée.

* voir glossaire p. 148



Le Plan de Dieu



“*Éléments primordiaux : le matin, la fraîcheur d'une journée qui sera chaude, l'absolu beau temps, pas un nuage, l'est, les montagnes, les feuillages brillant comme de l'eau, le translucide, les montagnes comme une limite bleue, légère, ne pouvant plus être dites montagnes, mais douceur bleue mais berceau, car leurs détails sont indistincts, c'est une toile bleue, même pas, une limite, bleue, une idée de limite...*”

P. JACCOTTET, DANS LA LUMIÈRE DE VAUCLUSE

D8 - TRAVAILLAN

Cairanne
Camaret-sur-Aigues
Gigondas
Jonquières
Orange
Rasteau
Roaix
Sablet
Sainte-Cécile-les-Vignes
Saint-Roman-de-Malegarde
Sarrians
Séguret
Sérignan-du-Comtat
Travaillan
Vacqueyras
Violès

Cette vaste plaine alluviale a été quasi totalement colonisée par la vigne. Seuls les bâtiments des domaines viticoles et quelques arbres viennent rompre cette immensité.

L'espace, largement ouvert, offre de nombreuses vues lointaines sur les reliefs alentours, les Dentelles, le Ventoux.

Les habitants de cette unité ayant répondu au questionnaire sont unanimes : leur regard se porte en premier lieu vers l'horizon, vers l'extérieur : le Ventoux et les Dentelles de Montmirail ; quelques habitants de Sérignan se tournent plutôt vers le massif d'Uchaux.

Ensuite, plus proche d'eux, autour d'eux, c'est un territoire plat qui est décrit : « **c'est très plat, avec d'immenses vignobles qui ouvrent sur les Dentelles et la Drôme** ». Plusieurs habitants parlent d'un paysage « ouvert ». À Jonquière, l'un d'entre eux fait état de « la disparition des haies pour de grands espaces de culture ». « Les paysages changent avec les saisons » avec

les vignes, le blé, le colza, le tournesol, les oliviers et les cerisiers : « Quand la vigne bourgeonne pour moi c'est le début de l'année ». Les cultures perçues sont décrites comme de plus en plus rares ou même disparues : fraises, abricots, asperges et poireaux. Une image forte avec la culture du blé : « un tapis vert avec deux chênes au milieu ».

Les villes, les villages et les habitations ne sont pas évoqués ; à l'exception des habitants d'Orange qui parlent en premier lieu de la colline Saint-Eutrope, du théâtre antique et des vestiges romains.

L'haras de Jean-Henri Fabre est également souvent perçu comme élément paysager avec le sentier botanique et la statue de JH Fabre.

EXTRAIT DE L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE RÉALISÉE À L'AUTOMNE 2012

DES CAILLOUX D'ORIGINE ALLUVIALE



VIOLÈS

Ce territoire correspond à la vaste terrasse alluviale formée par l'Aigues et l'Ouvèze à l'époque du Riss, il y a 200 ou 300 000 ans. Elle est surmontée de galets roulés calcaires du Quaternaire. Au lieu-dit précisément Plan de Dieu, la plaine apparaît véritablement comme un vaste épandage de cailloux.

En plusieurs lieux, l'architecture locale est marquée par la nature du sous-sol, notamment dans la vallée de l'Aigues proprement dite : les galets sont utilisés aussi bien pour des bâtiments, que pour des murs de clôture ou pour le pavage des calades.

DES LIMITES VISUELLES LOINTAINES



LE BOIS DES DAMES - VIOLÈS

La plaine est bordée par une série de reliefs : massif d'Uchaux, plateau de Cairanne-Rasteau, dentelles de Montmirail et terrasse de Châteauneuf-du-Pape. Les perceptions lointaines sur les reliefs et les villages perchés au pourtour de la plaine, tels Cairanne, Sablet ou Gigondas font de la plaine un lieu de perception visuelle panoramique. Ces villages constituent des repères visuels majeurs et des sites d'observation du paysage.

DES COURS D'EAU STRUCTURANTS

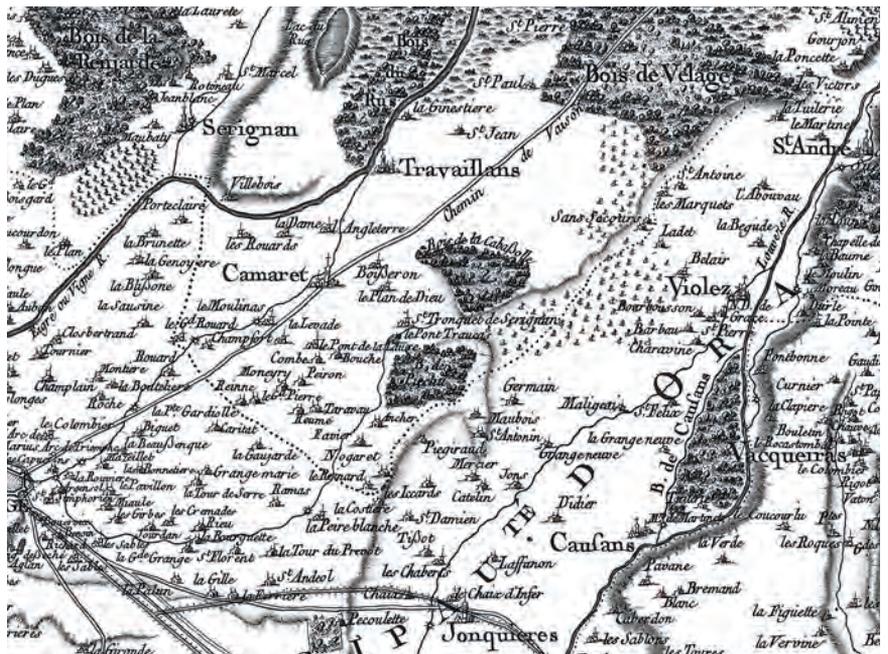


L'AIGUES - CAMARET

L'Aigues et l'Ouvèze structurent cette vaste plaine, leurs cours sont globalement parallèles, de direction nord-est, sud-ouest. Leurs tracés ont beaucoup évolué au cours de l'histoire géologique et continuent encore de se déplacer.

Le canal de Carpentras irrigue également ce territoire, perpendiculairement aux cours d'eau ; il rejoint l'Aigues près de Camaret.

UNE ANCIENNE ZONE DE GARRIGUE



CARTE DE CASSINI, N° 122 AVIGNON, XVII

Le nom de Plan de Dieu (Plan Dei) est utilisé pour la première fois en 1326 dans la rédaction d'un acte réglant entre les habitants de Camaret et de Travaillan les limites de leurs vignes et pâturages. Pour certains le lieu-dit aurait reçu son nom des religieuses de Prébayon quand elles quittèrent le massif des Dentelles de Montmirail pour s'installer ici : c'était pour elles le meilleur terroir à vignes, la "plaine de Dieu". Une autre source, plus concordante avec la réalité de l'époque, justifie ce nom car au Moyen-Age, la traversée de cette vaste forêt de garrigue, à la merci des malandrins, méritait que l'on remette son âme à Dieu.

Les structures paysagères caractéristiques

LE PARCELLAIRE GÉOMÉTRIQUE



LES HAUTES GARRIGUES - VACQUEYRAS

Les vignes ont été plantées dans les zones basses et sur les parcelles défrichées plus récemment sur les versants. Elles constituent la principale culture du massif. Celui-ci est presque en totalité classé en appellation Côtes-du-Rhône (AOC). D'autres cultures, céréales ou fourrage, sont présentes.

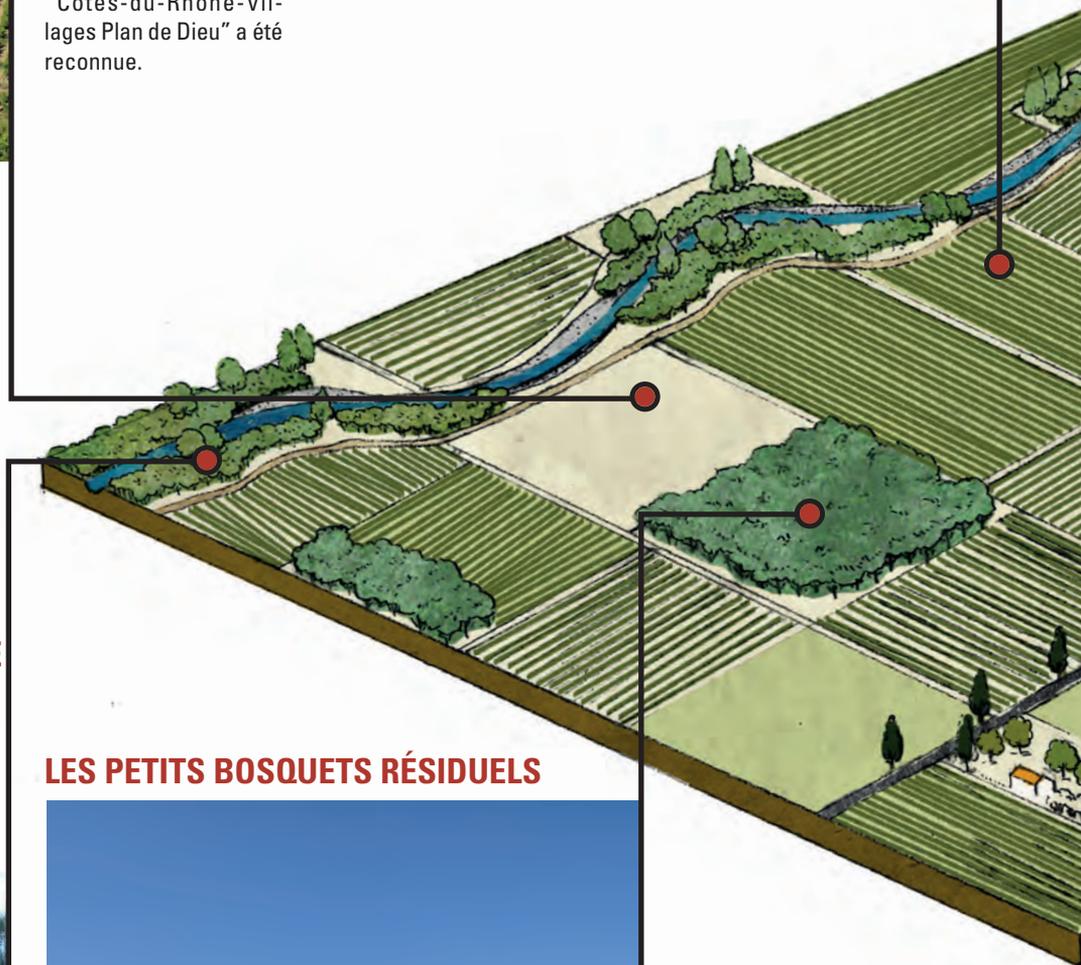
LA MONOCULTURE DE LA VIGNE

Le vignoble qui a colonisé l'ensemble de l'espace, participe fortement à l'unité de celui-ci. La vigne a été introduite dans la plaine dès le XIV^e. Jusqu'à la fin des années 1950, des bois importants étaient encore présents. Des défrichements conséquents ont alors permis le développement du vignoble. Les parcelles sont étendues.

Le territoire est presque en totalité classé en AOC Côtes du Rhône. Depuis 2005 une nouvelle AOC "Côtes-du-Rhône-Villages Plan de Dieu" a été reconnue.



LES VIALES - VIOLÈS



LES RIPISYLVES DE L'AIGUES ET DE L'OUVÈZE



LE LIT DE L'AIGUES - SÉRIGNAN-DU-COMTAT

Les ripisylves marquent le tracé des cours d'eau. Elles créent une ambiance et un milieu écologique spécifique en bordure de rivière grâce à une composition arborée particulière.

LES PETITS BOSQUETS RÉSIDUELS



LE PLAN DE DIEU - VIOLÈS

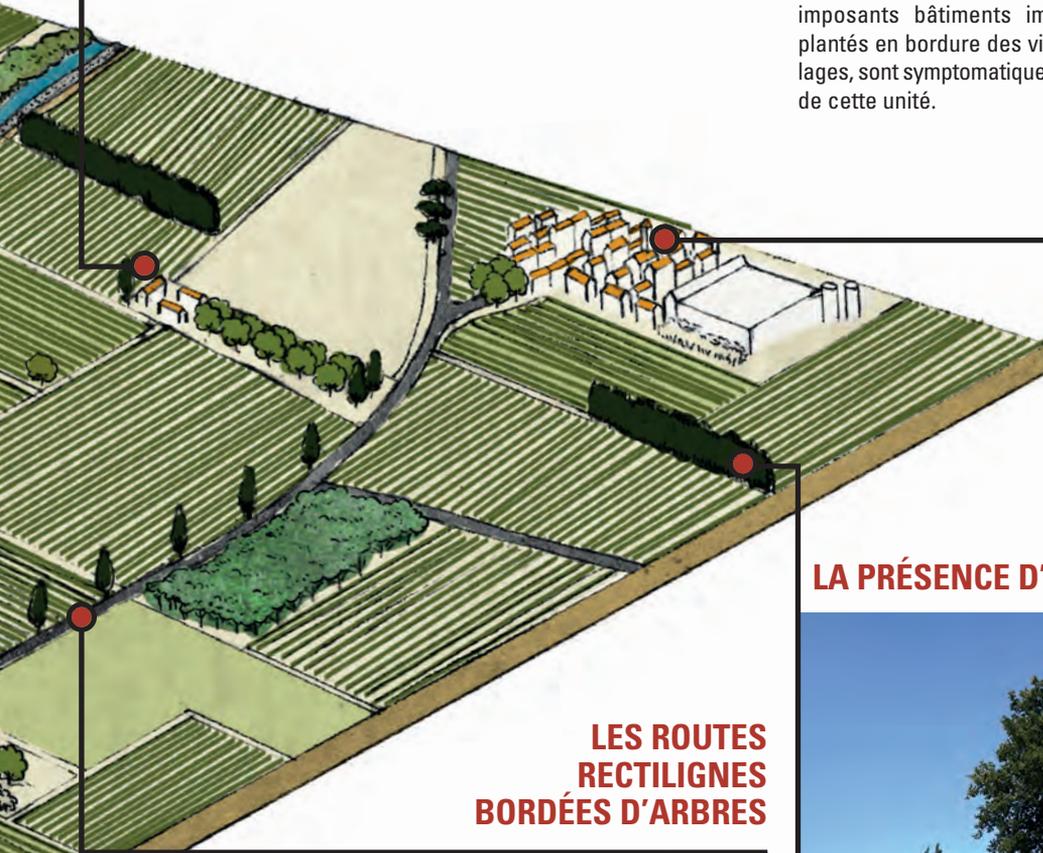
Les bosquets de chênes verts et chênes pubescents témoignent de l'ancienne présence de bois, tel le bois de Velage à Travaillan. La toponymie n'a parfois plus de signification, elle témoigne de l'ancienne occupation : "le bois des Dames" à Violès, la "garrigue" à Sainte-Cécile.

LES FERMES ET CHÂTEAUX



CHÂTEAU SAINT-JEAN - TRAVAILLAN

Les grandes fermes isolées et les «châteaux» viticoles offrent une image caractéristique du Plan de Dieu. Ces domaines ont une forte présence de par le volume des constructions, leur style néoclassique et leur cortège d'arbres d'ornement.



LES ROUTES RECTILIGNES BORDÉES D'ARBRES



D8 - CAIRANNE

La plaine est irriguée par un réseau important, peu hiérarchisé, de routes rectilignes. Ces itinéraires sont conditionnés par les traversées des cours d'eau : quatre passages sur l'Ouvèze entre Jonquières et Roaix et quatre sur l'Aigues entre Orange et Sainte-Cécile.

Des cyprès ont été plantés le long des itinéraires principaux et on note d'anciens alignements d'amandiers. Ces plantations servent de repère et contribuent à créer un paysage de qualité, moins monotone.

LES VILLAGES DE PLAINE

Les villages se sont implantés dans la plaine, à l'écart des rivières, souvent liés à elles par un canal : Camaret, Violès, Jonquières. Leur structure circulaire correspond à la présence d'anciens remparts : les alignements de platanes structurent les tours de ville. Les beffrois et leur campanile* très ouvragé signalent les centres anciens, que l'absence de relief met peu en valeur. Les arbres d'alignements (platanes, pins...) annoncent l'entrée des villages. Les caves coopératives, imposants bâtiments implantés en bordure des villages, sont symptomatiques de cette unité.



CAMARET

LA PRÉSENCE D'ARBRES MARQUANTE



LES CORRENÇONNES - VIOLÈS

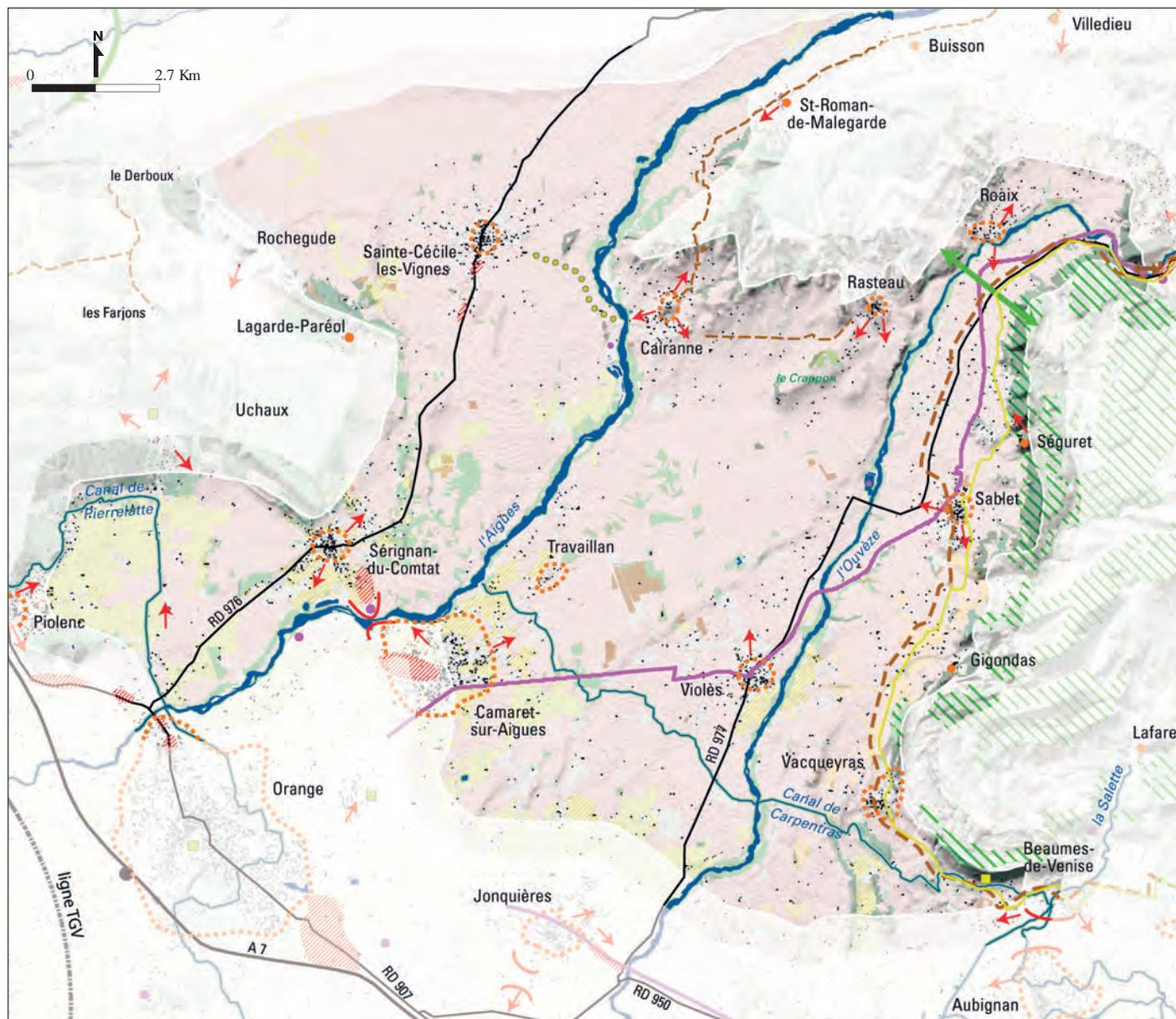
Dans ce paysage très ouvert, d'une certaine monotonie liée au couvert uniforme de la vigne, la présence d'arbres prend une importance particulière.

Les arbres isolés et les bosquets de chênes apportent une dimension verticale et de la diversité dans ce paysage. Au sud, les arbres se font beaucoup plus présents : les haies de cyprès cloisonnent l'espace et l'on entre progressivement, au-delà du canal de Carpentras, dans la plaine comtadine.

* voir glossaire p. 148

Un avenir dépendant de la filière vinicole

Le vignoble, par sa notoriété, a maintenu le paysage en l'état depuis de nombreuses années. Seules des terres non adaptées, hors AOC, aux abords des villages et des cours d'eau, ont connu des changements d'affectation. Des friches sont présentes et des constructions nouvelles ont été réalisées. Quelques zones d'activités ont un fort impact visuel dans ce paysage ouvert.



ÉVOLUTIONS - ENJEUX PAYSAGERS

forêt de feuillus	cultures sèches et de pentes	secteur de dispersion de l'urbanisation
forêt mixte	prairies et cultures irriguées	coupure d'urbanisation sous pression
forêt de conifères	vergers et cultures diversifiées	paysage dégradé ponctuel
landes	vignobles	site de richesse paysagère
paysage des cours d'eau	itinéraire de qualité paysagère majeure	corridor écologique à l'échelle du paysage
alignement d'arbres majeurs	traversée urbaine des cours d'eau	forêt de protection
ligne de vue principale	front urbain	carrière et son périmètre d'extension
échangeur autoroutier	silhouette de village fortement perçue	nouvelle infrastructure linéaire

La zone estompée est en dehors de l'unité paysagère traitée.

GÉRER DURABLEMENT LES STRUCTURES DU PAYSAGE ET L'OCCUPATION DES SOLS

 La limite Est de l'unité est marquée par les versants boisés des Dentelles.

Les autres boisements sont très réduits, et marquent, de ce fait, le paysage, comme ceux de la colline du Craillon à Rasteau. La mise en place de zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles constitue un outil de préservation du Département, choisi par certaines communes de l'unité (Cairanne, Rasteau).

 Peu d'évolutions sensibles sont à attendre dans les prochaines années en ce qui concerne le paysage viticole. Dans cette zone d'appellation, les vignobles devraient se maintenir. Les défrichements ont été stoppés et il ne reste plus que des bosquets relictuels. Ce n'est donc qu'à la marge, vers le sud (Violès, Jonquières), que l'occupation agricole peut évoluer. Le maintien des haies brise-vent encore existantes dans ces secteurs est conditionné à ces changements. Les haies ne sont pas toujours entretenues et ne sont pas renouvelées, des secteurs sont en friche.

 Le paysage des cours d'eau, l'Aigues et l'Ouvèze, a subi des transformations : les ripisylves ont été réduites et des aménagements de berges ont été réalisés pour limiter leur érosion. La préservation et la reconstitution des ripisylves sont des enjeux d'avenir.

Ces cours d'eau offrent une potentialité pour des cheminements doux, l'accessibilité pour les piétons peut être développée.

 Un double alignement de cyprès a été planté le long de la D8 entre Sainte-Cécile et Cairanne : c'est une structure paysagère importante.

VALORISER LES PAYSAGES FORTEMENT PERÇUS

 Deux routes importantes permettent de découvrir cette unité : la D977 qui longe l'Ouvèze et la D976 parallèle à l'Aigues. Leurs profils et les premiers plans de perception doivent être soignés. Dans ce paysage largement ouvert, toute installation se signale très fortement. C'est en particulier le cas d'éléments verticaux de grande hauteur comme des pylônes, silos etc. Ils peuvent perturber fortement la vue suivant leur implantation, leur nombre et la qualité de leur design.

 L'itinéraire entre Saint-Roman-de-Malegarde, Cairanne et Rasteau est un itinéraire paysager de qualité, à préserver (D51-D69) : par le maintien des profils et l'entretien des abords.

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'URBANISATION ET AUX GRANDS PROJETS

 La perception d'un bourg s'appuie sur la qualité du front urbain, la forme de sa silhouette et la qualité de ses entrées. L'extension urbaine doit prendre en compte ces éléments. La proximité du front urbain avec une autre structure paysagère majeure (cours d'eau, versant boisé) doit encourager à une prise en compte spécifique, comme à Roaix la limite marquée par l'Ouvèze. Les caves viticoles sont nombreuses et constituent des ensembles bâtis importants très présents par leur volume ; l'aménagement de leurs abords est à prendre en compte.

 Des villages, en position dominante au-dessus de la plaine, ont jusqu'à présent pu maintenir l'intégrité de leur site et les perceptions qu'on a de leur silhouette : tels Séguret et Gigondas (villages protégés par un site inscrit). Il s'agit de maintenir cette qualité dans la durée.

 Des lotissements se sont développés aux abords des centres anciens, rendant parfois confuses leur image et la lisibilité de leur structure.

Une certaine dissémination des constructions isolées est également à noter, qu'il s'agisse de maisons d'habitation, ou de bâtiments d'activité.

 L'étalement urbain conduit à créer un continuum urbain entre certains bourgs, effaçant des frontières historiques et paysagères. Entre Camaret et Sérignan, la limite marquée par l'Aigues perd de sa lisibilité.

 Plusieurs zones d'activités se sont étendues progressivement en bordure de voie, elles sont particulièrement visibles.

Le Conseil général de Vaucluse a lancé une Charte de qualité des parcs et quartiers d'activités économiques pour une stratégie économique inscrite dans un développement durable et partagé. Il s'agit de permettre l'accueil et le développement des entreprises dans des quartiers de qualité, favorables à l'emploi et à la préservation de l'image et de l'attractivité du Vaucluse.

PRÉSERVER LES SITES DE RICHESSE PAYSAGÈRE OU ÉCOLOGIQUE

 La chapelle Notre-Dame d'Aubune à Beaumes-de-Venise, à l'extrémité sud du massif des Dentelles de Montmirail, est un site paysager de qualité : voir cette unité paysagère.

 Pour maintenir des corridors écologiques, certaines liaisons entre espaces naturels doivent être maintenues, renforcées ou recréées : il en est ainsi de la liaison entre le massif des Dentelles, l'Ouvèze, les collines boisées de Rasteau-Cairanne et l'Aigues.

LES GRANDS PROJETS, ENJEUX PAYSAGERS À COURT TERME

 Plusieurs gravières impactent le paysage des bords de cours d'eau le long de l'Aigues et de l'Ouvèze. Des gravières sont en exploitation dans le lit majeur et d'anciennes exploitations sont à l'abandon ou ont donné lieu à l'aménagement de plans d'eau. Un gisement important de sable siliceux très pur, au sud-est d'Orange, pourrait être mis en exploitation dans les décennies à venir.

 La véloroute de l'Ouvèze est en cours d'aménagement entre Camaret-sur-Aigues et Vaison-la-Romaine. En complément, des boucles cyclo-touristiques sont mises en place avec le partenariat des communautés de communes et le milieu associatif afin de mieux parcourir le cœur du Vaucluse.



La plaine Comtadine



“ Seigneur farouche,
le mistral souffle en maître
sur ses terres.
Même les soleils sont ivres.
Le cyprès résiste ou rompt.
Mais le long frissonnement
des peupliers déplie
la force du vent, et l’use.
L’un enseigne l’honneur,
les autres l’obstination
de la douceur...”

ALBERT CAMUS, LA POSTÉRITÉ DU SOLEIL

VUE DE LA COLLINE DE THOUZON VERS ENTRAIGUES ET ALTHEN-DES-PALUDS

Althen-des-Paluds
Aubignan
Bédarrides
Cavaillon
Châteauneuf-de-Gadagne
Courthézon
Entraigues-sur-la-Sorgue
L’Isle-sur-la-Sorgue
Jonquerettes
Jonquières
Le Thor
Loriol-du-Comtat
Monteux
Morières-lès-Avignon
Pernes-les-Fontaines
Saint-Saturnin-lès-Avignon
Sarriars
Velleron

Au cœur du département, s’étend ce paysage bocager de huerta méditerranéenne, modèle des livres de géographie. La trame des haies brise-vent et des canaux d’irrigation structure et compartimente la plaine. Ce territoire est très habité. L’éclatement urbain concurrence aujourd’hui l’agriculture spécialisée.

Pour les habitants de l’Isle-sur-la-Sorgue ayant répondu au questionnaire, les paysages sont essentiellement perçus au travers de l’eau ; **«les sorgues créent cette sensation de calme»**. Plus généralement ils évoquent les bords de sorgues, les ponts et les cours d’eau de leur ville ou village, mais également les fontaines comme à Pernes ; la végétation accompagne cette eau et contribue à la sensation évoquée de paysages « apaisants ».

L’agriculture est également très présente dans ces paysages, plusieurs fois appelés bocages. Plus que les vignes et les différentes cultures, les haies constituent l’élément principalement perçu pour décrire le paysage agricole. Une paysagiste décrit

également la plaine du Comtat par son agriculture avec tous les systèmes de brises vent et les canaux d’irrigations.

L’urbanisation n’est jamais évoquée par les habitants. Un urbaniste constate pourtant que « cette plaine souffre du mitage : le paysage des grands espaces agricoles disparaît au profit d’autres fonctions urbaines : l’habitat et l’économie ». Une ingénieure indique « qu’entre les pôles urbains, on est dans un espace très agricole, très travaillé par l’homme, avec une agriculture qui façonne énormément le paysage ». Elle met l’accent, ainsi qu’une écologiste, sur le fait qu’avec la fin de l’irrigation gravitaire ces paysages de haies vont disparaître.

EXTRAIT DE L’ÉTUDE SOCIOLOGIQUE RÉALISÉE À L’AUTOMNE 2012

UN ANCIEN MARÉCAGE



LE CANAL DE CARPENTRAS, LES BARRADES - PERNES-LES-FONTAINES

La plaine est séparée de la vallée du Rhône par une ligne de collines qui correspondent à d'anciennes terrasses du Rhône.

Il y a environ 20 000 ans, la plaine de la Sorgue constituait un delta marécageux très étendu où confluaient la Durance, l'Ouvèze, le Coulon, la Sorgue, la Nesque et les affluents de l'adret du Ventoux. Ils franchissaient le seuil de Vedène pour aller rejoindre le Rhône au Nord de l'emplacement actuel d'Avignon.

Ce vaste marécage a été drainé dès l'époque gallo-romaine et durant le moyen-âge, puis irrigué.

Le canal de Carpentras, construit au XIX^e, qui dérive des eaux de la Durance riches en limons, ceinture la plaine à l'Est au niveau de la cote NGF 100 m. Il se rejette dans l'Aigues après un parcours de 112,5 km.

UNE FORTE PRÉSENCE DE L'EAU



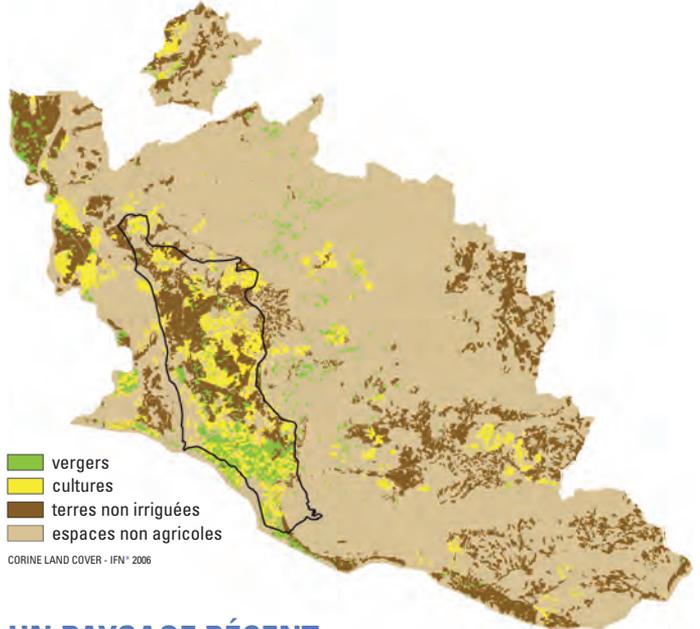
LA SORGUE AU THOR



LES TAMPINES - ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

Plusieurs cours d'eau sillonnent la plaine : l'Auzon, la Nesque, l'Ouvèze ou le Calavon au Sud. La Sorgue dont la source se situe à Fontaine de Vaucluse a été transformée par l'homme en un vaste réseau de 500 km de cours d'eau.

LA PRÉSENCE AGRICOLE EN VAUCLUSE



UN PAYSAGE RÉCENT



SAINT-HILAIRE À PERNES-LES-FONTAINES

Les terres sont limoneuses, riches, favorables aux cultures maraîchères et aux vergers. L'arrivée du chemin de fer dans les années 1850 a déterminé l'apparition d'un paysage d'agriculture intensive en permettant l'exportation des fruits et légumes.

LES MARQUES DU MISTRAL



BRÛLEFER - SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON



DONJON-BEFFROI À PERNES-LES-FONTAINES

Le vent a contraint le paysage. La trame des haies protège les cultures du mistral. Les façades nord des maisons sont pratiquement sans ouverture. Le vent limite l'humidité : il sèche très rapidement les vignes et favorise certaines cultures. La carte des campaniles calque celle du mistral : l'architecture des clochers s'est aussi adaptée.

* voir glossaire p. 148

Les structures paysagères caractéristiques

LA TRAME DES HAIES



LA CROSETTE - MONTEUX

Le maillage de haies organise l'espace. Sa densité et son orientation, principalement Est-Ouest en fonction du mistral, varie suivant les lieux. Le cyprès de Provence (*Cupressus sempervirens*), essence utilisée à l'origine, marque fortement le paysage du département. On recensait en 1989, 1 390 km de haies de cyprès vert et 1 166 700 arbres. Les essences sont aujourd'hui plus diversifiées : cyprès (*Cupressus arizonica*, *Cupressocyparis leylandi*, *Cupressus macrocarpa* etc.), peupliers blancs et noirs.

LES ABORDS DES ROUTES

Un réseau dense de voies parcourt le territoire. Les routes sont bordées de fossés enherbés et de canaux d'irrigation.

Des petites routes permettent de découvrir des espaces secrets, abrités du regard par des haies. On trouve encore des routes bordées de pierres plates fichées en terre. Cette ancienne méthode de maintien des terres facilitait le curage des fossés.

Le long des routes, la perception du paysage est parfois dissymétrique : fermée d'un côté par une haie ou un talus et ouverte de l'autre sur les parcelles cultivées.

Les axes principaux, les déviations de villages, offrent un paysage de voie rapide à grande circulation, qui s'impose dans celui de la plaine.



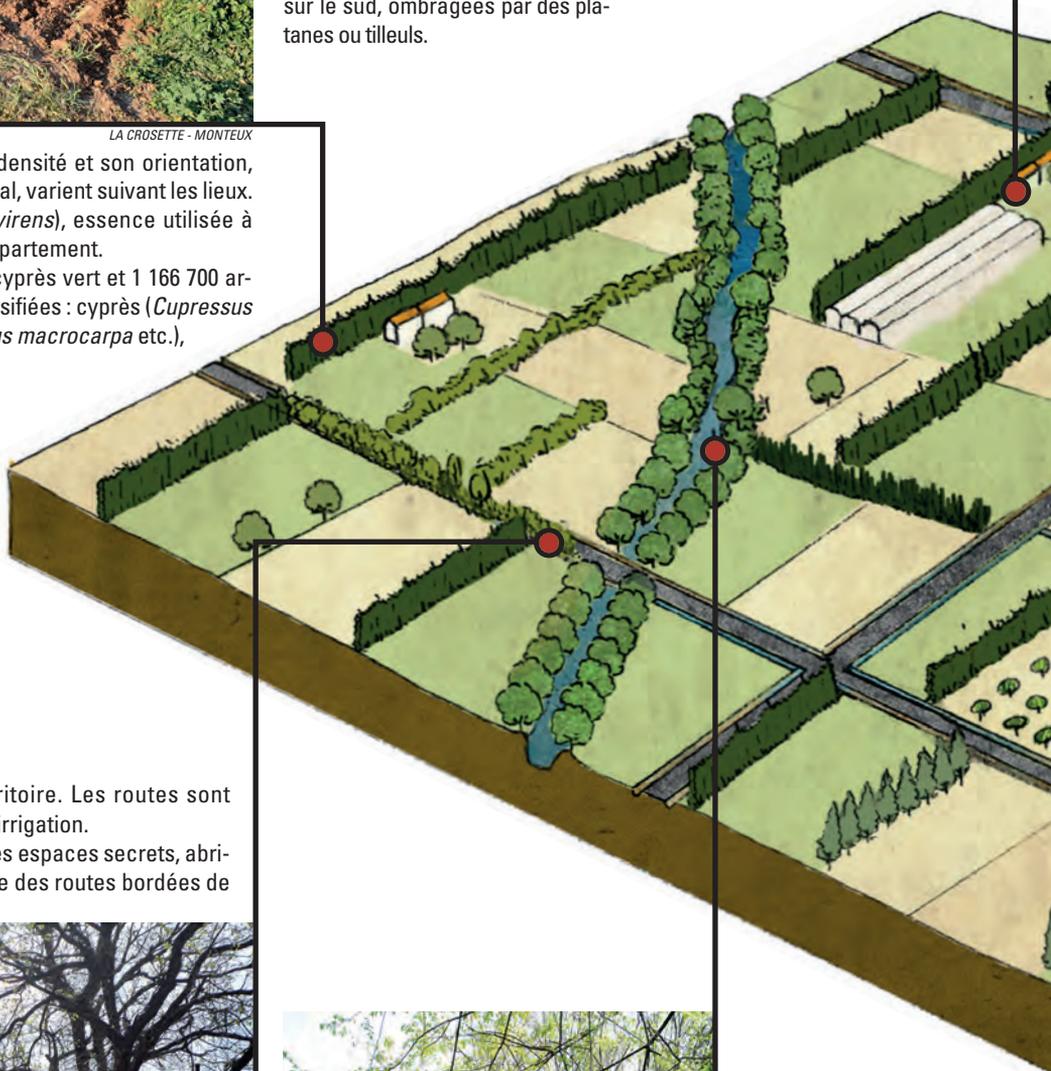
LE GRAND GIGOGNAN - ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

LES DOMAINES ET MAS

Quelques grands domaines se distinguent dans la plaine comme le château de Tourreau ; ils se signalent par leur portail d'entrée, leur allée monumentale plantée. Un grand nombre de « mas » isolés (nommés ici plutôt fermes ou granges) ponctue le territoire ; ils se sont multipliés au cours du XIX^e. Leurs façades sont ouvertes sur le sud, ombragées par des platanes ou tilleuls.



LA GARRIGUE - LORIOL-DU-COMTAT



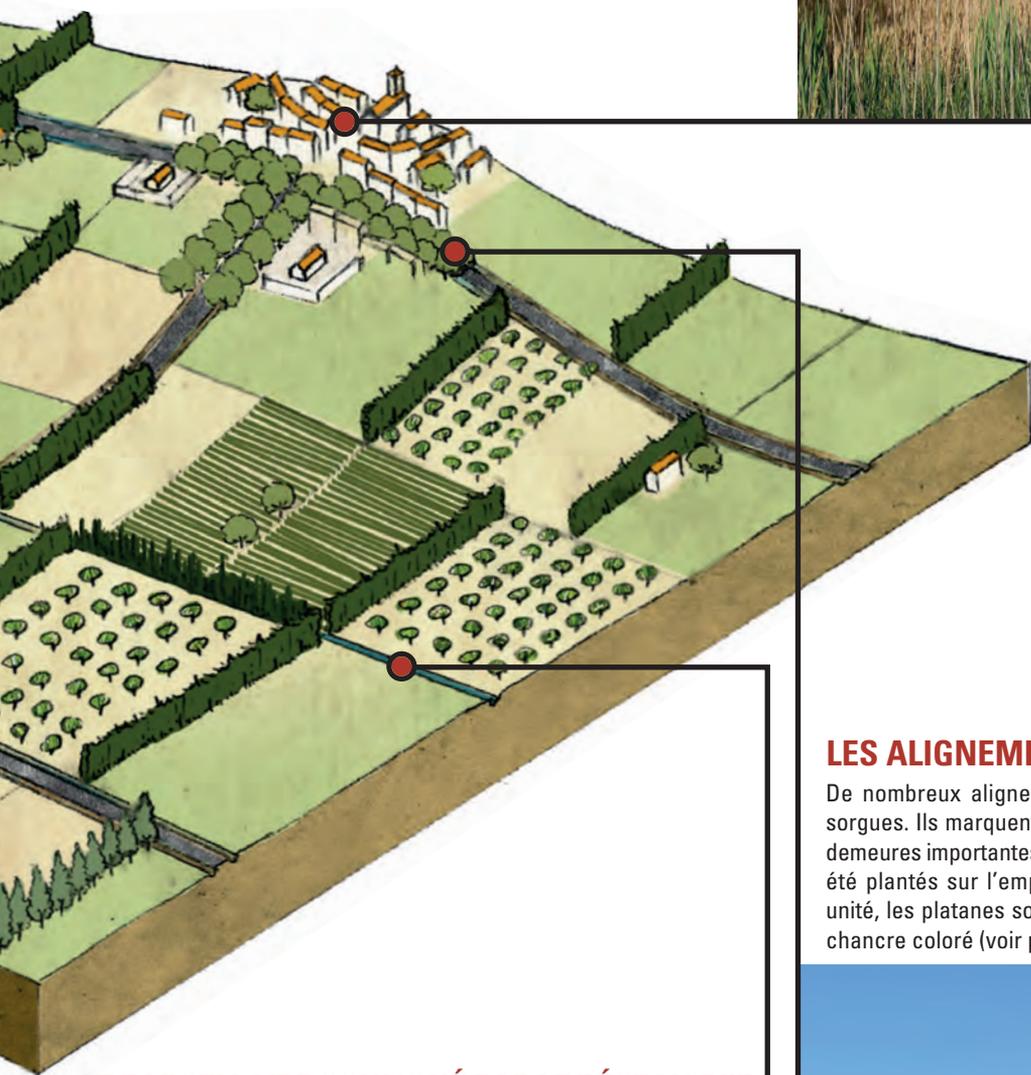
LES PRÉS - BÉDARRIDES

LES RIPISYLVES

Les cours d'eau sont soulignés par la végétation de leurs berges : la ripisylve. Cette bande boisée est principalement composée de feuillus. Elle a un rôle écologique majeur et apporte ombrage et fraîcheur. En bord de Sorgues, des alignements de platanes ont été autrefois plantés sur les berges.

LES VILLAGES GROUPÉS

Les villages se sont implantés historiquement sur le pourtour de la plaine, accolés aux premières pentes des massifs, ou sur un micro-relief. D'autres groupements se sont structurés au cœur de cet espace, plus récemment (Althen-des-Paluds). Les centres anciens sont groupés, de forme circulaire. Plusieurs villes se sont développées : Carpentras, Cavaillon, L'Isle-sur-la-Sorgue.



CHEMIN DES GYPIÈRES - VELLERON

LES ALIGNEMENTS DE PLATANES

De nombreux alignements de platanes bordent les routes et les sorgues. Ils marquent aussi les entrées des villages et de quelques demeures importantes. Dans les bourgs, des doubles alignements ont été plantés sur l'emplacement des anciens remparts. Dans cette unité, les platanes sont particulièrement affectés par la maladie du chancre coloré (voir p. 21)

LE PARCELLAIRE SOULIGNÉ PAR LE RÉSEAU D'IRRIGATION

Les parcelles, de taille moyenne ou modeste, étirées en longueur sont structurées par le réseau de canaux, de "mères, filioles ou roulines" suivant leur taille, leur fonction et l'appellation locale. Utilisés pour l'irrigation, ils servent également au drainage des parcelles. Des cannes de Provence poussent sur les talus et marquent leur présence.



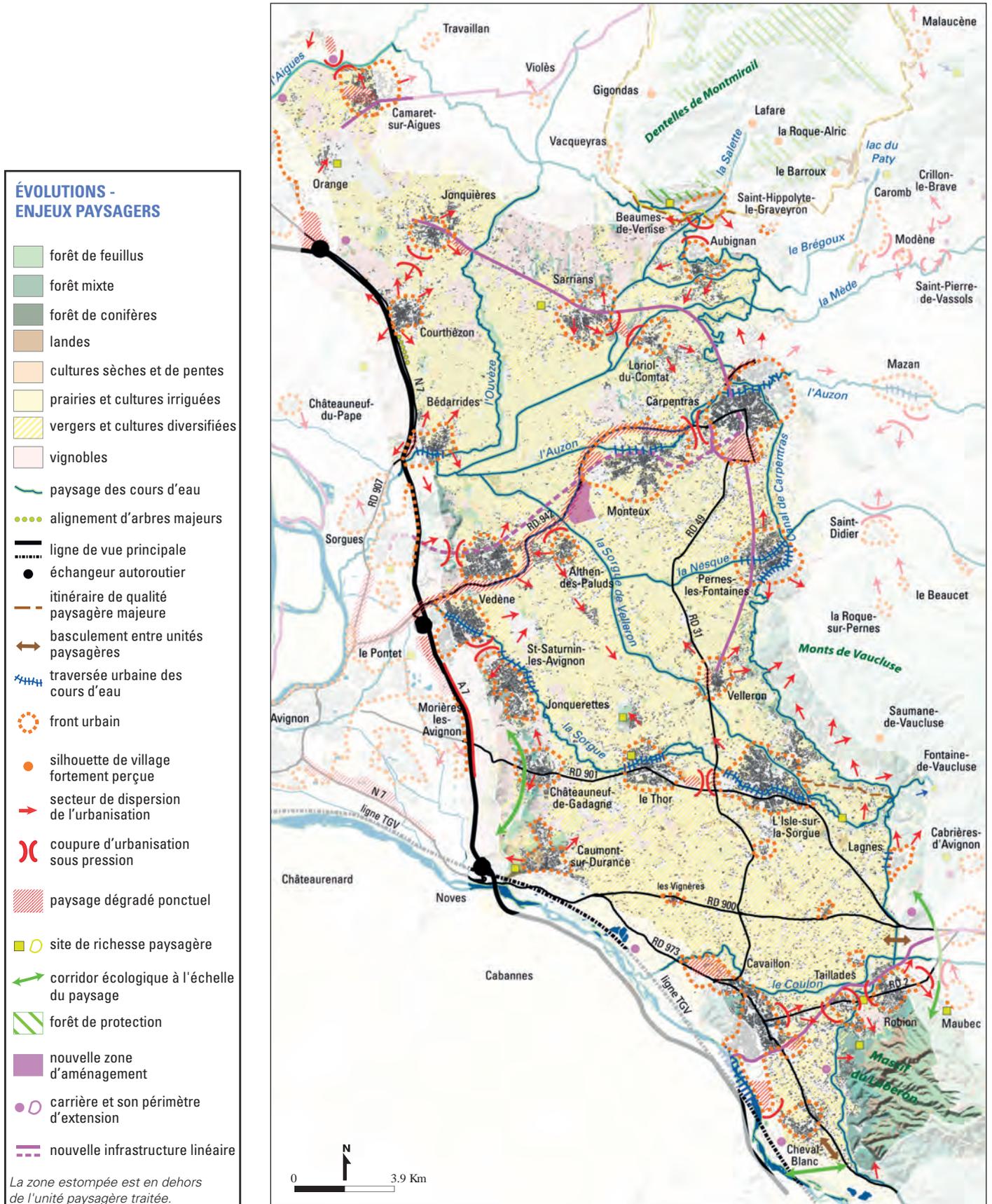
L'AUZONNE - MONTEUX



LE PIGEOLET - L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Un nouveau paysage sous influence urbaine

L'extension des lotissements et de l'habitat diffus, le développement des agglomérations au travers de nombreuses zones commerciales et d'activités engendrent une banalisation du paysage. Les structures végétales sont souvent ignorées dans les extensions récentes : peu d'entrées de ville sont plantées. La ville marque sa présence y compris au milieu des zones rurales : des bâtiments isolés abritant des jardineries, des garages, etc. se signalent au milieu des cultures. Les constructions anciennes, mas, grangeons, sont transformés, agrandis, et abritent de nouveaux usages.



GÉRER DURABLEMENT LES STRUCTURES DU PAYSAGE ET L'OCCUPATION DES SOLS

Les limites de l'unité sont marquées par les versants des Monts de Vaucluse, du Luberon, des Dentelles et les collines de la vallée du Rhône. Les collines secondaires, comme à Aubignan, constituent aussi des éléments forts du paysage. Un morcellement, voire un effacement, de certains de ces boisements est un processus en cours. Le maintien de boisements relictuels est un enjeu écologique et paysager.

L'évolution des pratiques agricoles tend à modifier le réseau des haies traditionnelles et le système d'irrigation. L'avenir des canaux est un enjeu fort : de nombreux tronçons sont busés. Les haies coupe-vent dépérissent, beaucoup ont été supprimées. Du fait de la propagation d'une maladie des cyprès, le peuplier se substitue dans les haies. L'implantation de serres et de nouveaux bâtiments agricoles, notamment pour le conditionnement des fruits, contribue à la transformation du paysage agricole.

Les ripisylves ont été souvent réduites par les aménagements urbains et agricoles. Elles ne sont plus lisibles dans le paysage comme un couloir continu ; de ce fait, elles ont une moindre valeur écologique. Leur préservation et leur reconstitution sont des enjeux d'avenir. Ces cours d'eau offrent une potentialité pour des cheminement doux : des itinéraires de cyclotourisme sont aménagés le long de la Sorgue et de l'Ouvèze. L'accessibilité pour les piétons peut être développée.

VALORISER LES PAYSAGES FORTEMENT PERÇUS

Depuis l'autoroute A7, l'ex-RN7 et le TGV, cette unité paysagère n'est perçue qu'au niveau de Cavaillon et d'Orange avec un enjeu spécifique de paysage vitrine. La route Avignon-Carpentras (D942) et le nouveau contournement de Carpentras ont été aménagés pour assurer fluidité et sécurité. Leur profil est celui des voies rapides standardisées. Les glissières béton et murs anti-bruit les coupent du paysage et limitent les perceptions des automobilistes. De très nombreux ronds-points et le développement de zones d'activité le long des routes, ont banalisé certains itinéraires. Ainsi entre Le Thor et l'Isle-sur-la-Sorgue, une succession de ronds-points et de zones d'activités le long de la D901 a créé un paysage confus.

- Les échangeurs autoroutiers sont des points d'entrée majeurs dans les paysages vauclusiens. La qualité de leurs abords et des perceptions qu'on a depuis ces lieux est à privilégier. Cette unité paysagère est desservie par trois échangeurs : à proximité d'Orange, Avignon et Caumont-sur-Durance.
- Des itinéraires sont à préserver, comme la route de Fontaine-de-Vaucluse (D25), par le maintien de leur profil et l'entretien de leurs abords.
- Les passages vers les unités paysagères du Pays du Calavon et du Pays d'Aigues sont marqués par un resserrement à l'aplomb du Petit Luberon : ces lieux de basculement sont à ménager.

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'URBANISATION ET AUX GRANDS PROJETS

En ville, la continuité paysagère et écologique de la traversée des cours d'eau doit être préservée, et la qualité de la façade urbaine affirmée : comme à Bédarrides, où le quai de l'Ouvèze présente une façade bâtie continue soulignée par un double alignement de platanes.

La perception d'un bourg s'appuie sur la qualité du front urbain, la forme de sa silhouette et la qualité de ses entrées. L'extension urbaine doit prendre en compte ces éléments. La proximité du front urbain avec une autre structure paysagère majeure (cours d'eau, versant boisé) doit encourager à une prise en compte spécifique, comme par exemple le canal de Vaucluse à Saint-Saturnin.

→ L'étalement urbain a gagné de nombreux versants boisés, comme autour de l'Isle-sur-la-Sorgue. Outre le risque incendie, il met en cause la continuité paysagère et écologique de la lisière forestière. L'espace agricole est convoité et détruit par les extensions et le mitage urbains et les friches spéculatives.

✂ L'étalement urbain conduit à créer un continuum urbain entre certains bourgs, effaçant des frontières historiques et paysagères. Entre Loriol et Sarrians les traversées de la Mède et du Brégoux, marquées par les collines des Mourres, sont dissimulées par l'extension d'une zone d'activités.

Certaines zones d'activités et aménagements routiers banalisent le paysage. Le Conseil général de Vaucluse a lancé une Charte de qualité des parcs et quartiers d'activités économiques pour une stratégie économique inscrite dans un développement durable et partagé. Il s'agit de permettre l'accueil et le développement des entreprises dans des quartiers de qualité, favorables à l'emploi et à la préservation de l'image et de l'attractivité du Vaucluse.

PRÉSERVER LES SITES DE RICHESSE PAYSAGÈRE OU ÉCOLOGIQUE

Des sites paysagers de qualité, déjà protégés ou non, sont à préserver : comme « Le Partage des eaux » à l'Isle sur la Sorgue, le domaine du château de Tourreau à Sarrians, la colline de Thouzon et les ruines du château (ancien monastère) au Thor. À Orange, le site de l'aérodrome abrite les vestiges d'une ancienne steppe : un milieu écologique exceptionnel. Le petit Luberon ferme l'horizon en arrière de Cavaillon ; sa pointe ouest abrite des sites bâtis (les Taillades, site inscrit) et naturels (combe de Vidauque) de qualité.

→ Pour maintenir des corridors écologiques, certaines liaisons entre espaces naturels doivent être maintenues, renforcées ou recrées : les boisements des collines autour de Châteauneuf-de-Gadagne sont à considérer comme une entité à maintenir.

LES GRANDS PROJETS, ENJEUX PAYSAGERS À COURT TERME

Ce territoire est principalement situé dans le périmètre du SCOT du bassin de vie d'Avignon. Les orientations du SCOT identifient les villes d'Entraigues, Courthézon et Monteux comme des villes-relais qui participeront de manière plus significative à l'accueil de nouveaux habitants, ainsi que les villes de Vedène, Bédarrides et Pernes-les-Fontaines de façon moindre. À Monteux, le nouveau quartier de Beaulieu comprendra sur 100 ha, des habitations, des activités économiques, un parc paysager de 35 ha avec un lac de 10 ha. Plusieurs grands projets commerciaux pourraient voir le jour : au sud de Carpentras et entre Cavaillon et Cheval Blanc. Le SCOT de Cavaillon, Coustellet, l'Isle sur Sorgue, en cours d'élaboration, concerne 16 communes dont huit dans l'unité paysagère de la Plaine comtadine. Cette unité est concernée par le projet de PNR du Mont-Ventoux et les réserves MAB Ventoux et Luberon (voir cartes p. 47 et p. 115).

Plusieurs gravières impactent le paysage de bords de cours d'eau. La carrière du Four à chaux à la pointe des Monts de Vaucluse près de Lagnes, se situe dans un site très sensible (voir cette unité paysagère).

La réouverture de la voie ferrée Avignon-Carpentras va nécessiter la réalisation de plusieurs ouvrages d'art : ponts, fermeture de passages à niveau. Les quartiers des gares vont être soumis à de nouvelles « pressions », notamment à Entraigues, Monteux et peut être ultérieurement Althen.

Le contournement de Carpentras constitue une nouvelle voie rapide dont l'impact paysager est fort et qui va augmenter la pression urbaine sur l'unité paysagère de l'Arc comtadin. Une véloroute verte, la Via Venaissia, est en cours d'aménagement entre la gare de Jonquières et Carpentras. Cet aménagement devrait aboutir en premier lieu à Velleron puis, à moyen terme, rejoindre l'Eurovélo 8 "Calavon".



Le pays des Sorgues

Une présence de l'eau qui influe sur la végétation, l'agriculture et le paysage bâti

UN PAYSAGE D'OMBRAGE ET DE FRAÎCHEUR



ENTRAIGUES

Le bassin des Sorgues s'étend entre la Sorgue d'Entraigues et la Sorgue de Velleron, depuis la Fontaine de Vaucluse jusqu'au confluent avec l'Ouvèze à Bédarrides.

Une partie des eaux est dérivée jusqu'à Avignon et Sorgues via le Canal de Vaucluse.

Cette sous-unité se caractérise par son ambiance : fraîcheur liée à l'ombre des arbres et à la présence de l'eau, verts tendres des feuillus et vert des prairies, doux murmure de l'eau.

Ce paysage n'a pas de limites marquées : dès que l'on s'éloigne de l'eau, à la moindre ondulation du sol, on retrouve le paysage caractéristique de la plaine comtadine.

Les traversées des zones urbaines par les Sorgues créent des ambiances particulièrement agréables et des lieux de qualité, tel le site emblématique du Partage des eaux à L'Isle-sur-la-Sorgue.

DES ARBRES TRÈS PRÉSENTS

La présence arborée est très importante : ripisylves, végétation de bords de cours d'eau, et alignements de platanes.

Les platanes ont été utilisés pour stabiliser et agrémenter les berges : plantations de doubles voire triples alignements. Ils sont dans cette partie de la plaine particulièrement nombreux. Mais c'est ici aussi que la maladie a affecté le plus de sujets. Les haies brise-vent sont présentes mais plus espacées que dans le reste de la plaine. Les parcelles sont plus vastes, souvent destinées aux céréales ou à la prairie.

Ainsi, se côtoient des portions de territoire où la vue porte loin et un paysage beaucoup plus clos à l'ombre de la végétation, en bordure de ruisseau.

Cette sous-unité abrite des sites, au caractère "exotique", tel le secteur

UN PATRIMOINE BÂTI LIÉ À L'EAU

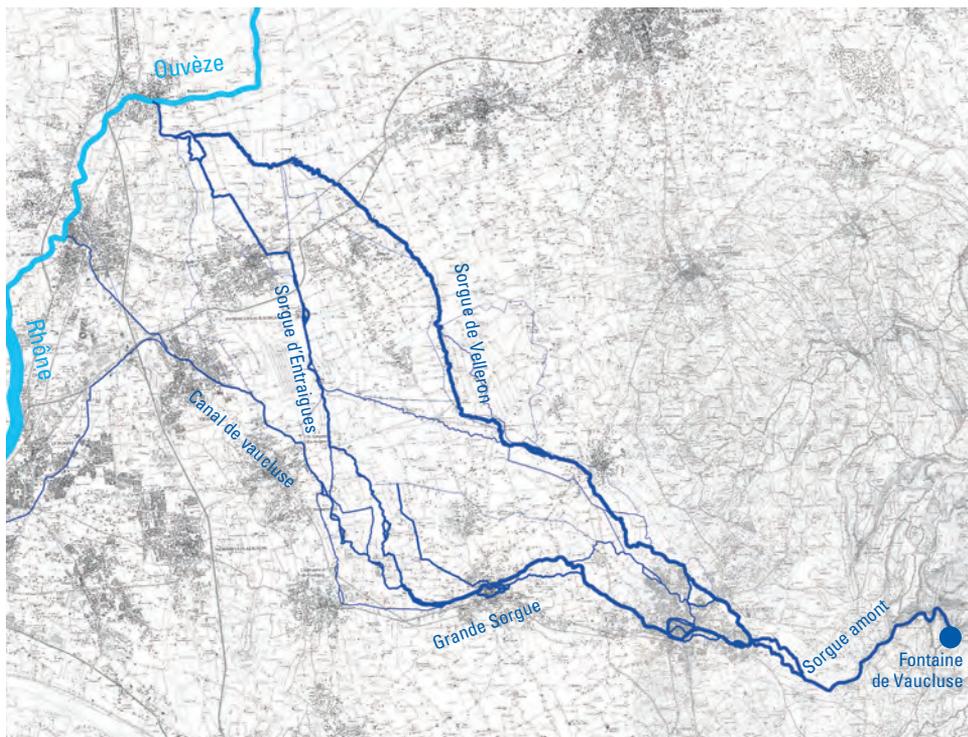


ST-SATURNIN-LÈS-AVIGNON

Le patrimoine lié à l'eau est riche : moulins, anciennes fabriques, lavoirs, ponts, roues à aubes etc.

Au siècle dernier, près de 150 établissements exploitaient l'énergie motrice fournie par la Sorgue. Plus de 100 ouvrages hydrauliques restent encore aujourd'hui essentiels au bon fonctionnement des Sorgues.

UN RÉSEAU COMPLEXE DE SORGUES ET DE MAYRES



La Sorgue dont la source se situe à Fontaine-de-Vaucluse est une rivière pérenne, d'origine karstique. Sa température fraîche constante a permis le développement d'une végétation médioeuropéenne exceptionnelle en milieu méditerranéen. Il s'agit d'une rivière atypique et complexe, pour l'essentiel d'origine anthropique : les hommes ont "forcé" l'eau à circuler dans des endroits où elle ne serait jamais allée naturellement, grâce à une succession d'ouvrages hydrauliques. Contrairement à tous les autres cours d'eau, le tronçon le plus en amont du bassin a des dimensions supérieures aux tronçons situés plus en aval.

Un réseau dense de canaux a été structuré dès le x^e siècle à partir des Sorgues pour le drainage des paluds marécageux, l'irrigation des cultures et l'utilisation énergétique pour des moulins, et plus tard des industries diverses.

Les canaux principaux se distinguent des mayres et filioles, de taille inférieure, qui ont plutôt un rôle de recueillement des eaux.





Le couloir Rhodanien



“ Je te cherche - vieux Rhône - entre ces rives de ciment, toi l'ennemi du rectiligne, toi l'errant, le ravageur de digues, le charrieur de graviers, l'arracheur de rochers, le désoucheur de rivages, le mineur de terrains, le fousseur de lônes. ”

JE TE CHERCHE VIEUX RHÔNE, B. CLAVEL

VUE DE LA FORTERESSE DE MORNAS

Avignon,
Bollène
Caderousse
Châteauneuf-du-Pape
Lamotte-du-Rhône
Lapalud
Mondragon
Morières-lès-Avignon
Mornas
Orange
Piolenc
Le Pontet
Sorgues
Vedène

Le fleuve, aujourd'hui canalisé, est bordé de collines calcaires qui forment plusieurs seuils. Dans cet espace intensivement mis en valeur, seules quelques îles ont encore un caractère naturel.

Ce couloir a attiré les grandes infrastructures et les centres urbains.

Unaniment, les avignonnais font référence au Rhône pour décrire la cité. Un responsable touristique du département, évoque l'aspect du positionnement des avignonnais qui ont longtemps tourné le dos au Rhône, alors considéré comme une nuisance. Il semble que ce fleuve soit très présent dans la représentation que les habitants ont de leur espace de vie et cette représentation est, ici, généralement positive. Le Rhône est donc l'élément paysager le plus nommé : cela va des bords du Rhône à la vue que l'on en a du haut du rocher des Doms. On retrouve d'ailleurs souvent la trilogie : « Rhône – Palais des papes et rocher des Doms ». La Barthelasse, les ponts et le jardin des Doms surplombant la ville et offrant de belles vues panoramiques sur le Rhône, sont des éléments mis en avant et montrent l'intérêt des avignonnais pour ce fleuve. Pour un écologue, le Rhône aménagé dans sa partie nord du Vaucluse est composé de lieux très différents qui sont structurés avec « les bras artificiels

du Rhône ».

Les perceptions paysagères relevées donnent paradoxalement une image « végétale » de la ville ; l'aspect minéral est perçu seulement dans le cadre de son histoire architecturale privilégiant une vision « médiévale » de la pierre. Plusieurs fois appréciée, l'entrée sur Avignon, longeant le Rhône.

Une habitante parle de la question de l'urbanisation et nomme cet espace « le couloir Rhodanien » en le décrivant par sa grande voie de circulation, comme un espace très peuplé. Une ingénieure agronome met en évidence une urbanisation désordonnée entre Avignon et Bollène en parlant de « soupe urbaine ».

Enfin, le mistral est un élément du couloir Rhodanien évoqué surtout par des acteurs du paysage : « il y a cette image emblématique de la vallée du Rhône avec les platanes secoués par le mistral » ; et **le mistral « qui balaye le territoire et donne une luminosité exceptionnelle »**.

EXTRAIT DE L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE RÉALISÉE À L'AUTOMNE 2012

UN LIEN PAYSAGER



ROCHER DES DOMS - AVIGNON

La vallée du Rhône est structurée par une alternance de bassins et de seuils. Les bassins correspondent aux sites de confluence avec les principaux affluents : Lez et Ardèche à hauteur de Bollène, Aigues et Cèze pour Orange, Ouvèze et Durance pour Avignon.

Plusieurs seuils naturels compartimentent la vallée : à Mornas, Châteauneuf et Avignon ; lieux d'implantation de places fortes devenues des petites ou grandes cités.

Des reliefs marquent les limites de la vallée : massif d'Uchaux, colline de Châteauneuf du-Pape, ligne de collines du Comtat, "montagne" de Pujaut-Villeneuve et rocher des Doms.

DES FLUCTUATIONS GÉOLOGIQUES

Les modifications glaciaires et du niveau marin ont engendré des lits du Rhône successifs, avec la formation de terrasses : la présence de galets en témoigne, à Châteauneuf-du-Pape par exemple.

Lors de la crise Messinienne (fermeture et assèchement de la Méditerranée à la fin du Miocène), le lit du Rhône est profondément creusé, formant des défilés et seuils comme celui de Mornas.

La plaine alluviale est recouverte par les récents dépôts fertiles du Rhône et de ses affluents.



RHODE, ILE DE LA BARTHELASSE - AVIGNON

UN AXE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE



CENTRALE ELECTRIQUE DU TRICASTIN - BOLLÈNE

D'importantes villes du département se succèdent dans la vallée, accueillant une population importante et de nombreuses zones d'activités ; elles abritent aussi un riche patrimoine bâti. La vallée concentre de grosses installations industrielles et notamment des centrales nucléaires.

Cet axe de pénétration et de découverte touristique offre des vues majeures sur les principaux reliefs et sommets : Dentelles, Ventoux.

UNE FRONTIÈRE HISTORIQUE

De Lapalud à Avignon, le Rhône constitue la limite administrative du département.

Jusqu'au XVIII^e, le Rhône est resté un fleuve instable et menaçant : la basse plaine était continuellement balayée par les crues et le cours était divaguant. Jusqu'au XIX^e le Rhône est resté difficile à franchir. Historiquement seules deux villes-ponts se sont développées dans cette partie du cours : Avignon (pont depuis 1177) et Pont-Saint-Esprit (pont depuis 1265). Les deux berges ont été longtemps isolées : le fleuve était une véritable frontière.



LA PRINCIPAUTÉ D'ORANGE ET LE COMTAT VENAISSIN - 1627

Carte dédiée au Prince d'Orange : pour mettre en premier plan le territoire sous la domination du Prince le sud est en haut. Le Rhône avec ses

îles et ses affluents est l'élément majeur de la représentation, outre les reliefs et les cités.

UN PAYSAGE MODERNE



USINE BARRAGE ANDRÉ BLONDEL

Le fleuve a considérablement changé de visage depuis les aménagements réalisés dans les années 50 pour l'hydroélectricité, l'irrigation et la navigation. En amont, le canal de Donzère-Mondragon est venu doubler le cours du fleuve sur 28 km.

Plusieurs barrages-écluses enjambent le fleuve : à Bollène, Caderousse, Sauveterre, Villeneuve. Ils font partie du patrimoine bâti moderne et constituent des sites fréquentés d'où l'on a des vues intéressantes sur le fleuve. Le cours a été régularisé, le fleuve endigué, mais plusieurs îles et lônes sont encore présentes ainsi qu'un étang à Mondragon (île vieille).

DES FORMES DU BÂTI LIÉES AUX RISQUES D'INONDATION



CADEROUSSE

Les fermes implantées en zone inondable comportent un plan incliné destiné à mener les bêtes à l'étage en cas de crue ; à l'intérieur, le "récati" constitue l'endroit protégé, toujours à l'abri de l'eau. Des ouvrages plus importants marquent le paysage ; ainsi à Caderousse, la digue qui ceinture le village constitue un patrimoine bâti d'intérêt.

Les structures paysagères caractéristiques

UNE CONCENTRATION D'INFRASTRUCTURES RECTILIGNES



PONT DU TGV COURTINE - AVIGNON

Depuis l'époque romaine, la vallée du Rhône est le grand axe de communication entre la Méditerranée et le nord. La via Agrippa reliait déjà Nîmes à Lyon en passant par Avignon et Orange et le fleuve lui-même a été largement utilisé. Les infrastructures s'y sont multipliées ces dernières décennies, principalement sur la rive vaclusienne : A7, RN7, voie de chemin de fer et TGV, réseaux EDF THT.

Cet axe très fréquenté à l'échelle européenne constitue la vitrine paysagère du Vaucluse.

LES VASTES PARCELLES AGRICOLES



LA GRANDE PLANTADE - MORNAS

La vallée est mise en valeur par une agriculture intensive de grandes cultures, de maraîchage et de vergers. Les parcelles de grande taille offrent un paysage très ouvert. De ce fait, les versants boisés des collines sont fortement perçus.

D'autres secteurs, en revanche, offrent des paysages de bocage cloisonné par les haies qui protègent les vergers. L'île de la Barthelasse en est un exemple caractéristique.

LE FLEUVE ET LE CANAL

Sur un cours de 812 km, le Rhône parcourt 65 km environ dans le département de Vaucluse.

Le fleuve a été très fortement aménagé par les endiguements et les seuils chargés de régulariser son cours.

Il reste toutefois quelques secteurs comme les îles et les lînes présentes à Avignon, Sorgues ou Caderousse qui donnent une image du paysage qui précédait cette artificialisation.

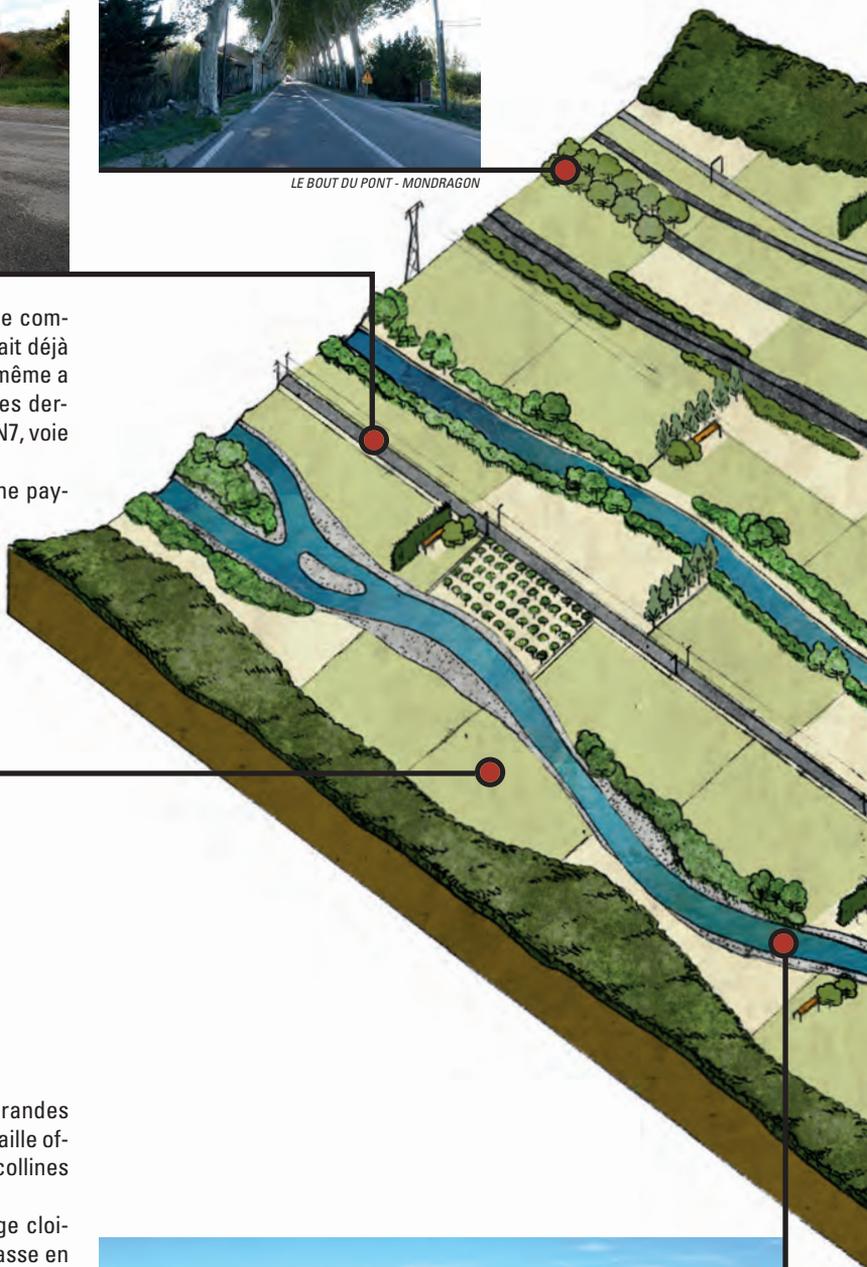
Dans le Nord du département, le fleuve est doublé par le canal de Donzère-Mondragon.

LES PLATANES EN BORD DE ROUTE



LE BOUT DU PONT - MONDRAGON

Les alignements d'arbres, le plus souvent des platanes, bordent les itinéraires routiers, notamment en entrées de ville, comme à Caderousse.



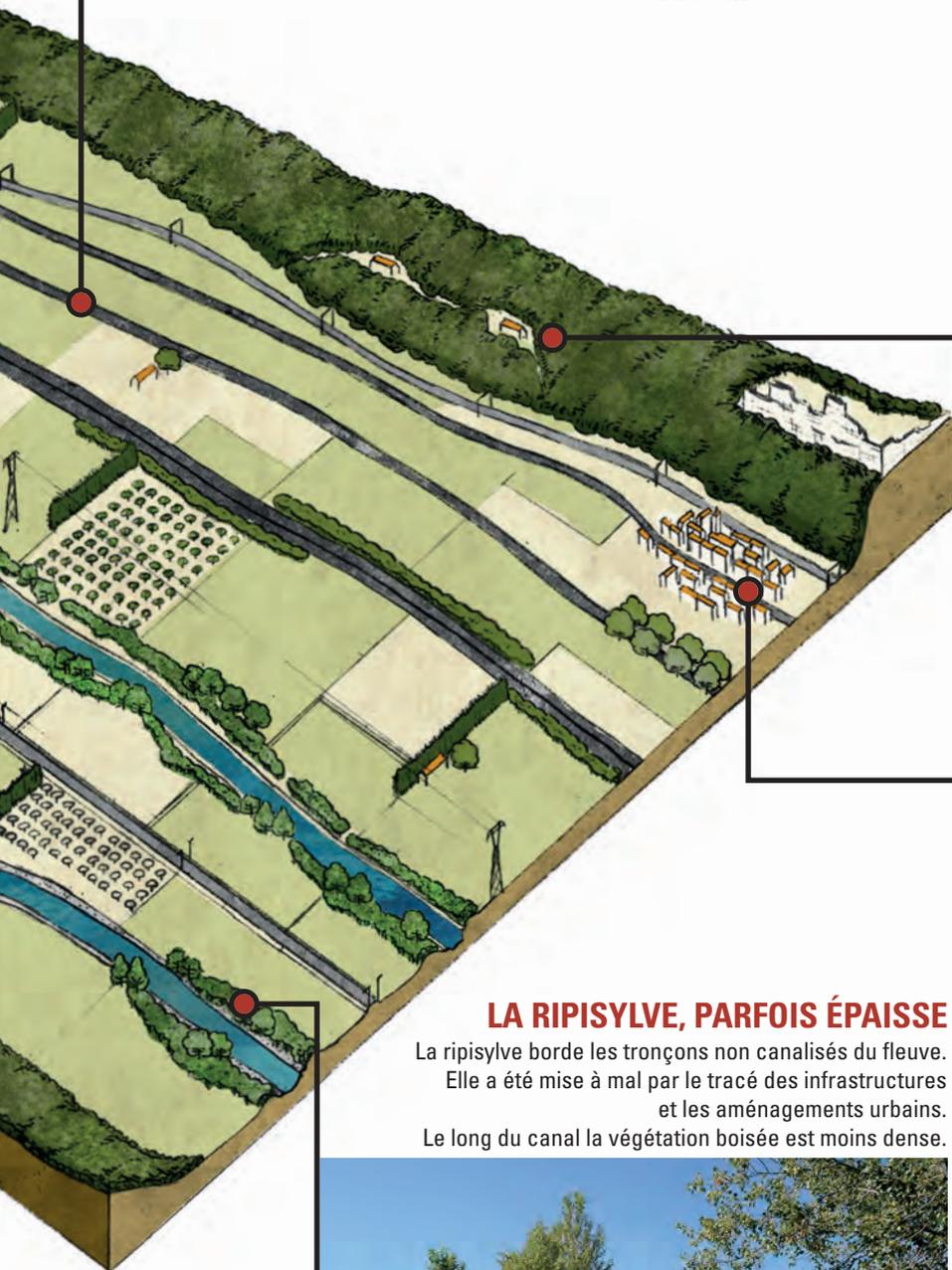
CANAL DE DONZÈRE-MONDRAGON - BOLLÈNE



N7 ET A7 - PIOLENC

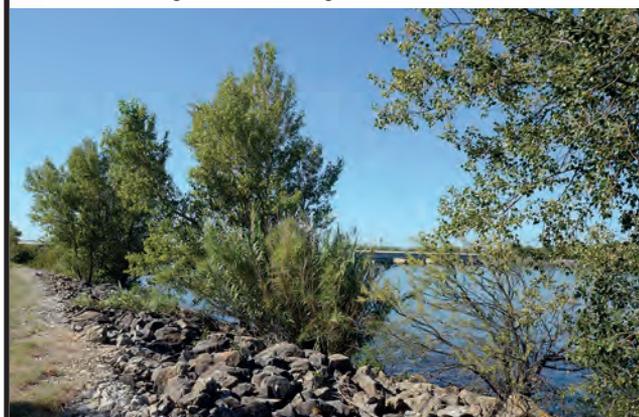
LES VOIES RAPIDES

Les principaux axes de communication ont des caractéristiques de voies rapides. Le paysage de l'ancienne RN7, axe mythique, a été profondément transformé : les déviations contournent les villes, les abords de la route présentent un paysage déstructuré, éclectique et encombré, qui ne répond plus à l'image que l'on pouvait s'en faire. Les routes secondaires offrent en revanche des itinéraires intéressants de découverte des paysages.



LA RIPISYLVE, PARFOIS ÉPAISSE

La ripisylve borde les tronçons non canalisés du fleuve. Elle a été mise à mal par le tracé des infrastructures et les aménagements urbains. Le long du canal la végétation boisée est moins dense.



ILE DE LA PIBOULETTE - CADEROUSSE

L'HABITAT DISPERSÉ



CAMPBLANCARD - CADEROUSSE

Dans une période récente, la vallée a été colonisée par des fermes et par un habitat dispersé. Les grandes fermes isolées se composent de plusieurs corps de bâtiments accolés, orientés est-ouest avec une façade nord aveugle pour se protéger du mistral.

LES VILLAGES EN HAUTEUR



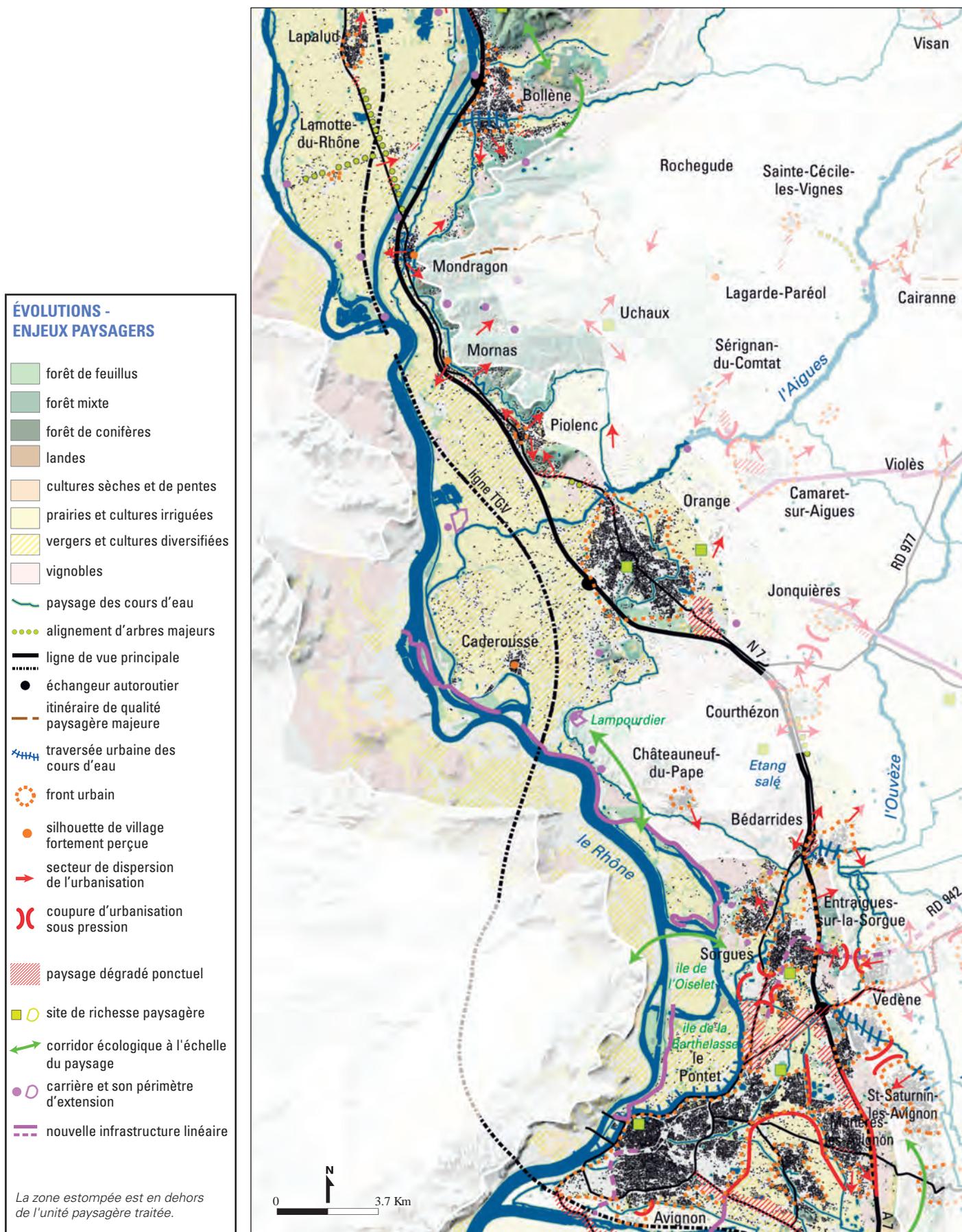
CHÂTEAU DE MORNAS

Originellement, les villages s'implantaient sur les reliefs à l'abri des inondations, et des paluds (marécages) insalubres. Sur les deux rives, une succession de villages perchés (Mondragon, Mornas, Bollène) se présente comme autant de sentinelles au-dessus du fleuve et des voies de communication.

Le processus de "déperchement" amorcé au XIX^e a conduit à l'abandon de certains de ces sites au profit du développement de "villages-rues", s'étirant le long des voies de communication, comme le long de

Une suite de grands projets

Cette unité ne cesse d'être le lieu d'implantation de grands projets, avec un paysage en transformation continue. De nouveaux projets d'infrastructures sont prévus : échangeur autoroutier à Piolenc, véloroute Via Rhôna du Léman à la Méditerranée, poursuite de la LEO à Avignon. Des projets industriels ont vu le jour : implantation d'éoliennes, fermes photovoltaïques. De nouvelles zones d'activités et des quartiers d'habitation sont envisagés.



GÉRER DURABLEMENT LES STRUCTURES DU PAYSAGE ET L'OCCUPATION DES SOLS



Une succession de collines boisées marque la limite vauclusienne de cette unité paysagère, en rive gauche du fleuve. Le maintien de certains boisements est un enjeu écologique et paysager. Un morcellement, voire un effacement, de certains de ces boisements est parfois en cours. La gestion de ces boisements est un enjeu fort pour le paysage. Le risque incendie est présent notamment du fait de l'urbanisation de ces territoires.



Les secteurs d'évolutions les plus sensibles sont les zones périurbaines des agglomérations. La gestion agricole y est parfois très soignée : maraîchage, vergers, jardins familiaux, etc., mais ce sont des secteurs fortement convoités, en concurrence avec d'autres occupations. L'espace agricole est déstructuré par les extensions, le mitage urbain et les friches spéculatives. Le risque inondations préserve certains espaces agricoles. La mise en place d'une politique affirmée pour soutenir l'agriculture périurbaine qui gère ces « ceintures vertes » constitue un enjeu important.

Dans la plaine agricole, on note des plantations de peupliers qui peuvent occulter des points de vue, mais leur impact devrait rester limité. Suite à la réalisation du TGV Méditerranée, une opération d'aménagement foncier est en cours (plaine d'Orange et Tricastin), afin d'améliorer les conditions d'exploitation, tout en prenant en compte les structures paysagères présentes.



Les ripisylves du Rhône et de ses affluents, ont été souvent réduites par les aménagements urbains et agricoles. Elles ne sont parfois plus lisibles dans le paysage comme un couloir continu ; de ce fait elles ont également une moindre valeur écologique. Leur préservation et leur reconstitution sont des enjeux d'avenir. Les berges du Rhône sont souvent peu mises en valeur, leur accès est parfois très discret ou rendu impossible par les infrastructures ayant investi les berges. Le fleuve lui-même accueille une fréquentation variée : péniches d'habitation et de loisirs (spectacles), bateaux de mini-croisières, aviron, bateaux de plaisance, etc. Le Plan Rhône, initié depuis 2004, est un grand projet de développement durable autour d'une stratégie globale de prévention du risque inondation et de la volonté de considérer la gestion du Rhône comme un projet interrégional d'envergure européenne. C'est une démarche transversale visant l'ensemble de la relation entre le fleuve, son territoire et ses habitants, autour de six volets structurants : culture et patrimoine, inondations, qualité des eaux et biodiversité, énergie, transport fluvial et tourisme.



Plusieurs alignements sont particulièrement notables le long de l'ancienne RN7, à Piolenc, Courthézon et Lapalud : ils rappellent le statut ancien de la voie et donnent à ces tronçons une qualité spécifique. A Lamotte-du-Rhône, un alignement accompagne la D994 en direction de l'Ardèche.

VALORISER LES PAYSAGES FORTEMENT PERÇUS



L'autoroute A7, un tronçon de l'A9, l'ex-RN7 (D907) et le TGV, donnent à voir cette unité paysagère au plus grand nombre : c'est une vitrine majeure du département. Certains tronçons de ces voies ont été aménagés pour assurer fluidité et sécurité, telle la D907 au niveau du Pontet et Sorgues. Leur profil est celui des voies rapides standardisées. Les glissières béton et murs anti-bruit les coupent du paysage, limitent les perceptions des automobilistes et les nombreux ronds-points renforcent leur banalisation.



Les échangeurs autoroutiers sont des points d'entrée majeurs dans les paysages vauclusiens. La qualité de leurs abords et des perceptions qu'on a depuis ces lieux est à privilégier. Cette unité paysagère est desservie par quatre échangeurs : à Bollène, Piolenc, Orange et Avignon.

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'URBANISATION ET AUX GRANDS PROJETS



En ville la continuité paysagère et écologique de la traversée des cours d'eau doit être préservée, et la qualité de la façade urbaine affirmée : à Bollène le cours de la République offre une façade de qualité à la ville.



L'urbanisation s'est considérablement développée dans l'agglomération d'Avignon et autour des villes d'Orange et Bollène. Cette évolution se poursuit. L'habitat diffus se multiplie dans la plaine, mais aussi sur les versants des collines qui la bordent, avec un impact particulièrement sensible. La proximité du front urbain avec une autre structure paysagère majeure (cours d'eau, versant boisé) doit encourager à une prise en compte spécifique : l'Aigues à proximité d'Orange par exemple.



Certains villages perchés, tels Mondragon et Mornas, ont jusqu'à présent pu maintenir l'intégrité de leur site et les perceptions qu'on a de leur silhouette. Il s'agit de maintenir cette qualité dans la durée. Ces deux villages bénéficient d'un site inscrit.



Ce territoire, à proximité d'agglomérations importantes est soumis à une pression d'urbanisation. Des lotissements se sont développés près des centres anciens et un habitat dispersé s'étend dans la vallée et sur les coteaux. L'étalement urbain a gagné l'espace agricole et de nombreux versants boisés.



L'étalement urbain conduit à créer un continuum urbain entre certains bourgs, effaçant des frontières historiques et paysagères. Cette tendance est marquée par exemple entre Mornas et Piolenc.



Des zones d'activités et certains aménagements routiers ont été réallisés dans un seul objectif de fonctionnalité et contribuent à une banalisation du paysage. De très nombreuses entrées de ville sont marquées par des zones commerciales et d'activités de moindre qualité paysagère.

PRÉSERVER LES SITES DE RICHESSE PAYSAGÈRE OU ÉCOLOGIQUE



Cette unité abrite de nombreux « sites classés » majeurs : le Domaine de Roberty au Pontet, le cœur d'Avignon autour du Palais Papes, la colline St-Eutrope à Orange, le hameau du Barry à Bollène. Plusieurs villes et villages, tel Caderousse, abritent un patrimoine bâti exceptionnel et constituent des ensembles paysagers de très grande qualité. Les îles du Rhône sont des sites très peu bâtis, riches tant du point de vue du paysage que de l'écologie. Certaines ont conservé un caractère sauvage (île d'Oiselet), d'autres offrent un paysage jardiné avec une mise en valeur agricole intensive (Barthelasse, site inscrit sur 163 ha). Certains de ces espaces sont très fréquentés, ils ont une vocation de parcs urbains au sein de ce territoire densément peuplé : île de la Barthelasse, plaine de l'Abbaye à Villeneuve-lès-Avignon (Gard), île d'Oiselet. Le domaine de Brantes à Sorgues est labellisé « jardin remarquable » par le Ministère de la culture.



Pour maintenir des corridors écologiques, certaines liaisons entre espaces naturels doivent être maintenues, renforcées ou recrées : comme à Bollène entre le massif d'Uchaux et les collines qui entourent la ville ou à Châteauneuf-du-Pape entre les boisements du Lamourdier et ceux des bords du Rhône. Le Rhône est un lien physique et écologique majeur entre les principaux cours d'eau qui irriguent le département.

LES GRANDS PROJETS, ENJEUX PAYSAGERS À COURT TERME

De nombreux projets concernent ce territoire dans des délais plus ou moins proches, à titre d'exemple : à Orange un centre-aquatique est projeté sur la colline Saint-Eutrope, à Bollène la ZAC* Pan Euro Parc, la plus importante du département, prévoit d'accueillir des activités de logistique sur 120 Ha. Le SCOT du Bassin de vie d'Avignon concerne 18 communes du Vaucluse, dont cinq urbaines ou périurbaines dans cette unité paysagère (Avignon, Le Pontet, Sorgues, Entraigues et Morières-les-Avignon). Les enjeux de valorisation du patrimoine bâti, de requalification des espaces dégradés, de densification des dents creuses et de protection des espaces verts de respiration y sont particulièrement forts. Plusieurs projets de production d'énergie devraient voir le jour. Des éoliennes ont déjà été implantées à Bollène. Une étude de la région PACA a déterminé sur ce territoire des zones potentielles importantes de production d'électricité d'origine éolienne. Un projet de ferme photovoltaïque est à l'étude à Piolenc, sur une ancienne gravière, avec des panneaux flottants.



L'impact visuel des gravières en activité le long du Rhône est essentiellement lié à la présence d'installations pour l'exploitation. Leur réhabilitation en plans d'eau s'est accompagnée d'aménagements touristiques et de loisirs. Des carrières sont également présentes sur les versants des collines bordant la vallée. Leur développement éventuel pourrait avoir un fort impact : comme la carrière du Lampourdier à Orange (voir unité de Châteauneuf-du-Pape).



La réouverture de la voie ferrée Avignon-Carpentras va nécessiter la réalisation de plusieurs ouvrages d'art : ponts, fermeture de passages à niveau, et les quartiers des gares vont être soumis à de nouvelles pressions (voir unité de la Plaine comtadine).



De nombreux aménagements routiers sont prévus tels le contournement d'Orange, la réalisation d'un nouvel échangeur autoroutier à hauteur d'Orange, le doublement de l'A7 entre Avignon nord et sud. Trait d'union entre les territoires bordés par le Rhône, le projet de véloroute verte « Via Rhôna, du Léman à la Méditerranée » comprendra 53 km en Vaucluse entre la limite du département au Nord sur la commune de Lapalud et Avignon. Cette voie fait partie du réseau structurant du plan directeur des équipements cyclables du Département de Vaucluse. Dans le Vaucluse, une voie verte de 26 km, la Via Venaissia, empruntant l'ancienne voie ferrée entre Velleron et Jonquières se raccordera par voie partagée à la via Rhôna, au niveau des communes de Caderousse et Châteauneuf-du-Pape. La voie verte de Caderousse qui emprunte l'ancienne digue du Rhône et permet de rejoindre les bords du Rhône y sera également connectée. Le projet ERIDAN de construction d'une canalisation de transport de gaz naturel, d'une longueur de 220 km, entre les communes de St-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône) et de St-Avit (Drôme) concerne 6 communes et 30 km en Vaucluse.

* voir glossaire p. 148



La terrasse de Châteauneuf-du-Pape



“ Châteauneuf-du-Pape est assis au milieu des vignes, de ces fortes vignes qui se passent d'échalas, de ces nobles vignes couronnées d'oliviers, qui produisent sans merci un vin royal, impérial, pontifical. ”

F. MISTRAL

CHÂTEAU DES FINES ROCHES - CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE

Bédarrides
Châteauneuf-du-Pape
Courthézon
Orange

Cette ancienne terrasse du Rhône constitue un îlot jardiné, très soigné. La trame des vignes sur les galets de couleur ocre, les lignes de cyprès vert sombre, composent un paysage au caractère toscan.

Depuis Sorgues, les perceptions des paysages s'orientent vers le Ventoux, « les collines », « la montagnette », et les vignes. Cette unité n'est jamais spécifiquement décrite en tant que telle. Dans le même temps, un écologue met en évidence la prépondérance de la vigne : « quand on arrive dans des vignes intensives comme sur le Plan de Dieu ou Châteauneuf-du-Pape **on n'est pas spécialement dans le**

Vaucluse, on est ailleurs ». L'ensemble des vauclusiens interrogés, plébiscite la vigne en tant qu'élément paysager symbolisant le Vaucluse. Le terme de « vin » est parfois utilisé pour symboliser la Vaucluse ; et dans ce cas, c'est la ville de Châteauneuf-du-Pape qui est citée en exemple. Cette unité participe donc par sa vigne, à l'identification des spécificités paysagères du département.

EXTRAIT DE L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE RÉALISÉE À L'AUTOMNE 2012

UNE COLLINE TRÈS PRÉSENTE DANS LE PAYSAGE



CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE VUE DE SAINT PIERRE DE LUXEMBOURG

Malgré sa faible hauteur, entre 100 et 125 m, ce relief constitue de par son étendue, une coupure importante entre la plaine comtadine et la vallée du Rhône. Le rebord du plateau présente, par endroit, une forte pente qui s'affirme dans le paysage : près du Rhône, à Lampourdier, ou à l'Est en bordure de l'Ouvèze.

Aucun ruisseau ne sillonne ce relief ; en revanche, celui-ci s'inscrit au sud dans la confluence du Rhône et de l'Ouvèze, et il est longé à l'est par la Seille, affluent de l'Ouvèze. Le canal de Pierre-latte cerne la colline au sud et à l'ouest.

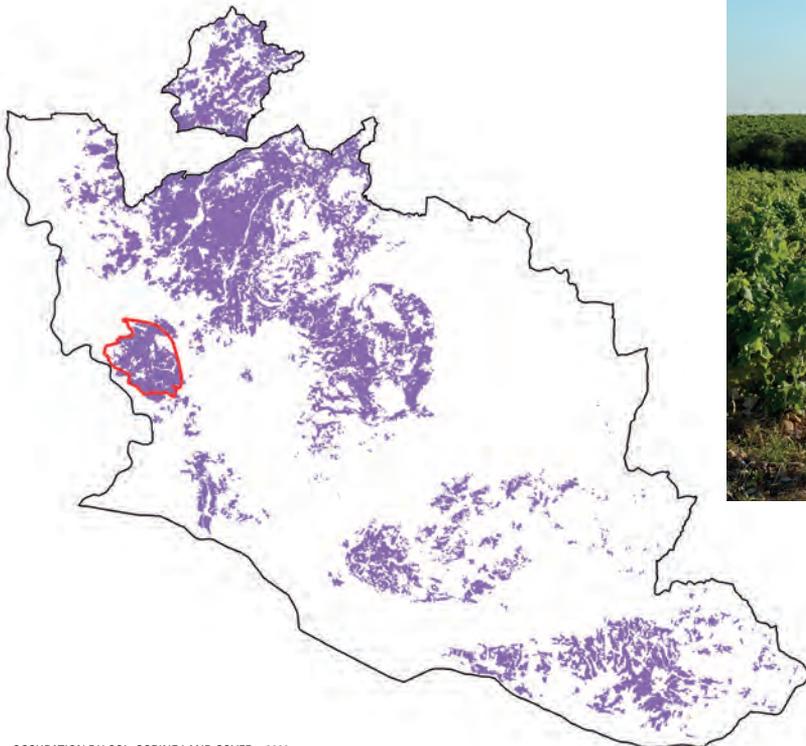
UNE TERRASSE DU RHÔNE

Ce petit plateau ondulé fait partie de la succession de buttes qui bordent la vallée du Rhône. Le fleuve a recouvert, au Quaternaire, cette colline constituée de sédiments calcaires. Il a ainsi formé une terrasse de galets de quartzite charriés et roulés depuis les Alpes. Leur couleur ocrée révèle cette origine particulière. Plusieurs carrières de sables alluvionnaires et de calcaires exploitent le sous-sol au Lampourdier.



CHÂTEAU DES FINES ROCHES - CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE

LA RÉPARTITION DE LA VITICULTURE EN VAUCLUSE



OCCUPATION DU SOL, CORINE LAND COVER - 2006

UN CRU RENOMMÉ



LES GRANDES GALIGUÏÈRES - CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE

La viticulture s'est développée ici depuis le XIII^e ; elle est devenue la principale culture depuis le XVIII^e. La vigne occupe aujourd'hui presque la totalité de ce territoire ; elle a même gagné la plaine au pourtour de la colline. Ce territoire a bénéficié d'une des premières Appellations d'Origine Contrôlée en 1936, elle couvre près de 3 000 hectares : Châteauneuf est un des crus les plus renommés des Côtes-du-Rhône.

Les structures paysagères caractéristiques

LE VIGNOBLE

Le vignoble est ici en situation de monoculture conférant son caractère spécifique à l'unité de paysage. Son entretien très soigné et à sol nu met en évidence la structure pédologique de galets et souligne l'aspect ratissé du paysage. Les parcelles sont importantes, certaines même très vastes.



LA PETITE BASTIDE - CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE

LE VILLAGE DE CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE



CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE

Sa silhouette dominante, surmontée des vestiges du château papal "règne" sur l'ensemble du territoire. L'arasement de molasse calcaire sur laquelle il s'est implanté, utilisée comme matériau de construction du bâti offre à l'ensemble une teinte dorée caractéristique.



LES ROUTES DISCRÈTES



SAINT SIFFREIN - ORANGE

Les routes sont étroites. Seule une bande enherbée sépare la chaussée du vignoble. Aucune voie importante ne traverse le massif : les routes historiques (la RN 7) ou plus récentes (A7 et A 9) l'ont contourné. Le réseau de voies secondaires s'organise de façon radiale autour du village de Châteauneuf-du-Pape.

LA PRÉSENCE ARBORÉE

Dans ce paysage ratissé, où la pierre et le sol sont très visibles, où les ceps de vigne sont souvent menés très près du sol, tout élément vertical prend de l'importance. Ainsi, les arbres isolés (cyprès, chênes blancs, fruitiers...), les bosquets et les bandes boisées de chênes constituent par leur rareté des repères importants et des éléments de diversité. Quelques bosquets de pins ou chênes verts ont également été conservés à proximité des domaines. Un petit bois surplombe le Rhône à l'Ouest, à Lampourdier.

LES CHÂTEAUX VITICOLES

Ces constructions dispersées ponctuent le paysage. Les châteaux ou demeures isolées comprennent plusieurs corps de bâtiments. Certains, remaniés au XIX^e siècle se sont donnés des airs de petits palais.



CHÂTEAU DES FINES ROCHES - CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE

LES LIGNES DE CYPRÈS TRÈS DESSINÉES



CHÂTEAU DES FINES ROCHES - CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE

Des plantations relativement récentes de cyprès marquant notamment l'entrée des domaines, structurent le paysage. Des vestiges de murs témoignent de l'existence d'anciens enclos bâtis.

LES RARES CABANONS



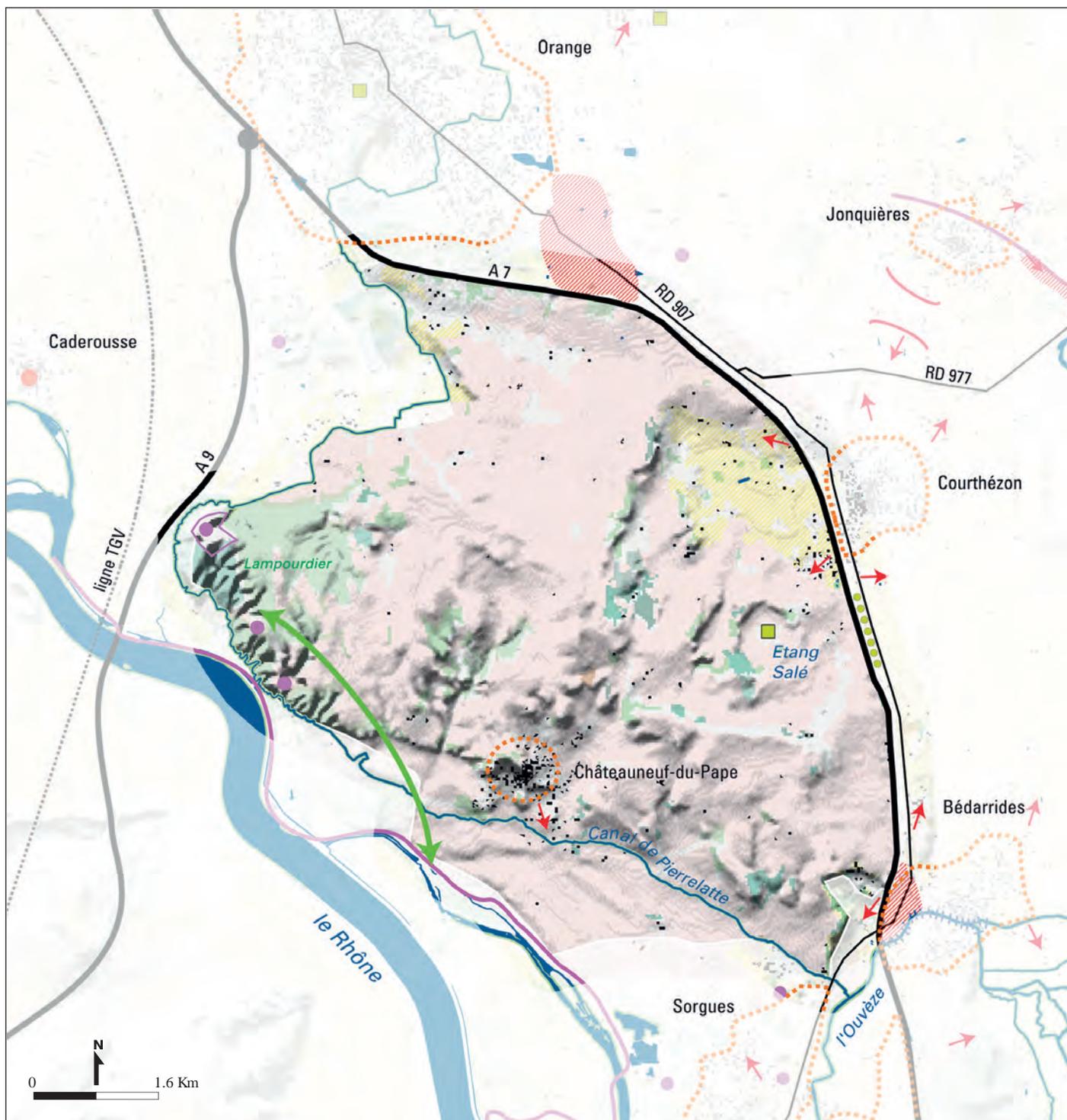
FONT DE MICHELLE - BÉDARRIDES



SAINT SIFFREIN - ORANGE

Les cabanons de vigne sont ici rares alors qu'ils sont souvent nombreux dans d'autres régions viticoles. La notoriété du cru et la taille circonscrite du vignoble peuvent expliquer cette rareté.

Un paysage patrimonialisé



ÉVOLUTIONS - ENJEUX PAYSAGERS

forêt de feuillus	cultures sèches et de pentes	silhouette de village fortement perçue
forêt mixte	prairies et cultures irriguées	secteur de dispersion de l'urbanisation
forêt de conifères	vergers et cultures diversifiées	coupure d'urbanisation sous pression
landes	vignobles	paysage dégradé ponctuel
paysage des cours d'eau	échangeur autoroutier	site de richesse paysagère
alignement d'arbres majeurs	traversée urbaine des cours d'eau	corridor écologique à l'échelle du paysage
ligne de vue principale	front urbain	carrière et son périmètre d'extension
		nouvelle infrastructure linéaire

La zone estompée est en dehors de l'unité paysagère traitée.

La renommée du vignoble a protégé les terres de l'urbanisation. Les domaines maintiennent un paysage de qualité, favorable à leur image. Un enjeu fort concerne le développement des carrières du Lampourdier. L'urbanisation aux abords du village et sur les franges de l'unité crée également une pression.

GÉRER DURABLEMENT LES STRUCTURES DU PAYSAGE ET L'OCCUPATION DES SOLS

 Des boisements étendus sont présents à l'ouest au Lampourdier : ils marquent le rebord du relief et contribuent à dissimuler la présence des carrières. De rares bosquets sont présents sur le reste de l'unité paysagère, ils apportent de la diversité dans ce paysage de monoculture de vigne. Le maintien de ces boisements présente aussi un intérêt écologique.

 Les surfaces en vigne devraient rester stables et ne plus s'étendre. En revanche, des modes de palissage différents de la vigne, des techniques de plantation et de taille nouvelles et de réduction des intrants (enherbement), pourraient, s'ils apparaissaient, favoriser des changements d'ambiances.

VALORISER LES PAYSAGES FORTEMENT PERÇUS

— L'autoroute A7 et l'ex-RN7 bordent ce territoire côté Est, ainsi que l'autoroute A9 au nord-ouest : ce paysage est fortement perçu par ceux qui se dirigent vers le sud. Aucune voie majeure en revanche ne le traverse.

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'URBANISATION ET AUX GRANDS PROJETS

 La perception d'un bourg s'appuie sur la qualité du front urbain, la forme de sa silhouette et la qualité de ses entrées. L'extension urbaine autour de Châteauneuf représente un enjeu pour la qualité de la nouvelle frange ville/campagne, des entrées du village, et le maintien de la perception de sa silhouette.

→ Quelques pressions se font sentir pour développer l'urbanisation autour du village de Châteauneuf ou de façon dispersée. Dans ce paysage ouvert et vallonné, l'implantation de constructions nouvelles ou d'installations diverses (lignes aériennes, pylônes etc.) peut avoir un fort impact. Les bâtiments de caves viticoles ont une présence forte par leur volume. Le développement urbain est en revanche important sur les versants qui dominent la plaine du Comtat (exemple : vers Bédarides, voir unité de la Plaine comtadine).

PRÉSERVER LES SITES DE RICHESSE PAYSAGÈRE OU ÉCOLOGIQUE

 L'étang salé à Courthézon constitue un site naturel unique : c'est une zone d'anciens paluds, drainée par un ensemble de canaux (mayres). Couvrant une surface de près de 20 ha, il s'agit de l'une des plus importantes zones humides du département de Vaucluse. Ce site a été labellisé « Espace Naturel Sensible » en 2005, avec une vocation plurielle : conservation de la biodiversité, itinéraire pédagogique et ludique à destination du public et rétention naturelle des épisodes pluvieux majeurs. Au Moyen Âge, et jusqu'en 1805, l'étang a été exploité pour en retirer du sel.

 Pour maintenir des corridors écologiques, certaines liaisons entre espaces naturels doivent être maintenues, renforcées ou recrées : la proximité des boisements de Lampourdier avec ceux des îles et du bord du Rhône est à souligner.

LES GRANDS PROJETS, ENJEUX PAYSAGERS À COURT TERME

 La carrière de roche dure en exploitation au Lampourdier se signale lorsqu'on longe le versant ouest de la colline (voir unité du couloir rhodanien). Ses perspectives de développement, sur la commune d'Orange, sont à prendre en compte au regard de son impact paysager. Un arrêté d'extension a été signé en 2011. D'autres sites d'exploitation ne sont plus en activité aujourd'hui.



Les Monts de Vaucluse



“ Dans l'amitié des forêts. Pourquoi pierres, mousses tendres, lierre, bois mort, champignons, tout ce qui compose ces sols de sous-bois, semble-t-il avoir tant de bonté pour nous ? Comme si nous étions portés dans une main, soutenus et accueillis. A la fois lit et table ? ”

P. JACCOTTET, DANS LA LUMIÈRE DE VAUCLUSE

COMBE DE COSTE BRUNE À VILLARS

Le Beaucet
Cabrières d'Avignon
Fontaine-de-Vaucluse
Gignac
Gordes
Joucas
Lagarde d'Apt
Lagnes
Lioux
Méthamis
Monieux
Murs
Pernes-les-Fontaines
La Roque-sur-Pernes
Rustrel
Saint-Saturnin-lès-Apt
Sault
Saumane-de-Vaucluse
Venasque
Villars

Dans la continuité du Ventoux ce moutonnement boisé a une forte présence dans la région. Il constitue un fond de scène sombre pour de nombreux points de vue. Espace “tampon” entre le bassin d'Apt et le plateau de Sault, il est parcouru par des petites routes inscrites dans les nombreuses fractures de ce massif calcaire.

Pour décrire les paysages de leur commune, les habitants se réfèrent, ici, autant aux éléments végétaux, que minéraux. La forêt de chênes verts est l'élément principal de cette unité. Au niveau de Venasque et de Lioux, l'aspect « verdoyant » des paysages est évoqué, et à Saumane, la combe de Béringuier est remarquée pour « son relief pentu mais recouvert de végétation ». Un responsable de l'ONF fait remarquer **« le chêne de Murs : un des plus beaux arbres remarquables du Vaucluse »**.

Les habitants de Lioux mettent en évidence les aspects minéraux de ces paysages avec les falaises et les gorges. Une habitante de Saumane relève le vallon de la Tapy avec ses corniches visibles et les terrasses en pierres sèches.

Plusieurs habitants décrivent leurs paysages par les changements de couleurs qui passent du jaune (faisant référence certainement à la molasse) au vert et au rose puis au gris. Par contraste, la combe de Béringuier est présentée comme sombre. Les perceptions de ces paysages font souvent référence à des sensations : « c'est un paysage qui détend », « c'est rassurant » ou encore en parlant des falaises : « c'est imposant ».

Un ingénieur forestier fait remarquer que « souvent, on oublie les Monts de Vaucluse, qui sont pourtant très vastes ; c'est une entité, mais qu'on a du mal à identifier ». Pour un écologue, ces sites sont remarquables avec « ces combes qui viennent entailler les Monts de Vaucluse, et qui se voient très bien d'en haut ».

EXTRAIT DE L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE RÉALISÉE À L'AUTOMNE 2012

UN PLATEAU CALCAIRE INCLINÉ



LIUX, UN VILLAGE EXPOSÉ AU NORD

Entre 300 et 1000 m environ (1256 m au Mont Saint-Pierre à Lagarde-d'Apt), en prolongement du massif du Ventoux, les Monts de Vaucluse bordent le plateau d'Albion et dominent à l'Ouest la plaine de Carpentras, au Sud le bassin d'Apt. Ce relief présente de vastes pentes régulières entaillées par des gorges et ravins, il correspond à un plateau de calcaire urgonien en pente, limité à l'Ouest par la faille de Fontaine-de-Vaucluse.

Cette surface a été profondément fracturée par de nombreuses failles internes à l'origine de fossés d'effondrement : Murs, Lioux...

UN MASSIF LARGEMENT BOISÉ

Le relief ainsi que les sols sont peu propices à l'agriculture. Le chêne vert occupe principalement le bas des pentes alors qu'au-dessus de 500 m, il laisse la place au chêne pubescent. Les pins d'Alep sont bien représentés. La forêt a été fortement exploitée voire même dégradée jusqu'à la fin du XIX^e. Depuis le milieu du XX^e, la forêt a repris ses droits et a eu tendance à se développer.



LA SÉNANCOLE À GORDES

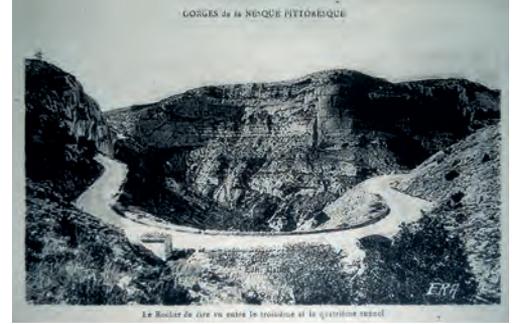
UN CARACTÈRE MONTAGNARD



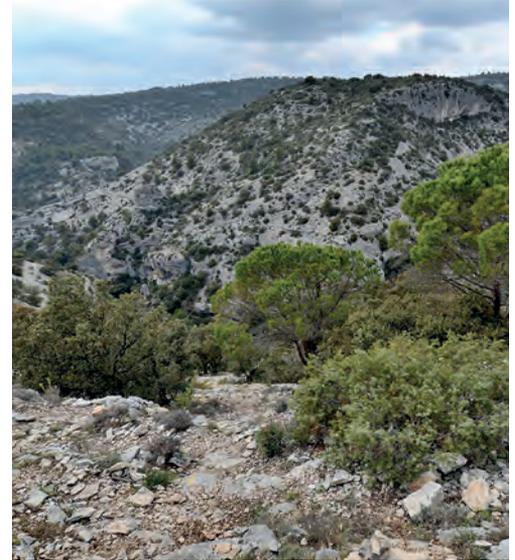
FONT-JOUVALE - ST SATURNIN LÈS APT

Le caractère des constructions du plateau d'Albion, se fait sentir jusqu'ici. Des bâtiments agricoles spécifiques à ces régions d'élevage sont présents.

UN MASSIF SEC



CARTE POSTALE GORGES DE LA NESQUE, © CAUE DE VAUCLUSE, OBSERVATOIRE DU PAYSAGE DU MONT-VENTOUX



LA SÉNANCOLE À GORDES

Il n'est parcouru par aucun cours d'eau, si ce n'est la Nesque et le Calavon, qui marquent ses limites Nord et Est (la limite entre le massif du Ventoux et les Monts de Vaucluse n'est pas nette dans le paysage). En revanche, l'écoulement souterrain des eaux alimente l'exurgence de Fontaine-de-Vaucluse et donne naissance à de nombreux ruisseaux qui forment parfois des gorges, telles la Véroncle et la Sénancole.

Les phénomènes karstiques y sont très présents. Vers Murs et Sénanque, le calcaire a été corrodé par des bactéries (microcodiums). Ce phénomène a favorisé l'installation de l'homme dès le néolithique par la présence de silex facilement exploitable.

UNE PRÉSENCE MAJEURE DE LA PIERRE SÈCHE



COMBE DE FOND - JOUVALE

Les cabanes ou bories, aiguiers se comptent par centaine. Ce petit patrimoine de pierre sèche est le vestige de l'exploitation rurale de cet espace, du moyen-âge au début du XX^e siècle.

Le mur de la peste, mur de pierre sèche, traverse les Monts de Vaucluse sur 25 km environ, entre Lagnes et Méthamis : il fut élevé en 1721 pour protéger le Comtat Venaissin de l'épidémie. Il est encore relativement bien conservé avec ses guérites, postes de garde.

Les structures paysagères caractéristiques



NOTRE-DAME DU SALUT À MURS

L'HABITAT ISOLÉ RARE

Des fermes isolées, ainsi que quelques châteaux et chapelles, sont disséminés sur ce territoire. En périphérie du massif en revanche un habitat dispersé récent s'est multiplié.

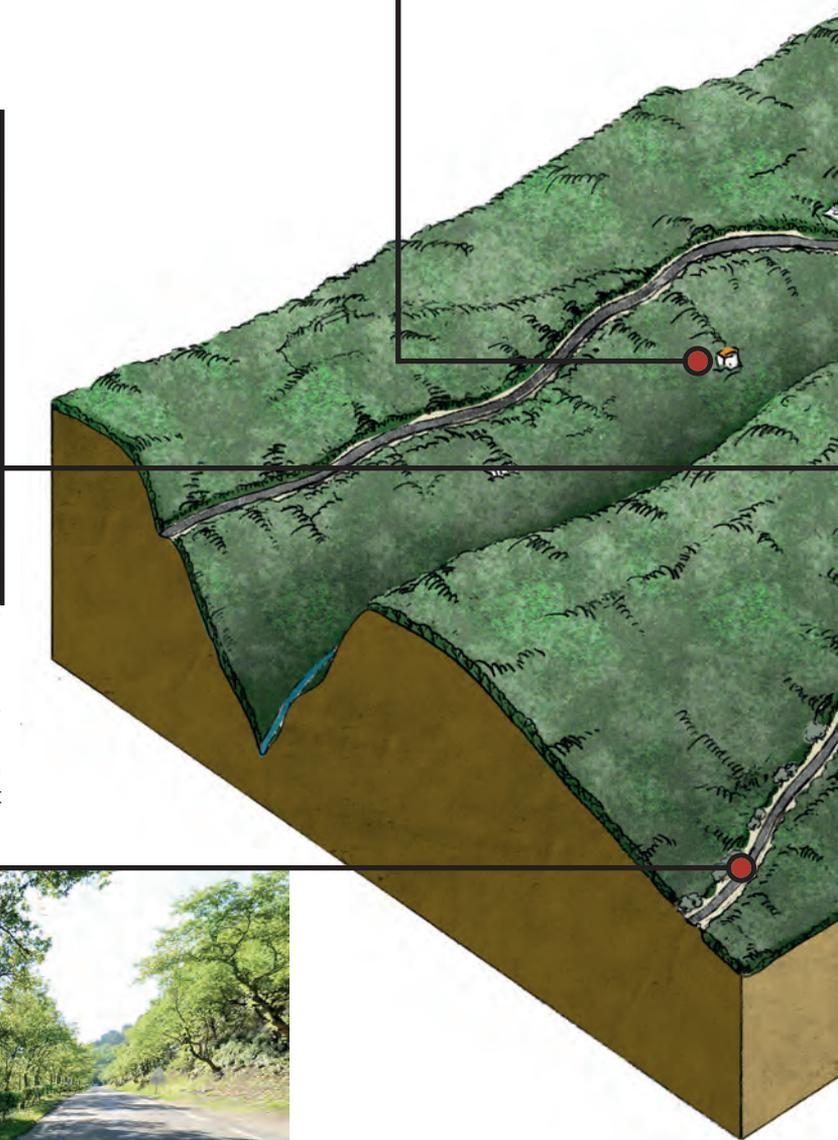
UN MASSIF PEU HABITÉ



MURS

Les villages sont implantés sur la périphérie du massif, accrochés à ses pentes, comme Gordes et Saint-Saturnin-lès-Apt dominant la vallée du Calavon, ou Pernes-les-Fontaines et Saint-Didier au-dessus du Comtat-Venaissin.

Seuls deux villages, Lioux et Murs ont trouvé des sites d'implantation favorables au cœur du massif : un fossé d'effondrement et un petit plateau.



D4 À VENASQUE

LES PETITES ROUTES SINUEUSES

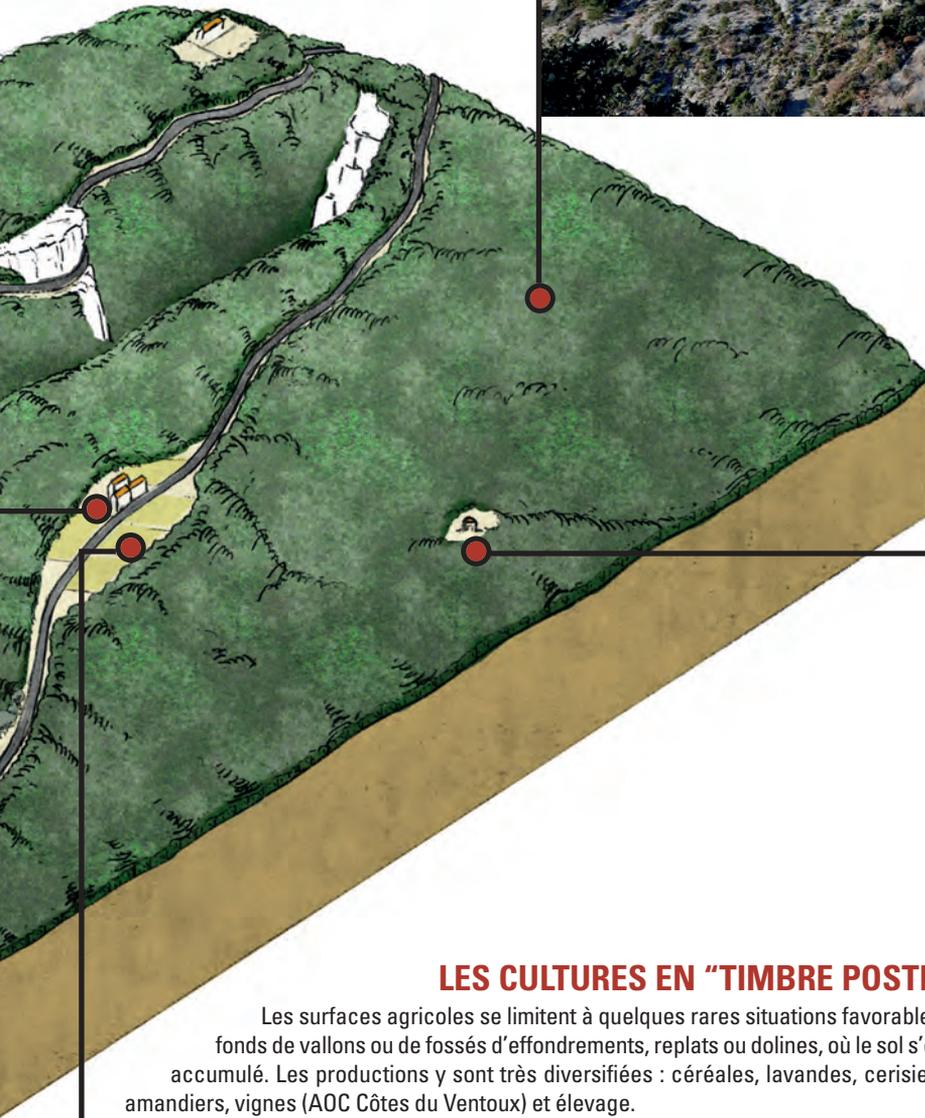
Un réseau assez dense de petites routes départementales parcourt le massif. Elles sont d'origine récente : au XVIII^e, la carte de Cassini n'indique la présence que de l'actuelle RD 230 entre Saint-Saturnin-lès-Apt et Sault. Ces voies très sinueuses, empruntent les combes et vallons et leur tracé est mis en valeur par des haies taillées ou des bordures de pierre.

UN VASTE MASSIF FORESTIER

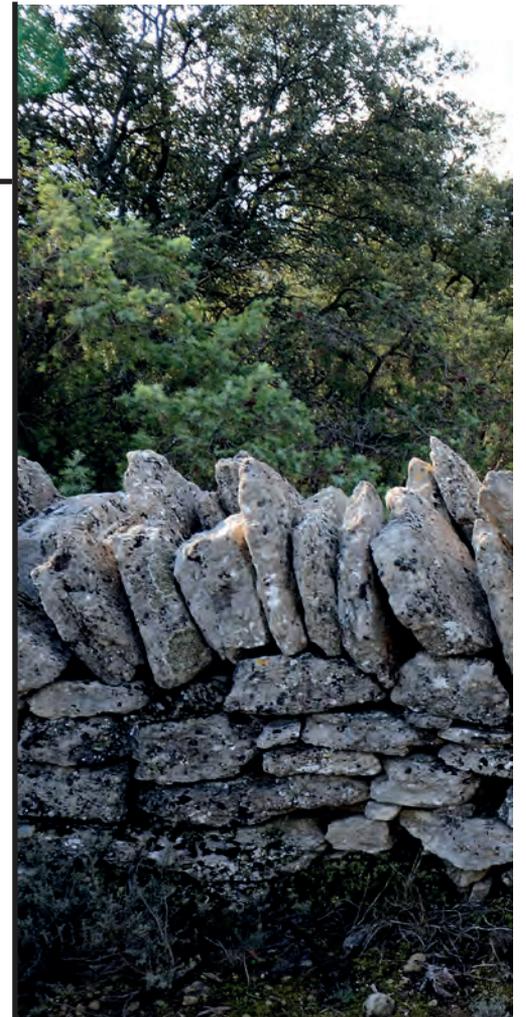
Ce massif karstique s'identifie avant tout par son couvert forestier continu et uniforme.



LA DÉBOUSSÈDE À GORDES



UN RICHE PATRIMOINE DE PIERRES SÈCHES



GORDES

LES CULTURES EN "TIMBRE POSTE"

Les surfaces agricoles se limitent à quelques rares situations favorables : fonds de vallons ou de fossés d'effondrements, replats ou dolines, où le sol s'est accumulé. Les productions y sont très diversifiées : céréales, lavandes, cerisiers, amandiers, vignes (AOC Côtes du Ventoux) et élevage.



COMBE DE FONT JOUVALE - ST SATURNIN LÈS AVIGNON

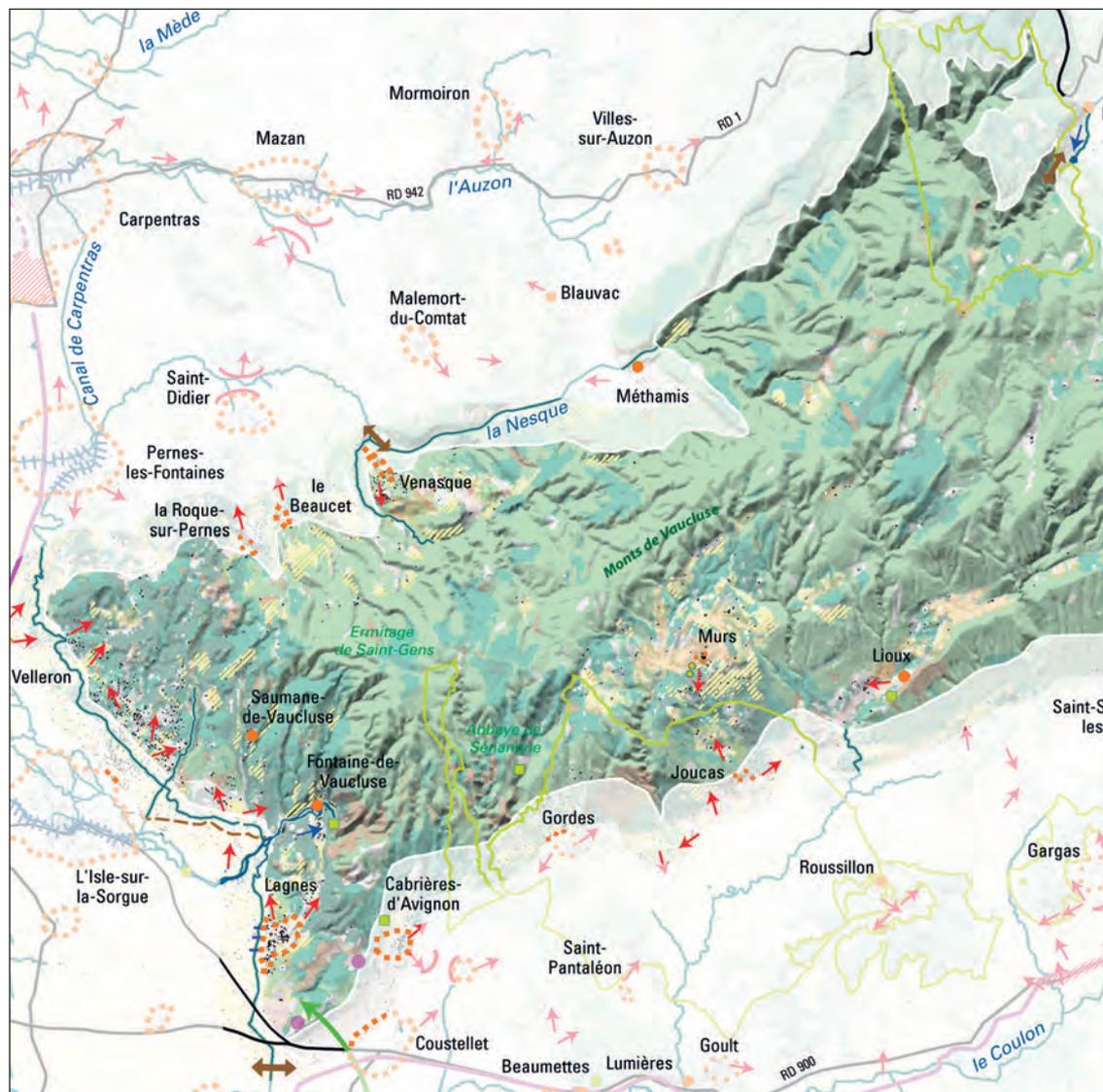
Le calcaire blanc ou gris des Monts de Vaucluse et du plateau d'Albion, qui se délite en blocs, a favorisé la présence de bories, aiguiers, murs de restanques (terrasses) et de soutènements...

Un paysage à l'écart

ÉVOLUTIONS - ENJEUX PAYSAGERS

- forêt de feuillus
- forêt mixte
- forêt de conifères
- landes
- cultures sèches et de pentes
- prairies et cultures irriguées
- vergers et cultures diversifiées
- vignobles
- paysage des cours d'eau
- arbre remarquable
- ligne de vue principale
- itinéraire de qualité paysagère majeure
- basculement entre unités paysagères
- traversée urbaine des cours d'eau
- front urbain
- silhouette de village fortement perçue
- secteur de dispersion de l'urbanisation
- coupure d'urbanisation sous pression
- paysage dégradé ponctuel
- paysage soumis à une forte fréquentation touristique
- site de richesse paysagère
- corridor écologique à l'échelle du paysage
- carrière et son périmètre d'extension
- nouvelle infrastructure linéaire

La zone estompée est en dehors de l'unité paysagère traitée.



GÉRER DURABLEMENT LES STRUCTURES DU PAYSAGE ET L'OCCUPATION DES SOLS

Un des principaux enjeux de cette unité concerne la gestion de la forêt et des garrigues, et leur protection contre l'incendie. Les ouvrages (pistes, coupures débroussaillées) parcourant le massif sont inscrits au Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies (PDPFCI). La qualité et l'insertion paysagère des aménagements DFCI et des débroussailllements est un enjeu fort. L'entretien des milieux ouverts par le pastoralisme est favorisé et soutenu par les collectivités territoriales. La réserve de biosphère Luberon-Lure, mise en place sur le périmètre du Parc Naturel dans le cadre du programme MAB de l'UNESCO, concerne la zone sud de l'unité au titre des trois types d'aires : centrale, tampon et coopération (voir carte p. 115).

Le maintien de terres agricoles constitue également un enjeu d'avenir : l'espace agricole est très limité et des zones autrefois cultivées s'embroussaillent et sont reconquises par la forêt. Des initiatives de mise en valeur du petit patrimoine (pierre sèche et moulins) ont été entreprises et peuvent être poursuivies.

Les chênes de Murs sont mentionnés dans le livre sur les arbres remarquables de Vaucluse comme un exemple d'association harmonieuse d'arbres avec un village : il s'agit de trois chênes pubescents exceptionnels à proximité immédiate du village.

Ce paysage semble se maintenir, sans pression particulière. Le relief et la faible accessibilité, le tiennent à l'écart de l'urbanisation et des fortes fréquentations. La gestion forestière est l'enjeu principal. La pression de l'urbanisation est sensible au pourtour de l'unité et aux abords de Murs.



VALORISER LES PAYSAGES FORTEMENT PERÇUS

- Ce territoire se caractérise par son caractère caché : aucune voie majeure ne le traverse ou même ne l'approche. Il est difficilement perceptible, excepté en vision lointaine, de l'extérieur.
- - Des itinéraires sont à préserver, comme la route de Fontaine-de-Vaucluse (D25) : par le maintien de leur profil et l'entretien de leurs abords.
- ↔ Le passage vers l'unité paysagère de l'Arc comtadin est marqué par un resserrement à l'aplomb du village de Venasque. Celui vers l'unité du plateau de Sault correspond au débouché des gorges de la Nesque. Ces lieux de basculement sont à ménager.

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'URBANISATION ET AUX GRANDS PROJETS

- ☼ La perception d'un bourg s'appuie sur la qualité du front urbain, la forme de sa silhouette et la qualité de ses entrées. L'extension urbaine doit prendre en compte ces éléments. La proximité du front urbain avec une autre structure paysagère majeure (cours d'eau, versant boisé) doit encourager à une prise en compte spécifique : comme à Lagnes avec les versants boisés et le passage du canal de Carpentras.

- Les villages, tels Lioux, Fontaine-de-Vaucluse, ont jusqu'à présent pu maintenir l'intégrité de leur site et les perceptions qu'on a de leur silhouette. Il s'agit de maintenir cette qualité dans la durée.
- ➔ L'étalement urbain est surtout présent au pourtour du massif et dans quelques secteurs limités comme entre Murs et Joucas. Dans les zones boisées, il augmente le risque incendie.
- ➔ La source de Fontaine de Vaucluse, exurgence chantée par Pétrarque, fait l'objet de mythes et légendes innombrables, et représente un des sites les plus visités de la région. La mise en place d'une réflexion pour une procédure de type «opération grand site» pourrait être relancée pour gérer la fréquentation, le stationnement et réaménager le site. Globalement, cet espace des Monts de Vaucluse qui constitue un «entre deux» entre le Ventoux et le Luberon, territoires illustres et prisés, est resté à l'écart des grands circuits de fréquentation. Une démarche favorable à un développement touristique durable, très mesuré, est à promouvoir si l'on veut conserver «l'esprit des lieux». Le classement d'une partie de ce territoire dans les réserves de Biosphère du Mont Ventoux et du Luberon (programmes MAB) y contribuent.

PRÉSERVER LES SITES DE RICHESSE PAYSAGÈRE OU ÉCOLOGIQUE

- ○ Les gorges de la Nesque constituent un site naturel grandiose. Ce site et ses abords ont été classés en 1998 au titre de la loi de 1930. Une partie des gorges est en outre intégrée à la zone centrale de la réserve de biosphère du Ventoux, les autres tronçons sont en zone de transition. Le site de Fontaine de Vaucluse est un site classé depuis 1922. L'abbaye de Sénanque est le monument majeur de cette unité, une des principales abbayes cisterciennes de Provence (XII^e). Elle témoigne du rôle important des moines dans la mise en valeur agricole de cette région au moyen-âge (drainage, défrichements etc.). Le site de l'abbaye avec la vallée de la Sénancole est classé depuis 2002. L'ermitage de Saint-Gens et sa source "miraculeuse" est également un site très fréquenté. Le site du village de Lioux et ses falaises offre un paysage remarquable. Le mur de la peste est une structure paysagère patrimoniale d'importance ; il s'agit d'un site inscrit sur les communes de Lagnes et Cabrières-d'Avignon.
- ➔ Pour maintenir des corridors écologiques, certaines liaisons entre espaces naturels doivent être maintenues, renforcées ou recrées : c'est le cas entre les Monts de Vaucluse et le Luberon au niveau de Lagnes et Robion.

LES GRANDS PROJETS, ENJEUX PAYSAGERS À COURT TERME

- ○ Ce territoire est pour partie dans le PNR du Luberon (voir carte p. 115) et pour partie concerné par le projet de PNR du Mont-Ventoux (voir carte p. 47).
- ○ Plusieurs carrières sont en activité. La maîtrise de leur développement, l'aménagement de leurs accès et abords, ainsi que leur future réhabilitation, sont à prendre en considération pour l'avenir des paysages. La carrière du Four à chaux à Lagnes est une exploitation importante, qui abrite des réserves exploitables. Elle s'inscrit actuellement dans les ondulations du relief, mais elle est dans un site très sensible et ses installations se signalent de loin. Une éventuelle extension de ce site dans l'avenir engendre des craintes quant à l'impact paysager qu'elle aurait.



Le pays du Calavon



“ Tu vas, orienté dans le sens de la marche du soleil, de l’Orient à l’Occident, et quand je vois descendre, en août, et remonter les astres, tout le long de tes crêtes électriques, tu es la mère et la tombe des étoiles. Abris, lieux de travail, oratoires, haltes, maisons, tout marque d’un accent religieux tes flancs minéraux. ”

H. Bosco

VUE DE BEL AIR À GORDES

Apt
Auribeau
Beaumettes
Bonnieux
Buoux
Cabrières d’Avignon
Caseneuve
Castellet
Gargas
Gignac
Gordes
Goult
Joucas
Lacoste
Maubec
Ménerbes
Oppède
Robion
Roussillon
Rustré
Saignon
Saint-Martin-de-Castillon
Saint-Pantaléon
Saint-Saturnin-lès-Apt
Viens
Villars

Le bassin du Calavon (ou Coulon) est une région densément habitée, aux nombreux villages perchés. Les versants du Luberon et des Monts de Vaucluse constituent des limites visuelles très fortes qui donnent son unité à cet espace. Toutefois, le relief, la géologie et l’occupation des sols offrent une variété au sein même du bassin, et conduisent à distinguer trois sous-unités.

Pour les habitants, ce sont les ocres qui caractérisent le mieux les paysages de cette unité : **le Colorado Provençal et les ocres de Gargas**. De même, la montagne du Luberon est présente dans toutes les descriptions. Un habitant de Lacoste parle des collines du Luberon et certains les qualifient de « collines douces ». Un responsable technique des routes qualifie la face nord du petit Luberon de paysage emblématique, « On peut la voir des ruines du château d’Oppède-le-Vieux ». Les habitants évoquent les reliefs « composés de plaines et de grands champs entourés de montagnes ». Même si chaque habitant se réfère à son propre lieu

de résidence, l’ensemble des villages constitue pour tous un élément paysager à part entière. Gordes, Lacoste, Oppède-le-Vieux, Ménerbes et Roussillon sont les plus cités.

L’architecture et le patrimoine sont évoqués, à Ménerbes un habitant parle « d’un paysage médiéval ». A Bonnieux, Ménerbes et Apt, l’agriculture est présente dans les descriptions avec la vigne ou les vergers (pomme, abricot, poire, prune et cerise). Les habitants parlent de leurs paysages en termes de « nature tranquille » et « reposante ». Un élu évoque un lieu remarquable : « le potager du curieux » à Saignon : un jardin composé de 300 variétés différentes.

EXTRAIT DE L’ÉTUDE SOCIOLOGIQUE RÉALISÉE À L’AUTOMNE 2012

UNE UNITÉ VISUELLE



LE LUBERON VU DES BEAUMETTES

Les paysages de la vallée se caractérisent par leur très fort degré de covisibilité. L'espace est relativement ouvert et la vue porte d'un versant à l'autre. La présence forte du Luberon au Sud et des Monts de Vaucluse au Nord (respectivement 1125 m et 1250 m), lui donne son unité. Les villages perchés se perçoivent de très loin. La RN 100 est un axe de vue majeur.

UN COEUR URBAIN IMPORTANT



APT

Au coeur même de la plaine la ville d'Apt s'est développée sur l'emplacement d'une cité gallo-romaine, Apta Julia.

La ville s'est implantée en bordure du Calavon, à l'origine sur une île ensermée par deux bras. Cette implantation en fond de vallée, de type exceptionnel dans le bassin, est à mettre en relation avec la présence d'axes de communication et commerciaux. Le développement de la ville est aujourd'hui contraint par le Calavon et les collines qui l'entourent. La ville s'étend vers l'ouest dans la vallée et les constructions ont gagné les terrasses de culture sur les versants (voir page sur le paysage urbain). Elle compte plus de 11 000 habitants et rayonne sur un vaste territoire. La Maison du Parc Naturel Régional du Luberon est implantée à Apt.

UN PATRIMOINE BÂTI PRISÉ



CONSERVATOIRE DES TERRASSES DE CULTURES - GOULT

Cette unité se distingue par sa richesse urbanistique et architecturale et par la très forte présence de la pierre sèche. Elle est à l'origine de la notoriété du Luberon.

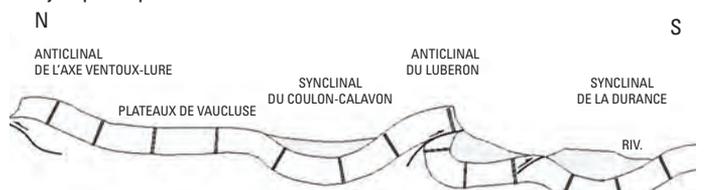
Officiellement créé en 1977, le Parc Naturel Régional du Luberon regroupe à l'origine 32 communes. Il compte aujourd'hui 77 communes adhérentes (2009 date de révision de la Charte, voir carte p. 115). Il s'est particulièrement investi dans l'aménagement des villages, l'occupation des sols, la protection des paysages et des milieux naturels.

UN BASSIN BIEN IRRIGUÉ



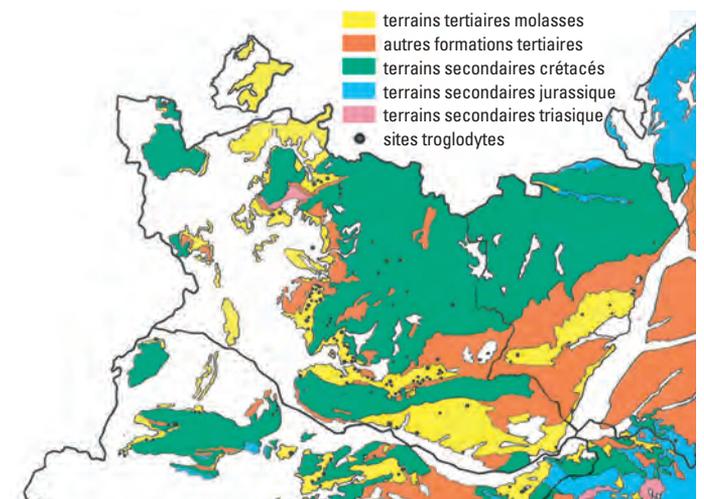
LE CALAVON AU PONT JULIEN - BONNIEUX

Le bassin correspond à un vaste synclinal entre les Monts de Vaucluse et le Luberon. Cette dépression est drainée par le Calavon. De nombreux affluents du Calavon (ou "Coulon" en aval d'Apt) irriguent la vallée et soulignent la topographie : la Senancole coule en aval de Gordes, l'Imergue borde la colline des Beaumettes, la Riaille prend sa source au pied des Monts de Vaucluse, la vallée de l'Urbane limite à l'Est les collines de Roussillon, la Doa longe le massif des ocre depuis Gignac, Rustrel jusqu'à Apt.



COUPE GÉOLOGIQUE SIMPLIFIÉE DU MONT-VENTOUX À LA DURANCE. GUIDE GÉOLOGIQUE DU LUBERON, BRGM - PNR DU LUBERON

DES VERSANTS DISSYMMÉTRIQUES



"TROUS DE MÉMOIRE", A-Y DAUTIER, ALPES DE LUMIÈRE, PNR DU LUBERON

Les Monts de Vaucluse présentent une pente régulière, ils culminent à 1256 m au Mont Saint-Pierre à Lagarde-d'Apt.

Le Luberon s'étend sur une soixantaine de kilomètres d'est en ouest, culminant à 1125 m, il forme une barrière naturelle entre le pays d'Apt au Nord et le pays d'Aigues et la vallée de la Durance au sud. La combe de Lourmarin sépare le Petit Luberon à l'Ouest, du Grand Luberon. Ce versant nord du Luberon est beaucoup plus pentu que le versant sud. Les calcaires urgoniens, durs, du Petit Luberon forment des escarpements entaillés par des combes. Le pied du massif est recouvert de molasse miocène : un calcaire tendre dit "pierre du midi" exploité depuis les Romains. Plusieurs sites troglodytiques y sont creusés (exemple aux Beaumettes) et les buttes de molasse ont servi de sites d'implantation aux villages. Cette roche est aussi à l'origine des petites lauzes utilisées pour les ouvrages en pierre sèche qui couvrent les versants.

Les structures paysagères caractéristiques

LES NOMBREUX VERGERS DE CERISIERS



LE BLAQUE - MAUBEC

Cette culture a été encouragée pour l'industrie des fruits confits, production traditionnelle d'Apt. Une spécialisation des cultures s'est opérée là où on trouvait autrefois une grande variété d'arbres fruitiers.

LES ROUTES DE QUALITÉ



LA BLAQUE - MAUBEC

De nombreuses routes secondaires sillonnent l'ensemble de ce territoire. Des ouvrages de pierre bordent les routes et forment leur soutènement. Des bandes boisées de chênes blancs ou des arbres fruitiers accompagnent certains tronçons.

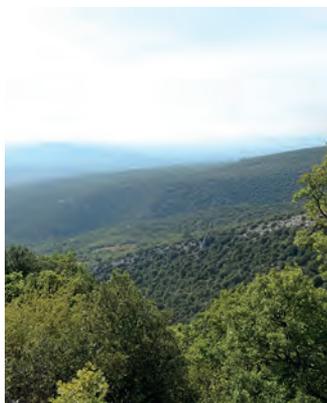
LA D900 AXE STRUCTURANT

La D900 qui structure cet espace reprend le tracé de la voie Domitienne qui suivait le Calavon depuis Cavailon jusqu'à Céreste. Elle franchissait la rivière au pont Julien, vestige romain. Il s'agit d'un axe de vue majeur, de découverte du paysage du département. Cette voie de communication importante a attiré l'implantation d'établissements industriels et commerciaux. Des bâtiments industriels et cheminées d'usines se signalent sur le territoire, en particulier autour d'Apt : ils témoignent de la vocation artisanale et industrielle de ce secteur (carreaux de terre cuite, fruits confits, ocres).

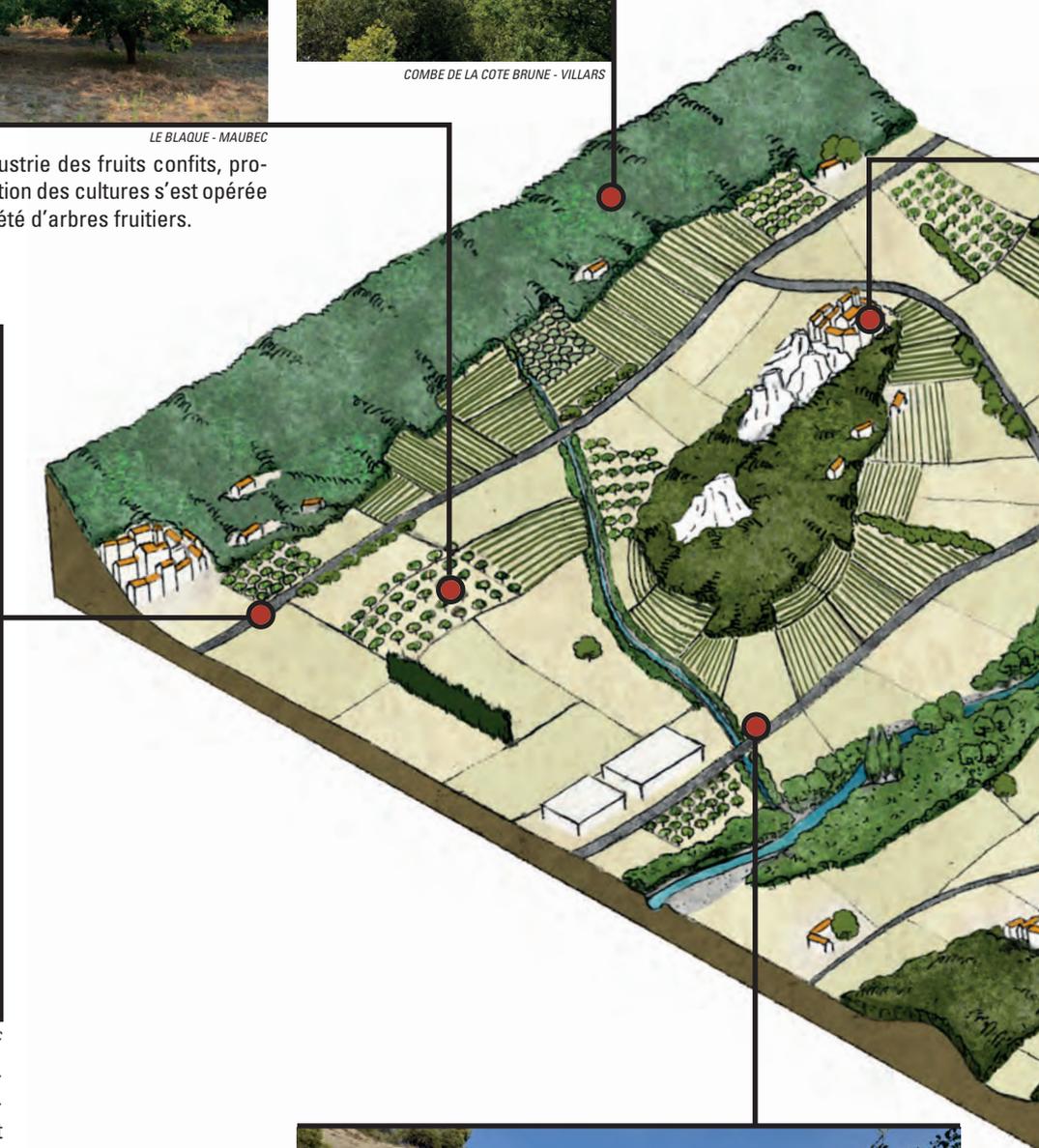
* voir glossaire p. 148

LES VERSANTS BOISÉS

La garrigue et les boisements couvrent les versants des reliefs : chênes verts sur les basses pentes des Monts de Vaucluse (adret), chênes blancs sur le versant du Luberon (ubac*). Les boisements pionniers de pins d'Alep ont colonisé d'anciennes parcelles agricoles abandonnées.



COMBE DE LA COTE BRUNE - VILLARS



LES BEAUMETTES

LES VILLAGES PERCHÉS REMARQUABLES

Ce bassin est densément peuplé. Les villages se sont implantés sur de petits reliefs tel Roussillon, ou sur les versants et rebords de plateau, très souvent sur les zones d'affleurement de molasse. Ces implantations d'origine médiévale sur des sites défensifs (castra) et à l'abri des inondations, correspondent souvent à la présence de sources. Les villages perchés sont ici particulièrement remarquables par leur nombre, la diversité de leurs sites, le caractère de leur silhouette. Ils s'égrènent le long des versants du Luberon.



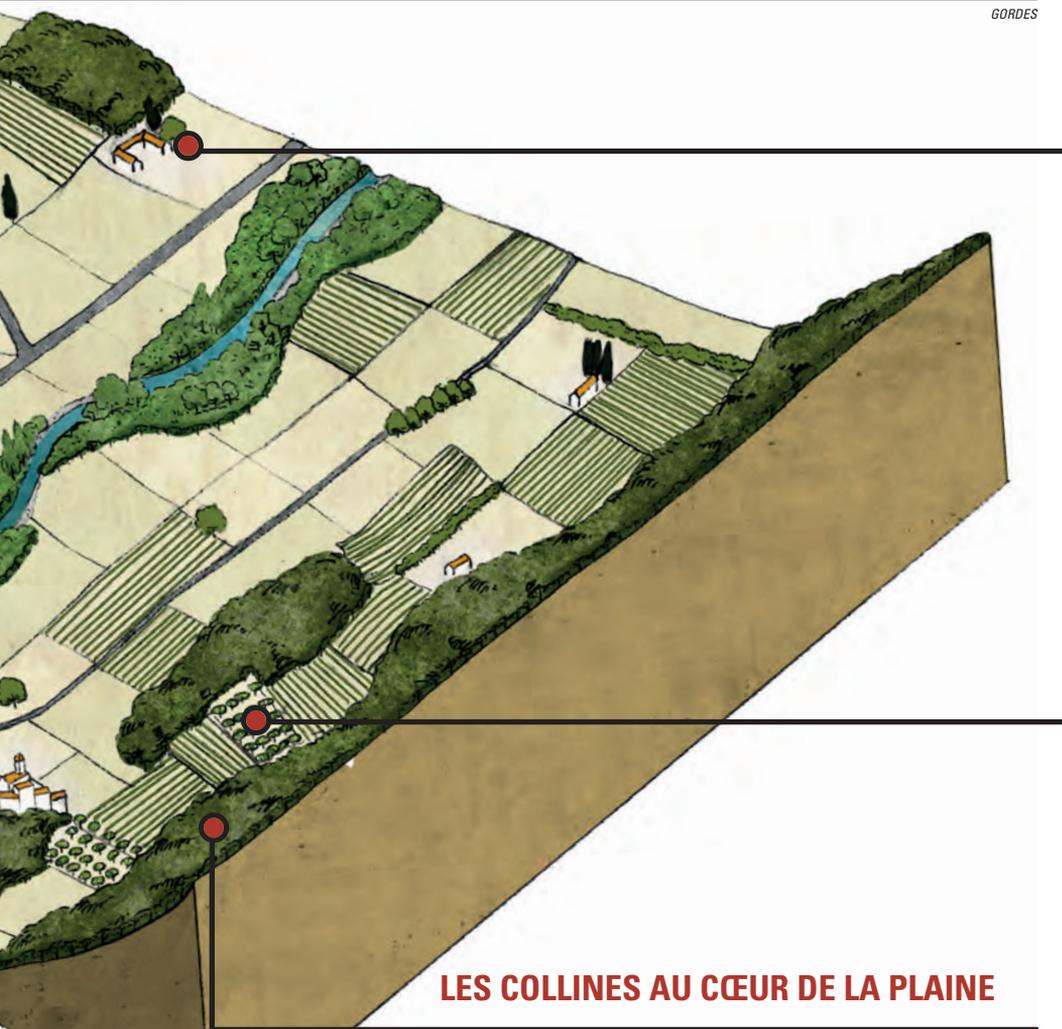
GORDES

LES MAS ISOLÉS



ROUSSILLON

Les mas isolés de la plaine sont composés de plusieurs corps de bâtiments regroupés souvent autour d'une cour en L ou en U. Certaines de ces fermes à cour fermée sont situées sur les sites de villas gallo-romaine et leur forme en est vraisemblablement une réminiscence.



LES COLLINES AU CŒUR DE LA PLAINE

Les parcelles, de taille moyenne ou modeste, étirées en longueur, sont structurées par le réseau de canaux, de "maïres, filioles ou roulines" suivant leur taille, leur fonction et l'appellation locale. Utilisés pour l'irrigation ils servent également au drainage des parcelles. Des cannes de Provence poussent sur les talus et marquent leur présence.



ROUSSILLON

LES CULTURES TRADITIONNELLES NON IRRIGUÉES



CONSERVATOIRE DES TERRASSES DE CULTURES - GOULT

Le canal de Carpentras marque la limite ouest du bassin : l'irrigation gravitaire ne dessert pas ce territoire, seules des portions sont aujourd'hui irriguées sous pression. Traditionnellement il s'agissait donc de cultures "sèches" avec, sur les pentes, l'aménagement de terrasses de culture (restanques ou bancaous). La vigne occupe aujourd'hui de vastes superficies. Les parcelles sont modestes sur les secteurs de relief, plus vastes au cœur du bassin. Dès que l'on pénètre dans la vallée depuis l'Ouest, les haies de cyprès disparaissent : la vallée est relativement abritée du mistral par rapport à la plaine du Comtat.

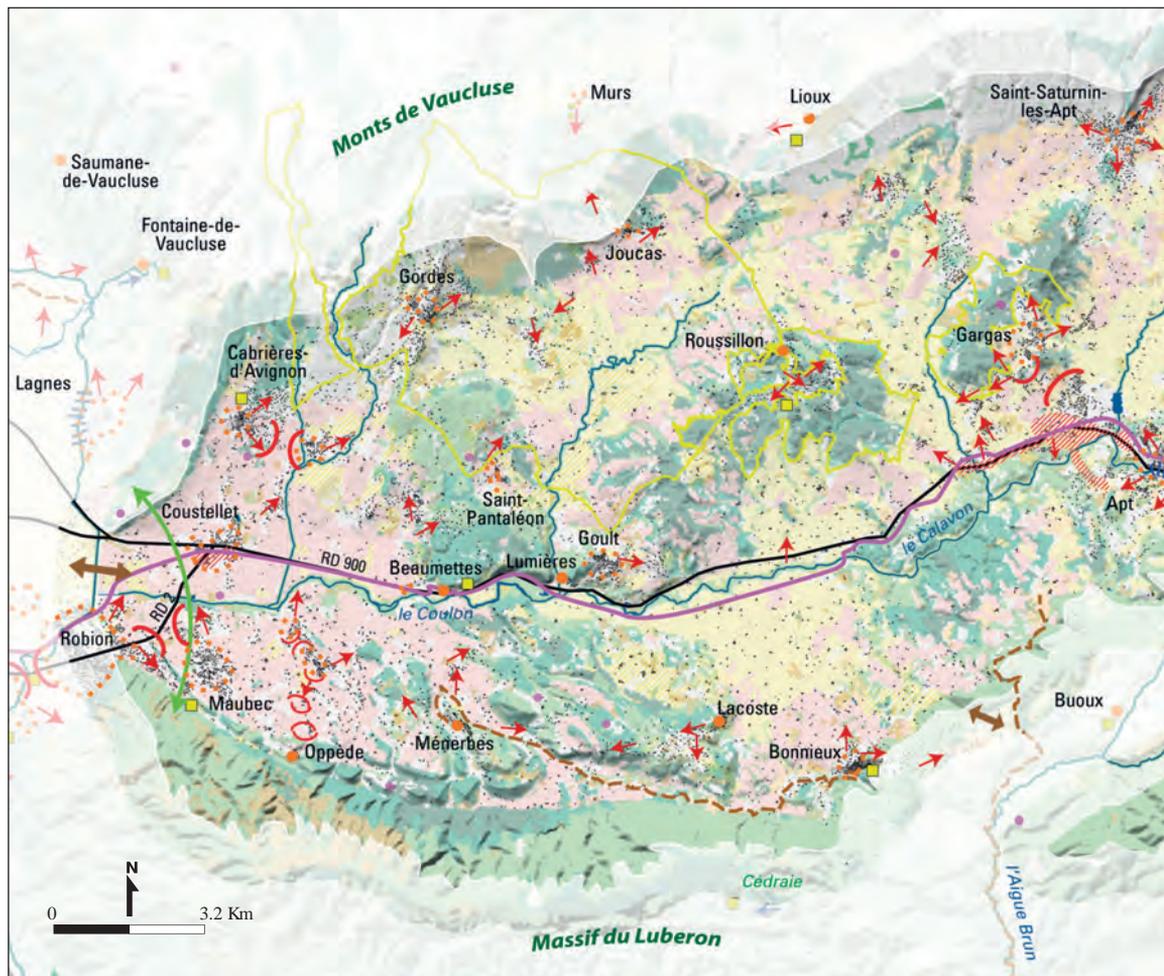
Une attractivité multi-polaire

La pression d'urbanisation est forte, à l'exception de la haute vallée. La ville d'Apt s'étend et les villages sont soumis à une dispersion des constructions, en particulier sur les coteaux. Le maintien d'une agriculture est un enjeu majeur.

ÉVOLUTIONS - ENJEUX PAYSAGERS

- forêt de feuillus
- forêt mixte
- forêt de conifères
- landes
- cultures sèches et de pentes
- prairies et cultures irriguées
- vergers et cultures diversifiées
- vignobles
- paysage des cours d'eau
- arbre remarquable
- ligne de vue principale
- itinéraire de qualité paysagère majeure
- basculement entre unités paysagères
- traversée urbaine des cours d'eau
- front urbain
- silhouette de village fortement perçue
- secteur de dispersion de l'urbanisation
- coupure d'urbanisation sous pression
- paysage dégradé ponctuel
- paysage soumis à une forte fréquentation touristique
- site de richesse paysagère
- corridor écologique à l'échelle du paysage
- carrière et son périmètre d'extension
- nouvelle infrastructure linéaire

La zone estompée est en dehors de l'unité paysagère traitée.



GÉRER DURABLEMENT LES STRUCTURES DU PAYSAGE ET L'OCCUPATION DES SOLS

La présence des versants du Luberon et des Monts de Vaucluse en fond de scène rend particulièrement sensible toute évolution qui concerne les espaces boisés. La gestion forestière a un impact très perceptible : quelques coupes peuvent marquer fortement le paysage. La réserve de biosphère Luberon-Lure, mise en place sur le périmètre du Parc Naturel dans le cadre du programme MAB de l'UNESCO, concerne l'unité au titre des trois types d'aires : centrale, tampon et coopération (voir carte p. 115). Les Ocre de Roussillon sont un des sites pilotes du programme européen Qualigouv visant à améliorer la qualité de la gouvernance et de la gestion forestière dans les pays méditerranéens. Il a réuni des partenaires de quatre pays européens, dont le Parc Naturel Régional du Luberon. Pour le PNR, le projet consistait à mettre en valeur la Charte forestière de territoire pour « établir un équilibre à long terme entre gestion des écosystèmes forestiers et stratégie territoriale de valorisation de la ressource ligneuse ». L'animation réalisée a débouché sur la création d'une association syndicale libre de gestion forestière : l'ASL du massif des Ocre, qui facilite une gestion globale et cohérente dans ce contexte de nombreuses petites propriétés forestières privées.

Le paysage agricole devrait se maintenir, dans les années qui viennent, dans sa diversité actuelle. Toutefois, l'extension de l'irrigation par un réseau sous pression a entraîné des changements dans les cultures. Des vergers de cerisiers ont été arrachés. Des friches sont présentes ponctuellement, sur des parcelles de moindre valeur agronomique ou à proximité de zones urbanisées. L'agriculture s'est concentrée dans les secteurs les plus accessibles : autour d'Apt, les constructions ont gagné les terrasses de culture. Dans le

haut Calavon, un reboisement naturel d'anciennes parcelles agricoles s'est opéré et pourrait s'étendre. Toutefois, la revalorisation de l'élevage (ovin, avicole) peut permettre une reconquête ; plusieurs bâtiments d'élevage, récents, se signalent fortement dans le paysage. L'avenir du patrimoine de pierre sèche est incertain. Les bories et ayguiers sont inventoriés mais non protégés, de très nombreuses restanques sont à l'abandon, le savoir faire technique pour leur restauration reste encore à diffuser.

Les ripisylves ont été souvent réduites par les aménagements urbains et agricoles. Elles ne sont parfois plus lisibles dans le paysage comme un couloir continu ; de ce fait elles ont également une moindre valeur écologique. Leur préservation et leur reconstitution sont des enjeux d'avenir. Ces cours d'eau offrent une potentialité pour des cheminements doux, l'accessibilité pour les piétons peut être développée. La « véloroute du Calavon » suit la vallée du Calavon en utilisant, sur la plupart des parcours, l'emprise de l'ancienne voie ferrée Cavailon-Apt-Volx. L'aménagement des cours d'eau représente un enjeu majeur en raison de leur potentiel paysager d'une part, et des risques d'inondation d'autre part.

VALORISER LES PAYSAGES FORTEMENT PERÇUS

La D900 traverse l'ensemble de l'unité. Son profil et ses premiers plans de perception doivent être soignés. Des aménagements routiers récents ont été réalisés à l'entrée de l'unité au niveau du Four à chaux, et à l'entrée d'Apt : portion de voie créée et ronds-points. La fluidité et la sécurité routière doivent se conjuguer avec la prise en compte du paysage. L'ancienne voie de chemin de fer qui desservait Apt a été partiellement aménagée en circuit de découverte cyclable.

Des itinéraires paysagers de qualité sont à préserver par le maintien de leur profil et l'entretien de leurs abords : comme la D48 entre Saignon et Le Boisset (Saint-Martin-de-Castillon) et la D103-D3 entre Ménerbes et Bonnieux.



↔ Le passage vers l'unité paysagère de la plaine comtadine est marqué par un resserrement à l'aplomb du Petit Luberon. Celui vers le Luberon intérieur est souligné au niveau du col du Pointu à Bonnieux. Ces lieux de basculement sont à ménager.

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'URBANISATION ET AUX GRANDS PROJETS

🌿 En ville, la continuité paysagère et écologique de la traversée des cours d'eau doit être préservée, et la qualité de la façade urbaine affirmée : à Apt, le Calavon constitue une structure paysagère majeure et représente un enjeu lié au risque d'inondations.

🌞 La perception d'un bourg s'appuie sur la qualité du front urbain, la forme de sa silhouette et la qualité de ses entrées. L'extension urbaine doit prendre en compte ces éléments. Ce territoire est soumis à de fortes pressions d'urbanisation : il attire aussi bien des résidences principales que secondaires. L'implantation de constructions nouvelles présente un impact paysager majeur en raison de la grande covisibilité, de la structure et de la qualité des sites perchés des villages.

La proximité du front urbain avec une autre structure paysagère majeure (cours d'eau, versant boisé) doit encourager à une prise en compte spécifique : c'est le cas de nombreux villages adossés aux pentes du Luberon ou des Monts de Vaucluse.

Un projet de requalification de l'entrée de ville d'Apt a été élaboré par le Conseil général et une étude des « points noirs paysagers » a été réalisée par le PNR du Luberon, elle porte sur de nombreuses entrées de villages.

● Certains villages perchés ont, jusqu'à présent, pu maintenir l'intégrité de leur site et les perceptions qu'on a de leur silhouette : comme Ménerbes et Lacoste. Il s'agit de maintenir cette qualité dans la durée. La concentration de riches résidents secondaires a favorisé la restauration du patrimoine bâti.

➔ L'étalement urbain concerne beaucoup de communes de ce territoire, dans l'aire de développement de Cavaillon et d'Apt. De nombreux lotissements se sont construits. Le hameau de Coustellet s'est fortement développé du fait de sa position de carrefour (construction d'un collège, aménagement d'une zone d'activités...). Des maisons individuelles, rançon du succès de la région, ont gagné de nombreux versants, même de reliefs modestes. Elles risquent de déstructurer l'espace agricole par mitage. Des aménagements de loisirs ont été réalisés sur plusieurs communes : plans d'eau, etc.

⌋ L'étalement urbain conduit à créer un continuum urbain entre certains bourgs, effaçant des frontières historiques et paysagères. Les extensions entre Gargas et Apt ou Robion et Maubec sont ainsi très sensibles.

🏠 Aux abords de la ville d'Apt et le long de la D900, un paysage périurbain s'est développé : bâtiments et zones d'activités, bâtiments commerciaux, publicités. Les aménagements routiers et de zones d'activités doivent être davantage traités dans le cadre de projets urbains cohérents et qualitatifs. Un projet de requalification d'entrée de ville est à l'étude par le PNR du Luberon et le Conseil Général. De nombreux ronds-points ont été aménagés à Apt mais aussi à l'entrée de villages ; ils participent à la banalisation du paysage.

➔ La pression touristique est importante sur différents sites : Roussillon, Gordes, et particulièrement à Rustrel sur le site du Colorado provençal. La mise en place d'une procédure de type « opération grand site » (OGS) a été engagée pour gérer la fréquentation, le stationnement et réaménager le site. Plus globalement, cette pression se traduit de façon diffuse par des aménagements dans les villages et la construction de résidences secondaires.

PRÉSERVER LES SITES DE RICHESSE PAYSAGÈRE OU ÉCOLOGIQUE

🏠 Le massif des ocres est un site géologique et paysager majeur, qui fait également partie du patrimoine industriel local : c'est un site classé depuis 2002, le plus vaste du département (2430 ha). Le rocher de Saignon et ses abords est également un site classé.

Un vaste site inscrit (près de 5000 ha) protège les villages de Gordes, Roussillon, et tout le territoire environnant jusqu'au versant des Monts de Vaucluse (abbaye de Sénanque).

A l'écart du « cœur actif » de la vallée, de petits espaces en arrière des collines constituent des sites paysagers d'intérêt comme entre Saint-Saturnin et Rustrel. Des sites agricoles présentent un caractère soigné et une cohérence remarquable : tel ce paysage intime au caractère de « jardin » en arrière de Maubec, au pied du Luberon.

Le site des Beaumettes marque le passage entre deux sous-unités paysagères, c'est un site troglodyte* d'intérêt.

Le jardin de la Louve à Bonnieux est labellisé « jardin remarquable » par le Ministère de la culture.

Le « potager d'un curieux » à Saignon, est un grand jardin écologique dédié à la curiosité et à la biodiversité avec plusieurs centaines de végétaux rares ou anciens.

➔ Pour maintenir des corridors écologiques, certaines liaisons entre espaces naturels doivent être maintenues, renforcées ou recrées : c'est le cas entre les Monts de Vaucluse et le Luberon au niveau de Lagnes et Robion et des collines à l'Est d'Apt.

LES GRANDS PROJETS, ENJEUX PAYSAGERS À COURT TERME

Ce territoire fait partie, presque en totalité, du Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL voir carte p. 115). Celui-ci a mis en place d'importants moyens humains et financiers pour la gestion de l'espace.

Le SCOT du Pays d'Apt, en cours d'élaboration, concerne 26 communes, soit une majeure partie du territoire de cette unité paysagère. Le SCOT de Cavaillon, Coustellet, Isle sur Sorgue, également en cours d'élaboration, concerne 16 communes dont quatre dans l'unité paysagère du Pays du Calavon.

🏠 De nombreuses carrières sont aujourd'hui en exploitation sur les versants du Luberon, le rebord des Monts de Vaucluse et les collines de Goult-Saint-Pantaléon. Les réserves disponibles sont importantes et la tendance actuelle est de privilégier ces carrières de roche massive. A Oppède, le site d'extraction se signale de très loin. Une gravière est également en activité en bordure du Calavon à Maubec.

— La véloroute du Calavon dont une grande partie est déjà réalisée (entre Saint-Martin-de-Castillon et Beaumettes) est en cours d'aménagement entre Cavaillon et Robion. À terme, la véloroute du Calavon sera un élément majeur de l'Eurovélo 8.

* voir glossaire p. 148



La plaine du Coulon

Un espace ouvert
mis en valeur par le vignoble

UN ESPACE DÉLIMITÉ

L'entrée dans le pays du Calavon depuis l'Ouest est très marquée par le relief. Le resserrement des Monts de Vaucluse, aux Espialards, et du Petit Luberon avec les rochers de Baude, crée un effet de verrou. Au-delà de ce passage, une vaste plaine se découvre, limitée à l'est par une ligne de collines au-delà des Beaumettes et Ménerbes.

L'espace est structuré par la géologie. La grande faille de Fontaine de Vaucluse limite à l'Ouest les Monts du Vaucluse. L'affleurement de molasse, du Burdigalien, entre Gordes et Lacoste referme la vallée.

Le paysage offre des horizons très dégagés. La ripisylve du Coulon constitue la seule structure végétale importante, les haies disparaissent dès l'entrée dans la sous-unité à l'ouest.



COUSTELLET VU DE LA TOUR DE SABRAN

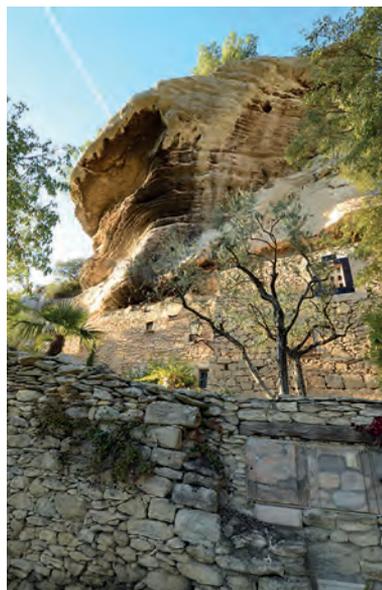
UN PAYSAGE DE MONOCULTURE



LA BLAQUE - MAUBEC

La vigne occupe l'ensemble de la vallée : deux appellations, A.O.C. Côtes du Ventoux et Côtes du Luberon, valorisent le vignoble de ce territoire. Cette très forte présence de la vigne renforce l'identité de cette sous-unité.

LES BEAUMETTES



TROGLODYTES - LES BEAUMETTES

Le site des Beaumettes représente un fort enjeu. Il structure par son relief l'espace de la vallée ; c'est un lieu de passage de première importance (D900) et un site d'habitat troglodytique surplombant le Calavon.

Selon André-Yves Dautier, c'est "l'un des plus célèbres sites troglodytiques de Vaucluse : il aligne sur près de 130 m une série de constructions sous abri qui constituent un véritable hameau autour d'un château et de la chapelle romane Sainte-Foy, avec ses maisons, ses dépendances agricoles, dont un pigeonnier, ses bassins et ses citernes".

Les historiens situent aussi vers les Beaumettes la limite entre les territoires des peuples gaulois des Albiques (dans la montagne, vers Apt) et celle des Cavares (dans la plaine, vers Cavaillon).

LES VILLAGES PERCHÉS

Les villages s'accrochent aux versants des Monts de Vaucluse et du Luberon : certains sont des points d'appel visuels majeurs : Gordes, Cabrières d'Avignon, Ménerbes. La vallée elle-même n'est occupée que par quelques mas et hameaux isolés, hormis le nouveau hameau de Coustellet.

Le patrimoine bâti des villages est exceptionnel : bâti médiéval, constructions de pierre sèche à Maubec, Ménerbes et Gordes.



GORDES



Les collines du pays d'Apt

Une mosaïque de paysages liée aux reliefs et à l'agriculture



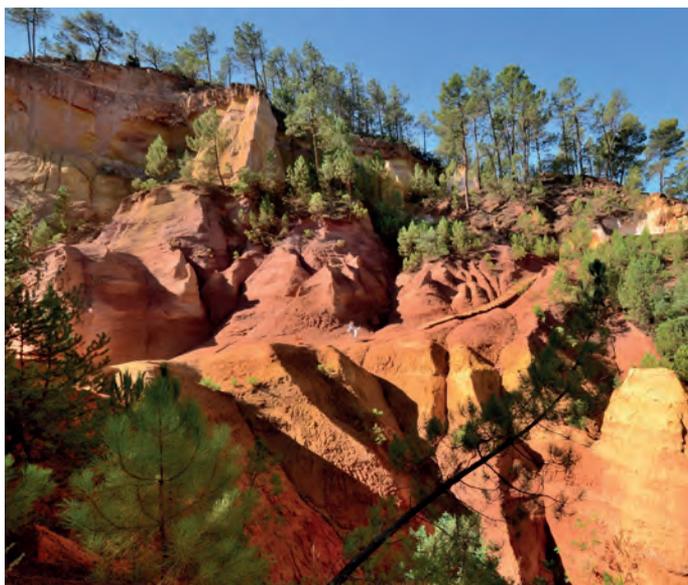
VUE VERS LES MONTS DE VAUCLUSE - BONNIEUX

UN ENSEMBLE DE COLLINES

De Goult à la sortie d'Apt, on traverse un paysage vallonné, relativement boisé. Alors que le cours du Calavon est à 150 m d'altitude moyenne dans cette partie de la vallée, les collines dépassent les 300 mètres. Les versants des Monts de Vaucluse et du Luberon sont encore présents mais souvent en arrière plan.

Les villages s'égrènent sur les reliefs. Les sites de villages perchés sont nombreux : Bonnieux, Lacoste, Roussillon, Saignon, Saint-Saturnin. Ils constituent des points d'appel visuels majeurs.

L'ARCHIPEL DES OCRES



SENTIER DES OCRES - ROUSSILLON

Cette sous-unité abrite la plus grande réserve d'ocre du monde. Le massif s'étend sur 25 kilomètres entre Saint-Pantaléon et Viens, il est composé de plusieurs "îlots" : Roussillon, Gargas, Villars, Rustrel... Magnifique et insolite par la gamme des couleurs de sable allant du rouge foncé au jaune d'or, ce paysage conserve la mémoire d'une exploitation intense menée au XIX^e et au début du XX^e siècle. Le GR6 appelé "le sentier de la couleur" traverse le Colorado provençal de Rustrel à Gignac. On y découvre des cheminées de fées et des pans de falaises multicolores aux formes parfois étranges.

Un site classé "Ocre du pays d'Apt" a été défini par décret en 2002, il couvre plus de 2500 ha correspondant aux sites naturels des ocres de Roussillon, Rustrel, Gargas. Une démarche "d'Opération Grand Site" est en cours, elle vise à mettre en place une politique intercommunale d'entretien et de gestion et une meilleure gouvernance pour favoriser la mise en valeur et l'animation du site.

L'ocre est aussi très présent dans les enduits des maisons : les façades rouges, orangées de Roussillon sont perceptibles de loin.

LE MAINTIEN D'UNE POLY-CULTURE



LACOSTE

L'agriculture s'est développée dans les petites plaines qui s'étendent entre les collines, et sur les piémonts. Elle est encore diversifiée : vergers de cerisiers, céréales et grandes cultures, vignes et quelques oliviers. Sur les piémonts et versants, les terrasses de culture étaient très présentes. Elles ont été largement abandonnées et des friches se signalent ponctuellement y compris dans la vallée.

LES NOMBREUX ALIGNEMENTS D'ARBRES



VILLARS

Des alignements d'arbres marquent les entrées de village : à Bonnieux, Ménerbes, Saignon, et les entrées de domaines. Le plus souvent constitués de platanes ainsi que de micocouliers, tilleuls et marronniers. D'anciens alignements d'amandiers subsistent en bordure de routes, sur des parcelles cultivées.



Le haut Calavon

Des confins montagnards

UN PROMONTOIRE À L'ÉCART



SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON

Au-delà d'Apt, vers l'est, entre les vallées de la Doa et du Calavon, un relief tabulaire à 500 m d'altitude, dominé par le Grand Luberon, re-ferme la vallée. Il est entaillé par plusieurs vallons (torrent de la Buye) et ravins. Le Calavon marque la limite du Département entre Viens et Saint-Martin-de-Castillon.

Cette unité offre de nombreux points de vue lointains sur le Grand Luberon et la montagne de Lure : "prenez la route de Caseneuve à Saint-Martin au moins une fois dans votre vie, car c'est le plus bel itinéraire pour voir toute la chaîne du Grand Luberon se déployer en rondeurs, étagées comme un immense corps de femme" (P. Ollivier-Elliott).

LA PIERRE SÈCHE



LIEU DIT « FRANCE » À CASENEUVE

Un important patrimoine de pierre sèche est présent sur le plateau entre Saint-Martin, Viens et Caseneuve.

Un sentier pédestre permet de découvrir les bories et constructions de pierres sèches aux alentours de Viens.

LA FAIBLE PRÉSENCE HUMAINE



VIENS

Seuls trois villages sont implantés là : Caseneuve, Saint-Martin-de-Castillon et Viens. Des fermes isolées parsèment le territoire. L'architecture a un caractère défensif, austère : pierre non enduite, constructions en hauteur avec peu d'ouvertures. Les villages abritent un patrimoine intéressant : château de Caseneuve, vestiges de remparts à Viens, églises et chapelles. À Viens, plusieurs moulins sur le Calavon sont bien conservés.

DES CÉRÉALES ET DES FORÊTS



CLOS DE BOURDIN - SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON



BERGERIE À CASENEUVE

Le paysage a ici un caractère plus montagnard, l'ambiance apparaît plus verte, plus fraîche. Les boisements de chênes verts et blancs occupent des superficies importantes. L'agriculture est essentiellement tournée vers les céréales et l'élevage. À Caseneuve, une bergerie intercommunale a été construite pour accueillir un troupeau de moutons. Le bâtiment a reçu deux prix d'architecture.





Le Luberon intérieur



“ Le Luberon suggère plus qu'il ne dévoile. Il couve une méditation qui patiente depuis l'aube des âges sur quelque grave songe minéral. Songe toujours inachevé, mais qui erre souterrainement en quête d'une issue, d'un ancre, d'une bouche où son millénaire désir de parler puisse nous dire ce qu'il sait du monde où ses racines de pierre s'enfoncent. Il garde la pensée des profondeurs originelles de la terre. Pour moi, nul doute, ici tout à l'air de penser, tout parle. Du paysage à moi, de la matière au sang passe l'onde d'une même âme magnétique. ”

HENRI BOSCO

LA ROQUE MALIÈRE - MÉRINDOL

Apt
Auribeau
La Bastide-des-Jourdans
Bonnieux
Buoux
Cabrières d'Aigues,
Castellet
Cheval-Blanc
Cucuron
Lacoste
Lauris
Lourmarin
Ménerbes
Mérindol
La Motte d'Aigues
Oppède
Peypin d'Aigues
Puget-sur-Durance
Saint-Martin-de-Castillon
Sivergues
Vauignes
Vitrolles

Le Luberon offre à voir de très loin ses versants mais il garde caché des paysages intérieurs que l'on découvre uniquement si l'on pénètre dans le massif. Ces paysages de montagne, isolés, sont marqués par la présence de la pierre et des boisements. Seuls quelques sites sont habités ou mis en valeur par l'homme.

« Ce sont de petits villages en pierres au milieu du Luberon, bordé de vignes et de champs ». Voici comment un habitant de Vitrolles-en-Luberon, résume sa perception des paysages qui l'entourent. Ce sont d'abord des paysages composés « d'espaces naturels » qui sont mis en avant. Les villages sont intégrés à cette nature. La vue est également importante par exemple « depuis le Mont Piégros sur la colline surplombant la vallée et les Alpes ». Pour une paysagiste, on y trouve des paysages en-

core « vierges » car non accessibles aux véhicules, « on y voit un entretien forestier et une circulation de chasseurs mais ça reste des endroits sauvages. Le Luberon est un massif étiré, tout en longueur, et là on voit d'autres formes ; **il n'y a pas de village, il n'y a pas de route, c'est un côté très naturel** ».

Elle évoque également « Les lavandes du plateau des Claparèdes, avec le château de Buoux qui semble décalé dans le temps avec le village ».

EXTRAIT DE L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE RÉALISÉE À L'AUTOMNE 2012

UNE DIVERSITÉ DE PAYSAGES DISSIMULÉE



LE GRAND SUIS - BONNIEUX

Cette entité concerne plusieurs espaces distincts :

- les "hautes plaines" du Luberon situées entre 600 et 1100 mètres d'altitude ;
- les "craus" du Petit Luberon : petits plateaux calcaires dominant la Durance de 300 mètres : Crau des Mayorques, de Saint-Phalès, des Plaines ;
- les gorges entaillant le massif, en particulier celle de l'Aiguebrun qui marque la rupture entre Petit et Grand Luberon ;
- le plateau des Claparèdes adossé au versant Nord du Luberon, qui domine le bassin d'Apt à 500-700 mètres d'altitude.

Ces paysages ne sont pas perçus de loin : il faut pénétrer le massif pour les découvrir.

LES ESPACES SOMMITAUX DU LUBERON

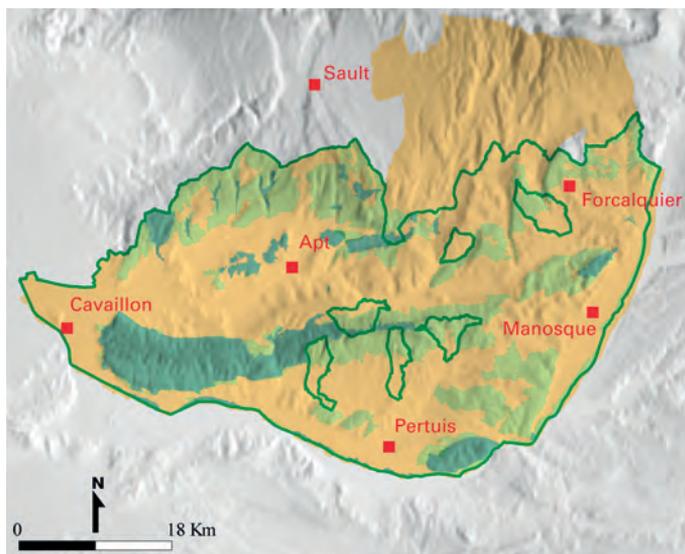


MASSIF DES CÈDRES - BONNIEUX

Sur la crête du Petit Luberon une cédraie s'est développée suite au semis de 1860. Il s'agit d'une des plus belles forêts du massif et une des plus visitées ; un sentier de découverte y a été aménagé par le PNR du Luberon.

Constituées de végétaux bas ou rampants, les pelouses des crêtes du Luberon résultent de l'action des troupeaux mais aussi d'une adaptation aux contraintes climatiques : le vent, la sécheresse estivale et les basses températures de l'hiver.

Le sommet du Mourre Nègre et ses abords offre un point de vue à 360°. Au sud, la vision s'étend au-delà de la plaine de la Durance aux massifs de la Sainte-Victoire, la Sainte-Baume et à l'étang de Berre ; au nord au bassin d'Apt, aux Monts de Vaucluse, au Ventoux et à la montagne de Lure et jusqu'au massif des Ecrins.



□ Périmètre du PNR du Luberon

■ Réserve de biosphère

■ Aire centrale

■ Aire tampon

■ Aire de coopération

PÉRIMÈTRES DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE LUBERON - LURE ET DU PNR DU LUBERON, PNRL ET DREAL PACA, 2013

UN COURS D'EAU UNIQUE



L'AIGUEBRUN LA RESENCE - LOURMARIN

L'Aiguebrun, affluent de la Durance, est l'un des rares cours d'eau permanents du massif. Son tracé a été guidé par la grande faille qui sépare le Petit et le Grand Luberon. La surrection a provoqué son enfoncement sur place. Les gorges de l'Aiguebrun (cluse) ont entaillé l'ensemble des couches calcaires (escarpements burdigaliens, calcaires massifs de l'urgonien ou hauteriviens marneux). La combe de Lourmarin a permis depuis l'antiquité de traverser le massif.

Ailleurs, les formations calcaires favorisent l'infiltration de l'eau et les phénomènes karstiques.

UNE RÉSERVE DE BIOSPHERE

L'Homme et la Biosphère (Man and Biosphere - MaB) est le nom d'un programme lancé par l'Unesco en 1971 pour améliorer la compréhension des facteurs écologiques, économiques et sociaux qui affectent l'environnement, en vue de mieux gérer les ressources. Les réserves de biosphère ont été conçues pour le mettre en œuvre. Elles ont pour but, à l'échelle mondiale, d'englober un échantillonnage de systèmes écologiques représentatifs des grandes régions bio-géographiques.

Le territoire du Luberon appartient depuis 1997 au réseau international des réserves de biosphère, qui compte actuellement 13 sites en France.

Chaque Réserve remplit trois fonctions complémentaires et interactives : la conservation, le développement et l'appui à la recherche et l'éducation. Les Réserves de biosphère sont constituées de trois aires interdépendantes :

Une aire centrale, dont l'enjeu principal est la conservation de la nature. Une aire tampon qui entoure la zone centrale et contribue à sa protection. C'est un "espace à caractère de nature", territoire privilégié de la découverte de la nature, de la préservation de la nature "quotidienne" ou "ordinaire". Une aire de coopération, lieu d'implantation des populations et de leurs activités économiques, sociales et culturelles où s'entrecroisent les principaux enjeux.

Les structures paysagères caractéristiques

DE VASTES VERSANTS BOISÉS



LE GRAND SUIIS - BONNIEUX

Les versants du Luberon sont couverts de boisements. À l'adret, côté pays d'Aigues, les chênes verts, chênes blancs, et pins d'Alep dominent. À l'ubac, côté Calavon, les hêtres, chênes blancs, pins sylvestres, érables et pins noirs d'Autriche sont présents. Une cédraie s'étend sur les crêtes orientales du Petit Luberon suite aux semis et plantations de 1860 (*Cedrus atlantica*) et à leur extension naturelle. Sur le plateau des Claparèdes, de nombreux bosquets et taillis entrecroisent les cultures.

LES PELOUSES DES CRÊTES



LES CLAPARÈDES - BONNIEUX

Les pelouses steppiques des crêtes en longue bande étroite et ondulée sur les sommets succèdent brusquement à la forêt. Elles sont pâturées par des troupeaux transhumants.

LES CRAUS DU PETIT LUBERON



CRAU DE SAINT PHALEZ - MÉRINDOL

Les craus sont des surfaces aplanies dans les calcaires urgoniens. Les fermes se sont installées sur des lambeaux de sables et molasses miocènes qui ont permis la formation des sols cultivables grâce à leur capacité à retenir l'eau. Les champs soulignent les limites d'affleurement des sables.

LES FERMES ET MAISONS ISOLÉES

Cette partie du Luberon est peu habitée. Quelques fermes et maison isolées sont situées sur les craus ou dans la combe de Lourmarin. Le plateau des Claparèdes est davantage occupé : habitations et fermes isolées, hameaux, voire petits villages tel Buoux.



LA RECENSE - BONNIEUX

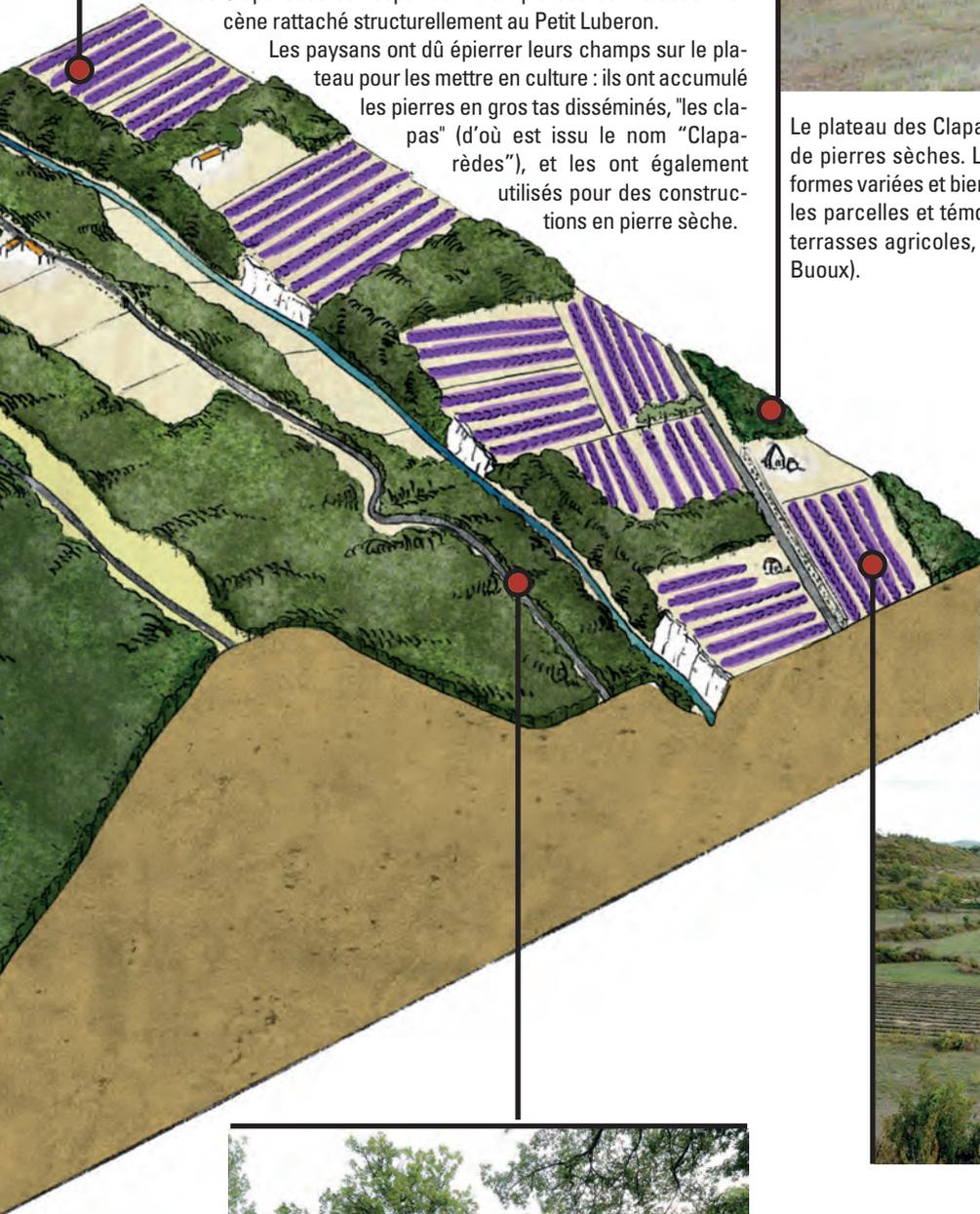
LE PLATEAU DES CLAPARÈDES



BUOUX

Les Claparèdes correspondent à un plateau de molasse miocène rattaché structurellement au Petit Luberon.

Les paysans ont dû épierrer leurs champs sur le plateau pour les mettre en culture : ils ont accumulé les pierres en gros tas disséminés, "les clapas" (d'où est issu le nom "Claparèdes"), et les ont également utilisés pour des constructions en pierre sèche.



UNE FORTE PRÉSENCE DE L'ARCHITECTURE DE PIERRE SÈCHE



LE LUBRIER - BONNIEUX

Le plateau des Claparèdes constitue un site majeur pour l'architecture de pierres sèches. Les cabanes (dites "bories") sont nombreuses, de formes variées et bien préservées. Des murs de pierres sèches délimitent les parcelles et témoignent également de l'omniprésence d'anciennes terrasses agricoles, les restanques, sur les versants des vallons (vers Buoux).

DES POCHEs DE CULTURES

Les craus sont mises en valeur par l'élevage et par les cultures de vignes et d'oliviers. Sur le plateau des Claparèdes, outre l'élevage, l'activité agricole repose sur la culture du lavandin et les plantations d'arbres truffiers. Les gorges de l'Aiguebrun offrent peu de terrains cultivables ; seuls quelques vallons abritent des champs.



LA FONT DU BÈS - BUOUX



D36 LA COMBETTE - BONNIEUX

DES ROUTES REMARQUABLES

Ces territoires sont à l'écart des grands axes routiers. Le réseau routier bénéficie de tracés et de profils remarquables, accompagnés d'ouvrages de pierre qui représentent un premier plan paysager de grande qualité.

Un paysage sous surveillance

ÉVOLUTIONS - ENJEUX PAYSAGERS

-  forêt de feuillus
-  forêt mixte
-  forêt de conifères
-  landes
-  cultures sèches et de pentes
-  prairies et cultures irriguées
-  vergers et cultures diversifiées
-  vignobles
-  paysage des cours d'eau
-  ligne de vue principale
-  itinéraire de qualité paysagère majeure
-  basculement entre unités paysagères
-  traversée urbaine des cours d'eau
-  front urbain
-  silhouette de village fortement perçue
-  secteur de dispersion de l'urbanisation
-  coupure d'urbanisation sous pression
-  paysage dégradé ponctuel
-  paysage soumis à une forte fréquentation touristique
-  site de richesse paysagère
-  corridor écologique à l'échelle du paysage
-  carrière et son périmètre d'extension
-  nouvelle infrastructure linéaire

La zone estompée est en dehors de l'unité paysagère traitée.



GÉRER DURABLEMENT LES STRUCTURES DU PAYSAGE ET L'OCCUPATION DES SOLS

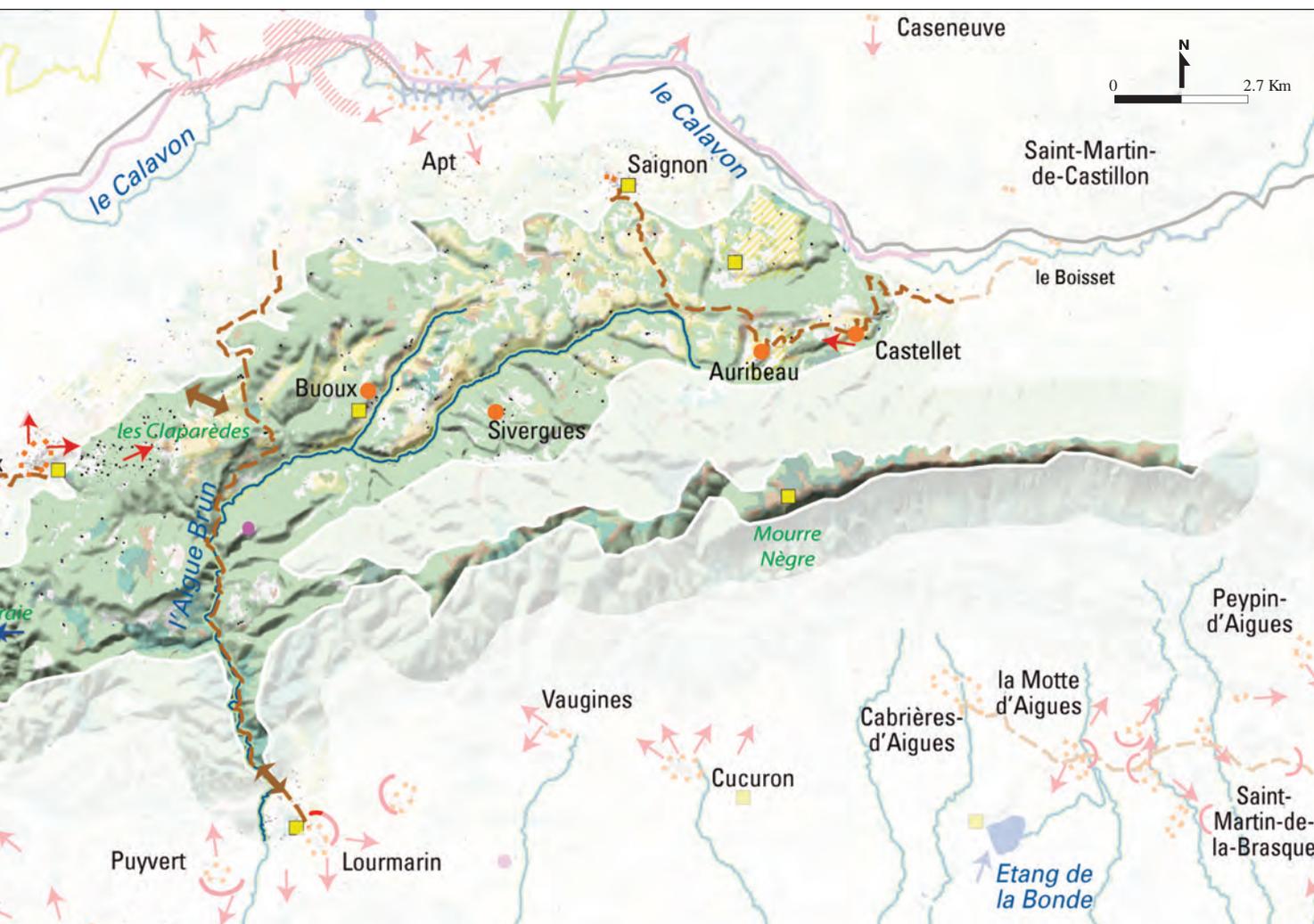
-  La gestion forestière a un impact très fort dans le paysage, et la protection contre l'incendie est un enjeu majeur. En raison de nombreux incendies passés, de maigres taillis de chêne vert forment un paysage dégradé. La réserve de biosphère Luberon-Lure, mise en place sur le périmètre du Parc Naturel dans le cadre du programme MAB de l'UNESCO, a classé l'ensemble des crêtes sommitales et le Petit Luberon en zone centrale, visant en priorité la protection de la richesse biologique (voir carte p. 115). Le réchauffement climatique apparaît comme un enjeu majeur : les forestiers s'interrogent sur l'avenir de certaines essences présentes.
-  Les pelouses sommitales du massif et les craus du Petit Luberon sont des espaces maintenus ouverts par l'activité humaine. Face à la tendance de fermeture par reboisement naturel, le Parc du Luberon a mis en place des mesures pour soutenir la gestion

pastorale et agricole. La déprise agricole est perceptible sur le plateau des Claparèdes, ou vers l'Aiguebrun, par la présence de friches. Le développement d'une végétation spontanée nuit parfois aux vues que l'on a depuis les principales voies routières. On note parallèlement une valorisation agricole avec la plantation de chênes truffiers. Leur développement en certains lieux pourrait occulter des points de vue intéressants. Par ailleurs, ces plantations sont souvent entourées d'une clôture qui gêne les perceptions et les cheminements.

Des actions ponctuelles de mise en valeur du patrimoine de pierre sèche sont entreprises, un inventaire et un programme de préservation globaux pourraient être mis en place.

-  Un seul cours d'eau traverse cette unité : l'Aiguebrun. Sa ripisylve, même si elle est étroite, doit être préservée.
-  Aucune voie importante ne traverse cette unité paysagère.
-  Des itinéraires paysagers de qualité sont à préserver par le maintien de leur profil et l'entretien de leurs abords : comme la D48 entre Saignon et Le Boisset (Saint-Martin-de-Castillon) et la D943 qui emprunte la combe de Lourmarin dont le tracé est souligné par des murets de soutènement.
-  Le passage vers l'unité paysagère du pays du Calavon est souligné au niveau du col du Pointu à Bonnieux. Entre le Luberon intérieur et le pays d'Ayguës, deux passages sont particulièrement remarquables, marqués par des resserrements : à la sortie des gorges de Lourmarin et à Vitrolles-en-Luberon. (voir Pays d'Ayguës p. 124) Ces lieux de basculement sont à ménager.

Ces territoires sont à l'écart de nombreuses pressions, du fait du relief et de la faible accessibilité. Ils sont en outre partie intégrante de la réserve de biosphère Luberon-Lure et pour l'essentiel de son aire centrale. Le maintien d'espaces agricoles, ouverts, est un enjeu majeur avec celui de la gestion forestière.



PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'URBANISATION ET AUX GRANDS PROJETS

- Les quatre villages du plateau des Claparèdes : Buoux, Sivergues, Auribeau et Castellet ont jusqu'à présent pu maintenir l'intégrité de leur site et les perceptions qu'on a de leur silhouette. Il s'agit de maintenir cette qualité dans la durée.
- ➔ Une certaine pression d'urbanisation est perceptible sur le plateau des Claparèdes : aux abords d'Apt et surtout de Bonnieux, caractérisée par de nombreuses constructions récentes.
- ➔ Le massif des cèdres est un site de forte fréquentation, des aménagements et une gestion du stationnement ont été mis en place, la labellisation du site en Espace naturel sensible du réseau départemental doit favoriser des aménagements durables pour l'accueil du public. Les gorges de Régalon sont également très fréquentées, au point de générer des impacts environnementaux sur la faune et la flore. Un schéma d'accueil élaboré par l'ONF prévoit des améliorations de l'accueil sur ce site et l'orientation d'une partie du public vers d'autres sites naturels plus adaptés.

PRÉSERVER LES SITES DE RICHESSE PAYSAGÈRE OU ÉCOLOGIQUE

- ○ La cédraie forme un massif d'environ 250 hectares, réparti entre les communes de Bonnieux, Lacoste et Ménerbes. C'est un site remarquable de la crête du Petit Luberon. Ce peuplement a été semé à partir de 1861 grâce à des graines de l'espèce *Cedrus atlantica* (cèdre de l'Atlas) récoltées dans le Moyen Atlas algérien. Le Mourre Nègre point culminant du Grand Luberon à 1125 m, constitue un site remarquable. Le vallon de Buoux, avec le fort et le prieuré de Saint-Symphorien sont des sites inscrits. Les gorges de Régalon forment un canyon étroit, d'origine karstique, qui fait partie de la réserve géologique du Luberon. Elles sont situées en forêt domaniale du petit Luberon, classée elle-même en réserve biologique domaniale dirigée.

LES GRANDS PROJETS, ENJEUX PAYSAGERS À COURT TERME

- ○ Ce territoire fait partie, presque dans sa totalité, du PNR du Luberon (voir carte p. 115).
- ○ La carrière de pierre de taille de la Roche d'Espeil sur la commune de Buoux est perçue depuis la route de Bonnieux (RD 36).



Le pays d'Aigues



“ La campagne avait gardé ce pur aspect de pays abrité qui fait de son rassemblement de maisons, de prairies, de bois, de pinèdes, de platanes, de peupliers, de cyprès et de chênes, entre Luberon massif et quelques collines tendres, une tendre étendue humaine (...) Arbres et petites demeures s'étagent sur les hauteurs très modérées (...) ”

HENRI BOSCO

LA GRIETTE - PEYPIN-D'AIGUES

Ansois
La Bastide-des-Jourdans
La Bastidonne
Beaumont-de-Pertuis
Cabrières d'Aigues
Cadenet
Cucuron
Grambois
Lauris
Lourmarin
Mérindol
La Motte d'Aigues
Mirabeau
Pertuis
Peypin d'Aigues
Puget-sur-Durance
Puyvert
Saint-Martin-de-la-Brasque
Sannes
La Tour d'Aigues
Vaugines
Villelaure
Vitrolles-en-Luberon

Une ligne de collines et une zone plus montagneuse à l'est, séparant la Durance du Luberon, délimitent un petit bassin vallonné, à l'agriculture diversifiée. Ce pays des anciens Vaudois, historiquement rattaché au diocèse d'Aix, constitue l'avant pays sud du Luberon.

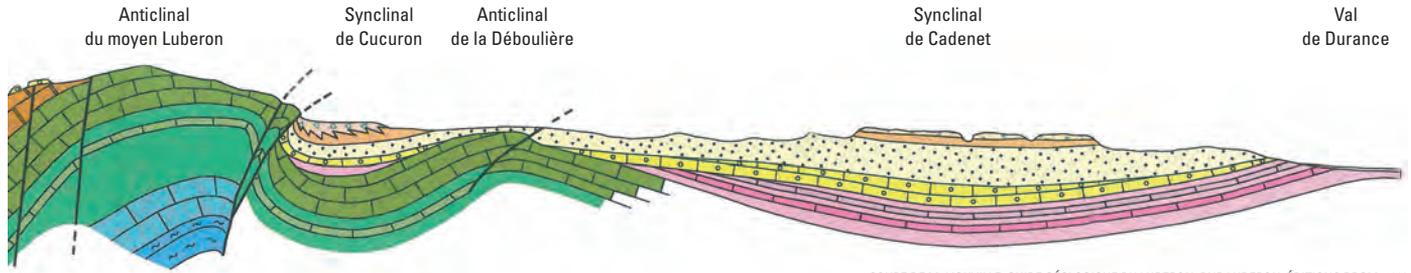
Une habitante de La Tour-d'Aigues parle de la vigne pour évoquer « **un mélange d'odeurs et d'émotions poétiques** ». Dans le même registre, un autre habitant perçoit « la diversité des couleurs de l'agriculture ».

Le Luberon apparaît pour certains comme « grand et sauvage » et pour d'autres comme « un relief adouci ». La végétation est perçue comme sèche :

« la garrigue », « de petits massifs », « des pins » et le romarin, et avec également des « plantes sauvages » telle que la roquette et l'asperge sauvage. Un élu met l'accent sur un synclinal particulièrement remarquable au nord du village. Un autre fait référence « au massif des trois frères » et aux ripisylves de la Durance.

EXTRAIT DE L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE RÉALISÉE À L'AUTOMNE 2012

UN VASTE SYNCLINAL



COUPE DE M. LIOUVILLE, GUIDE GÉOLOGIQUE DU LUBERON, PNR LUBERON, ÉDITIONS BRGM, 1998

À partir de Mérindol à l'Ouest, l'espace entre Luberon et Durance s'élargit. Au Sud de l'anticlinal du Luberon, la vallée de la Durance correspond à un très vaste synclinal affecté de nombreux plis secondaires. Une ligne de collines entre Lauris et Pertuis délimite la vallée de la Durance et son arrière pays : le pays d'Aigues.

Le bassin de Cucuron forme un petit synclinal, la ligne de collines en arrière d'Ansois est un deuxième synclinal mais perché. À l'Est, entre Èze et Durance, un plateau vallonné domine à près de 600 m (voir sous-unité).

MIOCÈNE	CRÉTACÉ
Brèches, limons, conglomérats	Calcaires
Sables et molasse	
Molasse, marne et sable	

UN RÉCEPTACLE DES SOURCES DU LUBERON



L'AIGUEBRUN - LOURMARIN

C'est un bassin vallonné parcouru par de nombreux cours d'eau qui prennent leur source sur le versant sud du Luberon : ruisseau de Laval entre Cucuron et Cadenet, Marderic au pied d'Ansois et Villelaure, l'Èze entre la Tour d'Aigues et Pertuis. L'Aiguebrun a un tracé tout à fait original : après sa traversée du Luberon il rejoint la Durance près de Lauris. Ce cours d'eau existait avant la formation de la montagne : c'est la surrection du Luberon qui a provoqué son enfoncement sur place.

UN LIEU DE POINTS DE VUE



LA MOTTE D'AIGUES

Le pays d'Aigues offre des perspectives visuelles majeures sur le Luberon mais aussi vers le sud sur la Sainte-Victoire et la chaîne de la Trévaresse.

UN RICHE PATRIMOINE



JARDINS DU CHÂTEAU - ANSOIS

La concentration de châteaux, dans les villages ou isolés (château de Malconseil ou la Corrée), fait ici parfois penser à la vallée de la Loire. Fondés sur des vestiges du Moyen-Âge, leur architecture Renaissance s'est d'ailleurs inspirée parfois de celle du Nord de la France. Ces bâtiments imposants par leur taille, leur implantation et la qualité de leur architecture, marquent fortement ce pays. Le château d'Ansois et son parc en terrasse est particulièrement remarquable, de même que ceux de La Tour d'Aigues (vestiges très imposants) et de Lourmarin.

Le patrimoine bâti est aussi riche de bastides isolées, temples, fontaines.

UN PAYS TOURNÉ VERS LE SUD



LA CORRÉE - LOURMARIN

On ressent dans l'architecture l'influence méridionale de la basse Provence et la proximité d'Aix : les bastides offrent des façades aux nombreuses et larges ouvertures côté sud. Les fermes et demeures sont souvent entourées d'un bouquet d'arbres remarquables.

L'histoire de la présence des Vaudois est encore perceptible à travers les temples présents dans les villages et les traces des vieux villages incendiés en 1545.

Les structures paysagères caractéristiques

LES COLLINES BOISÉES



CABRIÈRES-D'AIGUES

Au cœur de ce bassin, de nombreux petits bois soulignent les ondulations de la topographie.

UNE FORTE PRÉSENCE DE LA VIGNE



CABRIÈRES-D'AIGUES

Le territoire est largement mis en valeur par l'agriculture. La vigne occupe une place prépondérante, favorisée par l'appellation d'origine contrôlée Côtes du Luberon.

LES NOMBREUX VERGERS



LES GRANDES TERRES - VAUGINES

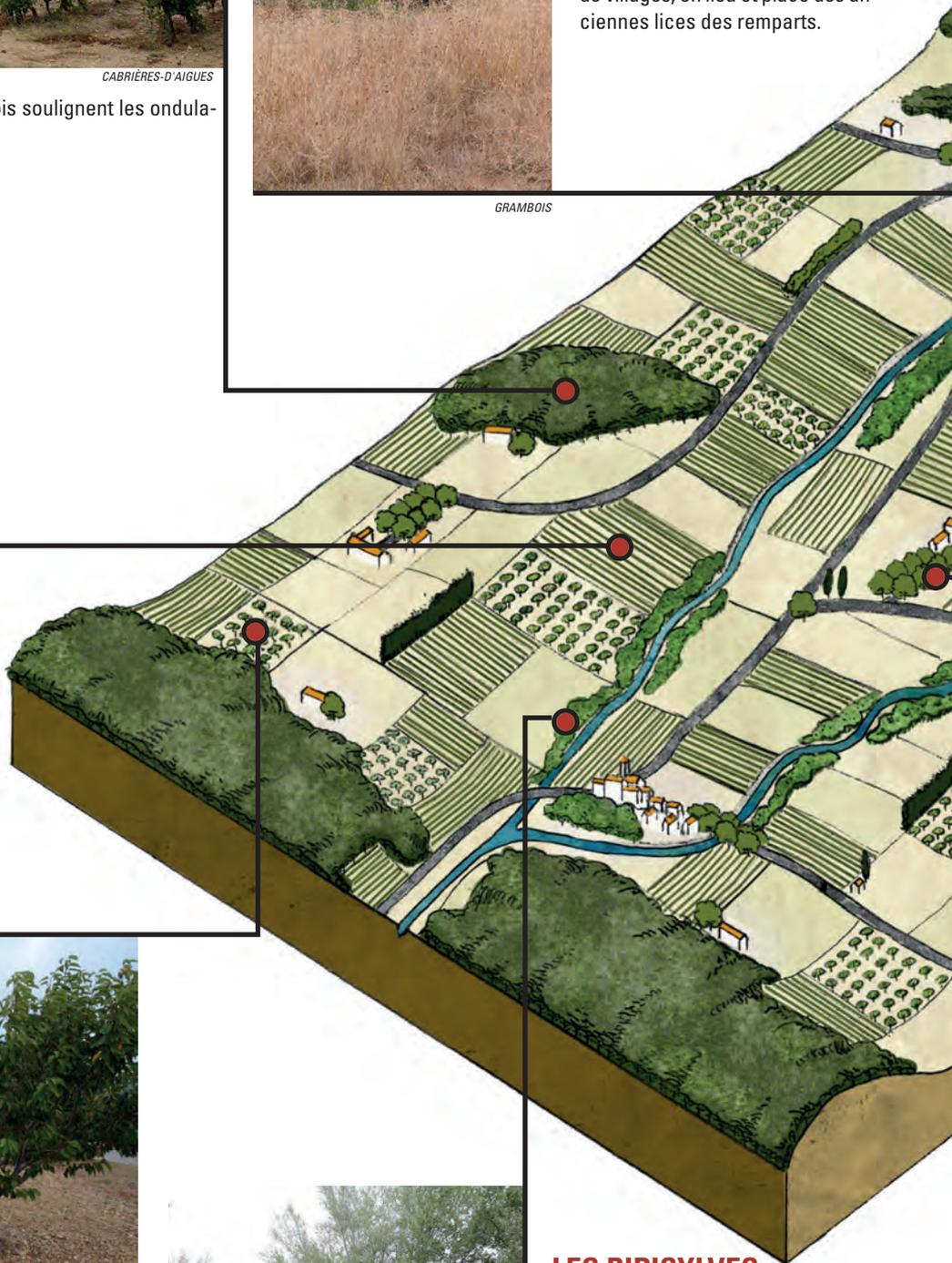
En complément de la vigne une certaine polyculture est encore présente avec les vergers de cerisiers, d'oliviers, et des parcelles de céréales. La taille des parcelles varie suivant les cultures.

LES VILLAGES PERCHÉS



GRAMBOIS

Les villages sont groupés, accrochés sur le versant sud du Luberon, comme Cabrières-d'Aigues ou perchés sur les reliefs secondaires tel Ansouis. Les safres du miocène (grès tendres) affleurent sur de vastes surfaces et forment ces terres sur lesquels les villages ont été bâtis. Les alignements de platanes structurent les entrées et les tours de villages, en lieu et place des anciennes lices des remparts.



LES RIPISYLVES SOULIGNENT LE TRACÉ DES RUISSEAUX



LA BOISSIÈRE - CUCURON

Elles apportent fraîcheur et contraste d'ambiance : une végétation spontanée au sein d'un paysage entretenu.

LES VERSANTS BOISÉS



LIMAILLE - LA-BASTIDE-DES-JOURDANS

Les boisements couvrent le versant sud du Luberon et les collines au sud d'Ansouis et autour de Mirabeau. La végétation s'étage suivant un gradient d'altitude : les chênes verts et les pins d'Alep couvrent les piémonts bien exposés, plus haut seul le chêne vert se développe associé au chêne blanc. La composition forestière est très différente de celle du versant nord du Luberon.

LES CABANONS DE VIGNE



PLAN DES BEYLLONNES - LA-BASTIDE-DES-JOURDANS

Autrefois utilisés pour le travail viticole, les cabanons n'ont souvent plus de fonction et sont à l'abandon.

LES ROUTES DE CAMPAGNE



LA VÉGIÈRES - CABRIÈRES-D'AIGUES

Le pays est à l'écart des grands axes qui empruntent la vallée de la Durance. La RD 27 traverse le pays d'Aigues d'est en ouest en reliant de nombreux villages. Trois passages permettent de rejoindre la vallée du Calavon en traversant le grand Luberon : la combe de Lourmarin vers Apt, la RD 33 par Vitrolles ou la RD 956 depuis La-Bastide-des-Jourdans. Ces routes présentent un caractère champêtre, simple et modeste. Elles sont en relation directe avec les champs. Des alignements de platanes agrémentent certains itinéraires routiers à l'exemple de la RD 973 entre Cadenet et Villelaure et la RD 956 vers la Tour-d'Aigues.

LES DOMAINES MARQUÉS PAR DES ARBRES REMARQUABLES

Des allées plantées d'arbres, platanes le plus souvent, marquent l'entrée des domaines. Ces fermes et demeures sont souvent entourées d'un bouquet d'arbres remarquables : marronnier, tilleul, cèdre, magnolia. Leur présence marque cette unité.



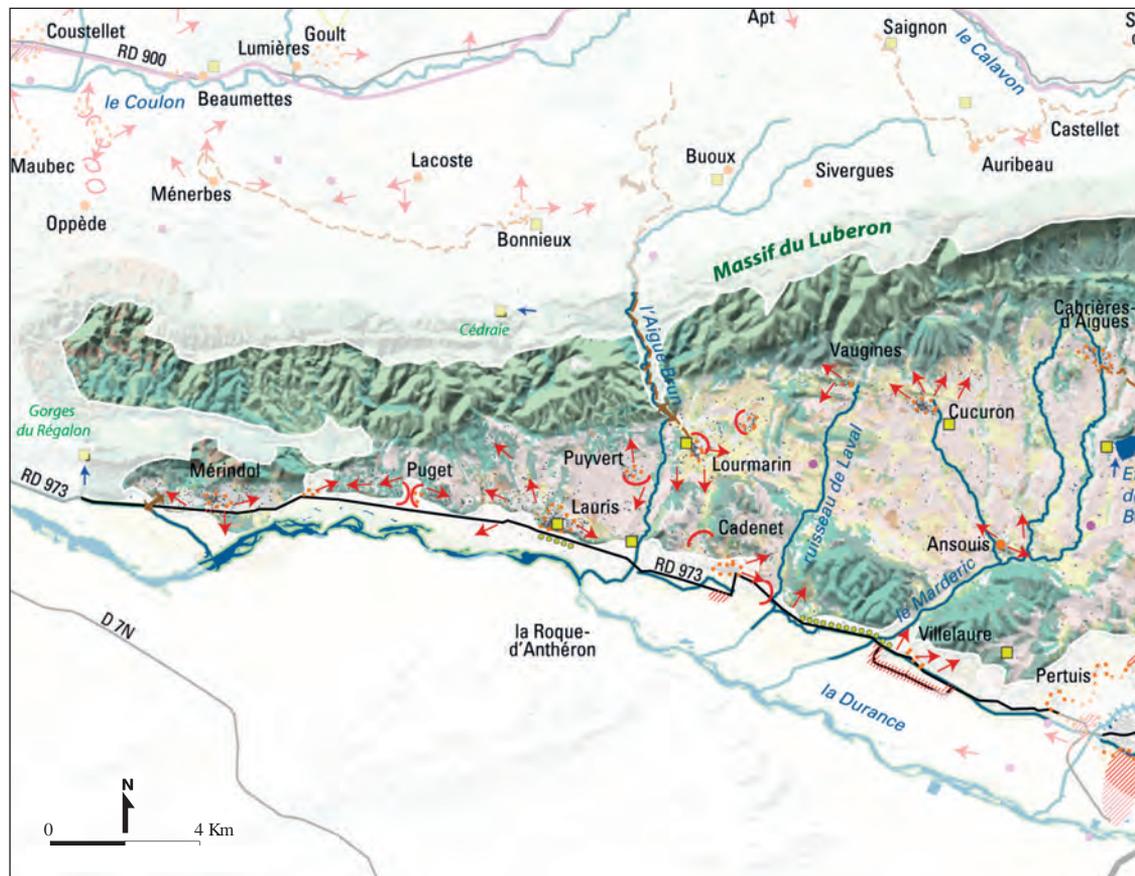
D943 - LOURMARIN

Un paysage vivant

ÉVOLUTIONS - ENJEUX PAYSAGERS

- forêt de feuillus
- forêt mixte
- forêt de conifères
- landes
- cultures sèches et de pentes
- prairies et cultures irriguées
- vergers et cultures diversifiées
- vignobles
- paysage des cours d'eau
- alignement d'arbres majeurs
- ligne de vue principale
- échangeur autoroutier
- itinéraire de qualité paysagère majeure
- basculement entre unités paysagères
- traversée urbaine des cours d'eau
- front urbain
- silhouette de village fortement perçue
- secteur de dispersion de l'urbanisation
- coupure d'urbanisation sous pression
- paysage dégradé ponctuel
- paysage soumis à une forte fréquentation touristique
- site de richesse paysagère
- corridor écologique à l'échelle du paysage
- carrière et son périmètre d'extension
- nouvelle infrastructure linéaire

La zone estompée est en dehors de l'unité paysagère traitée.



GERER DURABLEMENT LES STRUCTURES DU PAYSAGE ET L'OCCUPATION DES SOLS

La présence très forte du versant du Luberon dans le paysage rend sensible toute intervention sur les boisements. La gestion des coupes, l'aménagement de pistes et les ouvrages de défense contre l'incendie sont à intégrer du point de vue paysager. La protection contre l'incendie est un enjeu particulièrement prégnant dans la sous-unité de la moyenne montagne de Mirabeau. La réserve de biosphère Luberon-Lure, mise en place sur le périmètre du Parc Naturel dans le cadre du programme MAB de l'UNESCO, a classé l'ensemble du Petit Luberon en zone centrale, visant en priorité la protection de la richesse biologique. Les versants du Grand Luberon à l'Est sont en zone tampon (voir carte p. 115). Le réchauffement climatique apparaît comme un enjeu à anticiper dans le choix des orientations sylvicoles pour éviter des dépérissements massifs : les forestiers s'interrogent sur l'avenir des essences présentes.

L'activité agricole se maintient, même si on note la présence de quelques friches et de vergers à l'abandon. Le paysage s'est modifié avec le développement important de la vigne et la suppression de nombreux vergers. Suite à la réalisation de la déviation de la D973, une opération d'aménagement foncier est en cours sur la commune de Pertuis, afin d'améliorer les conditions d'ex-

ploitation tout en prenant en compte les structures paysagères présentes.

Les ripisylves ont été souvent réduites par les aménagements urbains et agricoles. Elles ne sont parfois plus lisibles dans le paysage comme un couloir continu ; de ce fait elles ont également une moindre valeur écologique. Leur préservation et leur reconstitution sont des enjeux d'avenir. Ces cours d'eau offrent une potentialité pour des cheminements doux, l'accessibilité pour les piétons peut être développée. Des aménagements réalisés du fait des risques d'inondation, notamment de l'Eze, ont un impact paysager fort.

VALORISER LES PAYSAGES FORTEMENT PERÇUS

La route Cavailon - Pertuis (D973) borde cette unité paysagère et en offre des points de vue. A partir de Pertuis, elle permet de traverser ce territoire en direction de Mirabeau. L'entrée dans le département au niveau de la D96 est peu mise en valeur.

Des itinéraires sont à préserver, comme la route de Grambois à Cabrières-d'Aigues (D27-D120) : par le maintien de leur profil et l'entretien de leurs abords. De par sa position dominante, cette route offre de larges points de vue sur le paysage ; elle traverse plusieurs villages de qualité.

Les lieux de basculement entre deux unités paysagères sont à ménager. Entre le pays d'Aygues et le Luberon intérieur, deux passages sont particulièrement remarquables, marqués par des resserrements du relief : à la sortie des gorges de Lourmarin et à Vitrolles-en-Luberon. Il en est de même à l'aval de Mirabeau avec l'unité de la vallée de la Durance. Un autre basculement est sensible entre Durance et Pays d'Aigues, au niveau de la commune de Mérimondol : la D973 s'élève sur une terrasse de la Durance, soulignée par des boisements, et passe nettement d'un paysage irrigué à un paysage « sec ».

Une pression urbaine importante se fait sentir. La ville de Pertuis subit l'influence de la proximité de la métropole d'Aix-Marseille. Les villages connaissent une dispersion des constructions.

L'agriculture garde un certain dynamisme. La moyenne montagne de Mirabeau est moins soumise à des pressions.



Un lieu de passage de qualité entre deux sous-unités paysagères est marqué par le franchissement de la ligne de partage des eaux sur la D973, au-delà de La Bastidonne.

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'URBANISATION ET AUX GRANDS PROJETS

En ville, la continuité paysagère et écologique de la traversée des cours d'eau doit être préservée, et la qualité de la façade urbaine affirmée.

La perception d'un bourg s'appuie sur la qualité du front urbain, la forme de sa silhouette et la qualité de ses entrées. L'extension urbaine doit prendre en compte ces éléments. C'est autour de Pertuis et de la vallée de l'Eze, véritable porte d'accès depuis le sud, directement en contact avec la vallée de la Durance, que les enjeux sont les plus forts. L'urbanisation sous forme de lotissements et de zones commerciales et d'activités s'est fortement développée autour des plus grandes villes. Les entrées de ces villes offrent des paysages banalisés. Les autres bourgs connaissent des extensions plus modestes. Toutefois, certaines sont parfois destructurantes ou fortement perceptibles par leur implantation et leur typologie. Quelques aménagements peu nombreux, parfois bien intégrés dans le paysage, comme des campings caravanning, révèlent la fréquentation touristique de la région.

Certains villages perchés ont jusqu'à présent pu maintenir l'intégrité de leur site et les perceptions qu'on a de leur silhouette, tel Ansouis (site inscrit). Il s'agit de maintenir cette qualité dans la durée.

L'étalement urbain a gagné l'espace agricole et des versants boisés, comme les collines proches de la Durance. L'espace agricole est convoité et déstructuré par les extensions, le mitage urbains et les friches spéculatives. Dans les espaces boisés, outre le risque incendie, le mitage met en cause la continuité paysagère et écologique de la lisière forestière.

L'étalement urbain conduit à créer un continuum urbain entre certains bourgs, effaçant des frontières historiques et paysagères. Entre des villages proches la tendance est particulièrement perceptible.

Plusieurs zones d'activités et certains aménagements routiers ont été réalisés dans un objectif de fonctionnalité, sans faire l'objet préalablement d'un projet urbain cohérent de qualité. Ils peuvent contribuer à une banalisation du paysage. Le Conseil général de Vaucluse a lancé une Charte de qualité des parcs et quartiers d'activités économiques pour une stratégie économique inscrite dans un développement durable et partagé. Il s'agit de permettre l'accueil et le développement des entreprises dans des quartiers de qualité, favorables à l'emploi et à la préservation de l'image et de l'attractivité du Vaucluse.

L'étang de la Bonde à Cabrières-d'Aigues est un lieu de fréquentation importante à certaines saisons : une démarche favorable à un développement touristique durable, prenant notamment en compte la problématique du stationnement, pourrait s'avérer nécessaire afin de conserver « l'esprit des lieux ».

PRÉSERVER LES SITES DE RICHESSE PAYSAGÈRE OU ÉCOLOGIQUE

Des sites paysagers de qualité, déjà protégés ou non, sont à préserver :
 - L'unité compte trois sites classés : le pré de la Plantade à Lourmarin qui met en valeur à la fois le château et la silhouette du village, la butte du Jas de Puyvert qui abrite des constructions troglodytes, le château de Mirabeau et ses abords.
 - Le site de l'étang de la Bonde est exceptionnel par son étendue et le contraste que crée ce vaste plan d'eau dans un milieu naturel méditerranéen sec. Créé au 15^e siècle, cet étang utilisé pour l'irrigation, a contribué au développement de l'agriculture locale.
 - Plusieurs jardins sont labellisés « jardin remarquable » par le Ministère de la culture : le pavillon de Galon à Cucuron, le jardin neuf du château de Lauris, le jardin du château de Val Joanis à Pertuis.

Pour maintenir des corridors écologiques, certaines liaisons entre espaces naturels devraient être maintenues, renforcées ou recrées : c'est le cas entre le massif de S^t-Sépulcre et celui de Grambois.

LES GRANDS PROJETS, ENJEUX PAYSAGERS À COURT TERME

Ce territoire fait partie, presque dans sa totalité, du PNR du Luberon (voir carte p. 115). Le SCOT du Sud Luberon, en cours d'élaboration, est inclus dans un espace de projet plus vaste, le Sud Luberon, qui intègre Pertuis et Villelaure et s'étend jusqu'à Cavaillon. Pertuis, ville-centre, dépend du SCOT de la Communauté du Pays d'Aix, également en cours d'élaboration. Pour l'Etat, les enjeux sur ce territoire visent à élaborer « une politique urbaine volontariste qui tracerait clairement la limite nord de l'agglomération d'Aix afin de protéger les piémonts, et organiserait la dynamique urbaine dans la vallée, par l'arrêt du mitage et la densification urbaine autour des bourgs, favorisant la mixité et rationalisant les déplacements, tout en préservant les paysages et le terroir agricole ». Afin de développer l'armature du territoire, deux polarités sont à affirmer sur ce territoire : La Tour d'Aigues et Cadenet. D'importants projets de zones d'activité ou commerciale sont envisagés : comme à Pertuis et Puyvert.

Plusieurs carrières et gravières sont en activité, d'autres sont à l'arrêt. La carrière de Vaugines exploite des sables (sables bruns utilisés dans les enduits de façade) et gravières. La carrière de roche dure de Mirabeau, en versant, est très visible de la vallée de la Durance.



La moyenne montagne de Mirabeau

Un paysage de transition vers les Alpes de Haute-Provence

DES COLLINES OÙ LA VIGNE EST ABSENTE



PIÉ DE GACHE - LA BASTIDE-DES-JOURDANS

Au-delà de La Tour d'Aigues et de la vallée de l'Eze, vers l'est, on pénètre dans une zone plus montagneuse qui fait déjà penser aux Alpes de Haute-Provence : les massifs de Saint-Sépulcre et de Grambois. Mirabeau fut d'ailleurs un des deux villages (l'autre étant Vaugines) choisis pour le tournage des films "Jean de Florette" et "Manon des sources" tirés de l'œuvre de Marcel Pagnol par Claude Berri.

Les altitudes atteignent 600m à Coste Longue entre Mirabeau et Grambois. Le relief est peu accusé : crêtes arrondies, vallons et petits plateaux. Le versant sud du Luberon se fait plus discret.

La vigne laisse la place à des cultures céréalières, à l'élevage, et à des boisements de chênes et de pins.

UNE POSITION DOMINANTE



LE PONT DE MIRABEAU

Ces collines offrent quelques points de vue lointains majeurs sur le pays d'Aigues d'un côté, et sur la Durance et les Alpes de l'autre. Il s'agit d'un lieu de basculement. Ce relief est très visible depuis le pont de Mirabeau, il marque nettement la limite avec le paysage de la Durance.

La toponymie locale reflète cet atout. Mirabeau vient de Mirar : voir, regarder, et bel : beau ; et comme Mirabel, désignerait un lieu élevé d'où l'on voit loin.

UN TERRITOIRE PEU HABITÉ



MIRABEAU

La présence humaine est beaucoup plus limitée que dans l'ensemble du pays d'Aigues : seules fermes dispersées et deux villages sont présents : Beaumont-de-Pertuis et Mirabeau.

Le bâti présente des traits montagnards : bâtiments regroupés, trapus, fermes et villages fortifiés..

Des monuments participent à la silhouette des villages : le château de Mirabeau, l'église romane de Beaumont-de-Pertuis.

Des villages sont implantés sur le pourtour de la sous-unité, comme La Bastidonne, Grambois et la Bastide-des-Jourdans sur les berges de l'Eze.

UN PAYSAGE FORESTIER SOUMIS À DES INCENDIES



LA BASTIDONNE

Les nombreux incendies observés depuis le début du siècle, imputables à la ligne de chemin de fer qui longe le massif au sud, sont à l'origine de formations végétales basses et clairsemées : garrigues claires à chêne kermès et à romarin. De nombreux incendies de forêts ont affecté ce territoire : 27 répertoriés entre 1973 et 2012 pour la commune de Grambois, dont le très grand feu de 1991 sur plus de 1850 ha, et 35 à Beaumont-de-Pertuis (selon la base de données Prométhée sur les incendies de forêts en région Méditerranéenne en France).





La vallée de la Durance



“ Après Sisteron, il entra dans un pays tellement différent qu’il lui paraissait étranger. Il n’y avait plus de forêts mais des olivettes gentiment entretenues (...). Plus la vallée s’élargissait autour de lui, plus il voyait la marque d’un art de vivre sans rapport avec le sien (...). Plus il approchait de Cavaillon, plus il avait des raisons de craindre. Il constata également que la Durance ne comptait plus beaucoup. Elle était là-bas, au fond des terres, comme une petite eau sans importance. ”

GIONO, L'EAU VIVE

VUE DE LA GRANDE TERRE - MALLEMORT

Avignon
La Bastidonne
Beaumont-de-Pertuis
Cadenet
Caumont-sur-Durance
Cavaillon
Cheval-Blanc
Lauris
Mérindol
Mirabeau
Pertuis
Puget-sur-Durance
Puyvert
Les Taillades
La Tour d'Aigues
Villelaure

La Durance présente un large lit, aux nombreux chenaux et iscles couverts de taillis, de galets et graviers, bordé d'une ripisylve souvent épaisse. Ces traits confèrent une unité à la vallée, malgré des tronçons très différents. Dans le Vaucluse, sa traversée est principalement marquée par la présence du Luberon et des villages perchés qui bordent les collines du pays d'Aigues.

Un habitant de Caumont est le seul à décrire les bords de la Durance, les collines, les forêts et les pins.

Ce sont les professionnels qui parlent de cet espace. Pour un écologue : « à Mérindol, on est sur les terrasses duranciennes, avec la Durance qui est juste en bas et le Luberon qui est juste derrière. C'est un endroit, d'où on peut voir la garrigue, une rivière, des milieux très secs, des milieux agricoles, une petite forêt c'est-à-dire plusieurs milieux. ».

Cette vallée est évoquée également par un responsable technique : « On voit la vallée de la Durance du Luberon ; mais derrière, on voit des collines du nord des Bouches du Rhône et ce n'est plus le Vaucluse, mais c'est assez emblématique ».

Une ingénieure et habitante de ces lieux, décrit « cette urbanisation étirée le long des axes routiers, jusqu'à Cavaillon et qui redémarre aux abords de Pertuis », « c'est ce qu'on voit depuis les routes. En sortant de ces routes principales, on se rend compte que dans ce « magna » il y a énormément d'espaces agri-

coles, qui se casent entre l'urbanisation, dans toutes ces zones périurbaines, dans le Grand Avignon ».

Le point de vue d'une paysagiste : « **même à vélo, on ne voit vraiment pas souvent la Durance**, à part le passage par des ponts, ou quand on a des points de vues ; du pont de Cadenet, on voit bien la Durance avec des à-pic.. Il y a des petites ballades qui touchent la Durance et l'hiver c'est une ambiance différente, beaucoup plus verte, beaucoup plus humide, il y a toute une faune associée avec des guêpiers. Et du coup on a un autre recul sur les villages perchés de Lauris et du Luberon ».

Pour les habitants de Lauris, ce sont les vignes qui retiennent l'attention. Les habitants de Pertuis interrogés, se tournent plutôt vers le Luberon : « ses grands espaces sauvages ». Deux habitants évoquent le sud d'Avignon, mais sans jamais parler de la Durance. Ils évoquent le quartier Saint Ruf avec ses résidences peu élevées et Frigolet perçu comme un prolongement d'Avignon, plutôt forestier.

EXTRAIT DE L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE RÉALISÉE À L'AUTOMNE 2012

UN COURS D'EAU MAJEUR, DES AFFLUENTS NOMBREUX



ORGON VU DES ISCLES - CHEVAL BLANC

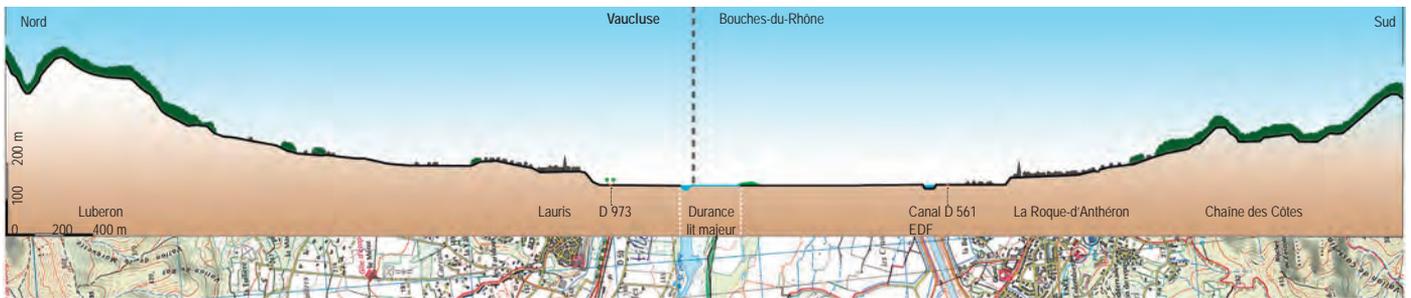
La Durance parcourt près de 300 km depuis le col de Montgenèvre (05) jusqu'à son confluent avec le Rhône, au sud d'Avignon. Elle constitue la limite sud du département sur 90 km. Dans cette partie, son cours est marqué par deux seuils naturels, à Mirabeau et Orgon, qui constituent les limites de sous-unités dans le paysage.

Le lit majeur de la Durance est vaste, la rivière a un réseau en tresses formant des iscles. Toutefois, depuis la construction du barrage de Serre-Ponçon, le débit de la Durance a considérablement diminué. À l'occasion de crues exceptionnelles la rivière reprend sa place dans le lit majeur et remodèle le milieu. Le risque d'inondations a longtemps rendu cette rivière peu appréciée, selon le dicton "Parlement, Mistral et Durance, sont les trois fléaux de la Provence".

Ses principaux affluents sont, côté Vaucluse : l'Èze, le Marderic et l'Aiguebrun dans la partie centrale, puis le Coulon en aval de Cavaillon.

La Durance alimente de très nombreux canaux qui irriguent les plaines avoisinantes, ou éloignées, comme le canal de Carpentras.

UNE VALLÉE IRRIGUÉE



COUPE TOPOGRAPHIQUE - AGENCE PAYSAGES

La vallée est très resserrée entre Mirabeau et Peyrolles, puis bordée par les collines du pays d'Aigues et la chaîne des Côtes côté Bouches-du-Rhône, avant de prendre toute son ampleur en aval d'Orgon et de Cavaillon. Le paysage de la vallée s'étend jusqu'aux premiers reliefs avec une limite forte dès les premières terrasses, correspondant au territoire non irrigué de façon gravitaire.

UN AXE COMMERCIAL FRÉQUENTÉ



AV DE LA TÈRE DV BLINDÉE - CAVAILLON

Des transports fluviaux ont emprunté la Durance dès l'époque romaine : Cavaillon (Cabellio) était un port et des haleurs tiraient des barques le long de la rivière.

Mais c'est au moyen-âge que se sont mis en place les principaux itinéraires routiers, notamment entre Cavaillon et Manosque et les premiers castra (villages perchés). Des ports fluviaux sont aussi mentionnés à Cadenet et Pertuis, ville qui a dès lors bénéficié d'une activité commerciale importante. Avignon et Cavaillon connaissent un développement beaucoup plus précoce. Situées respectivement sur la via Agrippa et la via Domitia, elles étaient des carrefours de voies terrestres et fluviales dès l'époque romaine.



VUE DE LAURIS

UNE HISTOIRE GÉOLOGIQUE MOUVEMENTÉE



PONT DE MIRABEAU

L'histoire du cours de la Durance est très liée à la surrection des Alpes et à la genèse du massif du Luberon. Lors de la "crise messinienne" (fermeture et assèchement partiel de la Méditerranée à la fin du Miocène), la Durance s'est encaissée de plusieurs centaines de mètres et a creusé la cluse de Mirabeau.

Jusqu'au quaternaire, la Durance traversait les Alpilles : son delta a constitué le vaste cône de déjection de la Crau. Le seuil de Lamanon s'est peu à peu comblé par les matériaux apportés par le fleuve, alors que le seuil d'Orgon s'est abaissé et a fait du fleuve Durance un affluent du Rhône. Les dépôts alluviaux glaciaires et interglaciaires (les glaciers ont atteint Sisteron au Würm) s'étagent sous forme de terrasses comme à Lauris.

Les structures paysagères caractéristiques

UN COULOIR DE PASSAGE



CAVAILLON

La vallée de la Durance constitue un axe de communication historique entre les Alpes et la vallée du Rhône.

Elle accueille aujourd'hui :

- deux autoroutes : tronçon de l'A7 entre Sénas et Avignon et de l'A 51 entre Pertuis et Manosque,
- une voie ferrée et d'un tronçon du TGV (Avignon-Mallemort),
- la RD 973,
- d'importants réseaux électriques aériens.

LE RÉSEAU DE CANAUX



CHARLEVAL

Un important réseau de canaux d'irrigation et de filioles structure la plaine. Il a permis l'implantation d'une agriculture irriguée très productive. On devine le tracé des canaux dans le paysage par la forme du parcellaire et par les lignes de cannes de Provence qui les bordent.

LES VASTES ESPACES AGRICOLES

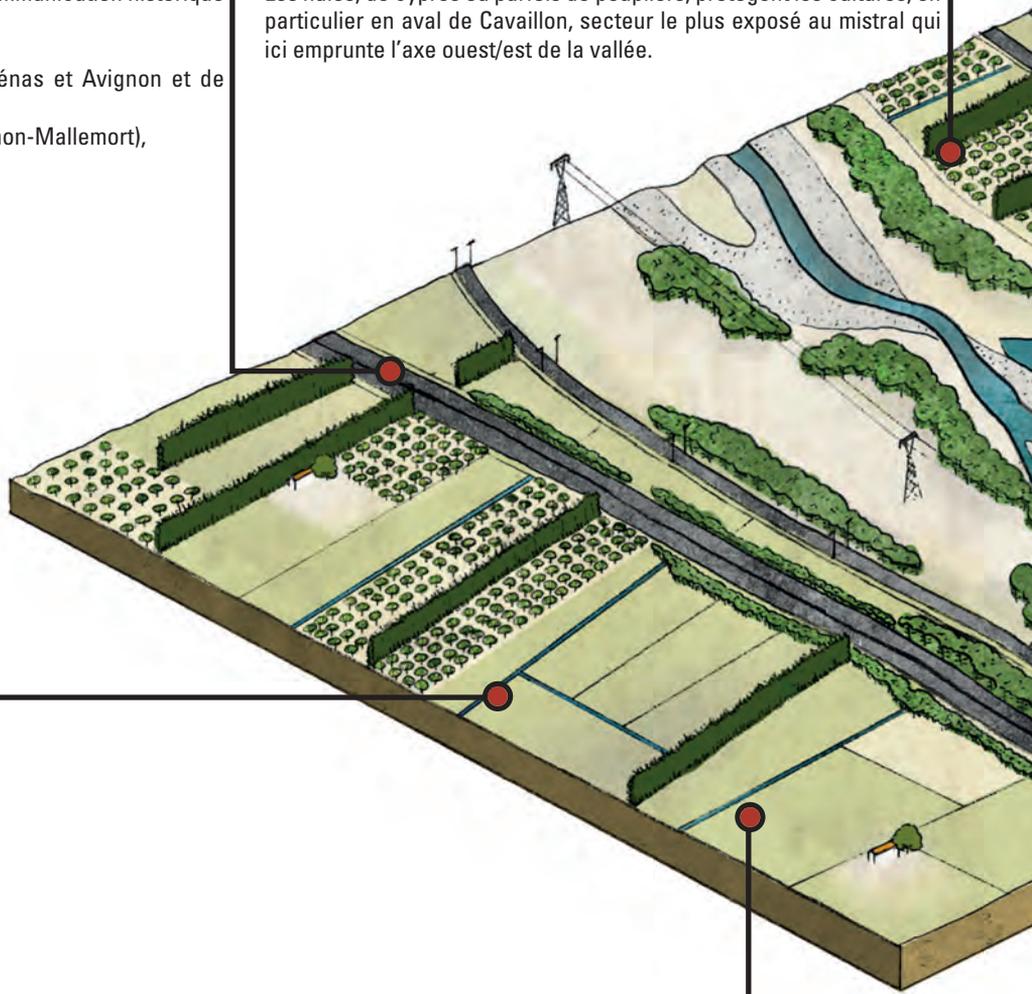
La vallée est mise en valeur par une agriculture diversifiée très productive. Les grandes cultures céréalières et fourragères génèrent de vastes espaces ouverts. Vers l'aval, les parcelles sont plus modestes, cloisonnées par les haies, pour abriter des vergers et des cultures maraîchères.

LES HAIES QUI COMPARTIMENTENT L'ESPACE



LES TAILLADES

Les haies, de cyprès ou parfois de peupliers, protègent les cultures, en particulier en aval de Cavaillon, secteur le plus exposé au mistral qui ici emprunte l'axe ouest/est de la vallée.



LES PALUNS - VILLELAURE

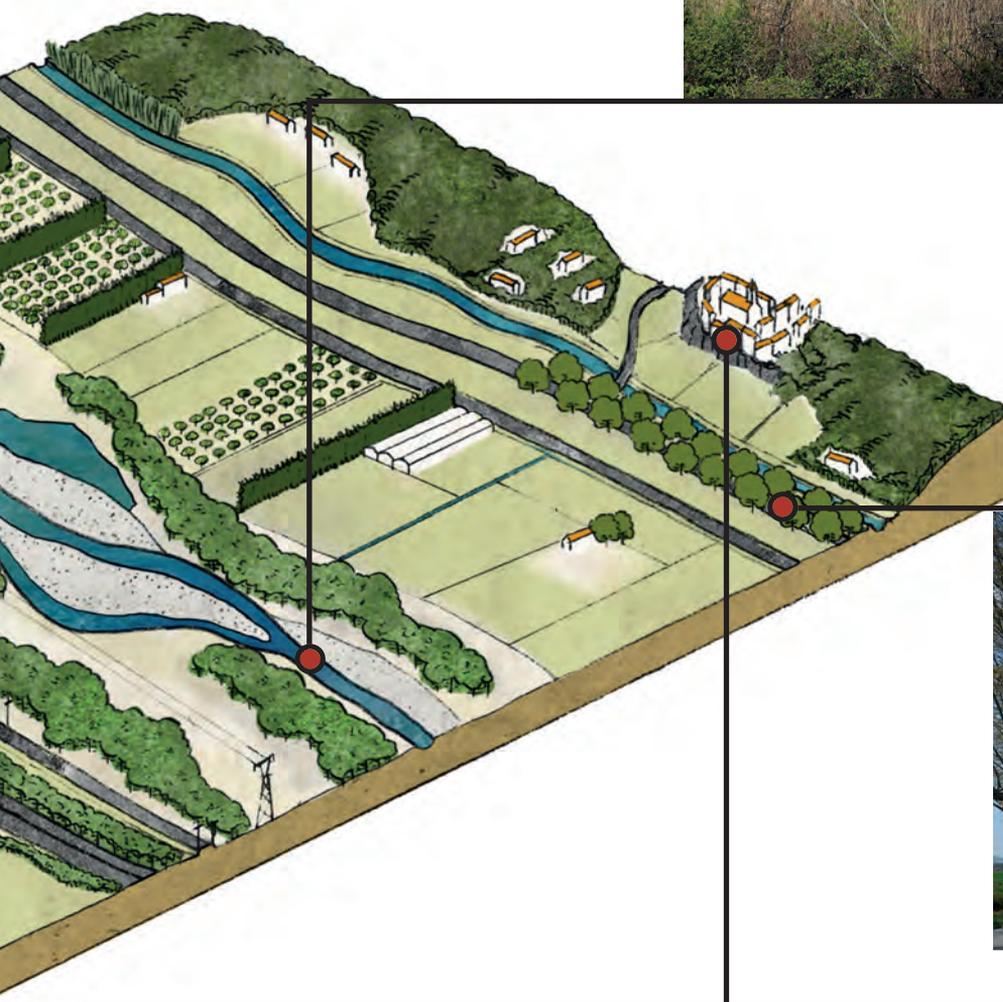
UN COURS D'EAU AU LIT VASTE

Le lit de la Durance particulièrement large, occupe une très grande place dans la vallée. Toutefois, la rivière est souvent peu accessible et peu visible. Elle est bordée d'une ripisylve relativement continue qui constitue une structure végétale majeure « sauvage » au sein d'un paysage par ailleurs très structuré. Elle se compose d'essences feuillues : peupliers noirs et blancs, saules, aulnes.

Ce même type de végétation arborée occupe également les iscles. Un espace au caractère sauvage se dessine ainsi au cœur de la vallée, ponctué de gravières anciennes ou en activité.



LUBERON VU DE MALLEMORT

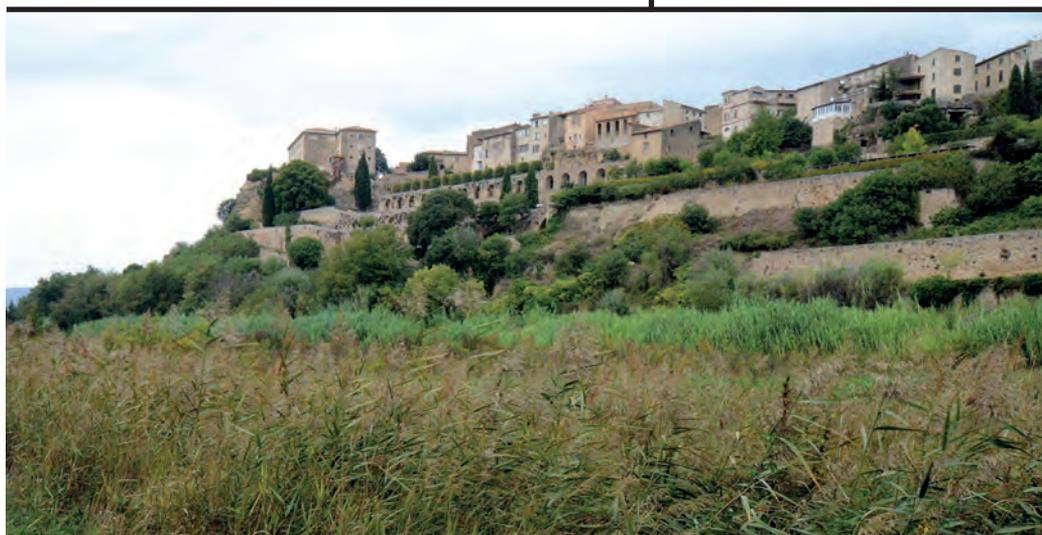


LES INFRASTRUCTURES RECTILIGNES

L'absence de relief a favorisé des tracés routiers rectilignes. Les autoroutes offrent certaines vues majeures sur la rivière. La RD 973 a conservé un caractère plus rural, transformé récemment par le réaménagement d'ensemble de l'axe Avignon-Pertuis.



RD 973 - VILLELAURE



LAURIS

LES VILLAGES À L'ÉCART

Le caractère torrentiel de la rivière et les fréquentes inondations ont maintenu les villages à l'écart, implantés sur les coteaux, à l'exception de quelques villes-pont importantes.

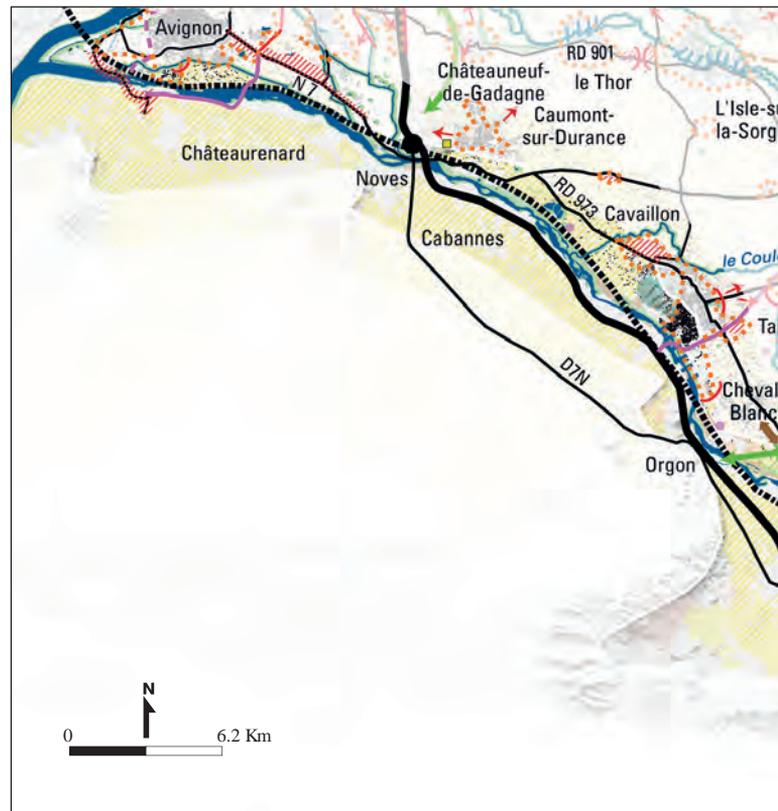
Traditionnellement, seules des fermes isolées étaient présentes dans la vallée. Le développement d'une agriculture intensive s'est accompagné de la construction de serres et de bâtiments imposants pour la commercialisation des fruits. Plus récemment, un habitat moderne dispersé s'y est également développé.

Un paysage ouvert à des évolutions futures

ÉVOLUTIONS - ENJEUX PAYSAGERS

	forêt de feuillus		basculement entre unités paysagères
	forêt mixte		traversée urbaine de cours d'eau
	forêt de conifères		front urbain
	landes		silhouette de village fortement perçue
	cultures sèches et de pentes		secteur de dispersion de l'urbanisation
	prairies et cultures irriguées		coupure d'urbanisation sous pression
	vergers et cultures diversifiées		paysage dégradé ponctuel
	vignobles		paysage soumis à une forte fréquentation touristique
	paysage des cours d'eau		site de richesse paysagère
	alignement d'arbres majeurs		corridor écologique à l'échelle du paysage
	ligne de vue principale		carrière et son périmètre d'extension
	échangeur autoroutier		nouvelle infrastructure linéaire
	itinéraire de qualité paysagère majeure		

La zone estompée est en dehors de l'unité paysagère traitée.



GÉRER DURABLEMENT LES STRUCTURES DU PAYSAGE ET L'OCCUPATION DES SOLS

 Cette unité comprend peu de boisements, à l'exception des versants qui en marquent les limites. Le maintien de certains boisements représente un enjeu écologique et paysager. Le risque incendie est prégnant notamment du fait de l'urbanisation de ces espaces.

 L'agriculture est toujours très présente et productive. Peu d'évolutions majeures devraient concerner l'occupation agricole. On note des plantations de peupliers qui peuvent occulter des points de vue, mais leur impact devrait rester limité. Les secteurs les plus sensibles sont les zones périurbaines des agglomérations. La gestion agricole y est parfois très soignée : maraîchage, vergers, jardins familiaux, ..., mais ce sont des secteurs fortement convoités, en concurrence avec d'autres occupations. L'affirmation d'une politique de soutien à l'agriculture périurbaine constitue un enjeu important. La « ceinture verte » d'Avignon, espace agricole de proximité pour la ville, a été fortement réduite. On constate des difficultés dans certains secteurs, liées notamment à la structure du foncier (morcellement des propriétés) : de nombreuses friches sont présentes. L'espace agricole est déstructuré par les extensions et le mitage urbains ainsi que les friches spéculatives ; le risque inondations préserve certaines portions.

 La Durance et sa ripisylve abritent une grande richesse d'espèces végétales et animales, essentielle pour la biodiversité de la région : il s'agit d'un lieu d'échange et de cohabitation entre Alpes et Méditerranée, un couloir pour les oiseaux migrateurs. Plusieurs arrêtés de Biotope protègent ce patrimoine écologique. Le document d'objectifs (DOCOB) des sites Natura 2000 de la Durance, élaboré par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance, a été approuvé par arrêté préfectoral en juin 2012. Les ripisylves des affluents ont été souvent réduites par les aménagements urbains et agricoles. Elles ne sont parfois plus lisibles dans le paysage comme un couloir continu ; de ce fait elles ont également une moindre valeur écologique. Leur préservation et

leur reconstitution sont des enjeux d'avenir. Ces cours d'eau offrent une potentialité pour des cheminements doux, l'accessibilité pour les piétons peut être développée.

Des plans d'eau de loisirs ont été aménagés sur d'anciennes gravières (Cadenet, Cheval-Blanc). Des aménagements ont été réalisés pour protéger et mettre en valeur la faune et la flore : observatoire ornithologique sur la retenue de Mallemort, arrêté de Biotope et parcours public à Saint-Estève (13).

 À Cadenet un alignement de platanes est particulièrement notable le long la D973 : il donne à ce tronçon de route une qualité spécifique. A Lauris des plantations de micocouliers ont été réalisées sur un grand linéaire, également le long de la D973.

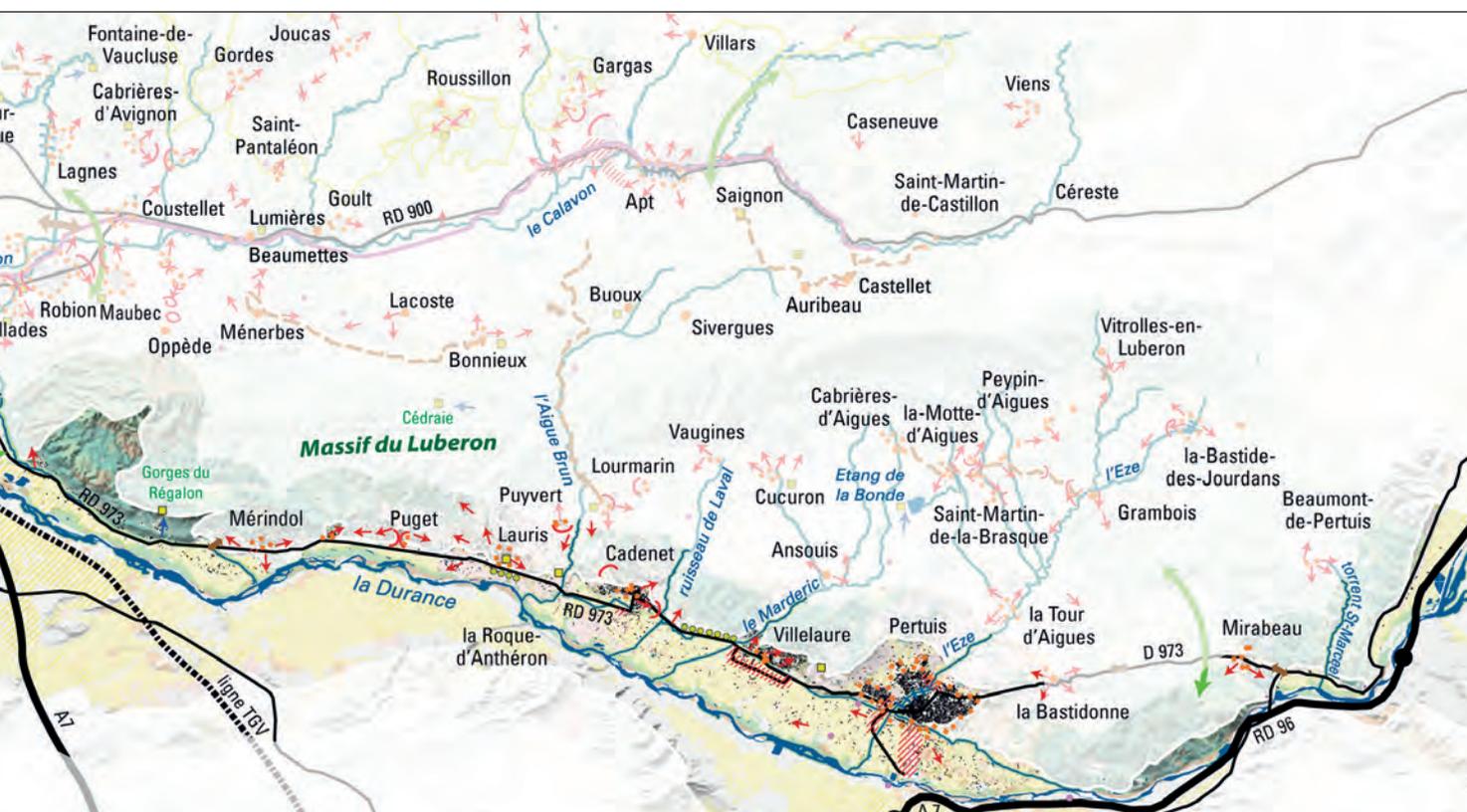
VALORISER LES PAYSAGES FORTEMENT PERÇUS

 Deux tronçons d'autoroutes offrent des vues sur ce territoire, avec l'enjeu spécifique de paysage vitrine : l'A7 depuis Sénas (Bouches-du-Rhône) jusqu'à Avignon et le Gard, l'A51 entre Pertuis et Mirabeau. La D973 permet de découvrir presque la totalité de cette unité paysagère.

 Les échangeurs autoroutiers sont des points d'entrée majeurs dans les paysages vauclusiens. La qualité de leurs abords et des perceptions qu'on a depuis ces lieux est à privilégier. Cette unité paysagère est desservie par plusieurs échangeurs : à proximité de Caumont-sur-Durance, Cavaillon, Pertuis et Sénas (Bouches-du-Rhône).

 Les lieux de basculement entre deux unités paysagères sont à ménager. Entre la vallée de la Durance et le pays d'Aygues (voir cette unité), un passage est marqué par un resserrement du relief au niveau de la commune de Mirabeau. Un autre basculement est sensible entre Durance et Pays d'Aigues, au niveau de la commune de Mérindol : la D973 s'élève sur une terrasse de la Durance, soulignée par des boisements et passe nettement d'un paysage irrigué à un paysage « sec ». Le passage vers la Plaine comtadine est marqué par un resserrement à l'aplomb du Petit Luberon.

La pression de l'urbanisation est très forte autour d'Avignon, Cavaillon, Pertuis et des villages qui bordent la vallée. Les transformations récentes ont aussi concerné les infrastructures. La gestion des terres agricoles constitue un enjeu principal : de nombreuses friches sont présentes.



PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX PAYSAGERS LIÉS À L'URBANISATION ET AUX GRANDS PROJETS

 Cet espace est soumis à de très fortes pressions : extension de l'urbanisation autour des agglomérations d'Avignon, Cavaillon, Pertuis, et aménagement de nouvelles infrastructures. Une urbanisation quasi continue s'étend de Cavaillon à Cheval-Blanc et, en rive gauche, vers Plan d'Orgon. De nombreux lotissements et de vastes zones d'activités ont été réalisés ; il est envisagé de les étendre encore. Depuis la chartreuse de Bonpas jusqu'à la rocade d'Avignon, un paysage déstructuré de zones commerciales et d'activités s'est développé le long de la RN7, créant une entrée peu avenante à la ville. La "ceinture verte" a été fortement réduite, elle offre encore des espaces préservés, presque "secrets", très convoités.

Il s'agit d'un des paysages les plus dynamiques du département, sur lequel une approche paysagère est particulièrement nécessaire et urgente.

 Ce territoire, à proximité d'agglomérations importantes (Avignon, Cavaillon d'une part, Aix et Salon d'autre part), est soumis à une pression d'urbanisation. Des lotissements se sont développés près des centres anciens et un habitat dispersé s'étend dans la vallée et sur les coteaux.

 L'étalement urbain conduit à créer un continuum urbain entre certains bourgs, effaçant des frontières historiques et paysagères.

 De nombreuses zones d'activités et certains aménagements routiers ont été réalisés dans un objectif unique de fonctionnalité. Ils contribuent à une banalisation du paysage.

Le paysage des entrées des grandes villes, est marqué par des zones commerciales et d'activités de moindre qualité paysagère.

PRÉSERVER LES SITES DE RICHESSE PAYSAGÈRE OU ÉCOLOGIQUE

 Le site de la chartreuse de Bonpas est classé. Le site majeur de confluence du Rhône conserve toute sa puissance et sa magie, par son ampleur, les ouvertures visuelles qu'il crée, et son caractère encore sauvage, malgré les aménagements à proximité. Le site de la colline Saint-Jacques constitue un site de grande qualité

paysagère. Le défilé rocheux de Mirabeau est un site naturel et historique majeur : il rencontre un plein essor au moyen âge (mise en place d'un bac et d'un droit de passage), la Durance est enjambée par un pont suspendu du XIX^e et une chapelle (XII^e) la surplombe.

Plusieurs de ces sites constituent d'ailleurs des portes d'entrée dans le département.

 Pour maintenir des corridors écologiques, certaines liaisons entre espaces naturels doivent être maintenues, renforcées ou recrées, comme celle entre Luberon et Alpilles via la Durance au niveau d'Orgon.

LES GRANDS PROJETS, ENJEUX PAYSAGERS À COURT TERME

Ce territoire fait partie du PNR du Luberon (voir carte p. 115). De nombreux projets concernent ce territoire dans des délais plus ou moins proches, à titre d'exemple : nouveaux ponts à Cavaillon et Pertuis.

Avignon et Caumont sont concernées par le SCOT du Bassin de vie d'Avignon. Le SCOT de Cavaillon, Coustellet, Isle sur Sorgue, en cours d'élaboration, couvre les communes de Cavaillon, Cheval-Blanc, Mérindol et les Taillades. Toutes les autres communes sont couvertes par le SCOT du Sud Luberon, à l'exception de Pertuis (communauté du Pays d'Aix).

 Plusieurs carrières et de nombreuses gravières sont en activité. Les alluvions récentes sont exploitées dans le lit de la Durance à Caumont, hors du lit mineur en 5 points à Cavaillon et Cheval-Blanc. Leur impact visuel est variable : la carrière de roche dure de Mirabeau, en versant, est très visible.

 À Avignon, la prolongation de la Liaison Est-Ouest (LÉO) est toujours en projet, son impact sur la "ceinture verte" d'Avignon serait majeur. À Pertuis, un contournement routier est projeté par le nord (unité du Pays d'Aigues).



La plaine de la Durance

Un vaste paysage jardiné, très habité

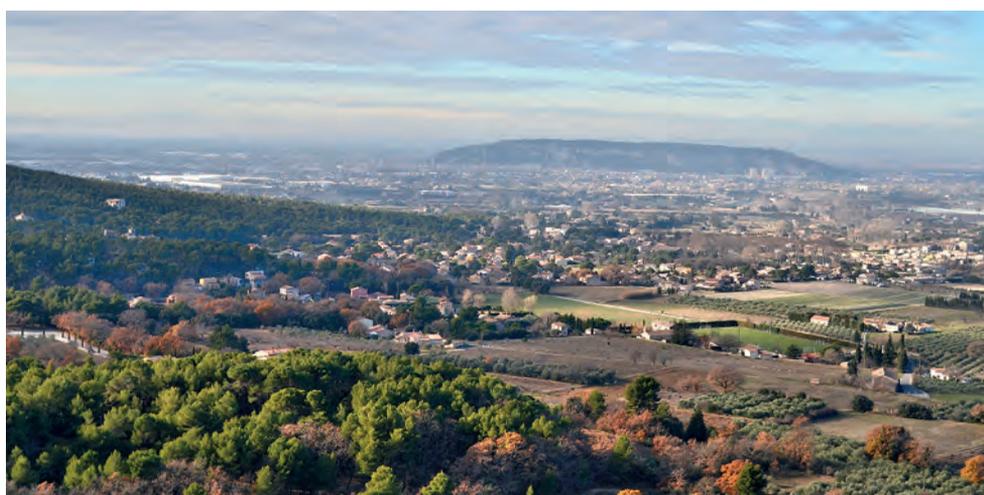


SAINT GABRIEL - AVIGNON

UN ESPACE OUVERT

En aval du seuil d'Orgon, la vallée s'ouvre très largement ; les horizons se font lointains. Seuls quelques reliefs bordent la rivière : colline Saint-Jacques, colline de Châteauneuf-de-Gadagne. Le petit Luberon ferme l'horizon en arrière de Cavaillon.

Ce territoire offre des vues remarquables sur le Ventoux et les Alpilles.



CAVAILLON ET COLLINE SAINT JACQUES VUE DES TAILLADES

LA FORTE PRÉSENCE URBAINE

Deux villes importantes, Avignon et Cavaillon, structurent le territoire et ont colonisé une partie des berges de la Durance. Un habitat traditionnel de fermes isolées caractérise ce paysage. Celles-ci sont rejointes aujourd'hui par l'habitat pavillonnaire qui s'implante en secteur agricole.

Cet espace est soumis à de très fortes pressions : extension de l'urbanisation autour des agglomérations d'Avignon et Cavaillon, aménagement d'infrastructures. C'est un des paysages les plus dynamiques du département.

UN PAYSAGE TRÈS STRUCTURÉ



LES ISCLES DU TEMPLE - CAVAILLON

La plaine est intensivement mise en valeur par l'agriculture : du maraîchage et de nombreux vergers aux alentours de Cavaillon. Le paysage de huerta du Comtat s'étend jusqu'à proximité de la rivière, on ne peut véritablement parler d'une limite entre les paysages de la plaine de la Durance et de la plaine comtadine.

Le réseau de haies brise-vent (de cyprès en général) constitue une trame très marquée, parfois plus que dans la plaine du Comtat proprement dite. Il crée un paysage jardiné. D'importants canaux structurent également le territoire tels le canal de Carpentras et le canal Saint-Julien.

LES COUPURES PAR LES INFRASTRUCTURES



PONT DE LA N1007 - AVIGNON

Cette plaine est un carrefour de voies de communication. Les infrastructures créent des coupures dans le paysage : A7, voies ferrées, TGV, lignes HT. Et d'autres projets sont lancés ou à l'étude : LEO, contournement de Cavaillon, doublement de l'A7 autour d'Avignon.

À proximité d'Avignon, les routes offrent un paysage de voies rapides. Dès qu'on s'en éloigne, les routes s'insinuent entre les haies agricoles, parfois dans un paysage totalement clos, secret.



La Durance du Luberon

Une vallée bordée de coteaux habités



LA DURANCE VUE DE MALLEMORT

DES LIMITES VISUELLES MARQUÉES



LA DURANCE VUE DE LAURIS

Entre les seuils d'Orgon et de Mirabeau, la vallée traverse un bassin cerné de reliefs qui limitent les horizons. En arrière des collines du pays d'Aigues, le Luberon est très présent, de même qu'au Sud, des ouvertures donnent à voir la Sainte-Victoire.

La Durance est très présente dans cette sous-unité. Son cours est large, souligné par une ripisylve importante. Elle reçoit sur ce parcours de nombreux affluents.

UNE AGRICULTURE IRRIGUÉE

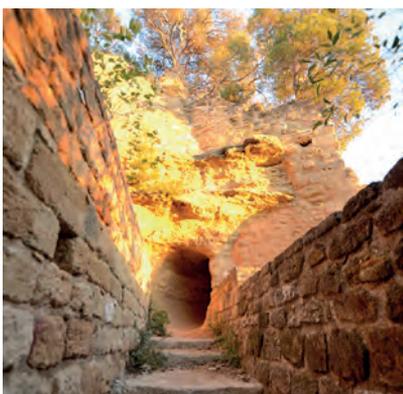


LE MADERIC CADENET

Le canal de Cadenet et le canal de Carpentras soulignent la limite entre les versants, autrefois seules zones construites, et la plaine irriguée. Les parcelles agricoles sont de dimensions importantes. Elles créent un paysage ouvert mis en valeur par des cultures maraîchères et des grandes cultures. Un réseau dense de maïres et canaux d'irrigation ceinture les parcelles.

D'anciennes terrasses agricoles abandonnées sont encore visibles sur les coteaux, aux abords des villages, comme à Mérindol.

LE BÂTI TROGLODYTE



LE CHATEAU - CADENET

De nombreuses constructions troglodytes ont été creusées dans les affleurements de molasse. À Lauris, "elles contribuent à faire du village un grand monument rupestre" (A.Y. Dautier). Les grottes de Puyvert abritent une petite agglomération dont la fondation remonte au XIII^e ; ce site est menacé par l'abandon et l'instabilité de la falaise.

L'HABITAT SUR LES COTEAUX

La vallée proprement dite est peu habitée : seules des fermes isolées et quelques maisons d'habitation occupent le territoire. L'habitat est groupé sur les coteaux : les villages se sont implantés à l'écart des zones inondables, orientés au Sud. Les villages perchés abritent un riche patrimoine : nombreux "châteaux" ou demeures isolées, des chapelles et oratoires. Dans plusieurs communes, notamment Mérindol, les ruines du vieux village témoignent de la persécution des Vaudois (en 1545). À Villelaure, la Fabrique constitue un patrimoine industriel intéressant : une cité industrielle du XIX^e édiflée autour d'un projet d'usine sucrière. C'est dans cette sous-unité que le patrimoine bâti est le plus riche.



LAURIS



La Durance de Haute-Provence

Une ouverture vers les Alpes

UNE LARGE VALLÉE ET UN POINT DE PASSAGE MAJEUR



SAINT EUCHER - BEAUMONT-DE-PERTUIS

Le défilé rocheux de Mirabeau est un site naturel et historique. Il constitue une porte d'entrée dans le département. Au XVI^e siècle, un bac fut installé, et avec lui la perception d'un droit de passage. En 1831, un premier pont fut construit. Emporté par les crues, il fut remplacé en 1845 par un pont suspendu. En 1935, un nouveau pont le remplaça plus en amont, qui fut bombardé en 1944 et reconstruit à la même place.

En amont du défilé, le paysage s'ouvre et prend de l'ampleur ; la vue porte jusqu'aux Alpes. La rivière a un large lit au tracé rectiligne. Cette petite portion de la vallée encore dans le département de Vaucluse, fait déjà partie du paysage de la Haute-Provence.

UNE AGRICULTURE PROSPÈRE



LE BRONDON - BEAUMONT-DE-PERTUIS

Le fond de vallée est mis en valeur par une agriculture dynamique : vastes parcelles de céréales, maïs, quelques vignes. Des plantations de peupliers, et d'autres essences pour le bois, ont été réalisées en bord de Durance, elles créent des écrans dans le paysage ouvert.

LA PRÉSENCE HUMAINE DISCRÈTE



LE VILLAGE DE MIRABEAU

La rive vauclusienne est peu habitée. Le village de Mirabeau, perché sur les reliefs qui dominent le pays d'Aigues, est peu visible de la vallée. Des fermes isolées ponctuent la vallée.

En revanche, le paysage est fortement marqué par le passage de nombreuses infrastructures : A51, RN96, RD en rive gauche et d'importants réseaux électriques.

LA PRÉSENCE D'ARBRES

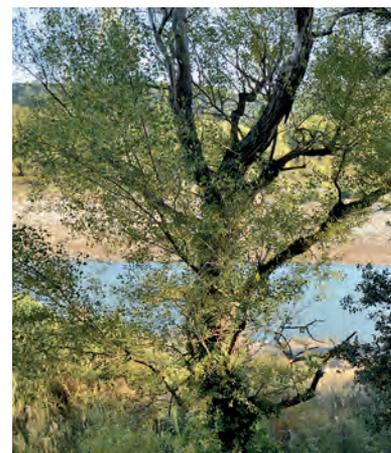


PONT DE MIRABEAU

La ripisylve de la Durance est très présente dans le paysage. Les affluents, mêmes modestes, sont également bordés d'une ripisylve, tel l'Aillade qui marque la limite du département.

Le tracé de la voie ferrée est également souligné par une bande boisée qui a colonisé son talus.

LA RIVIÈRE MASQUÉE



LE BRONDON - BEAUMONT-DE-PERTUIS

La rivière est très peu accessible. cependant, les principales routes et ponts offrent des vues intéressantes sur l'ensemble du lit.

Les structures paysagères de 10 villes vauclusiennes



Si le grand paysage se décline en « unités paysagères » qui se distinguent les unes des autres par leurs « structures » qui permettent de les caractériser, les villes de Vaucluse au contraire se distinguent plutôt par leurs sites d'implantation qui déterminent leurs rapports au socle géographique qui les porte.

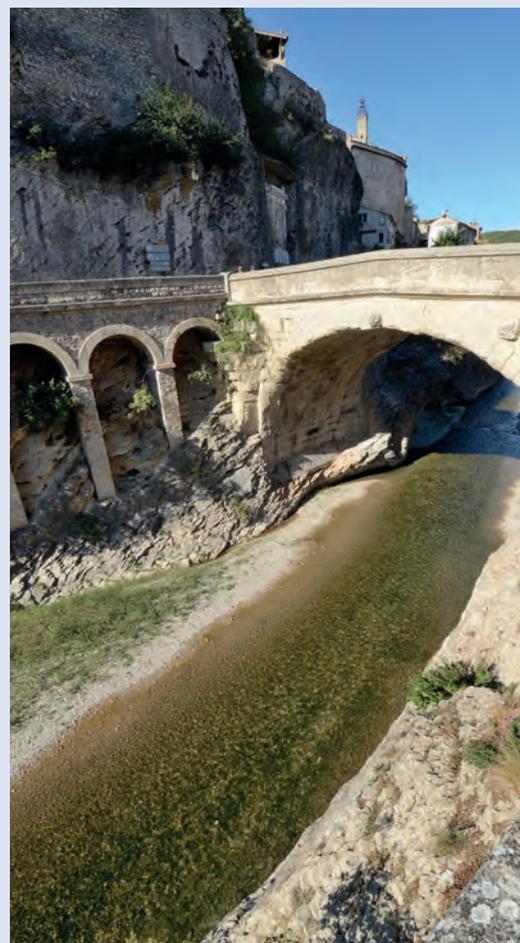
De ce point de vue, la plupart d'entre elles bénéficient de traits communs liés au fait qu'elles doivent leur implantation à l'initiative des romains. Sorgues et l'Isle-sur-la-Sorgue font exception puisque, pour la première, ce sont les romains qui ont détruit la ville, quand la seconde est essentiellement d'origine pontificale. Le Pontet, de son côté est une des plus jeunes communes du Vaucluse, créée par un détachement d'une partie du territoire d'Avignon en 1925. Les romains, grands commerçants et grands aménageurs, ont privilégié dans leurs choix, les lieux de rencontres entre des mondes - des paysages - différents et complémentaires : la montagne et la plaine pour Vaison-la-Romaine, Apt ; les grands couloirs de circulation et l'intersection des routes de terre et d'eau : la vallée du Rhône et ses affluents, la vallée de la Durance pour Avignon, Orange, Bollène, Cavaillon, Pertuis, là où le franchissement est facilité et protégé par un affleurement rocheux de préférence (le Rocher des Doms et le rocher de Villeneuve-lès-Avignon, Sainte-Eutrope à Orange, massif d'Uchaux à Bollène, Saint-Jacques à Cavaillon).

Cette empreinte forte du site d'accueil des villes vauclusiennes offre le premier niveau des structures paysagères caractéristiques de ces villes : la place de la rivière (ou du fleuve, ou des canaux), le rapport à l'eau, les berges, la ripisylve ou son vestige (Avignon, Vaison-la-Romaine, Apt, l'Isle-sur-la-Sorgue, Bollène, Carpentras, Pertuis) pour les unes ; le rapport au rocher, à la colline, au relief fondateur (Cavaillon, Orange, Avignon encore, Bollène) pour les autres. Ces structures paysagères géographiques forment le premier niveau.

Le second niveau de grandes structures paysagères qui identifient les villes de Vaucluse tient à l'histoire, à ses créations monumentales ou à l'évolution des concepts urbanistiques à travers les âges : les axes de composition urbaine, les « embellissements » des tours de villes (les « boulevards » à Avignon, Carpentras, Cavaillon), les « promenades belvédères » (le cours Fernand Peyre à l'Isle-sur-la-Sorgue, le cours de la pyramide à Carpentras, le cour de la république à Pertuis), la création des parcs et jardins publics (Sorgues, Avignon), les places et les mails arborés, les anciens champs de foires aujourd'hui intégrés à la ville (la place du Clos à Cavaillon), les sites monumentaux (château de Brantes à Sorgues, domaine de Roberty au Pontet).

En combinant ces deux types de grandes structures paysagères urbaines, les communes disposent d'une armature spatiale qui leur permet d'ancrer leur projet de paysage urbain sur les bases historiques et géographiques fondant leur identité.

Ces grandes structures propres aux dix communes principales du département (par leur nombre d'habitants) sont ici localisées et identifiées. Des politiques paysagères combineront cette approche par les « structures » avec les approches par « types » de paysages urbains abordée dans la première partie de l'Atlas (p25 et 26).

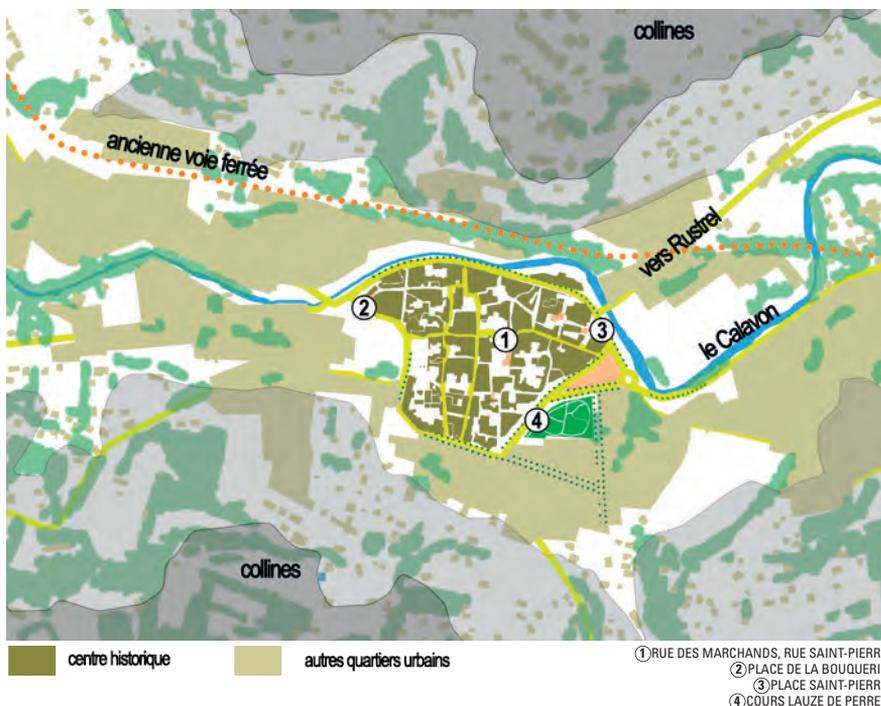


Les cartes des "types de paysage" urbain des 10 villes sont disponibles en ligne sur le site web dédié à l'Atlas : www.paysages.vaucluse.fr

Apt

LE SITE ORIGINEL

La colonie Apta Julia fut fondée par les Romains entre 43 et 32 av. J.-c. sur une petite île formée par deux bras du Calavon. Elle se trouvait, tout comme Cavailon, sur la via Domitia reliant Cadix à Rome. La ville, entourée de collines au Nord et au Sud, est traversée par le Calavon qui borde le centre ancien côté nord. Le cours d'eau a été fréquemment soumis aux crues et il a causé de nombreux dégâts : ponts et passerelles emportés. Ainsi, plus qu'une colonne vertébrale, le Calavon constitue encore une coupure dans la ville : entre la partie ancienne et les quartiers récents, notamment la colline des Puits avec la cité Saint Michel construite en 1968 au moment de l'installation de l'armée au plateau d'Albion. La ville d'Apt est le coeur urbain de l'unité paysagère du pays du Calavon, à la charnière de deux sous-unités : les collines du pays d'Apt et le haut Calavon.



LES RELIEFS ET LE DÉVELOPPEMENT URBAIN



QUAI DE LA LIBERTÉ

L'extension urbaine s'est faite dans la vallée : la ville s'étire aux abords du Calavon et le long de la D900 qui le double. L'arrivée du chemin de fer à la fin du XIX^e siècle et l'implantation de la gare ont induit un développement de la ville vers l'ouest et sur la rive droite du Calavon. Le tracé de l'avenue de la gare, la D 900 actuelle en cours de réaménagement, date de cette époque. L'ancienne voie de chemin de fer est devenue aujourd'hui une voie cyclable. L'espace autour de l'ancienne gare va faire prochainement l'objet d'un réaménagement complet incluant un espace culturel et l'ancienne gare va être transformée en office du tourisme intercommunal. Le développement urbain s'est également porté au nord-est (le long de la route de Rustrel) à partir des années soixante, avec l'installation du collège et du lycée sur la rive droite du Calavon.

LE CENTRE HISTORIQUE ET LES COURS DU XIX^E

La rue des Marchands et la rue Saint-Pierre correspondent au tracé du "decumanus maximus" de la ville romaine orienté est-ouest, qu'empruntait la voie domitienne. La cathédrale s'élève au carrefour des voies antiques qui organisaient le tracé de la ville : le decumanus et le cardo. Au moyen-âge, la ville était entourée de remparts, comprenant 21 tours et six portes permettant l'accès à l'intérieur de la cité. La tour ronde de l'Hôpital, la tour de l'évêché et la porte de Saignon en sont les vestiges. Des cours bordés de platanes ceinturent aujourd'hui le centre. Un vaste jardin public donne une dimension particulière au cours Lauze de Perret.

LES PLACES BOUCHERIE ET SAINT-PIERRE, ESPACES PUBLICS PIVOT



PLACE DE LA BOUCHERIE

Deux ponts importants permettent de traverser le Calavon : à l'Ouest au droit de la place de la Bouquerie et à l'est au niveau de la place Saint-Pierre. Ces places permettent d'accéder directement au centre ancien. La place de la Bouquerie (de boucherie) avec sa fontaine monumentale, ses platanes, ses cafés constitue un lieu majeur de la ville, en particulier les jours du marché. La place Saint Pierre a elle perdu de l'importance. Deux autres places marquent le centre ancien : la place Jean Jaurès où se situait l'ancien marché couvert et où se trouve actuellement la maison du Parc et la place de la mairie : place Gabriel Péri.



BOULEVARD NATIONAL

Avignon

LA CONFLUENCE RHÔNE-DURANCE ET LES ÎLES DU RHÔNE

Le site de la ville correspond à la confluence du Rhône et de la Durance. Ces structures paysagères majeures calent les limites de la ville : celle-ci est à la charnière des unités paysagères du couloir rhodanien et de la vallée de la Durance (sous-unité de la plaine).

Alors que la façade urbaine sur le Rhône est historique, la ville contemporaine a gagné la Durance récemment.

Le pont sur le Rhône, longtemps le seul entre Lyon et la mer, assura une position stratégique sur les routes commerciales et migratoires.

Les îles du Rhône : l'île Piot et l'île de la Barthelasse, plus grande île fluviale en Europe, constituent des poumons verts pour la ville et des réserves agricoles pour ses habitants.



LE ROCHER DES DOMS



PONT SAINT BÉNÉZET VU DU PONT DALADIER

LE ROCHER DES DOMS, POINT D'ACCROCHE

Le rocher surplombe la ville de plus de trente cinq mètres : il représente son histoire, sa mémoire.

Comme indiqué dans le Guide d'Avignon de la Manufacture : le site d'Avignon est caractéristique "Fluveu et rocher, composants classiques, d'un site urbain".

Une chapelle (1096), puis un fort, des moulins à vent y furent édifiés, avant de devenir un jardin d'agrément aménagé en 1839. De là, la vue permet d'embrasser la ville, le Rhône et une vaste partie du département jusqu'au Mont Ventoux.

LES CANAUX : LIENS AU TERRITOIRE



RUE DES TEINTURIERS

La ville est traversée par plusieurs canaux qui ont assuré l'irrigation et le drainage de la plaine agricole.

Le canal de Vaucluse issu du réseau des Sorgues traverse la ville jusque dans le centre historique où il apparaît à ciel ouvert dans la rue des teinturiers. Au niveau de la porte Limbert, il est partitionné en plusieurs branches qui cheminent sous la ville intra-muros avant de se jeter dans le Rhône au Sud des allées de l'Oulle.

LES AXES ET PROMENADES



RUE DE LA RÉPUBLIQUE

A partir du XVII^e, les boulevards autour des remparts sont aménagés en promenade, ombragée par une double rangée d'ormes plantés en 1682.

En 1756, les allées de l'Oulle sont créées avec la plantation progressive de très nombreux platanes sur plusieurs alignements. Du fait de la maladie du chancre, beaucoup de ces arbres ont été supprimés récemment. L'ère haussmannienne a marqué Avignon, un plan d'embellissement est établi en 1835 : construction de l'hôtel de ville sur une vaste place, de la gare hors des remparts, percement jusqu'à la place de l'Horloge qui dura 10 ans, agrandissement de la place Pie...

LES COUPURES URBAINES



BOULEVARD DE L'OULLE

Ceinturée par ses remparts, de plus de 4000m de long, la ville est composée d'un "intramuros" et d'un "extramuros".

Cette coupure dans la morphologie urbaine mais aussi pour le fonctionnement de la ville et sa fluidité, est renforcée par celle du fleuve à l'Ouest et au Nord et de la voie ferrée au Sud et à l'Est. Les faubourgs du XIX^e se sont développés au-delà de la voie ferrée. Une rocade routière a créé au XX^e une nouvelle coupure, avec le paysage urbain des grands ensembles. Aujourd'hui, la nouvelle liaison routière LEO gagne la "ceinture verte", jusqu'ici maraîchère.

Bollène

LE MASSIF D'UCHAUX, POINT D'ACCROCHE

La ville s'est implantée à l'origine à l'extrémité Nord-Ouest du massif d'Uchaux, à l'écart des risques d'inondation du Rhône et du Lez : le quartier du Puy abrite les plus anciennes et plus belles demeures. La commune se situe ainsi en position charnière de deux unités paysagères : le couloir rhodanien et le massif d'Uchaux.

Au sommet de la colline, depuis le jardin de la collégiale Saint-Martin, une belle vue donne sur la vieille ville et la vallée du Rhône.

LE LEZ ET LE CANAL DE PIERRELATTE, LIMITES OU COLONNE VERTÉBRALE ?



LE LEZ ET COURS DE LA RÉPUBLIQUE

Le Lez souligne la limite Nord du centre ancien. Aujourd'hui, la ville s'étend au Nord : le cours d'eau est ainsi devenu une structure centrale. La façade urbaine est structurée côté centre ancien.

En rive droite, de récents aménagements (plantation d'arbres d'alignement et aménagement d'une promenade piéton) contribuent à valoriser cette structure paysagère majeure.

Des travaux importants ont été réalisés en vue de protéger le centre-ville des crues.

Deux canaux marquent le pied du relief dont le canal de Pierrelatte à l'Ouest de la ville.

La Lauzon traverse les quartiers Nord de la ville.

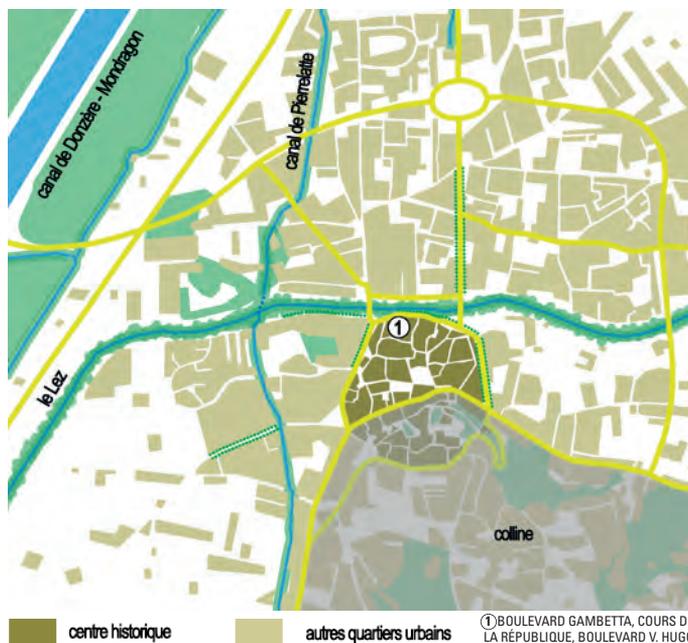
LES COLLINES RHODANIENNES : CADRE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN



LA VILLE VUE DU QUARTIER DU PUY

La ville avec ses extensions est cernée par plusieurs reliefs : massif d'Uchaux, massif de Guffiague, Mont-Joli, massif du Barry. Le Barry abrite un village troglodytique encore habité au début du XX^e siècle, historiquement un oppidum* celte. Ce site est classé depuis 1980.

* voir glossaire p. 148



LE CENTRE ANCIEN ET LES COURS PLANTÉS



COURS DE LA RÉPUBLIQUE

La ville basse s'est étendue au XI^e et XII^e, contenue par des remparts dont des vestiges subsistent cours de la République.

Des cours et boulevards plantés ont été aménagés à l'emplacement des anciens remparts : cours de la République, boulevards Gambetta et Victor Hugo. Le PLU a prévu la protection des alignements d'arbres structurants. Une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) concerne notamment le bourg historique, les entrées de ville et le site du Barry. Le village du Barry a connu une activité intense du temps de l'exploitation des carrières pour l'extraction de la molasse blanche.

Aujourd'hui, la ville semble éclatée en plusieurs quartiers éloignés du centre ville.

L'HISTOIRE INDUSTRIELLE



FABRIQUE VALABRÈGUE BRIQUES RÉFRACTAIRES - D994

Le paysage urbain est très marqué par l'histoire industrielle :

- la présence d'un gisement d'argile au quartier de Noyères a lancé l'activité de la brique réfractaire. Bollène a compté jusqu'à 26 cheminées avant que l'activité ne décline à partir de 1945 : seules deux usines restent encore en activité.

- L'usine hydroélectrique André Blondel et le canal de dérivation du Rhône de Donzère-Mondragon ont été construits à partir de 1947. Ils ont induit une forte croissance urbaine.

- La commune accueille sur 111 ha, une bonne partie du site nucléaire Eurodif-EDF Tricastin. Les tours de refroidissement marquent le paysage.

Carpentras

L'AUZON ET LA TRAME BLEUE DE LA VILLE



AQUEDUC - D974

Au point de rencontre d'une rivière, d'un canal d'irrigation et d'un aqueduc monumental, Carpentras possède un patrimoine de chemins d'eau intéressant. L'Auzon souligne la limite Nord du centre ancien et des quartiers Ouest de la ville. Le canal de Carpentras, lui, borde la ville du Sud-Est vers le Nord-Ouest en traversant l'Auzon par un pont-canal.

Les berges de l'Auzon offrent un parc intra-urbain, le canal une promenade balisée ouverte sur la campagne et l'aqueduc un témoignage de l'histoire de la maîtrise de l'eau.

Ces trames arborées et bâties convergent au pied de la ville dans la Coulée verte, vaste espace public, parking jardiné aux abords du rempart, doublement de la promenade XVIII^e et transition visuelle en direction du Ventoux et des Dentelles.

UNE VILLE EN BELVÉDÈRE



VUE DU COURS DE LA PYRAMIDE

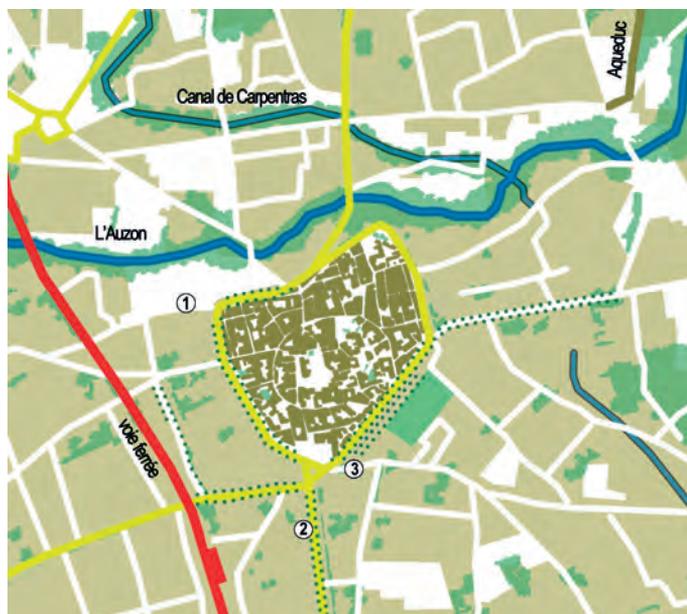
Entre plaines et montagnes, Carpentras a été très tôt un lieu de rencontre et d'échanges. La ville se situe à la charnière de deux unités paysagères : la plaine comtadine et l'arc comtadin.

Radioconcentrique, le tissu routier génère des points de vue convergents, sur la ville haute et ses principaux monuments (tours, église).

Édifié pour jouir du paysage de la campagne (1712), le cours de la Pyramide a gardé toute son importance : il permet d'embrasser du regard le paysage urbain avec le Ventoux en arrière-plan.

"Comme à Milan, une pyramide vient accuser la perspective et célébrer un événement" (ZPPAUP).

L'esplanade des platanes, plus récente (1782), en est le pendant méridional : elle offre une échappée visuelle vers le Ventoux, royal.



centre historique autres quartiers urbains
① COURS DE LA PYRAMIDE
② AVENUE V. HUGO
③ ESPLANADE DES PLATANES

LE CENTRE ANCIEN ET LES COURS DU XIX^E



PORTE D'ORANGE

Jusqu'à son rattachement à la France en 1791, la ville se réduisait à un petit noyau enserré dans ses remparts.

Une nouvelle enceinte avait été conduite de 1357 à 1395, lors de la guerre de Cent Ans.

Détruite au XIX^e, la porte d'Orange en reste le seul vestige.

Plusieurs boulevards et avenues, telle l'avenue Victor Hugo, convergent vers le centre ancien ou le ceinturent.

Les alignements de platanes renforcent la cohérence de l'architecture des façades.

LE VÉGÉTAL EN VILLE ET LE CONTACT VILLE / CAMPAGNE



AVENUE JEAN-JAURÈS

Carpentras bénéficie d'une image de marque particulière : le contact ville-campagne, par le maintien d'une coupure verte aux abords du centre ancien, donne une grande lisibilité au centre historique.

Ville à la campagne, la capitale du Comtat est interpénétrée de son environnement rural. Haies et bosquets, arbres d'alignement et végétation en bord des "chemins d'eau" sont omniprésents dans la ville (ZPPAUP).

Cavaillon

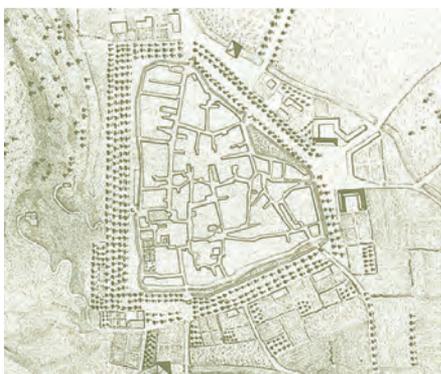
LA CONFLUENCE DURANCE - COULON

La ville est posée au confluent de la Durance et du Coulon : ces structures paysagères majeures calent les limites de la ville et créent des enjeux de façades rivulaires. La ville se situe d'ailleurs à la charnière de deux unités paysagères : la vallée de la Durance (sous-unité de la plaine de la Durance) et la plaine comtadine. Les voies antiques empruntant les vallées, Cavaillon devint très tôt un carrefour et une ville étape sur la *via Domitia*.

LE CONTACT VILLE - COLLINE SAINT-JACQUES

Le fossé géologique marqué par deux failles, entre la colline Saint-Jacques et son massif originel, le Luberon, a guidé l'implantation de la ville romaine.

La ville s'adosse à cet îlot de calcaire de près de 200m de haut qui pose ainsi une limite majeure.



LA VILLE EN 1788 (M.TH. JOUVE, 1899, EXTRAIT DE L'OUVRAGE DE S. GRANGE)

LE CANAL SAINT-JULIEN, COLONNE VERTÉBRALE DU TERROIR



LE CANAL SAINT-JULIEN

Creusé en 1171 à l'initiative de l'évêque pour irriguer les terres, il dérive les eaux de la Durance, de Mérindol à Caumont. À l'origine d'un réseau de 200 kilomètres de canaux qui irrigue 4500 ha sur plus de sept communes, il est souvent qualifié de "plus ancien canal de Provence". Cette structure hydraulique de premier ordre est aujourd'hui malheureusement quasi imperceptible dans le paysage urbain de la ville.

Le pont-aqueduc de la Canaù (xvi^e), qui permettait au canal de franchir le Coulon, a été inscrit aux Monuments historiques en 2010.

LA PLACE DU CLOS, ESPACE PUBLIC PIVOT

Cette première grande place hors du centre ancien a été créée pour accueillir le marché. Le besoin d'espace a entraîné la suppression des nombreux platanes avec l'importance grandissante du marché aux primeurs.

Cette place ouvre sur l'accès à la colline Saint-Jacques et sur le seul point d'accroche direct de la ville et de la colline. Elle articule aussi le cœur ancien et la ville récente.



LA PLACE DU CLOS



centre historique autres quartiers urbains ① LE COURS GAMBETTA ② LA PLACE DU CLOS

LES COURS DU XIX^E SIÈCLE, AXES DE COMPOSITION URBAINE



LE COURS GAMBETTA

Si la ville antique reste toujours lisible à travers le carroyage romain orthogonal de son organisation viaire, ce sont les « cours » qui donnent à voir le paysage urbain de la ville.

Ces promenades créées aux portes de la ville au xix^e, à l'emplacement des anciens remparts, offrent des espaces publics ordonnancés, généreusement dimensionnés et ombragés : mails et alignements de platanes.

Parmi eux, les cours Bournissac et Gambetta présentent la particularité spécifiquement cavaillonnaise d'ouvrir leur perspective sur la colline Saint-Jacques en fond de scène.

La place de la Couronne (Gambetta) a longtemps été la principale entrée de la ville. Le cours Gambetta a été dessiné en droite ligne de l'ancienne place de la Couronne vers la route d'Avignon, il longe le canal Saint-Julien. Autrefois bordé d'ormeaux et de mûriers (xviii^e), puis de platanes (xix^e), il est aujourd'hui planté de micocouliers. L'aménagement récent a renforcé la présence végétale et évoque le canal Saint-Julien tout proche.

L'Isle-sur-la-Sorgue

LES SORGUES, VEINES DE LA CITÉ



QUAI ROUGET DE L'ISLE

“Venise provençale ou comtadine”, la ville est avant tout marquée par les “chemins d’eau”. Elle était à l’origine une véritable île au milieu des marécages.

La Sorgue ceinture le centre ancien, souvent par un tracé double, voire

triple au Sud avec le canal du Moulin vert. L’Arquet le traverse de part en part et les différents bras “irriguent” de nombreux quartiers ou parfois bordent leur limite comme aux Autures. Cette présence de l’eau s’avère d’autant plus remarquable qu’elle est soulignée par la présence des roues à aube et qu’elle renvoie au passé industriel de la ville : jusqu’à 62 roues actionnaient des fabriques de soie et de laine.

La présence de René Char a également marqué la lecture du paysage :

*“Rivière trop tôt partie, d’une traite, sans compagnon
Donne aux enfants de mon pays le visage de ta passion
Rivière où l’éclair finit et où commence ma maison,
Qui roule aux marches d’oubli la rocaille de ma raison.”*

FUREUR ET MYSTÈRE, RENÉ CHAR - LA SORGUE

La ville constitue le cœur urbain de la sous-unité paysagère du pays des Sorgues.

LE COURS FERNANDE PEYRE ET LES GRANDES AVENUES PLANTÉES



QUAI ROUGET DE L'ISLE

Comme l’ensemble des villes autrefois ceinturées de remparts, la ville, au-delà de ses quais est entourée d’avenues et de cours plantés.

De là, quelques voies majeures rayonnent pour rejoindre les communes alentours.

Ce cours, de plus de 900 mètres de longueur et de 25 mètres de largeur, est un site protégé datant du milieu du XVIII^e siècle. Également appelé “cours de la Pyramide”, il incarne une liaison historique entre L’Isle-sur-la-Sorgue et Carpentras. A l’origine, ce cours constituait principalement une promenade ombragée par ses allées de platanes majestueux. L’usage de ce cours ayant progressivement évolué, un grand projet de rénovation et d’aménagement est actuellement mis en œuvre.

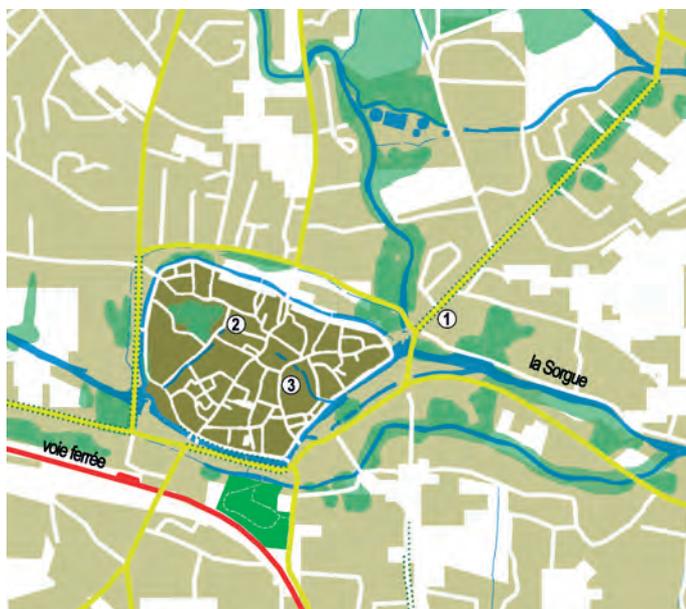
Les avenues au sud de la ville offrent un paysage particulier avec les “villages d’antiquaires” et leurs architectures à patio.



COURS F. PEYRE, CARTE POSTALE DÉBUT XIX^e



COURS F. PEYRE, PROJET D'AMÉNAGEMENT, AGENCE PAYSAGES



centre historique

autres quartiers urbains

① COURS FERNANDE PEYRE

② L'ARQUET

③ LA TOUR D'ARGENT

LE PARTAGE DES EAUX



LE PARTAGE DES EAUX

En amont de la ville, ce site entre campagne et ville constitue un lieu majeur. C’est là que la Sorgue se sépare naturellement en deux branches après son parcours depuis Fontaine de Vaucluse. Les seuils, murs couronnés de pierre de taille, qui assurent cette séparation créent une vaste étendue d’eau ombragée.

L'ÎLOT DE LA TOUR D'ARGENT



LA TOUR D'ARGENT

La place de la liberté avec la collégiale, classée aux Monuments Historiques et considérée comme le plus bel ensemble baroque du Midi de la France, et l’îlot de la Tour d’argent constituent le cœur du centre ancien. Cet îlot qui regroupe de nombreux bâtiments du XIII^e au XVIII^e siècle marque le paysage urbain. Dans son passé récent, il abritait un fameux cinéma-théâtre, le cinéog et le lido, un dancing.

Orange

LA COLLINE SAINT EUTROPE, POINT D'ACCROCHE

La ville est adossée à la colline Saint-Eutrope qui marque l'extrémité Nord Ouest de la terrasse de Châteauneuf du Pape. Ancien oppidum celte, un capitole y fut édifié par les Romains, puis un château au IX^e siècle démantelé au 17^e.

Aménagée en parc, on peut se rendre au sommet par plusieurs accès : de la table d'orientation, la vue plonge sur le théâtre antique et la vieille ville, et offre un panorama du Rhône au Ventoux.

La commune d'Orange se situe en position charnière de quatre unités paysagères : le couloir rhodanien, la terrasse de Châteauneuf-du-Pape, le plan de Dieu et la plaine comtadine.

LA TRAVERSÉE DE LA MEYNE ET DES CANAUX



LA MEYNE

La Meyne ainsi que plusieurs fossés et canaux parcourent la ville. La Meyne ceinture le centre ancien. Le bâti l'a progressivement enserrée mais elle reste dans cette ville à ciel ouvert sur la totalité de son cours. Il en est de même du canal de Pierrelatte, du fossé d'Argensol et des mayres de Raphaëlis, par exemple.

L'Aygues marque aujourd'hui la véritable limite Nord de la ville contemporaine.

LE COURS ARISTIDE BRIAND, AXE DE COMPOSITION URBAINE



COURS ARISTIDE BRIAND

Plusieurs boulevards ceignent la ville à l'emplacement des anciens remparts. Le cours Aristide Briand a un statut particulier par son ampleur : ses quatre allées d'arbres qui débouchent sur le théâtre, doublées du parc Gasparin.



centre historique

autres quartiers urbains

① COURS ARISTIDE BRIAND
② AVENUE L'ARC DE TRIOMPHE

L'AVENUE DE L'ARC DE TRIOMPHE



ARC DE TRIOMPHE

Cette avenue, qui prolonge la rue Victor Hugo, reprend le tracé du cardo de la ville Romaine. Dès le 1^{er} siècle avant J.C., les Romains y ont fondé une colonie : Arausio, dotée vers 10 avant J.C. de remparts.

La ville est bâtie selon cet axe principal orienté Nord/Ouest – Sud/Est. Pour entrer dans la ville en venant de Lyon, les Romains suivaient la voie Agrippa, bordée de part et d'autre de tombeaux, puis passaient sous cet arc monumental.



AVENUE DE L'ARC DE TRIOMPHE

Pertuis

UNE VILLE "EN TERRASSE"



VUE DU BOULEVARD JEAN GUIGUES

La ville se situe sur une terrasse géologique de la Durance : 10 à 20 mètres séparent la plaine et la ville. Le rebord de la terrasse est souligné par le passage du canal de Cadenet et la végétation qui l'accompagne. La commune de Pertuis se place ainsi en position charnière de deux unités paysagères : la vallée de la Durance (sous-unité de la Durance du Luberon) et le Pays d'Aigues.

L'ÈZE, LIMITE OU COLONNE VERTÉBRALE ?



L'ÈZE

L'Èze souligne la limite Nord du centre ancien.

Aujourd'hui, la ville s'étend au Nord : le cours d'eau est devenu une structure centrale.

Le risque inondation a maintenu des espaces non bâtis qui créent une coupure et donnent une grande lisibilité au centre historique.

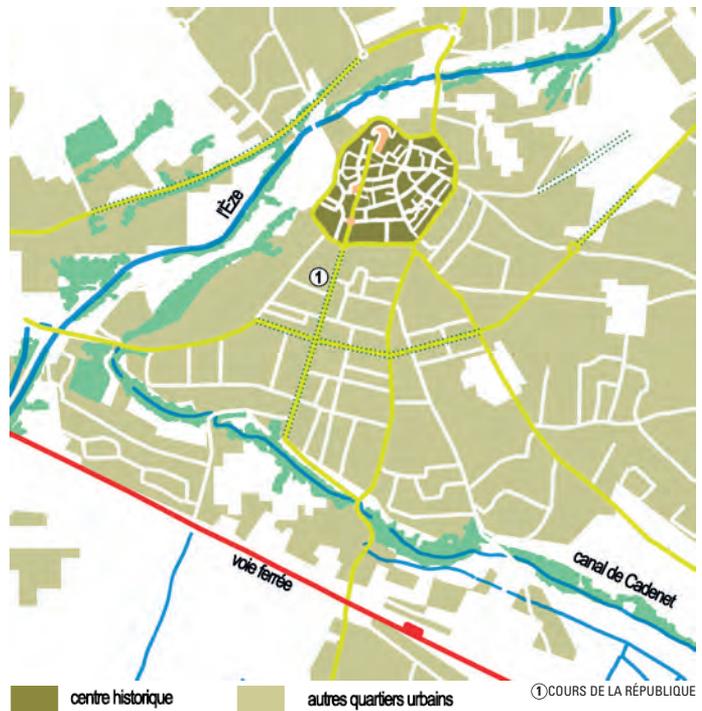
LE COURS DE LA RÉPUBLIQUE : AXE DE COMPOSITION MAJEUR

Ce cours constitue un axe de composition majeur : il est dans la continuité de la rue F. Morel et de la place Mirabeau puis de la place Jean Jaurès.

Son double alignement de platanes débouche sur une fontaine centrale en position de belvédère au-dessus de la plaine de la Durance et à l'aplomb du canal de Cadenet.



COURS DE LA RÉPUBLIQUE



LE CENTRE ANCIEN ET LES COURS PLANTÉS



RUE DE LA DÉVALADE

D'origine médiévale, il était entouré de remparts comme en témoigne la rue des remparts et les vestiges de la Tour Saint-Jacques.

Seul vestige du château du moyen-âge, le donjon a été transformé en clocher au début du XVII^e.

Des avenues et des cours plantés ont remplacé l'enceinte au XIX^e et ont créé de nouveaux axes de composition qui convergent vers le centre historique. Les places Jean Jaurès et Parmentier se situent à l'articulation du centre ancien et des quartiers plus récents

Les plantations d'arbres d'alignement donnent un statut particulier à certaines avenues : cours de la République, boulevard Victor Hugo...

Le Pontet

LE RHÔNE, LE PORT



ZONE PORTUAIRE

La commune s'étend sur la rive gauche du Rhône, juste en amont d'Avignon. D'ailleurs, cette ville constituait un quartier d'Avignon jusqu'en 1925. Elle accueille le port fluvial industriel de l'agglomération et appartient à l'unité paysagère du couloir rhodanien.

Le centre-ville se trouve à l'écart du fleuve et de la zone inondable, la commune ne présentant aucun relief. D'ailleurs, jusqu'au début du XIX^e, le territoire est demeuré une lande marécageuse très peu peuplée. Le fleuve est bordé au Sud par la voie rapide Avignon-Carpentras, puis par des zones industrielles.

Le cours d'eau est visible depuis la voie rapide.

LES CANAUX ET L'EAU DANS LA VILLE



CANAL DE VAUCLUSE

Le territoire communal est parcouru par de nombreux canaux : le canal de Crillon et le canal de Vaucluse notamment, de direction générale Nord-Sud.

Certains tronçons plantés d'arbres d'alignement représentent des structures paysagères majeures.

L'eau est aussi présente à travers les plans d'eau issus d'anciennes gravières : près du centre-ville, le lac est devenu un équipement structurant, d'autres gravières en limite Est de la commune sont intégrées au golf du Grand Avignon.

LES SITES BÂTIS



HIPPODROME DE ROBERTY

Le Pontet abrite le château de Roberty. Jusqu'au XVIII^e siècle, il s'agissait du seul domaine présent sur ce territoire. En 1793, le capitaine Bonaparte vint rejoindre là son chef d'État-Major, qui y avait installé son quartier général. Un hippodrome, l'un des plus vieux de France, fut plus tard construit à Roberty et draina vers lui la bourgeoisie avignonnaise tous les dimanches. Ce site est aujourd'hui classé sur 125 ha. Bordé à l'Est par le canal de Vaucluse, il est entouré de grandes surfaces commerciales et d'un établissement pénitentiaire récent.

Au cœur du centre-ville, le château de Fargues est également un site majeur. Au Moyen âge un neveu de Clément V, le cardinal Raymond-Guilhem de Fargues, se fit construire une résidence campagnarde et fortifiée sur le chemin de Morières. Ce château est aujourd'hui la plus ancienne résidence cardinalice de la papauté d'Avignon.



centre historique autres quartiers urbains ① DOMAINE ROBERTY

LA ZONE COMMERCIALE



CENTRE COMMERCIAL

Il s'agit du paysage urbain le plus vu et le plus identitaire sans doute de la commune.

Située au Nord-Est de la commune, la zone commerciale s'étend sur quatre communes, elle représente plus de 11800 m² de surface commerciale, s'étire sur plus de 2,5 km et doit encore s'étendre.

Située à proximité de l'entrée de l'autoroute A7 et desservie par de nombreux ronds-points et échangeurs, son paysage est marqué par la présence d'enseignes, de panneaux publicitaires et de zones étendues de parkings.

LES PARCOURS DES GRANDES INFRASTRUCTURES



VOIE FERRÉE AVIGNON - CARPENTRAS

Le centre-ville était autrefois traversé par la RN7.

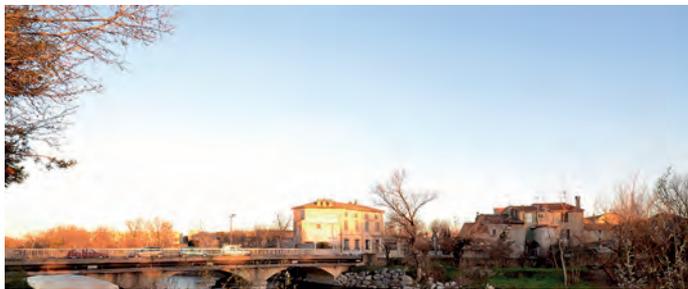
Aujourd'hui, la voie rapide borde le Rhône et contourne le centre avant de traverser le Nord de la commune.

Elle est doublée par la voie ferrée Avignon-Carpentras dont l'activité voyageurs va se développer dans les prochaines années.

Le projet de tramway du Grand Avignon doit desservir Le Pontet.

Sorgues

L'OUVÈZE ET LE RHÔNE



L'OUVÈZE

L'Ouvèze passe à proximité du centre-ville : le nom d'origine de la commune "Pont de Sorgues" indiquait son rôle de péage exercé au niveau du pont, autrefois défendu par un château. Toutefois, il n'y a pas à proprement parler de façade urbaine : le parc municipal crée une respiration entre la rivière et le centre actuel, et l'avenue d'Orange (ex RN7) marque la limite du centre ancien avant de traverser l'Ouvèze.

Les nouveaux quartiers en rive droite ont colonisé l'espace entre l'Ouvèze et le vieux Rhône des Arméniers de façon lâche et faiblement structurée.

Le site de confluence de l'Ouvèze et du Rhône situé sur la commune, peu accessible, offre un potentiel à préserver.

L'île de l'Oiselet sur le Rhône représente un site majeur de la commune. Elle s'étend jusqu'au pied de la terrasse de Châteauneuf-du-Pape. Elle est un poumon vert, tout à la fois espace naturel et espace d'agriculture péri-urbaine.

LES COLLINES RHODANIENNES



A7 LA MONTAGNE

La commune est bordée au Nord par la terrasse de Châteauneuf du Pape, à l'Est par la Montagne et le Mourre de Sève

Ces espaces boisés ou couverts de vignoble sont des repères importants, des réserves biologiques et des lieux de fréquentation. Ils

constituent une limite forte pour l'urbanisation.

La commune se situe à la jonction de plusieurs unités paysagères : le couloir rhodanien, la plaine comtadine et sa sous-unité du pays des Sorgues et la terrasse de Châteauneuf-du-Pape.

LES COUPURES URBAINES MAJEURES



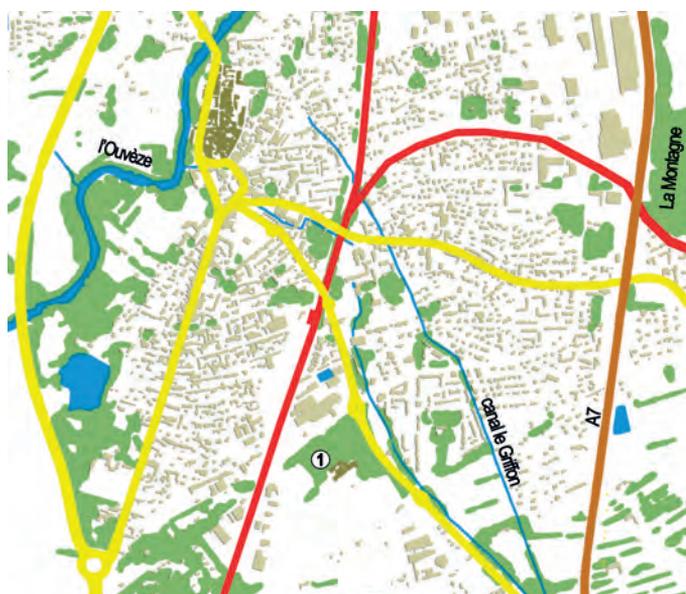
LA D6

La morphologie urbaine et le fonctionnement de la ville sont marqués par plusieurs infrastructures importantes peu perméables.

L'autoroute A7 longe le rebord occidental des collines mais isole des quartiers comme le Badaffier ou celui de Nello Borri.

La déviation du centre-ville, D907, accentue la coupure des quartiers Ouest comme Chaffunes par rapport au centre-ville.

Enfin, la voie ferrée qui double en partie la D907 et la liaison ferrée Sorgues-Carpentras créent des franchissements difficiles.



centre historique

autres quartiers urbains

① CHÂTEAU DE BRANTES

LA SORGUE ET LES CANAUX



RUE DU RONQUET

Deux canaux alimentés par les Sorgues traversent le centre urbain : le canal de Vaucluse et le canal Griffon qui rejoint l'Ouvèze en ville.

Maintenus à ciel ouvert, ils s'avèrent très présents dans le paysage urbain, en particulier dans la traversée du Parc Gentilly.

Le canal de Crillon marque la limite Sud de la commune, sa traversée des zones commerciales est peu lisible.

La Sorgue d'Entraigues marque la limite Est de la commune où elle irrigue un secteur de prairies de grande qualité.

De nombreux autres canaux participent à la trame bleue, notamment les canaux de Grange neuve et Pierrelatte qui traversent l'ouest de la commune.

LES SITES BÂTIS



CHÂTEAU DE BRANTES

Le château de Brantes fait l'objet d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) : outre les corps de bâtiments classés monument historique, son jardin d'inspiration Florentine est classé comme remarquable, et il comprend un vaste parc planté de grands platanes sur son pourtour.

D'autres bâtiments majeurs et/ou leur espace proche se signalent dans le paysage : le monastère de la visitation au sud, le château de Gentilly et son parc, plusieurs domaines agricoles de grande qualité (Gigognan à l'Est, le château du Dragonnet, le château d'Oiselet, le grand Vaucroze, le grand Gigognan, Bourdines, le Duc...). Le Château de Saint-Hubert doit être prochainement classé aux Monuments Historiques.

Glossaire

Adret Versant exposé au Sud (voir "Ubac").

Ambiance Impression donnée par le milieu dans lequel une personne évolue. Les paysages peuvent évoquer des ambiances très marquées de l'ordre de la ruralité, de l'exotisme, de l'accueil, de l'austérité ou de la gaieté...

Anticlinal Pli des couches géologiques de forme convexe (voir aussi synclinal).

AO Appellation d'Origine Contrôlée

AVAP (ZPPAUP) Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine. Les AVAP remplacent les anciennes : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbanistique et Paysager. L'AVAP a pour objet de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable.

Bassin versant Surface dont les cours d'eau convergent vers un exutoire commun.

BIMBY Le projet « Build In My Back Yard », issu de la réflexion sur la ville durable, vise à mobiliser le foncier des tissus pavillonnaires existants, par division parcellaire, pour une densification progressive de ces quartiers.

Biodiversité Diversité du monde vivant au sein de la nature.

Bloc-diagramme Représentation typologique, qui montre la forme, les proportions, les combinaisons spatiales et géométriques des motifs et éléments de territoire qui constituent la "structure paysagère type" de l'unité de paysage.

Borie Construction en pierre sèche autrefois à usage d'habitat ou de rangement de matériel agricole.

Calade Revêtement de sol en pierres (ou galets) posées les unes contre les autres souvent sans lien, formant en général des emmarchements de faible dénivelé.

Campanile Tour légère servant à porter la (ou les) cloche d'une église, d'un édifice civil ou militaire. En Provence, souvent sur un beffroi, il est constitué d'une cage en fer forgé.

CAUE Les Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ont le statut d'association 1901, ils assurent à l'échelle du département des missions de service public pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Corridor écologique Désigne un ou des milieux reliant entre eux différents habitats vitaux pour une espèce ou un groupe d'espèces.

DDT Direction Départementale des Territoires

DOCOB Document d'Objectifs des sites du réseau Natura 2000

Élément de paysage Objet matériel composant les structures paysagères (bâtiment, arbre isolé...). Ils possèdent des caractéristiques paysagères, c'est à dire qu'ils sont perçus non seulement à travers leur matérialité mais aussi à travers des filtres historiques, naturalistes, sociaux (voir A. Roche - Éléments pour l'actualisation des Atlas de paysages).

ENS Espace Naturel Sensible : "afin de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels, le département est compétent pour élaborer et mettre en oeuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles, boisés ou non" (Code de l'urbanisme article L142). En Vaucluse, le réseau des Espaces Naturels Sensibles compte 13 sites et plus de 830 ha (en 2012).

Géomorphologie Partie de la géographie physique qui a pour objet la description et l'explication du relief terrestre actuel.

GR Chemin de Grande Randonnée

Horizon L'horizon est aussi important que le cadrage dans la composition paysagère. L'horizon est en relation avec le point de vue.

IFN Inventaire Forestier National

IGN Institut Géographique National

Karstique Type d'érosion liée au travail des eaux en terrain calcaire.

Molasse Grès tendre, à ciment calcaire.

ONF Office National des Forêts

Oppidum Lieu fortifié sur une hauteur.

Paysage Désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (article 1 de la convention européenne du paysage signée en 2000).

Piémont Espace de plaine situé au pied d'une montagne et qui entretient des rapports géographiques avec celle-ci.

PLU Le Plan Local d'Urbanisme est le principal document d'urbanisme de planification de l'urbanisme au niveau communal ou intercommunal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS).

PNR Parc Naturel Régional

Ripisylve Forêt des bords de cours d'eau.

SAU Surface Agricole Utile

SCOT Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé. Il s'impose aux PLU.

Site Partie remarquable de territoire, de pays, distinguée d'autres parties, pour des raisons artistiques, esthétiques, historiques, scientifiques ou plus généralement culturelles. Un "site classé" est protégé au titre de la loi de 1930.

SRU Loi Solidarité et Renouvellement Urbains, qui a modifié en profondeur le droit de l'urbanisme et du logement, votée en 2000.

Structure paysagère Système formé par des objets, éléments matériels du territoire considéré, et les interrelations, matérielles ou immatérielles, qui les lient entre eux et/ou à leur perception par les populations. Ces structures constituent les traits caractéristiques d'un paysage (voir A. Roche - Éléments pour l'actualisation des Atlas de paysages).

Synclinal Pli des couches géologiques de forme concave (voir aussi anticlinal).

Talweg (ou thalweg) Le talweg correspond à la ligne qui rejoint les points les plus bas d'une vallée. Il s'oppose à la ligne de crête.

Tectonique En rapport avec les déformations, les plis, les failles de l'écorce terrestre.

Troglodyte Demeure creusée dans la roche.

Ubac Versant exposé au Nord (voir "Adret").

Unité paysagère Une unité paysagère correspond à un ensemble de composants spatiaux, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie de territoire concernée. Elle se distingue des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de formes de ces caractères (voir A. Roche - Éléments pour l'actualisation des Atlas de paysages).

Vernaculaire Adjectif qui s'applique à ce qui est propre à un pays.

ZAC Zone d'Aménagement Concertée

ZFU Les Zones Franches Urbaines sont des quartiers de plus de 10 000 habitants, situés dans des zones dites sensibles ou défavorisées. Les entreprises implantées ou devant s'y implanter bénéficient d'exonérations de charges fiscales et sociales durant cinq ans.

ZNIEFF Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique

LE PAYSAGE

Ambroise R., Bonneaud F., Brunet-Vinck V., **Agriculteurs et paysages, dix exemples de projets de paysages en agriculture** - 2000 - 207 p

Ambroise R., Frapa P., Giorgis S., **Paysages de terrasses** 1989. Edisud, 188 p

Caille-Cattin C., 2005 - **Le paysage, de l'information à l'élaboration d'une culture paysagère**. Thèse de doctorat en géographie, Université de Franche-Comté, 343 p

<http://thema.univ-fcomte.fr/Catherine-CAILLE-CATTIN>

Cogeval G. et Vial M-P. (dir), 2005 - **Le paysage en Provence, sous le soleil exactement, du classicisme à la modernité**. Snoeck, 264 p

Mangin D., 2004 - **La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine**. Editions de la Villette, 398 p

LES ATLAS DE PAYSAGES

ET LES ATLAS LIMITROPHES DU VAUCLUSE

Agence Folléa-Gautier - **Atlas des paysages du Gard**, pas de publication papier - <http://atlas.dreal-languedoc-roussillon.fr/Gard/Default1.asp>

Agence Paysages, 2008 - **Atlas des paysages Drôme provençale, Baronnies Provençales, Haut Vaucluse**. 143 p

Atelier Architecture Environnement-Cordoléani, 1998 - **Atlas des Paysages, Bouches du Rhône**. DDE Bouches du Rhône, DIREN PACA, non paginé

Atelier Azimuts et Ballan E., 2003 - **Atlas des paysages, Alpes de Haute-Provence**. DIREN PACA/Conseil Général des Alpes de Hautes Provence, 296 p

Bligny C., 2002 - **Bilan des Atlas de paysages en France en 2002**. Rapport de mission en alternance auprès de l'ENGREF de Clermont-Ferrand, 156 p

Brunet-Vinck V., 2004 - **Méthode pour les Atlas de paysages**, Enseignements méthodologiques de 10 ans de travaux. Ministère de l'écologie et du développement durable, 127 p

<http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/MethodeAtlasPaysages-2004.pdf>

Luginbühl Y., Bontron J-C., Cros Z., 1994 - **Méthode pour des Atlas de paysages, identification et qualification**. DAU au Ministère de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports, STRATES/CNRS-SEGESA, 80 p

Roche A., 2007 - **Les unités et structures paysagères dans les Atlas de paysages**. Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, 40 p http://www.economie.gouv.fr/IMG/pdf/MethodeAtlasPaysages-1994_anexes.pdf

LE DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE ET SA RÉGION

Bricaud O., 2010 - **Arbres remarquables de Vaucluse**. Les éditions du Toulourenc, collection Ventoux Nature, 177 p

Grosso R. (dir), 1993 - **Histoire de Vaucluse**. A. Barthélemy, 387 p

Le Falher S., 1993 - **Forêts de Vaucluse**. Narration, 192 p

Locci J-P., 1993 - **Le Vaucluse industriel, Le Temps retrouvé**. Equinoxe / ASPPIV, 126 p

Pastoureau M. et al, 1991 - **Rivages et Terres de Provence, Cartographie d'une province**. A. Barthélemy, 173 p

Sved E., 1971 - **Provence des campaniles**. Editions Sved, collection Pleine lumière, 187 p

Viard J. et Rollin H., 2003 - **Portrait de Vaucluse, l'esprit des lieux**. Edition de l'Aube, 159 p

REVUES

Carnets du Ventoux

Courrier scientifique du PNR du Luberon

Environnement grandeur nature, DIREN PACA : Reconnaître la Durance, Environnement Grandeur Nature n°8, octobre 1999, édité par le Ministère de l'Environnement, DIREN PACA

LES PAYSAGES DU VAUCLUSE

Agence Paysages, 2000 - **Atlas des Paysages de Vaucluse**. Avignon, DIREN PACA, Conseil Général de Vaucluse, DDE Vaucluse, 146 p

Agence Paysages, 2005 - **Les paysages de l'appellation « Côtes du Ventoux »**. Syndicat général des vignerons des Côtes du Ventoux, 102 p

Aliquot H., 1991 - **Le Luberon**. Aubanel, 238 p

Balme C., 1998 - **Découverte géologique du Luberon**, guide et carte géologique à 1/100 000. éd.BRGM, 180 p

Basilico G. et al, 1993 - **La Durance, Paysages en regard**. Colcabée, 120 p

Bec S., 1986 - **Ocres**. Edisud/Parc Naturel Régional du Luberon, collection Luberon, images et signes, 84 p

Bottani D., 1993 - **Le guide des pays du Luberon**. La Manufacture, 278 p

Bottani D., 1991 - **Le guide des pays du Ventoux**. La Manufacture, 260 p

Bruni R., 1990 - **Apt, Le Temps retrouvé**. Equinoxe, 83 p

Bruni R., 1992 - **Villages du Luberon, Le Temps retrouvé**. Equinoxe, 215 p

Clap S., 2000 - **Avignon, Mémoire en images**. Alain Sutton, 128 p

Dautier A-Y., 1999 - **Trous de mémoire, Troglodytes du Luberon et du Plateau de Vaucluse**. Les Alpes de lumière 133 / Parc nature régional du Luberon, 168p

Fustier-Dautier N., 1987 - **Le guide d'Avignon**. La Manufacture, 334 p

Gadoin P., 2000 - **Itinéraire sur le mont Ventoux**. Actes Sud / CAUE de Vaucluse, 86 p

Galas J., 1996 - **Les pays du Ventoux, Albion, Baronnies, Dentelles, Monts de Vaucluse**. Edisud, 199 p

Grange S., 1991 - **Cavaillon, Métamorphoses**. Equinoxe, 95 p

Josse R., 1979 - **Le pays des Sorgues**. Edisud, collection La Méridienne, 77 p

Jusserand N., 1996 - **Parc Naturel Régional Luberon**. Guides Gallimard, 192 p

Lalot S., 1995 - **Charte paysagère PNR du Luberon**. ADEPT-PUECH

Ménard P. et al, 1991 - **Avignon**. Edisud, 123 p

Ollivier-Elliott P., 1987 - **Au soleil du Ventoux, Vaison-la-Romaine et le Pays des Dentelles**. Aubanel, 188 p

Ollivier-Elliott P., 1991 - **Luberon, carnets d'un voyageur attentif**. Edisud, 383 p

Scheibli I., 2002 - **Les Dentelles de Montmirail**. CAUE de Vaucluse, 92 p

Secrétariat régional de l'Inventaire Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1981 - **Pays d'Aigues, inventaire topographique**. Inventaire général des Monuments et des richesses artistiques de la France, 778 p

Cet ouvrage a été réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de Vaucluse, en partenariat avec la DREAL PACA. Il est cofinancé par la DREAL PACA et l'Union européenne.

L'Europe s'engage en PACA avec le Fond européen de développement régional.

Cet Atlas est une mise à jour et un développement d'une première version réalisée en 2000 par la DIREN, la DDE et le Conseil Général de Vaucluse.

Mandataire de l'étude : Agence Paysages

Cotraitants : Carto-Graphic – cartographie

Emmanuelle Carraud – photographe

Aline Garnier – sociologue

Marc Peyret Imagineur - graphiste

Un site web dédié à l'atlas a été réalisé par l'Agence Canopée :

www.paysages.vaucluse.fr

Le Conseil Général remercie toutes les personnes du comité de pilotage qui ont contribué à son élaboration : CAUE, Chambre d'agriculture, Conseil Régional, services associés du Conseil Général, CRPF, DDT, DRAC PACA, DREAL PACA, FNE, ONF, paysagistes conseil, PNR du Luberon, et le SMAEMV. Le Conseil Général remercie également les maires des communes et les personnes interrogées qui ont répondu à l'enquête sur la perception des paysages, ainsi que les musées pour les prêts iconographiques : le musée Comtadin de Carpentras, le musée de Cavaillon (Fondation Calvet), le musée Pétrarque de Fontaine-de-Vaucluse.

Édité en octobre 2013 par Quadrifolio à 500 exemplaires sur Cyclus Print (papier 100% recyclé).

“Paysage

désigne une partie de territoire
telle que perçue
par les populations (...)”

C'est ainsi que la Convention Européenne du paysage définit à Florence, en 2000, la notion de paysage, entendue comme l'articulation de la dimension géographique (partie de territoire), sensible (telle que perçue), sociale et culturelle (par les populations) d'un territoire. Cette convention, parmi ses différentes propositions, invite chaque collectivité à se doter d'outils de connaissance et de gestion de ses paysages au profit du bien être de ses habitants. Répondre à cette ambition est l'un des objets de cet Atlas départemental.

Le Vaucluse à cet égard se devait d'être exemplaire. En effet, ainsi que les historiens du paysage nous l'enseignent, c'est sur ces terres, à travers l'évocation de son ascension du mont Ventoux en 1336, que Pétrarque exprimera, pour la première fois en occident, cette relation paysagère (le mot n'existait pas encore), sensible et culturelle, au monde.

Le travail d'élaboration de l'atlas a permis de mettre en évidence une autre des richesses du département de Vaucluse :

la grande diversité de ses paysages qui s'exprime à travers l'identification de 16 unités de paysages distinctes.

Par la caractérisation précise (la mise en évidence des « structures paysagères ») de chacune d'elle, l'atlas se veut un outil de travail au service de tous. Ainsi, chaque acteur et producteur des paysages vauclusiens, qu'il soit agriculteur ou maçon, maire ou urbaniste, forestier ou gestionnaire de routes, disposera, grâce à cette mise en évidence de ce qui fait la particularité de chaque paysage, des moyens d'adapter son projet et sa manière de faire au type de paysage dans lequel il s'inscrit.

Face aux nouveaux enjeux contemporains d'aménagement du territoire (le développement économique et l'emploi, la transition énergétique, les mobilités, l'offre de logement pour tous, les défis écologiques et environnementaux, etc.), faisons en sorte que cet outil contribue à ce que les vauclusiens continuent à vivre dans des paysages diversifiés et de qualité.

